TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 9833 **24 PAGES** — SAMEDI 4 SEPTEMBRE 1976

VIKING 2
devrait atterrir sur Mars dans la nuit de vendredi à samedi
LIRE PAGE 8

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F
Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,50 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 10 sch. ; Belgique, 12 fr. ; Canada, $ 0,65 ; Danemark, 3 kr. ; Espagne, 25 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 300 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 12 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 12,50 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.
Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Torture et raison d'État

Dans un rapport de six cents pages qui vient d'être rendu public à Londres et à Dublin, la Commission européenne des droits de l'homme accuse la *Grande-Bretagne d'avoir usé, il* y a cinq ans, en Ulster, de méthodes « ressemblant clairement » à des tortures. Enumérant « cinq techniques » d'interrogatoires contraires à la convention des droits de l'homme, la Commission fournit ainsi à la Cour européenne les éléments d'un verdict définitif qui n'interviendra pas avant l'année prochaine.

***Ainsi donc la Grande-Bretagne,* embourbée depuis des années à Belfast dans le cycle funeste du terrorisme et de la répression, risque-t-elle à son tour d'être *désignée aux yeux de l'opinion* publique mondiale comme l'un des innombrables pays ayant fait bon marché, à un moment ou à un autre de leur histoire, de l'article 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme: « Nul ne sera soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. »**

Certes, il subsiste des degrés dans les pratiques condamnables. Sauf volonté polémique, on mettra difficilement en parallèle les excès exceptionnels de l'armée britannique en Ulster et les « tortures institutionnalisées » de certaines dictatures sud-américaines, africaines ou européennes. Pourtant, le respect de l'homme est bien un tout. Et la *matière torture*, si limitée dans le temps qu'elle puisse être, met en cause le système dans son ensemble. Or, quand le pays de l'« habeas corpus » et de la « démocratie modèle » se trouve lui-même atteint par cette « peste », on peut légitimement s'interroger sur la valeur du symbole.

La dénonciation véhémente de la torture est le fait d'innombrables organisations ou associations internationales. Les progrès apparents de la conscience mondiale sont tels qu'on ne trouve plus guère de responsables civils ou militaires pour légitimer comme *hier*, à voir haute, des « bavures » que l'on disait, il n'y a pas si longtemps, « inévitables » dans « certaines circonstances ». Officiellement, la fin ne justifie plus les moyens. Le paradoxe, clairement souligné par le dernier rapport d'Amnesty International est que ce nouveau consensus humanitaire coïncide, dans les faits, avec une extension générale de la torture. *Championnes* des droits de l'homme et des libertés, les démocraties en guerre, du Vietnam à l'Algérie, se sont rendues régulièrement coupables de ce crime d'autant plus grave que, dans leur cas, il est plus hypocrite.

A côté des tortures pratiquées sur une grande échelle dans le cadre d'un conflit armé, les polices s'abandonnent de plus en plus souvent à des violences dégradantes qui participent de la même aberration. Ainsi à l'Est, à l'Ouest et dans le tiers-monde la torture tend-elle à devenir le crime que l'on reproche « à l'autre », sans tirer réellement toutes les conséquences que la condamnation implique.

Ces conséquences devraient être pourtant qu'aucune cause, fût-elle généreuse, aucun intérêt, fût-il légitime, aucune urgence ne justifie qu'un homme soit torturé par un autre. La cité peste illustrée jadis par Albert Camus n'était pas celle spectaculaire, dans les rues d'Oran, mais le poison insidieux infectant les consciences. De même, la vraie lutte contre la torture ne pourra jamais se cantonner au terrain du droit international, des proclamations solennelles ou de la politique. Les hommes autant que les États portent tous le poison en eux. L'important reste et restera de savoir au nom de quelles valeurs et de quelle morale communes ils refuseront un jour de céder à la pente la plus secrète et la plus noire d'eux-mêmes.

(Lire page 4.)

Les syndicats et la gauche contre le «super-impôt»

L'aide aux agriculteurs victimes de la sécheresse serait de 6 milliards

La « rentrée sociale » paraît commencée : la grève des cheminots a réduit de moitié, ce vendredi 3 septembre, le trafic ferroviaire sur les lignes de la banlieue parisienne et perturbé les transports sur les grandes lignes plus que ne l'avait prévu la direction de la S.N.C.F. (voir page 24). Avant même que ne débutent les entretiens de M. Barre avec les partenaires sociaux, la C.G.T. a proposé « une rencontre d'urgence » à l'ensemble des organisations syndicales « en vue d'appeler tous les travailleurs à une action d'*ampleur nationale pour la défense du* pouvoir d'achat et contre le super-impôt ».

La couverture par la fiscalité de l'aide accordée aux agriculteurs victimes de la sécheresse (de l'ordre de 6 milliards, semble-t-il, voir page 22) continue d'ailleurs d'*alimenter les controverses aussi bien* dans les milieux politiques que syndicaux.

M. Raymond Barre a reçu à déjeuner, vendredi, les têtes politiques de son gouvernement : MM. Guichard, Poniatowski, Lecanuet et Durafour.

De *son côté*, M. *Mitterrand* écarte l'idée d'un emprunt et propose un impôt sur les grands revenus et sur les sociétés pour indemniser les victimes de la sécheresse, tandis que le P.C. préconise une concertation et une action commune des partis de gauche face aux propositions du gouvernement.

La concertation du gouvernement avec les cadres est un préalable à tout appui de la C.G.C.

nous déclare M. Charpentié

Le président de la C.G.C., M. Yvan Charpentié, qui doit être reçu par le premier ministre, mardi 7 septembre, puis par le président de la République vendredi, déclare au *Monde*, dans l'interview ci-dessous, que la poursuite de la concertation qui avait été engagée avec le premier ministre, du temps de M. Jacques Chirac, est un préalable à toute adhésion de la C.G.C. à la politique anti-inflationniste.

« *La lutte contre l'inflation* « dans un esprit d'équité et de solidarité » *a été présentée par le nouveau premier ministre comme le grand objectif du gouvernement. Si l'on suit ces déclarations officielles et compte tenu des études françaises ou internationales sur la grande inégalité des revenus en France, quelles sont, selon la C.G.C., la procédure et les moyens à adopter en matière de politique salariale ? Etes-vous prêt, par exemple, à négocier un freinage ou une baisse des rémunérations des cadres supérieurs ou une formule de majorations en partie forfaitaire ?*

— Il est certain qu'aujourd'hui la lutte contre l'inflation est l'objectif numéro un du gouvernement et que l'ensemble des Français ne peut que souscrire à une stabilisation des prix. Mais quelles seront les méthodes proposées et employées par le premier ministre ? Quelle est l'analyse exacte des causes de l'inflation que fait M. Raymond Barre ? C'est une réponse que nous devrions avoir lors de notre entrevue, mardi 7 septembre, encore qu'il nous semble douteux que des mesures puissent être ajustées dans un délai aussi bref.

» Mais la lutte contre l'inflation, à notre avis, doit s'attaquer aux causes et non aux effets, et d'autre part on ne doit pas mélanger à ce propos deux problèmes fondamentalement distincts, l'un qui est l'éventuelle modération des revenus, l'autre qui est une répartition des revenus. Vouloir, en premier, ne prendre en considération que les revenus à propos de l'inflation, c'est certainement aller à un échec, car ce sont les racines profondes de l'inflation qu'il faut extraire.

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 20.)

La pression accrue du P.S. et les initiatives du P.C.

Le dirigeants des partis de la majorité souhaitent eux aussi la concertation, mais avec le gouvernement, avant que celui-ci n'arrête les mesures qu'il proposera au début du mois d'octobre à l'Assemblée nationale.

M. *Guéna*, secrétaire général de l'U.D.R., en a exprimé le vœu, après que M. Labbé, président du groupe parlementaire, eut rappelé que ses amis étaient favorables à la solution de l'emprunt. « Un emprunt vert », comme les députés de l'U.D.R. l'avaient suggéré dès le *mois de juillet*. Le même débat — emprunt ou impôt ou les deux ? — va se dérouler au parti *socialiste*, dont le comité directeur se réunit le 11 septembre. M. Mitterrand écarte, pour sa part, le principe d'une ponction spécifique sur l'épargne au profit d'un impôt sur les gros revenus et les bénéfices des sociétés. Sa proposition aura d'autant plus de poids auprès de ses amis qu'elle se rapproche de la prise de position du P.C. contre un « super-impôt giscardien ». La concertation préconisée sur ce point par les dirigeants communistes devrait en être facilitée si elle est acceptée par leurs partenaires.

Sans les refuser *systématiquement*, les socialistes ne se prêtent pas toujours aux actions communes organisées à l'initiative du P.C. Quelle que soit la décision prise en la circonstance, il ressort des déclarations de M. Mitterrand à Europe 1, jeudi soir, que le P.S. va s'occuper essentiellement de ses intérêts jusqu'aux élections législatives de 1978.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 21.)

A bout de souffle

par JACQUES ATTALI

On peut dire de l'inflation ce que Brigitte Bardot disait de l'érotisme : « *Ce n'est pas un problème, mais une solution.* » Une solution que l'économie capitaliste a trouvée à ses difficultés. Vouloir la réduire sans les résoudre, c'est un peu comme enlever la tente à oxygène d'un malade sans avoir au préalable rétabli ses *fonctions respiratoires* : on l'achève. La métaphore n'est pas innocente, car c'est bien de souffle dont manque le plus, aujourd'hui, l'économie des principaux pays capitalistes ; et de son souffle essentiel, c'est-à-dire d'occasions de profits considérées comme suffisantes pour investir.

L'essentiel est là : le taux de rentabilité à partir duquel les *responsables de l'industrie et des* services acceptent d'investir, de produire et de faire circuler les stocks est aujourd'hui trop élevé. Il faut savoir que ce taux n'est pourtant pas une constante économique mais une variable politique, indiquant la part du revenu national qu'exigent les firmes ou leurs propriétaires pour préparer l'avenir de la nation.

(Lire la suite page 21.)

M. Ansquer estime que la chasse doit être organisée pour rester populaire

La chasse sera ouverte dimanche 5 septembre dans les départements du Midi, dans les Landes et en Moselle. Les « ouvertures » s'échelonneront ensuite selon les zones jusqu'au 26 septembre. En Corse elle a déjà eu lieu.

Cette saison débute à l'heure même où M. Vincent Ansquer, nommé ministre de la qualité de la vie, succède à M. André Fosset, et au moment où M. Paul Granet, secrétaire d'Etat à l'environnement dans le *gouvernement précédent*, vient de quitter ses bureaux de Neuilly.

La chasse telle qu'elle se pratique en France a souvent été critiquée. Aujourd'hui, une part de l'opinion publique se manifeste ouvertement pour contester une forme de loisir jugé par certains condamnable. La générosité, la réflexion scientifique ou philosophique, une certaine ensiblerie de confort ou des arrière-pensées politiques, parfois tout à la fois, inspirent les militants des différents mouvements écologiques qui se sont prononcés contre la chasse.

Depuis et avant même la création d'un ministère chargé de l'environnement, les pouvoirs publics et les chasseurs se sont penchés sur les problèmes que pose la présence de deux millions cinq cent mille fusils, ou presque, sur un territoire relativement modeste en surface et généralement pauvre en gibier. Beaucoup a été fait, beaucoup est encore à faire, un principe demeure : celui d'une chasse ouverte à tous. Mais la démocratie ne doit pas signifier le droit aux abus.

M. Ansquer, pour qui la chasse doit *être organisée pour rester populaire*, est chasseur lui-même. Il expose, dans un entretien que l'on trouvera pages 10 et 11, son point de vue sur ce phénomène de notre temps qui a des origines lointaines. — C. L.

LA POLITIQUE DES ÉTATS-UNIS EN AFRIQUE

Une question sans réponse

par MICHEL TATU

M. Kissinger sera à Zurich, samedi 4 septembre, pour une nouvelle rencontre avec le premier ministre sud-africain, M. Vorster, avec lequel il s'entretiendra jusqu'à lundi. Le lendemain, le secrétaire d'Etat sera reçu à Paris par M. Giscard d'Estaing, puis il se rendra à Londres, où il examinera avec M. Callaghan les problèmes de la Rhodésie et de l'Afrique australe.

« *Vous me demandez de répondre à une question à laquelle personne n'a encore été capable de répondre.* » Cet aveu de M. Jimmy Carter, dans ses récentes déclarations à l'*Express*, en réponse à une question sur ce que devrait être la politique américaine à l'égard de l'Afrique australe est significatif. L'Afrique est le seul domaine dans lequel le candidat démocrate admet aussi ouvertement son impuissance et sa réponse reflète très probablement la stricte vérité. Compte tenu de l'évolution prévisible dans la région, on ne voit pas par quel moyen le meilleur « policy-planner » d'outre-Atlantique pourrait concilier le maintien des *intérêts géopolitiques* et économiques des Etats-Unis avec leurs moyens d'action.

M. Kissinger est bien placé pour le savoir, qui multiplie ces derniers temps ses activités africaines, mais n'a avancé jusqu'à présent que des suggestions très partielles, toujours en retard de plusieurs temps sur l'évolution. Car le premier handicap de la « nouvelle politique africaine » du secrétaire d'Etat est son caractère tardif. Sa rencontre avec M. Vorster à Zurich est la seconde en *moins* de trois mois, et le voyage qu'il fera peut-être ensuite en Afrique sera le second en cinq mois ; mais il aura fallu attendre 1976, c'est-à-dire la huitième année de son passage au pouvoir, pour le voir se rendre sur le continent noir.

Or ce retard n'est pas seulement dû au surmenage du « pompier de la paix », trop occupé à éteindre d'autres incendies. Il découle aussi d'une fausse évaluation, faite dès le départ, de la situation en Afrique australe.

Une étude faite en 1969 sous les auspices de M. Kissinger, alors *conseiller du président Nixon*, concluait que les mouvements nationalistes noirs dans les territoires alors *sous contrôle portugais* n'avaient aucune chance de mener à terme leurs guerres de libération. La politique préconisée à l'égard tant du Portugal que des autres régimes blancs d'Afrique australe était celle du statu quo : pas de soutien politique ouvert, mais maintien des relations existantes sur tous les plans, sans exercer aucune pression pour une évolution. Ainsi, si l'embargo sur les livraisons d'armes à Pretoria a été respecté par les Etats-Unis depuis 1964 (aucune comparaison n'est possible à cet égard avec l'attitude de la France), les capitaux américains continuent de s'investir en Afrique du Sud (leur montant atteint 1,6 milliard de dollars aujourd'hui), le cuivre d'être acheté à la Rhodésie.

Sans doute ne pouvait-on prévoir alors le renversement du régime Caetano à Lisbonne. Mais même après avril 1974, les conséquences du bouleversement que va entraîner pour toute l'Afrique blanche l'inéluctable indépendance de l'Angola et du Mozambique ne sont nullement prises en compte.

Il faudra encore deux ans — et surtout le grave *échec subi en* Angola du fait de l'intervention soviéto-cubaine — pour que le secrétaire d'Etat se décide à prêcher activement en faveur de la loi de la majorité en Rhodésie, c'est-à-dire de la liquidation du pouvoir blanc.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

LA PUISSANCE ET LE POUVOIR

Si vraiment les Italiens et les Japonais ont l'intention de construire avec la firme Boeing un concurrent au Mercure-200 que les Français ont l'intention de construire avec la firme Douglas, cela donne une image bien étrange de la politique internationale actuelle.

Les conflits entre nations industrielles se trouvent ramenés à l'échelle de concurrences plus ou moins sauvages entre industries nationales américaines.

Est-ce là ce qu'on appelle l'atlantisme ? Si cela peut éviter les guerres, tant mieux ; mais quand on redoute qu'une puissance soit un Etat dans l'Etat, un Etat peut-il accepter de n'être que l'agent technique d'une puissance ?

ROBERT ESCARPIT.

1900 «NOVECENTO» DE BERTOLUCCI

Un roman du vingtième siècle

Ce fut l'événement du Festival de Cannes. *Ce film arrivait, précédé par* les trompettes et les tambours de la propagande. Un coût de fabrication dépassant les 3 milliards d'anciens francs, un temps de tournage qui *s'était prolongé sur plusieurs saisons*, des acteurs prestigieux (les Américains Burt Lancaster, Robert De Niro, Sterling Hayden, le Français Gérard Depardieu et la Française Dominique Sanda, le Britannique Donald Sutherland, les Italiennes Stefania Sandrelli, Laura Betti, Alida Valli), des kilomètres de pellicule impressionnée, et, pour finir, un film-fleuve, un film-*inondation de cinq heures vingt* minutes, divisé en deux « époques » (1).

Ce gigantisme rappelait évidemment celui de certaines superproductions hollywoodiennes, et le *rappelait d'autant plus* que trois compagnies d'Hollywood avaient participé au financement de l'affaire. Cependant le nom de Bernardo Bertolucci rassurait sur l'emploi qui *avait pu être fait de la manne* américaine.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 16.)

(1) La première « époque » vient de sortir à Paris. La seconde sortira au mois d'octobre. On ne peut que regretter le temps qui va s'écouler entre la présentation des deux parties d'un film dont l'unité est évidente et qu'il faut voir dans son ensemble pour le juger. De plus, « 1900 » traduit fort mal le titre italien en lui donnant un parfum « Belle Epoque ». « Novecento » signifie le vingtième siècle.

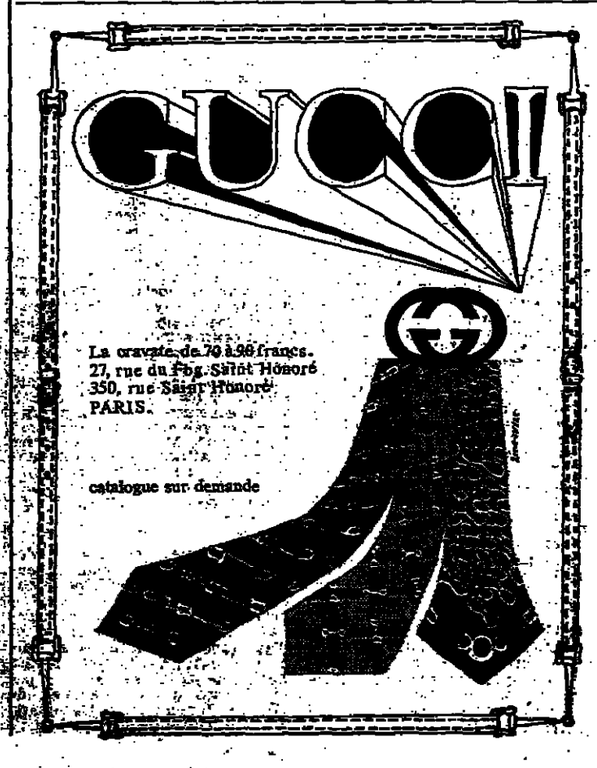

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE CIVILE AU LIBAN

Le numéro deux du Fath affirme que les Palestiniens sont prêts à faire de nombreuses concessions

Les affrontements et les bombardements se sont poursuivis jeudi 2 septembre à Beyrouth et dans la montagne libanaise. *La Voix du Liban*, contrôlée par les Phalangistes, a annoncé que deux attaques lancées par les troupes palestino-progressistes dans la montagne avaient été repoussées. Les combats continuent également autour du port de Tripoli, dans le nord du pays, ainsi que dans le Sud-Liban, autour de la localité à majorité chrétienne de Jezzine.

Dans une interview au quotidien italien *Corriere della Sera*, Abou Ayad, numéro deux du Fath, affirme que les Palestiniens sont disposés à faire de nombreuses concessions à condition que les Syriens acceptent simultanément de retirer par étapes leur corps expéditionnaire. « *Nous sommes prêts à évacuer nos troupes des montagnes, nous acceptons le plan de paix de la Ligue arabe, nous sommes prêts à rentrer dans les camps de réfugiés et à respecter le texte des accords signés au Caire avec le gouvernement libanais, déclare-t-il, mais les Syriens devront aussi cesser leur intervention. Si l'on n'arrête pas la machine de guerre, si l'on nous pousse au désespoir, on assistera alors à une extension sauvage de la guérilla aux quatre coins du monde.* »

L'accord du Caire de 1969 réglementant la présence des Palestiniens au Liban est actuellement au centre des polémiques. Dans une déclaration à l'hebdomadaire conservateur *Al Sayyad*, M. Soleiman Frangié, président de la République en exercice, a affirmé que tout ce qui avait été publié sur cet accord n'était que « *spéculations* », car le texte est toujours secret. « *Je peux révéler cependant*, a-t-il dit, *que le premier article de ce texte stipule que le nombre des Palestiniens autorisés à séjourner au Liban est celui correspondant au nombre de réfugiés enregistrés par l'U.N.R.W.A., soit environ cent vingt-cinq mille.* » M. Eddé, leader des chrétiens modérés, a démenti, dans une déclaration diffusée par la radio progressiste, les propos du chef de l'Etat. Selon lui, l'accord de 1969 prévoit en fait la liberté d'action des fedayin palestiniens à partir du territoire libanais, et la possibilité pour eux de s'armer à volonté. Il a ajouté que « *les dirigeants maronites qui combattent aujourd'hui les Palestiniens sont les mêmes qui avaient accepté l'accord du Caire* ». M. Pierre Gemayel, chef des Phalanges, a estimé quant à lui, jeudi, qu'il était *temps de toute façon de « considérer l'accord libano-palestinien du Caire comme caduc à la suite de l'obstination des agresseurs palestiniens à n'appliquer aucune de ses clauses* ».

M. Frangié a reçu, jeudi, MM. Robert Houghton et David Mack, deux diplomates américains arrivés la veille au Liban dans le secteur contrôlé par les forces de droite. Selon *la Voix du Liban*, les deux émissaires, qui avaient déjà séjourné dans ce secteur du 22 au 24 août, sont porteurs de la réponse du département d'Etat américain aux propositions faites par le président Frangié en vue d'un règlement de la crise.

● A DAMAS, le président Assad et le roi Hussein de Jordanie ont passé jeudi en revue « *les derniers développements de la situation au Liban ainsi que les efforts continus déployés par la Syrie pour venir en aide au pays frère* ».

● *AU CAIRE*, le président Sadate a lancé jeudi un appel à toutes les parties du conflit libanais pour qu'elles arrêtent l'effusion de sang. Le chef de l'Etat a aussi exprimé son soutien aux efforts « *déployés depuis plusieurs mois par les pays arabes pour parvenir au règlement politique de la crise* ».

● *A TEL-AVIV, les autorités* ont annoncé qu'un bureau des postes israéliennes desservant spécialement les habitants du Liban-Sud avait été inauguré sur la frontière israélo-libanaise. On dément, d'autre part, de source militaire autorisée, les informations en provenance de Beyrouth selon lesquelles Israël aurait concentré des troupes à la frontière israélo-libanaise.

● A PARIS, M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a déclaré, en réponse au message que lui avait adressé M. Raymond Eddé, que le gouvernement français « *reste plus que jamais attaché à la sauvegarde de l'unité et de l'intégrité territoriale et à la souveraineté du Liban* ». — *(A.F.P.)*

● *M. Ismaïl Fahmi*, vice-premier ministre et ministre égyptien des affaires étrangères, a informé jeudi 2 septembre l'U.R.S.S. que les récents articles de la *Pravda* sur les concentrations d'unités égyptiennes à la frontière libyenne (*le Monde* du 1er septembre) sont considérés par le Caire comme reflétant « *une ingérence dans les affaires intérieures de l'Egypte* ». M. Fahmi a également accusé l'U.R.S.S. de mener une « campagne » dans les capitales arabes. *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

M. GISCARD D'ESTAING RECEVRA M. KISSINGER A PARIS LE 7 SEPTEMBRE

M. Giscard d'Estaing recevra le 7 septembre prochain, à 9 h. 30, le secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, annonce-t-on à l'Elysée.

C'est entretien a été demandé par le secrétaire d'Etat américain, M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, y participera.

M. Kissinger arrivera à Paris après avoir séjourné les 4, 5 et 6 septembre à Zurich, où il aura des entretiens avec le premier ministre d'Afrique du Sud, M. John Vorster.

LE QUAI D'ORSAY ESTIME « CHOQUANTES » LES MÉTHODES DE GOUVERNEMENT DE PHNOM-PENH

M. Louis Jung, sénateur (Union centriste, Bas-Rhin) avait demandé, le 27 avril, au ministre des affaires étrangères s'il était en mesure de confirmer les informations parues dans la presse concernant la situation intérieure au Cambodge. « *Dans la mesure où les informations relatives au sort fait à une partie de la population (exécutions, brimades, vexations) seraient exactes* », il lui demandait quelles initiatives le gouvernement comptait prendre pour qu'une commission d'enquête des Nations unies permette d'établir la vérité des faits ainsi rapportés.

Dans le *Journal officiel* du 2 septembre, le ministre répond :

« *Les informations sur la situation qui prévaut actuellement au Cambodge restent rares et fragmentaires, mais, si l'on écarte un certain nombre de récits contradictoires et controuvés, elles confirment que le peuple cambodgien connaît depuis plus d'un an une suite d'épreuves cruelles. Le sort de ce peuple, auquel nous attache une ancienne et profonde amitié, appelle d'autant plus notre sollicitude que les souffrances injustifiées imposées à une population, par des méthodes de gouvernement brutales et choquantes, sont toujours inutiles. La suggestion de l'honorable parlementaire mérite considération et se trouve à l'étude. Elle risque cependant d'être difficile à mettre en œuvre, dans la mesure où une telle commission ne pourrait se rendre au Cambodge qu'avec l'autorisation du gouvernement de Phnom-Penh.* »

● *Les Etats-Unis étaient avertis* que leurs tentatives d'abattre ou d'élaguer un arbre situé dans la zone démilitarisée de Corée pourrait causer un incident avec les forces nord-coréennes, indique à *Washington une source autorisée*. Faisant allusion à l'incident au cours duquel deux officiers ont été tués, le 18 août, des responsables des départements d'Etat et de la défense déclarent que les Nord-Coréens avaient mis en garde les forces de l'ONU. Le 5 août, ils avaient accusé les Etats-Unis et la Corée du Sud de chercher à provoquer une guerre. Le 6 août, une équipe avait été envoyée pour abattre l'arbre. Elle avait dû se retirer après que des troupes nord-coréennes eurent demandé qu'elle laisse l'arbre intact. C'est alors que le commandement des forces de l'ONU avait décidé d'élaguer l'arbre au lieu de l'abattre. « *Nous étions inquiets à ce sujet. De toute évidence, c'était un problème* », a déclaré M. Abramowitz, secrétaire adjoint américain à la défense. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le duel télévisé des candidats à la Maison Blanche risque d'être préjudiciable à M. Carter

De notre correspondant

Washington. — A moins d'une semaine de l'ouverture de la campagne électorale, qui s'ouvre traditionnellement le jour de la « fête du travail » (Labor Day, il tombe cette année le 6 septembre), les stratèges présidentiels envisagent maintenant sérieusement la possibilité pour le président Ford de répéter le « coup » de Truman en 1948, et de l'emporter en novembre, démentant ainsi pronostics et sondages.

Leur analyse indique clairement qu'en dehors du Sud, où M. Carter distance très largement son concurrent, les deux hommes sont également populaires dans le reste du pays. Il n'est pas douteux que le président Ford a cessé d'être l'« *underdog* », le « tocard », partant irrémédiablement battu dans la course électorale.

L'optimisme de la Maison Blanche se fonde aussi sur les difficultés récentes de la campagne de M. Carter. En effet, le candidat démocrate perd des points dès qu'il se trouve obligé de sortir des généralités, du flou politique dans lequel il s'est complu jusqu'à présent. Tant à propos de l'embargo sur les exportations de céréales que de l'avortement, de l'amnistie des déserteurs du Vietnam, M. Carter a dû faire des déclarations qui ont provoqué de vifs remous et même des réactions négatives chez les fermiers, les anciens combattants et, plus encore, les électeurs catholiques qui jouent un rôle important dans certains Etats industriels-clés.

Mais surtout les responsables de la campagne présidentielle estiment, à tort ou à raison, que M. Carter n'a pas réussi à captiver l'imagination, encore moins à provoquer l'enthousiasme du grand public, de la masse des électeurs flottants qui hésitent à confier les responsabilités suprêmes à ce personnage nouveau et inconnu, en tout cas moins expérimenté que le président en exercice. Apparemment, il est aussi difficile à M. Carter de guider l'hétéroclite coalition du parti démocrate qu'au président de freiner les éléments conservateurs d'un parti républicain plus homogène, mais dont l'unité n'est sortie indemne de la convention de Kansas-City qu'en se repliant nettement sur des positions de droite.

En outre, sa qualité de président en exercice assure à M. Ford des avantages certains. Il occupe le devant de la scène et il est en mesure de se mettre en vedette par des initiatives spectaculaires, comme le serait, par exemple, un éventuel « sommet » avec M. Brejnev, plus facile à organiser maintenant que M. Reagan a été éliminé. Enfin, comme l'écrit le journaliste Joseph Kraft, ses faiblesses, ses maladresses, ses balourdises, tant verbales que physiques, représentent finalement un atout auprès de très nombreux électeurs qui se retrouvent plus et peut-être mieux dans ce personnage familier que dans M. Carter dont les homélies sur Dieu, la famille et le pays, déconcertent.

Le « Jerry and Jimmy show »

Les débats télévisés mis au point après de laborieuses tractations entre les deux camps, acquièrent dans ces conditions beaucoup d'importance, surtout pour M. Carter. Le « *Jerry and Jimmy show* », comme on l'appelle déjà, doit, en effet, avoir un impact plus grand sur l'électeur que le débat Kennedy-Nixon de 1960, ne serait-ce qu'en raison de l'augmentation sensible du nombre des électeurs qui ne réclament d'aucun des deux grands partis. D'autre part, le spectacle devrait réveiller l'intérêt encore sommeillant des électeurs envers deux candidats qui, de toute évidence, n'ont pas réussi à les galvaniser.

L'épreuve s'annonce plus délicate pour M. Carter, qui préfère jouer de son charme dans le contact direct avec les électeurs plutôt que d'affronter l'immense audience invisible de la télévision. Selon toute vraisemblance, le candidat démocrate entend mener la « campagne de papa » qui lui a si bien réussi dans les primaires. Il a déjà annoncé qu'il voulait rencontrer les humbles, serrer les mains aux portes des usines, s'asseoir aux tables de réfectoires, plutôt que de recevoir les personnalités politiques. Et finalement il va revenir à la formule du train spécial facilitant le contact direct au cours de nombreux arrêts, et devenue cependant désuète avec le développement de la télévision.

M. Carter ne pouvait cependant ignorer la puissance du médium. Le débat télévisé lui donne l'occasion de faire preuve de ses capacités et surtout de se dégager du vague et de l'ambiguïté de sa pensée. Jusqu'à présent, sa personnalité semble passer moins bien sur le petit écran que dans la rue. Son talent d'orateur est limité, ses réponses sont parfois confuses et imprécises : il donne souvent l'impression de ne pas posséder son sujet. Enfin, au départ, le débat télévisé favorise le président supposé avoir une connaissance plus approfondie des problèmes.

S'adressant à un président en exercice, M. Carter se doit, vis-à-vis de la masse des électeurs impressionnés par la fonction, d'observer une certaine modération dans ses critiques du chef de l'Etat. Néanmoins, il a relevé le défi et compte utiliser au maximum le délai de trois semaines obtenu par ses amis (M. Ford voulait engager le débat immédiatement sur le sujet de la défense nationale, où il se sent fort) pour lui permettre de bien préparer la discussion. Mais, contrairement à M. Ford, il n'a pas l'intention de choisir un partenaire qui, au cours de « répétitions », lui donnerait la réplique, l'entraînant à encaisser et à donner les coups.

HENRI PIERRE.

ASIE

Chine

LES SÉQUELLES DU SÉISME DE TANG-CHAN

« Le Quotidien du peuple » dénonce les actes de saccage et de pillage

Pékin *(A.F.P.)*. — Pour la première fois depuis le tremblement de terre du 28 juillet à Tang-Chan, la presse chinoise a révélé, jeudi 2 septembre, l'existence de pillards, qui ont sans doute opéré après le désastre, et a réclamé la « *répression des contre-révolutionnaires* ». Dans son discours de mercredi, le premier ministre, M. Hua Kuo-feng, avait dénoncé « *les ennemis de classe engagés dans des opérations de sabotage* » et réclamé leur châtiment conformément à la loi (*le Monde* du 3 septembre). Jeudi, *le Quotidien du peuple* écrivait : « *Il faut fustiger les ennemis de classe dans leurs activités de sape. Il faut réprimer les contre-révolutionnaires et ceux qui se livrent aux bagarres, au saccage et au pillage.* » Cependant, dans sa traduction en anglais de l'éditorial, Chine nouvelle n'a pas repris cette phrase.

Le Quotidien du peuple, après M. Hua Kuo-feng mercredi, ne fait plus seulement référence, comme par le passé, à « *une poignée d'ennemis de classe* », mais aux « *ennemis de classe* ». D'autre part, alors que M. Hua Kuo-feng avait seulement fait une allusion rapide à la lutte contre la ligne « *révisionniste* » de M. Teng Hsiao-ping, l'éditorial s'étend longuement sur la critique des idées de l'ancien vice-premier ministre, et ajoute : « *En critiquant Teng Hsiao-ping, on persévérera dans la ligne révolutionnaire du président Mao, on maintiendra la juste orientation de la lutte contre les séquelles du séisme et on secourra les sinistrés avec davantage de conscience.* »

L'organe du parti conclut en soulignant qu' « *il faut fouler aux pieds les difficultés* » et donne en exemple la Chine toute entière, « *l'esprit révolutionnaire* » des populations sinistrées qui ont pour objectifs « *d'augmenter la production, de développer l'économie et d'atteindre les objectifs du plan économique national pour cette année* ».

C'est la seconde fois que la presse évoque ces derniers jours la nécessité de réaliser le plan pour 1976, ce qui illustre l'importance des difficultés économiques engendrées par le séisme.

Un témoignage français

UN VASTE MOUVEMENT DE SOLIDARITÉ

M. Maurice Monge, qui se trouvait à Tang-Chan, en Chine, lors du séisme du 28 juillet, à la tête d'un groupe de vingt-trois Français appartenant aux Amitiés franco-chinoises (et dont un membre a été tué), nous adresse son témoignage :

Quatre heures après la secousse principale qui a rasé la ville, tous les habitants valides, au moins six cent mille, sont habillés de neuf. Les paysans des environs quittent leurs champs, où ils sont en sécurité, pour venir à la ville, en longues files, apporter leur production de melons, de tomates, de pastèques et la distribuer aux sinistrés. Toutes les communications sont coupées. Jamais une « bureaucratie délirante et autoritaire » (*selon l'expression de M. Pablo de la Higuera dans son « Au jour le jour » du* Monde *du 26 août*) n'aurait pu provoquer un tel mouvement de solidarité. En dehors des vingt-deux membres de mon groupe, il ne peut y avoir de témoignage direct de source française sur ces faits.

Avec un ami du groupe resté avec moi à Pékin pendant deux jours pour régler des formalités administratives, nous sommes allés au quartier général de la sécurité pour obtenir nos visas de sortie de la R.P.C. Nous sommes arrivés le 29 juillet après 21 heures dans un ministère en train de s'installer dans les jardins par crainte de nouvelles secousses telluriques. En plein travail de réorganisation des lignes téléphoniques et de déplacement des archives, on a su trouver un fonctionnaire responsable. Ce fonctionnaire s'est occupé aussitôt de cette affaire vraiment mineure et qui eût pu sans dommage attendre le lendemain. Dix minutes plus tard, nos visas étaient établis. (Nous avions pour unique papier un laissez-passer de l'ambassade de France à Pékin que le consul de France nous avait délivré avec une amabilité et une rapidité auxquelles je rends hommage.)

L'esprit d'initiative, de fraternité humaine qu'ont témoigné nos amis chinois à tous les niveaux et dans tous les domaines sont la négation même d'une « bureaucratie délirante » et « autoritaire ».

LE CHEF DE L'ÉTAT SAMOAN EN VISITE OFFICIELLE A PÉKIN

Pékin *(A.F.P.)*. — Le chef de l'Etat des Samoa occidentales, Son Altesse Malietoa Tanumafili, est arrivé, jeudi 2 septembre, à Pékin, pour une visite officielle d'environ une semaine. Le chef de l'ancienne colonie néo-zélandaise — premier chef d'Etat étranger à être reçu en Chine depuis le tremblement de terre de Tang-Chan — a été accueilli par le premier ministre chinois, M. Hua Kuo-feng, le ministre des relations économiques avec les pays étrangers, M. Fang Yi, et le vice-ministre des affaires étrangères, Mme Wang Hai-jung. Un protocole de coopération économique entre les deux pays pourrait être signé.

* * *

Le voyage du chef de l'Etat samoan s'inscrit dans le vaste contexte de la rivalité entre Grands dans le Pacifique, et notamment dans sa zone méridionale. Pékin avait dénoncé en septembre 1975 « l'expansionnisme » soviétique en Papouasie-Nouvelle-Guinée (le Monde *du 2 septembre 1975). Le ministre des affaires étrangères de ce pays avait d'ailleurs visité la Chine peu de temps auparavant, mais il s'est aussi rendu à Moscou cette année.*

La polémique a repris au début de cet été lorsque l'ambassadeur d'U.R.S.S. en Nouvelle-Zélande s'est rendu à Tonga pour établir des relations diplomatiques avec ce royaume, a été reçu par le monarque et lui a offert l'assistance technique de son pays : l'aéroport international serait modernisé, ainsi que le port, et il fut aussi question de l'exploitation de pêcheries. M. Muldoon, chef du gouvernement conservateur néo-zélandais, réagit sèchement à la nouvelle : Canberra et Washington s'inquiétèrent aussi. En juin, alors qu'il visitait les Samoa-Occidentales, qui fêtaient le quatorzième anniversaire de leur indépendance, le chargé d'affaires chinois aux îles Fidji dénonça les ingérences soviétiques dans la région — il faisait allusion aux relations entre Tonga et Moscou — et assura que l'U.R.S.S. « ne vient pas ici pour aider, mais pour contrôler ».

● LE CONSEIL OECUMENIQUE DES EGLISES lance un appel au président Park Chung Hee pour qu'il accorde une amnistie aux dix-huit opposants emprisonnés à la fin d'août en Corée du Sud.

Vietnam

M. PHAM VAN DONG DEMANDE A LA POPULATION DE TRAVAILLER « DAVANTAGE » ET « DANS L'UNITÉ »

Hanoï (A.F.P.). — Quelque trois cent mille personnes ont, selon les estimations officielles, assisté ou participé au meeting organisé, jeudi 2 septembre, à Hanoï, à l'occasion du trente et unième anniversaire de la proclamation de l'indépendance du Vietnam. Contrairement à ce qui s'était passé les années précédentes, les militaires étaient absents du grand défilé, qui a eu lieu en présence des dirigeants et du cardinal Trinh Nhu Khue, archevêque de Hanoï.

Dans son discours, le premier ministre, M. Pham Van Dong, a déclaré que le Vietnamien moyen devait avoir une vie matérielle plus confortable, en même temps que des loisirs. Pour ce faire, a-t-il dit, il faut travailler encore « *davantage* », et ce, « *dans l'unité* ». « *Dans les conditions difficiles d'un pays sortant d'une guerre longue et destructrice, alors que les forces de production ne peuvent pas encore répondre aux exigences de la population, nous faisons de notre mieux pour améliorer progressivement les conditions de vie de la population* », a-t-il dit, avant de mentionner les tâches à entreprendre : organiser la distribution des marchandises de manière plus rationnelle ; rajuster graduellement le prix d'un certain nombre d'articles de consommation de première nécessité ; commencer à appliquer un régime salarial et un régime d'assurances sociales identiques dans tout le pays ; bâtir de nouveaux logements dans les villes et les centres industriels ; donner la priorité à la restauration de la production.

Il a aussi rappelé qu'il fallait « *impulser les mouvements contre le bureaucratisme et l'autoritarisme, ce que désirent ardemment les masses* ». M. Pham Van Dong a encore affirmé que le Vietnam est disposé « *à établir et à élargir ses relations sur des plans multiples avec tous les pays du monde* ».

● *Le conseil œcuménique des Eglises* a annoncé, jeudi 2 septembre, à Genève, qu'il va financer plusieurs projets de développement au Vietnam. Sa commission d'entraide, de service, et d'assistance aux réfugiés expédie à *Ho-Chi-Minh-Ville* pour 200 000 dollars de médicaments, payés par les Eglises protestantes de Grande-Bretagne, du Danemark, d'Australie et des Pays-Bas.

A travers le monde

Allemagne fédérale

● M. WALTER STOESSEL, actuellement ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, a été nommé jeudi 2 septembre ambassadeur à Bonn. Il remplacera M. Hillenbrand, qui demeurera en fonction jusqu'après les élections en R.F.A. le 3 octobre prochain. — *(Reuter.)*

Argentine

● LA SOUS-COMMISSION DES NATIONS UNIES chargée de la lutte contre les mesures discriminatoires, a adopté le 31 août, à Genève, une résolution relative à l'Argentine. Elle s'y déclare « *profondément préoccupée par les renseignements qu'elle reçoit et dont il semble ressortir que les droits fondamentaux de l'homme et les libertés fondamentales* [y] *sont actuellement menacés* », notamment en ce qui concerne les réfugiés latino-américains. Elle exprime « *l'espoir que les normes internationales* [y] *seront respectées* ».

Pakistan

● LE PAKISTAN a catégoriquement démenti, jeudi 2 septembre, l'information publiée par l'hebdomadaire américain *Aviation Week*, selon laquelle M. Bhutto aurait accepté de renoncer à la construction d'une usine française de retraitement de déchets nucléaires en échange de la livraison de cent dix avions de combat A-7 (*le Monde* du 2 septembre). Islamabad confirme, en revanche, que le premier ministre pakistanais a refusé de céder aux pressions américaines.

Paraguay

● LA LIGUE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME, dans un rapport présenté le 2 septembre à New-York, a accusé le gouvernement du Paraguay de procéder à des arrestations massives et arbitraires et d'utiliser systématiquement la torture. De cinq cents à mille cinq cents personnes ont été arrêtées au cours des dix-huit derniers mois. Plusieurs prisonniers ont « disparu » ou ont été tués. — *(A.F.P.)*

Seychelles

● L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE A APPROUVÉ, jeudi 2 décembre, par 24 voix contre 1, un projet de loi instituant le français comme langue officielle au même titre que l'anglais. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

La politique américaine en Afrique

(Suite de la première page.)

Entre-temps, rien ou presque n'a été fait pour empêcher les pourparlers de paix de Salisbury — dernière chance d'une solution pacifique — de s'effondrer en 1975.

Une « structure interne injuste »

Aujourd'hui la ligne est mieux tracée, au moins en ce qui concerne le diagnostic. Comme il l'a *expliqué* le 31 août à Philadelphie, M. Kissinger établit une nette distinction entre la Namibie et la Rhodésie, d'une part, où règnent *des « structures coloniales »*, la République Sud-Africaine d'autre part, dont le gouvernement doit, lui, être considéré comme *« africain »*, bien qu'il soit doté d'une *« structure interne injuste... qui doit être changée »*.

Franchissant un pas de plus depuis son discours de Lusaka, en avril dernier, le secrétaire d'Etat proclame en effet, au grand dam de M. Vorster, que *« l'Afrique du Sud doit venir, elle aussi, à la loi de la majorité »*, même si c'est *« par une voie différente de ce qu'elle sera en Namibie et en Rhodésie »*. Il faut dire qu'entre-temps les émeutes de Soweto et d'ailleurs ont montré que l'accélération de l'histoire n'épargnait pas le royaume de l'apartheid. Là encore, la diplomatie américaine s'est contentée de suivre l'événement, d'un peu plus près que par le passé, il est vrai.

Mais les actions concrètes proposées risquent, elles aussi, d'être vite dépassées. Le secrétaire d'Etat se borne à préconiser des transitions pacifiques ménageant les droits des communautés blanches, une fois que celles-ci seront devenues minoritaires sur le plan politique ; en second lieu, à chercher à améliorer les positions des Etats-Unis auprès des gouvernements des pays de la « première ligne » des *combats à venir* : Zambie et Tanzanie, notamment. Cela ne va pas très loin, car l'heure de la négociation est passée pour la Rhodésie et peut-être aussi pour la Namibie, malgré la promesse d'indépendance enfin consentie par Pretoria pour ce dernier territoire, dans un délai d'un peu plus de deux ans. Les ressources de la diplomatie auxquelles le secrétaire d'Etat fait appel sont limitées d'autant.

Il n'a pas grand-chose d'autre à faire. Le but premier de Washington, quoi qu'en disent les responsables, ne peut pas être de lutter activement contre l'apartheid, ni même contre les autres *régimes de domination blanche* dans la région. D'une part, parce que les Etats-Unis et les autres puissances occidentales se sont *fort bien accommodées de leur maintien* jusqu'à présent, ensuite parce qu'ils ne pourront jamais mettre à cette tâche la même *ardeur que les pays d'Afrique* noire ou du camp socialiste. Trop d'intérêts économiques s'y opposent, et aussi une sorte de solidarité de race et de civilisation non exprimée. Même si les vingt-cinq millions de Noirs américains sont appelés à peser sans doute davantage que par le passé sur la définition de la politique étrangère des Etats-Unis à l'égard de l'Afrique (M. Carter, notamment, a des idées sur la question), une bonne partie de l'opinion américaine n'est pas prête à pousser les Blancs au sacrifice, encore moins à entériner les injustices *et les violences dont ces derniers* risquent de souffrir à leur tour.

Dans ces conditions, il s'agit plutôt pour Washington de limiter les *dégâts, et surtout* d'empêcher les Soviétiques d'investir la région à la faveur des événements. On retrouve là une préoccupation classique de la diplomatie américaine, plus que jamais d'actualité après ce que s'est passé en Angola.

Or, les perspectives de succès ne sont pas précisément brillantes à cet égard. Les Etats-Unis seront sans doute conduits à manifester une sympathie croissante aux mouvements de guérilla de Rhodésie, de Namibie et un jour d'Afrique du Sud, ils n'iront pas, à moins d'une révision difficilement concevable de toute leur politique traditionnelle, jusqu'à leur procurer des armes. Les vrais fournisseurs des nationalistes seront donc une fois de plus les pays de l'Est, surtout l'Union soviétique dont le rôle ira croissant au fur et à mesure du développement des opérations. En outre, les régimes issus de la guérilla seront tout naturellement radicaux et révolutionnaires : il n'y aura pas de place pour les « modérés » que M. Kissinger appelle de ses vœux aussi longtemps que MM. Smith et Vorster se refuseront à toute négociation, plus précisément à la capitulation que toute l'évolution va rendre progressivement inéluctable.

Il est donc fort improbable que les régimes qui seront au pouvoir dans la région dans les années à venir soient très amis des Etats-Unis ou des puissances occidentales en général. Seront-ils pour autant alignés sur Moscou ? Les schémas simplistes doivent être évités en ce domaine, même s'ils sont couramment employés chez une partie des intéressés, les grandes puissances précisément, dont on ne saurait attendre une trop grande compréhension des réalités africaines. L'expérience de l'Egypte, qui a pratiquement rompu avec le Kremlin après avoir *traversé une période de forte* dépendance, doit inciter à la prudence. Un succès est rarement total, comme le montre aujourd'hui la poursuite de la guérilla en Angola, malgré la présence prolongée des troupes cubaines. En outre, l'U.R.S.S. et ses alliés ne retrouveront pas toutes les conditions à vrai dire idéales qui ont permis leur intervention dans ce pays l'an dernier.

Certaines d'entre elles resteront : notamment le refus des Etats-Unis de s'engager activement en envoyant à leur tour des troupes, ainsi que la présence d'un ennemi pour ainsi dire idéal, des régimes racistes ou coloniaux *placés au ban de l'opinion* africaine et mondiale. En revanche, l'intervention massive des Soviétiques en Angola n'a été possible que parce que les mouvements nationalistes étaient divisés. C'est précisément parce que le M.P.L.A. était trop faible pour remporter la victoire à lui *tout seul* qu'il a fallu lui prêter main-forte en envoyant des contingents cubains. Dans des conditions « normales », si l'on peut dire, les mouvements nationalistes ont besoin d'armes et d'instructeurs, non de troupes étrangères pour mener leur combat. A cet égard, les conditions d'une intervention extérieure paraissent plus favorables en Namibie, où la SWAPO n'a pas pu encadrer toute la population, qu'en Rhodésie, où un commandement unique a été créé et dont le territoire n'est, par ailleurs, pas directement limitrophe de l'Angola.

La rivalité soviéto-chinoise

Un autre facteur à considérer sera la rivalité soviéto-chinoise, qui a joué sans doute dans les événements d'Angola un rôle au moins aussi important que le désir de Moscou de marquer un point contre les puissances occidentales : c'est, entre autres raisons, parce que la Chine avait conquis, à la fin de 1974, de bonnes positions auprès du Frelimo du Mozambique, du F.N.L.A. en Angola, ainsi qu'au Zaïre, que les dirigeants soviétiques ont estimé nécessaire de frapper un grand coup. Mais, là encore, tout dépendra de la cohésion des mouvements nationalistes. Les divisions invitent même les interventions extérieures, dans la mesure où chaque faction est tentée de chercher ailleurs une aide d'autant plus importante que ses forces sont plus faibles.

On comprend donc que le souci de la plupart des dirigeants africains soit pour une fois partagé par M. Kissinger : consolider *l'unité des mouvements nationalistes* afin de faire apparaître des dirigeants dotés d'assez d'autorité pour assurer la transition la moins *désordonnée possible et tenir leur* pays à l'écart des luttes des Grands. Compte tenu de ses moyens d'action, la diplomatie *américaine aurait remporté un* succès presque inespéré si elle parvenait, au cours des dix prochaines années, à limiter *l'influence soviétique dans la région* au niveau où elle se trouve aujourd'hui. Au regard d'une telle entreprise, le sort du régime de *M. Smith, et même de celui de* M. Vorster, ne pèse pas d'un grand poids.

MICHEL TATU.

UNE CERTAINE CONFUSION A PRÉLUDÉ AUX ENTRETIENS VORSTER-KISSINGER

L'ordre du jour des entretiens de Zurich entre MM. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat américain, et John Vorster, premier ministre sud-africain, comportera deux demi-journées de travail — samedi après-midi 4 septembre et lundi matin — et un déjeuner privé *« informel »* dimanche. Une certaine confusion a été entretenue autour de cette rencontre dominicale. M. Fred Brown, porte-parole du département d'Etat, avait tout d'abord indiqué que les conversations seraient interrompues dimanche, M. Kissinger profitant de cette pause pour se rendre en Allemagne. Puis, revenant sur ses déclarations, M. Brown a précisé que la séance de pourparlers de dimanche serait remplacée par un déjeuner. Du côté sud-africain, on affirme que M. Vorster souhaitait, en raison de ses convictions religieuses, respecter le repos dominical.

Ces hésitations sur l'ordre du jour de Zurich semblent participer d'une petite « guerre des nerfs » diplomatique. M. Vorster aurait notamment voulu « marquer le coup » après les vives critiques formulées mardi dernier à Philadelphie par M. Kissinger à l'encontre de la politique d'« apartheid ». Avant de s'envoler, ce vendredi, pour Zurich, M. Vorster s'est cependant déclaré *« optimiste »*. *« Je crois,* a-t-il dit, *que nous aboutirons en fin de compte à une solution satisfaisante. »*

● *A New-York,* M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, qui présentait jeudi son rapport annuel, a estimé que *« les éléments potentiels d'une catastrophe en Afrique australe étaient rassemblés »*.

● *Au Cap,* le quartier commerçant a été jeudi le théâtre de violentes échauffourées entre les forces de l'ordre et trois mille manifestants métis. Dans un quartier périphérique, un métis *a été tué par la police. — (A.F.P., Reuter, A.P.)*

A ses lecteurs qui vivent hors de France

Le Monde

présente une

Sélection hebdomadaire

Ils y trouveront une sélection des informations, commentaires et critiques parus dans leur quotidien. Numéro spécimen sur demande.

(PUBLICITE)

COMBATS POUR L'ORDRE FINANCIER

(1925 - 1972)

Il s'agit du titre d'un ouvrage de 480 pages, écrit par Jacques Rueff en 1972, en vente chez Plon.

Mon ouvrage intitulé

SORTIR DE L'INFLATION

en moins de 40 pages redit ce que dit Rueff : l'inflation fait de la revendication l'instrument nécessaire de la sauvegarde des niveaux de vie. Bien plus que l'enseignement marxiste, elle engendre la lutte des classes et mine le moral de la nation.

Et il faut comprendre que l'inflation est la conséquence de la mauvaise gestion des finances publiques !

Dans les tirages de mon ouvrage postérieurs au 23 août 1976, je consacre une page à décrire les trois moyens à adopter pour

SORTIR DE L'INFLATION.

Ce sont, d'une part, ceux qu'a indiqués Jacques Rueff, d'autre part, ceux qu'il n'a pas indiqués. En résumé, c'est un parfait

MANUEL POUR LES PARFAITS MINISTRES DES FINANCES.

Voici déjà 15 ans que je m'emploie vainement à instruire ces ministres. Peut-être se trouvera-t-il parmi mes lecteurs des électeurs qui sauront faire valoir cet ouvrage auprès des députés et auprès des sénateurs, qui réussiront à infléchir la législation dans le sens logique qui n'a jamais été celui des gouvernements français. Voir notamment l'ouvrage d'Alfred Sauvy, intitulé « De Léon Blum à Charles de Gaulle », et l'ouvrage de Jacques Rueff, qui s'arrête à Valéry Giscard d'Estaing.

J'envoie mon Ouvrage par poste moyennant une participation de 50 francs, versement à l'avance, par chèque ou par chèque postal 3 volets. Cet Ouvrage n'a pas de Copyright. Reproduction autorisée.

Emile KRIEG, ex-Chef d'entreprise, 7, rue d'Anjou, 75008 Paris.

C.C.P. PARIS 1030-11

Téléphone : (1) 265-58-76

Angola

DURS LENDEMAINS DE VICTOIRE

III. — Cinq ans d'instabilité

De notre envoyé spécial
RENÉ LEFORT

L'Angola, cruellement éprouvé par la guerre, subit encore une guérilla, menée surtout par l'UNITA, et reste en mauvais termes avec ses voisins du Zaïre et de la Zambie, sans parler de l'Afrique du Sud. Pour réaliser l'immense tâche de reconstruction nationale, Luanda dispose d'atouts naturels — *dont le pétrole* et le café — mais souffre gravement de l'effondrement de la production et de la désorganisation des transports. Le M.P.L.A. a décidé de « réprimer le sabotage économique » et freine sévèrement les revendications de salaires « irréalistes ». (« Le Monde » des 2 et 3 septembre.)

Luanda. — Entre quatre cordes symboliques, les électeurs d'un des bureaux de vote du bidonville de Cassenga relèvent, avec une attention *scrupuleuse*, la moindre hésitation ou erreur des scrutateurs.

Faute de cartes d'électeurs et de listes permettant un pointage, tous les électeurs qui se présentaient ont été « enfermés », le dimanche 27 juin, à dix heures, dans les bureaux de vote improvisés *de Luanda*. Chacun d'entre eux a reçu autant de bulletins de vote qu'il y avait de postes à pourvoir. Le président a ensuite claironné le nom du premier candidat agréé par le Mouvement, en brandissant sa photo. Tous ceux qui souhaitaient porter leur suffrage sur ce candidat se sont avancés pour déposer publiquement un de leurs bulletins dans l'urne. Les votes décomptés, le président a répété l'opération pour les autres candidats.

Les commissions de quartiers sont, dans les villes, les organes de base du « pouvoir populaire » qui doit caractériser un Etat dont le contrôle serait entre les mains des ouvriers et des paysans. Mais, dans les conditions actuelles, elles resteront encore longtemps les structures de formation plutôt que de décision. Tirant sa légitimité de sa résistance anti-coloniale et de sa victoire, fut-elle incomplète, sur l'UNITA et le F.N.L.A., le M.P.L.A., directement ou par l'intermédiaire du gouvernement soumis à son autorité, dirige sans partage tous les secteurs de la vie angolaise. Peu à peu l'administration s'installe. Les gouverneurs de province ont été nommés et ont commencé leur travail. Dans tous les domaines — éducation, santé, économie — le gouvernement est maintenant en mesure de définir les orientations et de mettre les réformes en chantier : il n'en est plus à travailler au jour le jour pour parer au plus pressé. Même si la part laissée aux initiatives individuelles entraîne parfois un manque de rigueur et de cohésion dans les décisions prises, région par région et secteur par secteur, la vie quotidienne du pays commence à s'organiser.

Divergences au sein du M.P.L.A.

Le M.P.L.A. a-t-il cherché dans ces premières élections, limitées à la seule ville de Luanda, une approbation massive de son action ? Leur issue ne faisait évidemment aucun doute, mais la participation au scrutin a été faible.

L'échec relatif d'élections que beaucoup jugeaient prématurées a posé, au sein du M.P.L.A., le problème de la tactique à suivre et de l'ordre des priorités souhaitable pour atteindre le socialisme, objectif que personne ne conteste officiellement. Les dirigeants affirment que les « divergences » au sein du Mouvement n'existent que dans l'esprit des adversaires traditionnels du M.P.L.A. Ils établissent une distinction entre les « contradictions antagoniques », inexistantes, qui provoqueraient une crise ouverte, et les « contradictions secondaires », que des discussions doivent permettre de surmonter.

Une part du Mouvement, se *plaçant à gauche, veut accélérer* le processus révolutionnaire par des mesures politiques radicales. Dans un langage assez confus, ses représentants tirent à boulets rouges sur la petite bourgeoisie et sur l'extrême gauche, représentée par l'ancienne tendance Révolte active et l'OCA (Organisation communiste angolaise). Or, Révolte active, après que diverses tentatives de réintégration individuelle n'ont pas abouti, n'existe plus en tant que tendance depuis plusieurs mois. Sept de ses membres ont été récemment arrêtés. Quant à l'OCA, son fantôme n'a jamais hanté que quelques faubourgs de Luanda.

Le chef de file de la tendance de gauche, M. Nito Alves, est le plus jeune membre du bureau politique. Ce Noir autodidacte, militant de la lutte anticolonialiste, est extrêmement populaire dans les faubourgs qui ceinturent la capitale, surtout auprès d'une petite bourgeoisie noire qui a saisi sur les postes laissés vacants par les Blancs et colore ses ambitions d'un certain racisme.

Un nouveau slogan a fait, en effet, son apparition sur les murs des bidonvilles : *« A bas le gouvernement blanc, à bas le gouvernement multicolore, vive le Black power. »*

Un deuxième courant au sein du M.P.L.A. se veut plus réaliste. L'un de ses membres nous expose son analyse : *« On ne peut pas modifier les rapports de production tant qu'on ne produit rien du tout ; il faut d'abord remettre tout le monde au travail. La petite bourgeoisie est la seule à connaître toutes les ficelles de l'administration. Elle nous est indispensable, même si nous devrons étroitement la contrôler. L'extrême gauche est une force insignifiante et retrouvera sa place dans le mouvement le jour où elle aura compris qu'on ne peut pas brûler les étapes. »* Les « chefs historiques » du M.P.L.A., dont de nombreux métis, animent ce courant. Ils ne jettent l'exclusive contre aucun groupe social en tant que tel. A leurs yeux, *« la guerre n'est pas finie »* et il faut continuer à rassembler toutes les forces dans un « large front ».

Les Cubains pèsent-ils dans ce débat politique ? Ils continuent à jouer en Angola un rôle primordial dans la réorganisation des forces armées et dans la lutte antiguérilla, bien qu'on leur prête peu de goût pour cette dernière activité. Tout le monde, à commencer par les combattants angolais, leur reconnaît d'ailleurs une compétence militaire et une discrétion qui font accepter aisément leur présence. Dans les entreprises, où ils semblent assumer de plus en plus souvent des fonctions techniques, leur assiduité et leur discipline tranchent sur le laisser-aller dans lequel les ouvriers se sont parfois installés. Le premier ministre a fait allusion pour la première fois à cette situation lors d'une visite de la fazenda « Tentativa », où travaillent une cinquantaine de conseillers cubains.

Les Cubains se retirent-ils graduellement du pays ? On ne possède à Luanda aucune preuve de cette information, mais depuis sa fondation, le M.P.L.A. s'est toujours battu pour sauvegarder son indépendance malgré le besoin vital d'une aide étrangère. On sait, en revanche, que les Cubains soutiennent sans ambiguïté l'équipe angolaise au pouvoir. La position soviétique ne semble pas aussi limpide, et le président Neto, en déclarant récemment : *« Nous ne comprenons pas l'internationalisme prolétarien comme une dépendance »*, semblait bien viser Moscou, qui s'est toujours mal accommodé de son intransigeance.

Dans un pays immense et sous-développé, sorti ravagé de la guerre, les dirigeants avouent qu'ils manquent cruellement d'expérience. L'ordre colonial s'est effondré dans des conditions particulièrement brutales. Les différents groupes sociaux, sur un vieux fond de divisions ethniques, prennent lentement conscience de leurs intérêts particuliers et cherchent à définir leur place dans le nouvel Etat. Le bouleversement est trop profond pour ne pas se refléter au sein du M.P.L.A. Celui-ci doit-il se donner une *ligne politique précise et un programme* rigoureux ? Pour M. Agostinho Neto, que tout le monde appelle familièrement « le Vieux », le bouillonnement actuel témoigne d'un dynamisme qu'il ne faut pas briser. Il confiait récemment que son pays ne connaîtrait pas de stabilité politique « avant cinq ans ». Nul n'est mieux à même de porter un tel jugement.

FIN

Témoignage

J'ai retrouvé Savimbi...

par DOMINIQUE DE ROUX (*)

M. Dominique de Roux, qui a rencontré, le mois dernier, en Angola, M. Savimbi, président de l'Unita (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola), mouvement rival du M.P.L.A., qui poursuit une guérilla active (voir l'article de René Lefort dans le Monde *du 2 septembre), nous a adressé le témoignage suivant :*

J'ai retrouvé Savimbi tel qu'avant le 25 avril 1974, dans la *pénombre de la forêt angolaise*, au sud du fleuve Lungue Bungo, à peu près là où il menait la guérilla contre les Portugais.

Le 10 février 1976, l'UNITA, battue militairement par les forces castristes, dont les chars *éventraient le dernier retranchement* de Cela, abandonnait Huambo, sa capitale, refluant en désordre jusqu'à la frontière namibienne, le temps de déposer les réfugiés, de se ressaisir et de continuer la guerre par d'autres *moyens, comme avant* la décolonisation.

Rencontrer Savimbi, aujourd'hui, c'est suivre l'UNITA dans ses dédales où le fil ne casse pas, jusqu'au plateau de Blé, qui se maintient aux environs de *1.200 mètres* d'altitude, *couvert* de forêts disséquées par de nombreux petits fleuves. Une région traditionnellement fidèle à Savimbi.

Dans cet espace immense où les Ovimbundus forment l'essentiel de la population d'Angola, plusieurs milliers de *« soldats au coq noir »* (1) sont retournés à la guérilla, profitant à nouveau de cet avantage, insaisissables, comme autrefois.

Savimbi connaît toutes les portes secrètes de la forêt, se déplaçant sans cesse, son éternelle Kalachnikov à l'épaule, choisissant la lisière où ses *hommes et lui feront sauter le* convoi qui avance entre Luso et Silva Porto sur la ligne du chemin de fer de Benguela, qui n'a pu ensuite être rouverte.

Il a bon moral. Il n'a jamais été si heureux. Il a retrouvé son *élément*, resserré les rangs de l'UNITA, fait jaillir une meilleure sève de la défaite et il profite de cette troisième guerre pour former *dans le combat des cadres* politiques qui, demain, la paix revenue — mais pas la paix hostile et trompeuse, — reconstruiront le pays avec les deux autres partis, M.P.L.A. et F.N.L.A. Ne sont-ils pas séparés aujourd'hui ? *La lutte rend solidaire !* Et l'Angola est un tout au-delà des idéologies. Un jour où l'autre un même nationalisme les unira tous. UNITA ne veut-il pas dire : Union pour l'indépendance totale de l'Angola. D'ailleurs son mot d'ordre est : *Partout, tuez seulement les Cubains !* Même si le M.P.L.A. lui fournit le plus souvent l'occasion de combattre.

Sur la table en rondins du camp volant, Savimbi a étalé la carte de l'Angola, marquée de flèches et divisée au sud en trois régions opérationnelles qu'il présente : L'Ouest est sous la direction du secrétaire général Miguel *Puna, le Centre avec le commandant-général* Chiwale, l'Est (la région où nous sommes), qui s'étend jusqu'à la frontière de Zambie.

Il s'anime lorsqu'il parle des victoires, des défaites, des problèmes de communications et de nourriture, qui concernent tout ce monde de revenants.

Depuis le début d'août, l'UNITA s'attendait à une offensive massive des Cubains — elle a d'ailleurs eu lieu — dans la région *de Cuando - Cubango, qu'elle* contrôle absolument, excepté la petite ville de Cuito-Cuanavale, perdue dans le parc national de Longa, où une garnison de vingt-cinq Cubains est enfermée comme dans le livre de Buzzati, *le désert des Tartares.*

Savimbi reconnaît volontiers qu'au début du conflit, malgré des pertes supérieures, le M.P.L.A. avait marqué des points, mais sans jamais réussir à retourner les populations en sa *faveur.*

Depuis, l'UNITA est sortie de la phase *« défensive et dépressive »*. Ses hommes montent des embuscades, harcèlent les routes, *« boulevards des Cubains »*, maintenant l'insécurité aux portes des agglomérations et rendant la ligne de chemin de fer impraticable.

« Nous sommes près d'Andulo, de l'autre côté de la voie », ajoute Savimbi. Andulo, un symbole, pour lui, sa ville natale.

Pour l'instant, il n'a aucun message à délivrer. Ses problèmes sont ceux de la guerre populaire : nourriture, médicaments. A *peine évoquera-t-il* Luanda, les occasions manquées, toutes les choses transformées par les interventions étrangères. L'UNITA a au moins appris à ne compter que sur elle-même et sur les Angolais qui, un jour proche, *« seront ensemble »*.

Il insiste : *« L'Angola sera ingouvernable tant que nous ne serons pas tous à Luanda. Le M.P.L.A. devra s'habituer à voir l'UNITA dans les campagnes. »*

★ Ecrivain.

(1) Emblème de l'UNITA.

EUROPE

Grande-Bretagne

APRÈS UNE ENQUÊTE DEMANDÉE PAR DUBLIN

La Commission européenne des droits de l'homme accuse les Britanniques d'avoir pratiqué la torture en Ulster en 1971

De notre correspondant

Belfast. — Dans un rapport rendu public le jeudi 2 septembre, la commission européenne des droits de l'homme accuse le gouvernement britannique d'avoir torturé des détenus en Irlande du Nord, en août 1971, et d'avoir autorisé de mauvais traitements par l'armée et la police, lors d'interrogatoires de prisonniers pendant l'automne de cette année.

L'internement sans procès avait été introduit par l'ancien premier ministre d'Ulster, M. Brian Faulkner, le 9 août 1971 (grâce à l'article 12 du *Special Powers Act* d'Irlande du Nord de 1922), à la suite d'une grave dégradation de la situation dans la province. Aussitôt, des témoignages révélaient que des internés avaient été brutalisés et torturés par les troupes britanniques et la police nord-irlandaise. Dès le 18 août, le gouvernement de M. Lynch faisait savoir à Dublin qu'il demanderait une enquête sur le traitement des prisonniers et des internés à la commission européenne des droits de l'homme.

Le 16 décembre 1971, la République d'Irlande déposait à Strasbourg une série de plaintes contre la Grande-Bretagne, accusant celle-ci d'avoir violé la convention européenne des droits de l'homme; la commission n'a adopté son rapport que le 25 janvier 1976. Le 10 mars dernier, le gouvernement irlandais décidait de porter l'affaire devant la Cour européenne des droits de l'homme.

Le rapport de la commission est un document détaillé et complexe de cinq cent soixante-trois pages. Il est divisé en trois parties qui étudient successivement l'internement sans procès, le traitement des internés, et la nécessité de maintenir les libertés fondamentales.

● *L'internement sans procès :* la commission conclut que les mesures d'internement étaient dictées par les besoins de la situation et qu'elles ne constituaient pas une violation de la convention des droits de l'homme; en ce qui concerne la discrimination pratiquée lors des arrestations, la commission considère que l'IRA (Armée républicaine irlandaise) n'était pas, en 1971, la seule organisation extrémiste en Ulster, mais que la violence organisée par les loyalistes était minime comparée à celle de l'IRA. La commission a trouvé cependant que les autorités d'Irlande du Nord avaient, en fait, pratiqué une distinction entre les loyalistes et les républicains. Cette discrimination était justifiée, d'après la commission, qui estime que la détention et l'internement furent appliqués de la même façon pour les deux camps extrémistes à partir du 5 février 1973.

● *Le traitement des détenus :* les différentes méthodes d'interrogation « poussée » ayant été officiellement abandonnées après la publication en Grande-Bretagne des rapports Compton et Parker (en novembre 1971 et mars 1972), le gouvernement britannique avait demandé que la commission n'exprime pas d'opinion sur les techniques de désorientation sensorielle. Le 2 mars 1972, aux Communes, le premier ministre britannique, M. Edward Heath, avait annoncé que ces méthodes seraient bannies, mais que « *l'interrogation en profondeur* » serait maintenue. Il n'avait cependant pas expliqué ce que cette expression vague recouvrait.

La commission examine en détail les cinq techniques de désorientation sensorielle pratiquées en Ulster lors des interrogatoires : 1) rester immobile, debout, face au mur, appuyé sur les doigts pendant plusieurs heures; 2) avoir la tête enfermée dans un sac noir; 3) être soumis à un bruit persistant et strident; 4) être privé de sommeil; 5) être privé de nourriture et de boisson.

La commission conclut que ces techniques sont une infraction à l'article 3 de la convention et constituent une torture. Elle souligne que les policiers ou les membres de l'armée britannique n'ont fourni aucun témoignage à ce sujet et que Londres avait ordonné à ces témoins de ne pas répondre aux questions concernant les cinq techniques et portant sur un « séminaire » tenu en avril 1971 en Ulster, où ces méthodes avaient été enseignées oralement à des membres de la police nord-irlandaise par des officiers de l'Intelligence Service britannique.

En ce qui concerne les mauvais traitements et les brutalités infligés aux détenus, la commission note que quatre cent soixante-treize d'entre eux ont déjà reçu des indemnités, ce qui, bien que n'étant pas une preuve formelle, permettrait cependant « *de tirer certaines conclusions* ».

La commission s'est penchée essentiellement sur les faits de l'automne 1971, et n'a retenu que seize cas « typiques » de personnes interrogées pour fonder son opinion. La commission considère que la torture a été pratiquée systématiquement, et « *que les supérieurs des différents officiers chargés des interrogatoires étaient informés de ces méthodes* ».

● *La nécessité de maintenir les libertés fondamentales :* le rapport conclut que d'importantes mesures ont été prises par la Grande-Bretagne pour la sauvegarde de ces droits, dans le cadre de la situation exceptionnelle existant en Ulster, et souligne que le gouvernement britannique est prêt à indemniser tous ceux qui ont été victimes de brutalités aux mains des autorités. Mais le gouvernement irlandais n'ayant pas considéré ces mesures comme satisfaisantes, un « *arrangement à l'amiable* » n'avait pas été possible.

Au cours de cette enquête, le gouvernement britannique a fait valoir que les techniques d'interrogatoire incriminées n'étaient plus utilisées, et que, le 5 décembre 1975, l'internement administratif avait été supprimé en Ulster (mais les lois permettant sa réintroduction existent toujours).

On peut s'étonner de l'« acharnement » de Dublin. A première vue, l'attitude du gouvernement irlandais d'aujourd'hui semble la même que celle du gouvernement de M. Lynch en 1971, année particulièrement mauvaise pour les relations entre les deux pays. En fait, si les travaillistes en Grande-Bretagne ont mis fin à l'internement et paient les pots cassés par les conservateurs, Dublin tient, lui, à poursuivre une ligne purement juridique qui ne s'apparente pas aux intentions « revanchardes » de M. Lynch. Le gouvernement de M. Cosgrave cherche à faire établir par une haute autorité juridique de réputation internationale que la Grande-Bretagne a été coupable d'avoir violé certains articles de la convention. En refusant un règlement à l'amiable, l'Eire a voulu porter l'affaire devant la Cour — et non devant le conseil des ministres de l'Europe — afin que la Cour porte un jugement qui fera jurisprudence auprès des Etats membres de la convention. Les décisions de la Cour n'ont-elles pas amené la Belgique et l'Autriche à modifier leur code pénal respectif? De son côté, Londres a cherché à persuader Dublin de ne pas poursuivre plus avant la procédure. Les Britanniques expliquent qu'ils ont déjà assez de problèmes pour se sortir de la « *tourbière irlandaise* » sans que l'on ajoute une accusation de torture.

Les relations anglo-irlandaises ne risque pas cependant de se dégrader après la publication officielle de ce rapport. Dans les deux capitales, on est soucieux de souligner que les gouvernements maintiennent depuis quelques années d'excellentes relations.

La Cour européenne des droits de l'homme devrait siéger au début de l'année prochaine, et son verdict pourrait être connu début 1978. Son arrêt est définitif et sans appel. Dans un communiqué, Dublin a déclaré ne pas se prononcer sur le rapport — puisqu'il sera jugé par la Cour — et maintenir « *une étroite coopération avec Londres dans une lutte commune contre le terrorisme, qui nie tous les droits de l'homme* ». La réaction du gouvernement britannique a été exprimée depuis Belfast dans une déclaration du secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, M. Merlyn Rees. Il regrette que Dublin continue à se pencher sur des faits vieux de cinq ans. Mais les commentaires les plus surprenants ont été faits respectivement par l'ancien premier ministre d'Ulster, M. Brian Faulkner — en place en août 1971, — et son ministre de l'intérieur, M. John Taylor : ils ont assuré ne pas avoir été informés de ces méthodes d'interrogation qui, d'après eux, étaient appliquées à leur insu par les autorités britanniques.

RICHARD DEUTSCH.

U.R.S.S.

Vers le remplacement de M. Kossyguine ?

M. Tikhonov est nommé premier vice-président du gouvernement

Moscou. — Par décret du présidium du Soviet suprême, M. Nicolas Tikhonov, vice-président du conseil depuis 1965, a été nommé, le 2 septembre, premier vice-président du conseil des ministres de l'U.R.S.S. Depuis 1973 (lorsque M. Polianski fut muté à l'agriculture), M. Kossyguine n'avait qu'un seul « premier adjoint » : M. Cyrille Mazourov.

Cette nomination (qui renoue avec une vieille tradition) a relancé les rumeurs sur l'aggravation de l'état de santé de M. Kossyguine (dont on a remarqué l'absence lors du départ de M. Brejnev pour Alma-Ata). En effet, habituellement, c'est lors de sa session bi-annuelle que le Soviet suprême ratifie d'éventuels remaniements du gouvernement. La hâte avec laquelle M. Tikhonov, qui est âgé de soixante et onze ans, spécialiste de l'industrie (comme M. Mazourov) et membre du comité central depuis 1966, a été désigné pourrait s'expliquer par la crainte de voir une vacance du pouvoir à la tête du gouvernement soviétique. A moins que M. Mazourov ne soit bientôt appelé à d'autres fonctions au sein du bureau politique, dont il est membre de plein droit depuis onze ans.

D'autre part, M. Leonid Brejnev a quitté Moscou le 2 septembre pour Alma-Ata, où, selon l'agence Tass, le secrétaire général du parti communiste soviétique doit participer à une « réunion des responsables du parti et de l'économie » du Kazakhstan. L'annonce de cette visite a quelque peu surpris à Moscou, d'abord parce que l'on croyait M. Brejnev toujours en vacances en Crimée, ensuite parce qu'il voyage rarement, et encore moins souvent en avion. Le motif officiel de ce voyage peut paraître mince : une « réunion des responsables » n'est pas un congrès dans une République fédérée. Une hypothèse avancée est que le secrétaire général veut lancer un appel spectaculaire à la mobilisation nationale pour la moisson. Le Kazakhstan est en effet l'un des principaux greniers du pays. A en juger par la presse (ce vendredi matin, par exemple, la *Pravda* consacre son éditorial à la moisson), la bataille du blé est loin d'être gagnée. Il se pourrait donc que M. Brejnev ait décidé de jeter tout le poids de son autorité pour exhorter les agriculteurs à redoubler d'efforts.

(Intérim.)

[Né en 1905 en Ukraine, M. Tikhonov, mécanicien de profession, devint rapidement directeur d'une usine métallurgique à Dniepropetrovsk, dans la région natale de M. Brejnev. Dans les années 50, il fut ministre de l'industrie, et, en 1963, devint vice-président du conseil d'Etat. Après l'éviction de M. Khrouchtchev, il devint, en 1965, l'un des vice-présidents du conseil des ministres.]

Italie

« L'Unita » polémique avec le « Rudé Pravo » sur les événements en Tchécoslovaquie

De notre correspondant

Rome. — Par l'intermédiaire de leurs journaux respectifs, les partis communistes tchécoslovaque et italien ont franchi un pas de plus dans la polémique qui les oppose depuis le « printemps de Prague » de 1968. Dans un article particulièrement sévère publié le 2 septembre, *Rudé Pravo*, organe du P.C. de Tchécoslovaquie, a accusé *l'Unità* de s'immiscer dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie et, en conséquence, de ne pas respecter l'accord de non-ingérence conclu par les partis communistes européens à la conférence de Berlin-Est. *L'Unità* réplique ce vendredi 3 septembre sur un ton modéré pour rejeter l'accusation et affirmer qu'elle n'a aucune raison de se départir de sa liberté d'expression.

Les griefs du *Rudé Pravo* portent sur toute une série d'interventions en faveur des partisans de M. Dubcek, mais particulièrement sur l'article publié le 21 août dernier par l'organe du P.C.I. à l'occasion du huitième anniversaire de l'intervention des troupes du pacte de Varsovie. « *Les journalistes de « l'Unità »*, écrit le *Rudé Pravo*, *en sont restés aux temps de 1968, et ils ont encore la tête remplie des idées d'alors. Pour eux, c'est comme si les développements intervenus en Tchécoslovaquie depuis quelque temps n'existaient pas.* » Et de citer « *le développement positif de l'économie nationale, le niveau de vie augmentant comme jamais auparavant, la confiance du peuple tchèque dans la politique du parti communiste* ».

Accusant les journalistes du P.C. italien de faire preuve de « partialité » et de « *se mettre du côté des calomniateurs* », le quotidien de Prague poursuit : « *Ils ne peuvent nier le fait que les « rénovateurs du socialisme en » Tchécoslovaquie » sont devenus les renégats du mouvement communiste ou directement les agents des centres de propagande anticommuniste.* »

Dans sa réponse, M. Luca Pavolini, directeur de *l'Unità*, reconnaît les efforts accomplis par la Tchécoslovaquie dans le domaine économique, avant d'ajouter : « *A notre avis, il est tout à fait indéniable que restent, plus que jamais, en suspens des problèmes politiques graves, dérivant étroitement de la manière dont l'expérience du « nouveau cours » a été bloquée et interrompue* [...], *mais nous refusons de considérer comme renégats ceux qui, dans leur patrie, ou contraints à l'émigration, sont restés fidèles aux idées du socialisme, même s'ils ont été privés de la carte communiste, de leurs emplois et même de leur citoyenneté.* »

Rejetant les accusations d'ingérence dans les affaires tchécoslovaques, M. Pavolini conclut : « *En cette question comme en d'autres, nous considérons de notre droit et de notre devoir, avant tout au regard de nos militants, d'exprimer l'opinion que nous avons sur les faits et les événements de quelque pays que ce soit. De même que nous n'avons jamais refusé d'écouter et de prendre en considération les opinions d'autrui sur notre parti et notre politique.* »

ROBERT SOLÉ.

Espagne

LES DIRIGEANTS DE LA COORDINATION DÉMOCRATIQUE SE RÉUNIRONT SAMEDI A MADRID SANS LES CATALANS.

Madrid *(A.F.P.)*. — Le gouvernement espagnol ne s'opposera pas à la réunion, samedi 4 septembre, dans un grand hôtel de Madrid, des dirigeants des différentes formations de la Coordination démocratique, qui regroupe les principaux partis de l'opposition de gauche. Conformément à la nouvelle loi sur le droit de réunion, la police a été informée de la convocation de la conférence, qui se tiendra dans un local fermé.

Les formations politiques régionalistes ont été invitées à cette réunion, mais le Conseil des forces politiques de Catalogne a décidé de ne pas se rendre à Madrid. Au sein du Conseil catalan, les démocrates-chrétiens, les libéraux et les sociaux-démocrates avaient fait valoir, mardi 31 août, que les négociations avec la Coordination démocratique pourraient gêner des négociations directes avec le gouvernement et que de toute façon le problème des nationalités ne serait pas mis au premier rang des discussions à Madrid. En revanche, les communistes et les socialistes du Conseil avaient souhaité aller à la réunion de Madrid mais n'avaient pas obtenu le consensus nécessaire.

M. VINCENT ANSQUER A INAUGURÉ LA 44e FOIRE EUROPÉENNE DE STRASBOURG

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — Sous un ciel gris, M. Vincent Ansquer, ministre de la qualité de la vie, a inauguré, jeudi 2 septembre, la quarante-quatrième Foire européenne de Strasbourg.

Dans le discours qu'il a prononcé au parc des expositions, M. Vincent Ansquer a d'abord lancé un appel à la solidarité et à l'union dans la lutte contre l'inflation, en expliquant que le succès ne dépendait pas de la seule action du gouvernement. « *Notre tâche prioritaire est de gagner la bataille contre l'inflation, car il s'agit bien d'une bataille. Une bataille contre nous-mêmes, et contre certains éléments de l'extérieur* », a déclaré M. Ansquer, qui a précisé que le gouvernement « *s'attaquera aux racines du mal et pratiquera la concertation la plus active. Qui aurait peur de la vérité et de l'effort lorsque le sort du pays est en jeu?* », a-t-il souligné. Le ministre a également évoqué les problèmes que posait le maintien de l'emploi. Après avoir indiqué qu'« *il fallait revaloriser le travail manuel* », M. Ansquer a ajouté qu'« *il était urgent d'alléger certaines charges, notamment les charges sociales* » et a annoncé que le gouvernement venait de décider de supprimer les charges sociales sur les salaires des apprentis.

هكذا في الأصل

CHYPRE MENACÉE DE PARTITION

II. — La stratégie de Mgr Makarios

De notre envoyé spécial JEAN GUEYRAS

Plus de deux ans après le débarquement des troupes turques à Chypre, l'île est pratiquement divisée en deux. Installés au nord de la « ligne Attila », les dirigeants de la communauté turque consolident systématiquement les faits accomplis créés par la présence de l'armée d'Ankara et ont mis sur pied un Etat fédéré chypriote turc. Estimant que le temps travaille pour eux, ils ont durci leurs positions aux négociations intercommunautaires interrompues depuis mars dernier. (« Le Monde », du 3 septembre.)

Nicosie. — Les hôtels de Nicosie, Larcana et Limassol, qui, il y a encore neuf mois, étaient presque vides, affichent complet. La crise de l'hôtellerie provoquée par le débarquement turc n'est plus qu'un mauvais souvenir. Le drame libanais, en charriant vers les rives de Chypre des milliers de réfugiés d'un type nouveau, disposant souvent de fortunes personnelles, a donné un sérieux coup de pouce aux efforts déjà perceptibles en vue de remettre sur pied l'industrie hôtelière durement atteinte par la perte des deux principaux centres touristiques de l'île : Kyrenia et Famagouste. Absorbé par le spectacle des Libanais qui, à certaines heures d'affluence, étalent leur ennui sur les terrasses des cafés des élégantes avenues Evagoras-I et Makarios-III, le visiteur étranger a souvent tendance à oublier qu'au sud de la « ligne Attila » un Chypriote sur trois est un réfugié du Nord.

Malgré les deux années écoulées, nul n'est prêt à oublier ce drame-là, et les voix sont moins assurées et presque pathétiques lorsqu'elles évoquent les charmes perdus de Kyrenia, de Bellapaïs ou de Famagouste. Le gouvernement de Nicosie a cependant choisi de « dédramatiser » le problème des réfugiés. « *Nous ne voulons pas faire d'eux des Palestiniens vivant avec le seul espoir de retour* », répètent les officiels. Des mesures ont été prises en vue de décourager la tendance de certains à devenir des « réfugiés permanents ». La reprise économique a permis la création de nouveaux emplois réduisant le nombre des chômeurs, qui était de 50 000 vers la fin de l'année 1975, à 34 500 au début de 1976. Les sinistres villages de toile qui abritaient plus de 22 000 réfugiés disparaissent graduellement au profit de constructions en dur. Il reste cependant encore environ 14 000 Chypriotes grecs vivant sous des tentes, mais les responsables espèrent que d'ici à la fin de l'année tous seront logés dans des conditions décentes. Les réfugiés constitueront cependant pour de longues années un lourd fardeau pour l'économie du pays : 140 000 d'entre eux, sur un total de 200 000, reçoivent toujours une assistance de l'Etat et une vingtaine de milliers vivent encore dans des usines désaffectées, des hangars ou des carcasses de maisons inachevées, dans des conditions qui souvent sont pires que celles prévalant dans les villages de toile.

« *Nous devons d'abord assurer notre survie économique; et ce n'est qu'à cette condition que nous pourrons mener à bien notre lutte pour le recouvrement de nos droits* » rétorquent les dirigeants chypriotes grecs lorsqu'on leur demande si l'amélioration du sort des réfugiés n'est pas de nature à émousser à la longue le désir naturel de ces derniers de regagner leurs foyers dans le Nord. Ils savent parfaitement que la solution du problème chypriote n'est pas pour demain et ne se font aucune illusion sur la détermination des Turcs de consolider systématiquement et inlassablement les faits accomplis. Pourquoi donc, dans ces conditions, poursuivent-ils, légitimer les faits accomplis qui tendent à la partition de l'île ? La doctrine de la « lutte à long terme » formulée par le président Makarios constitue donc une solution d'attente imposée par l' « intransigeance turque ».

La disgrâce de M. Cléridès

Cette doctrine a été longtemps battue en brèche par M. Glafcos Cléridès, qui, jusqu'en avril dernier, représentait la partie chypriote grecque aux entretiens intercommunautaires de l'île. « *Je pense que si Cléridès avait été le véritable négociateur et le leader des Chypriotes grecs, la plupart des difficultés qu'allait rencontrer ont été surmontées* », nous a déclaré M. Denktash qui pourtant n'a pas facilité la tâche de son « ami Glafcos » au cours des cinq rounds des négociations intercommunautaires de Vienne. Il a même précipité sa disgrâce en révélant qu'il avait conclu avec lui à Vienne un « accord secret » à l'insu de Mgr Makarios. Cet « accord secret » consacrerait en fait un détail de procédure dont le principe était déjà admis par les Chypriotes grecs et aurait vraisemblablement peu provoqué de remous s'il ne constituait pas une nouvelle et grave manifestation de la volonté de M. Clérides de mener les négociations à sa guise sans en référer au président Makarios et à ses pairs du Conseil national chypriote grec.

Durant les cinq mois qu'il avait passés à la tête de l'Etat chypriote — depuis le retrait en juillet 1974 de l'éphémère président Sampson, porté au pouvoir par les colonels grecs, jusqu'au triomphal retour de Mgr Makarios à Nicosie en décembre de la même année, — M. Clérides avait pris goût au pouvoir. Il s'était efforcé même de retarder le plus longtemps possible le retour de l'ethnarque en faisant valoir qu'il était mieux placé que lui pour obtenir une solution honorable du problème chypriote. Menaçant de quitter ses fonctions de négociateur, il sut imposer à l'ethnarque les concessions de fond qu'il estimait indispensables pour la bonne marche des négociations.

C'est ainsi que dès la deuxième phase des négociations intercommunautaires, les Chypriotes grecs acceptaient le principe d'une fédération birégionale à condition que la partie turque fasse connaître en échange le prix qu'elle serait prête à payer, c'est-à-dire l'étendue des territoires qu'elle serait disposée à restituer dans le cadre d'un règlement d'ensemble. Ce prix, M. Denktash ne l'a jamais précisé.

Justifiant *a posteriori* sa politique, M. Clérides nous a déclaré qu'il estimait que, « *au lieu de perdre notre temps dans les questions de procédure, nous aurions dû aborder directement les problèmes de fond, alors que d'autres* (référence évidente à Mgr Makarios) *étaient pour une lutte à long terme et voulaient internationaliser le problème chypriote* ».

Le malheur, pour M. Clérides, est que M. Denktash n'a manifesté aucun désir d'aborder le problème de fond et a fait preuve de peu de souplesse, c'est le moins que l'on puisse dire. Il a même démenti formellement en notre présence avoir promis à M. Clérides — contrairement à ce que ce dernier avait affirmé à maintes reprises — de restituer Varosha et certaines régions agricoles de Morphou dans le contexte d'une solution globale.

Un vide politique

La rupture entre Mgr Makarios et M. Clérides, longtemps considéré comme l'allié naturel de l'ethnarque et son dauphin, a créé un vide politique qu'il fallait colmater au plus tôt, et, en dépit de tous les démentis officiels, il semble que la décision d'organiser au début de septembre de nouvelles élections parlementaires ait bien eu pour objectif essentiel de neutraliser politiquement M. Clérides et les adversaires de la « lutte à long terme ». L'Assemblée nationale élue en juillet 1970 était dominée par le parti unifié de M. Clérides, qui disposait de quinze sièges sur un total de trente-cinq. Ce chiffre, il est vrai, avait baissé à la suite de la démission de trois députés du parti unifié qui avaient eu l'imprudence de collaborer avec le régime éphémère de M. Nicos Sampson, mais M. Clérides disposait toujours de l'appui d'un peu moins de la moitié des députés du Parlement grâce au soutien des parlementaires de l'extrême droite.

M. Clérides et ses amis ont essuyé un nouveau revers avec la démission, en juillet dernier, de M. Tassos Papadopoulos, du parti unifié. M. Papadopoulos, qui fut longtemps le principal adjoint de M. Clérides dans le parti et à la Chambre des députés, avait été nommé en mars dernier négociateur grec à la suite de l'affaire de l'« accord secret » de Vienne. Tout en déplorant l' « étrange » comportement de M. Clerides, il lui avait gardé toute sa confiance, jusqu'au jour où, devait-il nous déclarer, il réalisa que le parti unifié « *complotait ouvertement contre Mgr Makarios* ». Depuis, M. Papadopoulos a été élu président intérimaire de l'Assemblée nationale, ce qui fait de lui le second personnage du régime. En cas de vacance du pouvoir, ce sera lui et non plus M. Clérides qui sera désigné, aux termes de la Constitution, pour succéder au chef de l'Etat.

La défection de M. Papadopoulos, connu pour ses attaches avec la grande bourgeoisie chypriote-grecque, confirme l'effritement des positions de M. Clérides, qui, dans le passé, jouissait du soutien sans réserve des milieux d'affaires. Il est possible que la nouvelle formation politique, l'Union démocratique — fondée en mai dernier par M. Spyros Kyprianou, — vraisemblablement avec l'appui de Mgr Makarios, réduise encore les chances de M. Clérides de retrouver après les élections du 5 septembre la position dominante qu'il occupait à l'Assemblée nationale. Il est même certain que la représentation parlementaire du Rassemblement démocratique, la nouvelle formation politique fondée par M. Clérides, sera plus faible, les trois partis qui se réclament de la politique de « lutte à long terme » de Mgr Makarios — c'est-à-dire l'Union démocratique de M. Kyprianou, le parti communiste Akel et le parti socialiste Edek de M. Lyssarides — ayant, malgré quelques exceptions locales, constitué une alliance électorale.

M. Kyprianou, qui avait occupé les fonctions de ministre des affaires étrangères depuis la proclamation de l'indépendance de l'île en 1960, avait été contraint d'abandonner son poste en mai 1972 à la suite de pressions exercées par la junte militaire d'Athènes, dont il était la bête noire, et également par les Etats-Unis, qui trouvaient sa politique trop orientée vers les pays non alignés et le camp socialiste. Après le retour de Mgr Makarios à Nicosie, en décembre 1974, M. Clérides avait tout fait pour l'empêcher de reprendre ses fonctions à la tête de la diplomatie chypriote. M. Kyprianou, qui, politiquement, se situe au centre-droit, rognera inévitablement une partie de l'électorat qui avait, en 1970, voté pour M. Clérides. Ce dernier soutient cependant que le parti de M. Kyprianou ne constitue pas pour lui une « menace réelle ». « *Le véritable danger*, nous a-t-il déclaré, *provient de la décision du parti communiste de limiter le nombre de ses députés à neuf et d'accorder le restant de ses votes à l'Union démocratique de M. Kyprianou, s'érigeant ainsi en arbitre de la situation.* »

Les dirigeants communistes reconnaissent qu'ils pourraient facilement accroître le nombre de leurs élus, mais estiment que dans la conjoncture actuelle un tel résultat ne pourrait qu'embarrasser Mgr Makarios sur les plans local et international. Ils pensent donc que la formation de M. Kyprianou, « *qui représente l'ensemble des partisans de l'ethnarque en dehors de la gauche* », devrait pouvoir s'assurer de la majorité absolue des sièges. Ce qui fait au moins dix-huit députés. Si l'on ajoute à ce chiffre les neuf sièges qui reviendront au parti communiste et les quatre que ce dernier est prêt à concéder au parti socialiste Edek, la droite hostile à Mgr Makarios et l'extrême droite nostalgique de l'époque, de l'Eoka B, réunies pour l'instant dans une même opposition à la politique de l'ethnarque, *risquent d'être pratiquement absentes de la nouvelle Chambre : ce n'est qu'à ce prix que Mgr Makarios estime pouvoir être à même de mener à bien sa politique de « lutte à long terme »* en attendant des jours plus propices « *au recouvrement de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de Chypre* ».

FIN

PRENEZ DE BONNES VACANCES
VOTRE ARGENT EN PROFITERA AUSSI.

CLUBHOTEL vous propose de prendre vos vacances à Courchevel, Megève, Tignes, Les Deux-Alpes, La Clusaz, Méribel, Saint-Chaffrey, Val Thorens. Votre propre studio vous y attendra chaque année, fin prêt pour vous recevoir.

CLUBHOTEL : une formule parfaitement adaptée à vos vacances.

Devenez propriétaire d'une semaine de quinze jours en de trois semaines de vacances pour toujours, dans la station de votre choix.

Pour 20 ans, CLUBHOTEL crée et gère la formule de vacances intégrée de qualité supérieure, moins coûteuse et plus souple à la vie moderne.

Exemples de prix :

pour une semaine et pour quatre personnes coûte quinze fois moins cher qu'une acquisition en pleine propriété! Avec CLUBHOTEL, vous disposez d'un studio uniquement quand vous en avez besoin : pendant vos vacances!

CLUBHOTEL : des vacances qui font travailler votre argent.

La solution CLUBHOTEL est bénéfique sur le plan financier : en réglant définitivement le problème de vos vacances, vous prenez de vitesse la hausse des prix (combien coûtera une semaine de ski en 1985?).

Le capital que vous constituez ne cesse lui aussi de croître. Meublés à l'état neuf, les studios CLUBHOTEL ne se déprécient pas. En achetant une période CLUBHOTEL, vous réalisez un placement sûr, avec la certitude de le revendre. A l'occasion, CLUBHOTEL vous aidera à louer ou à échanger votre période.

CLUBHOTEL : du confort « à la Suisse » pour quatre personnes.

Les résidences CLUBHOTEL sont des résidences grand standing avec insonorisation totale, ensoleillement maximum, [illegible] qualités, etc.

L'agencement des studios est ingénieux : quatre personnes peuvent y évoluer, dormir ou travailler parfaitement à l'aise; les parents et enfants, le grand-balcon, l'usage généreux de la pièce créent une ambiance de vacances intime et détendue. Chaque studio est équipé de tout ce qui est nécessaire à votre confort : salle de bains avec une vraie baignoire, cuisinière [illegible], réfrigérateur, vaisselle, literie, etc. Et tout cela pour 200 F de charges annuelles par semaine de jouissance.

Pour tout savoir sur CLUBHOTEL.

CLUBHOTEL a réalisé à votre intention une brochure qui analyse en profondeur tous les aspects de la formule.

Cette brochure, luxueusement éditée, sera un document de réflexion pour vos projets de vacances.

Découpez, remplissez et retournez très rapidement la demande de documentation ci-dessous à :
CLUBHOTEL, 26, rue de la Pépinière, 75008 Paris.

BON POUR UNE BROCHURE GRATUITE.

Envoyez-moi gratuitement et sans engagement de ma part, votre brochure en couleur CLUBHOTEL

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

CLUBHOTEL, 26, rue de la Pépinière, 75008 Paris.

Synergie - Action Directe

POLITIQUE

DANS LES MINISTÈRES

M. JEAN-PIERRE LECLERC DIRECTEUR DU CABINET DE Mme FRANÇOISE GIROUD

M. Jean-Pierre Leclerc, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé directeur du cabinet de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture.

[Né le 9 mars 1936 à Paris, M. Jean-Pierre Leclerc, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion Lazare Carnot), entre au Conseil d'Etat en 1961 comme auditeur. Placé en position de délégation pour servir en Algérie, il est nommé en juillet 1962 rapporteur près la Commission de cassation des pensions, puis rapporteur près le Conseil supérieur de l'aide sociale en 1964, date à laquelle il est chargé de mission auprès du secrétaire général pour l'administration des armées, M. Bernard Tricot.

De janvier 1966 à avril 1967, M. Leclerc occupe les fonctions de conseiller technique au cabinet du ministre de l'éducation nationale, Christian Fouchet. Il les conserve au cabinet du ministre d'Etat chargé de la fonction publique, Edmond Michelet, jusqu'en mai 1968.

Maître des requêtes au Conseil d'Etat depuis lors, M. Leclerc est entré au cabinet du préfet de Paris, M. Maurice Doublet, comme conseiller technique en 1968. Depuis 1970, il est placé en détachement de longue durée à la disposition du préfet de la région parisienne afin d'exercer les fonctions de secrétaire général de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne.]

AU CABINET DU PREMIER MINISTRE

Sont nommés au cabinet de M. Raymond Barre, premier ministre :

MM. Jean-Claude Paye, conseiller des affaires étrangères, qui occupera les fonctions de conseiller pour les affaires internationales ;

Raymond Soubie, administrateur civil : conseiller pour les affaires sociales et culturelles ;

Jean-Claude Casanova, professeur agrégé des facultés de droit et de sciences économiques : conseiller pour l'éducation et les universités ;

Albert Costa de Beauregard, ingénieur en chef des mines : conseiller pour les affaires économiques ;

Pierre-Louis Chaumeil, inspecteur général de l'aviation civile : chargé de mission auprès du directeur du cabinet ;

Hervé de Gouyon de Coipel, inspecteur des finances ; Jean-Pierre Ronteix, sous-préfet, et Antoine de Clermont-Tonnerre, administrateur civil : conseillers techniques ;

Pierre-André Wiltzer, sous-préfet : chef de cabinet.

M. JACQUES BAUDOUIN DIRECTEUR DU CABINET DE M. ROBERT BOULIN

M. Jacques Baudouin, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé directeur du cabinet de M. Robert Boulin, ministre chargé des relations avec le Parlement.

[Né le 16 septembre 1924 à Paris, M. Jacques Baudouin, qui a suivi des études de lettres, est breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer et diplômé d'études supérieures de droit public et d'économie politique. Avant d'entrer à l'Ecole nationale d'administration (promotion Albert-Thomas) en janvier 1953, M. Baudouin était administrateur de la France d'outre-mer en Afrique-Equatoriale et en Afrique-Occidentale françaises depuis 1945.

Directeur de cabinet du gouverneur de la Polynésie française de 1956 à 1960, il est nommé en 1962 maître des requêtes au Conseil d'Etat, où il occupera notamment les fonctions de commissaire du gouvernement près l'assemblée du contentieux. En 1966, il entre à la section des travaux publics du Conseil d'Etat.

Placé dans la position de détachement de longue durée à la disposition du ministre de la santé publique et de la sécurité sociale (M. Robert Boulin) en décembre 1970, M. Baudouin est nommé directeur des hôpitaux. Remplacé à ce poste par M. Jacques Guillot, en juin dernier, M. Baudouin avait repris ses fonctions au Conseil d'Etat.]

Sont nommé chargés de mission MM. Loïc Rossignol, sous-préfet hors classe, et Jean Bergeras, conseiller à la cour d'appel de Paris ; conseiller technique, M. Roger Roche ; chef de cabinet, Mme Gisèle Godest ; chef adjoint de cabinet, Mme Jacqueline Laury.

M. PIERRE ACHARD DIRECTEUR DE CABINET DE M. ANDRÉ ROSSI

M. Pierre Achard, inspecteur des finances, est nommé directeur de cabinet de M. André Rossi, ministre du commerce extérieur.

[Né le 27 décembre 1934 à Paris, M. Pierre Achard, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit, diplômé d'études supérieures d'économie politique et de sciences économiques, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, est inspecteur des finances depuis 1965.

Rapporteur particulier près la commission de vérification des comptes des entreprises publiques d'avril 1968 à avril 1970, date à laquelle il est nommé chargé de mission au secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne, dont il devient secrétaire général adjoint en 1972, M. Achard, chargé de mission à titre officieux au cabinet de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture en juin 1974, conduit la délégation française à Bruxelles tandis que M. Bonnet préside les travaux du conseil des ministres de l'agriculture, en septembre et octobre 1974.

M. Achard était depuis janvier 1976 chargé de mission auprès de M. Jean de Lipkowski, ministre de la coopération.]

M. Jean-Paul Benoit, administrateur civil hors classe, est nommé chef de cabinet de M. André Rossi.

● *M. Olivier Stirn*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des DOM-TOM, a déclaré jeudi 2 septembre à Montpellier devant l'université politique d'être organisée par les jeunes giscardiens du mouvement Génération sociale et libérale : « *Les gaullistes, quelle que soit la date de leur engagement, se retrouveront dans l'action du gouvernement d'aujourd'hui. Le gaullisme, ce n'est ni une doctrine ni une religion, c'est une attitude, une volonté de dignité pour la France et les Français. Le gouvernement, parce qu'il a, dans le cadre de nos institutions, pour volonté la justice, pour méthode la rigueur, et le refus de toute fatalité, aura un comportement que tous les gaullistes pourront apprécier.* »

● *M. Michel Albert*, commissaire général adjoint au Plan, vient d'être nommé chargé de mission au cabinet de M. Lecanuet, ministre chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, tout en gardant ses fonctions rue de Martignac. Rappelons que M. Michel Albert, qui fut responsable, de 1966 à 1969, de la direction structure et développement économique à la commission de Bruxelles, chargée plus spécifiquement de la « programmation européenne », a travaillé sous les ordres de M. Raymond Barre, alors vice-président de la commission du Marché commun.

PRESSE

● *Un nouveau mensuel*, Enfants magazine, *sera lancé* le 8 septembre par l'équipe rédactionnelle qui a déjà créé *Jacinthe* (tirage, *220 000 exemplaires*), *magazine* destiné aux jeunes filles.

Edité par Publications groupes media, dirigé par Mme Elizabeth Lefebvre, *Enfant magazine* paraîtra le premier mercredi de chaque mois (prix, 5 F), comportera 130 pages ; *le premier numéro* sera tiré à 310 000 exemplaires (11, rue Sainte-Félicité, 75015 Paris).

● *La cession de France-Soir à MM. Winkler et Hersant.* — Sur sa demande, le Syndicat général des journalistes Force ouvrière a été autorisé, le 2 septembre en référé, par M. Darmon, vice-président du tribunal de Paris, à envoyer ce vendredi 3 septembre des représentants à la réunion d'information à laquelle M. Stephane Thouvenot, expert consultant, désigné le 28 août par M. Delmas-Goyon, premier vice-président, a convoqué des représentants du Syndicat national des journalistes (autonome) et du Syndicat C.F.D.T. des journalistes.

Pour pouvoir juger l'action du gouvernement

LES DIRIGEANTS RADICAUX REPOUSSENT LE CONGRÈS DE LEUR PARTI

M. Gabriel Péronnet, président du parti radical, ancien secrétaire d'Etat, a annoncé, jeudi 2 septembre, au terme de la réunion du bureau de sa formation, que la date du prochain congrès radical — initialement fixée au 10 octobre — est reportée au mois de décembre. M. Péronnet a précisé que les radicaux entendent « *pouvoir juger l'action du gouvernement* » notamment à l'occasion du débat de politique générale et de la discussion du budget.

Le président du parti radical a commenté en ces termes son départ du gouvernement : « *Il était en fait difficile d'être à la fois dirigeant d'un parti et membre du gouvernement. Le cumul n'est d'ailleurs pas souhaitable dans l'actuelle Constitution (...). N'étant plus maintenant lié par la solidarité gouvernementale (...) je vais pouvoir mieux exprimer les opinions des radicaux.* » Après s'être félicité de l'action du président de la République, « *qui a donné la priorité à des hommes de gauche* », M. Péronnet a affirmé : « *Le parti radical attend avec impatience la prochaine publication du projet de société de M. Giscard d'Estaing. Il espère que celui-ci définira une politique nouvelle qui tiendra davantage compte des inégalités sociales et qui devra constituer le véritable ciment d'une action politique nouvelle.* »

Dans la déclaration adoptée par le bureau du parti, on lit notamment : « *La composition du nouveau gouvernement confirme la volonté du président de la République d'élargir la majorité présidentielle en direction de la gauche non-collectiviste (...). Cet élargissement correspond à la volonté réformatrice comme aux perspectives politiques définies à maintes reprises par les radicaux.* »

Le bureau a aussi exprimé « *sa confiance et son attachement* » à M. Péronnet. Participaient notamment à cette réunion, MM. Michel Durafour, ministre délégué auprès du premier ministre, André Rossi, ministre du commerce extérieur, et Pierre Brousse, ministre du commerce et de l'artisanat.

LE P.C. : concertation et action commune de la gauche.

Après avoir approuvé le principe de l'indemnisation des agriculteurs en difficulté, le bureau politique du P.C.F. réaffirme, dans une déclaration publié jeudi 2 septembre « *l'opposition résolue du P.C.F. au super-impôt giscardien et sa proposition d'assurer la juste indemnisation des agriculteurs par une taxation exceptionnelle des profits des trusts alimentaires qui ont tiré bénéfice de la sécheresse, par une taxe sur les profits spéculatifs des grosses sociétés, par un prélèvement sur le montant non justifié de la contribution de la France à la caisse du Marché commun qui s'élève à 570 milliards d'anciens francs pour 1976, par une contribution du budget de l'Etat sans recours à l'impôt* ».

Le bureau politique du P.C. « *suit avec intérêt les prises de position et les initiatives des organisations syndicales et professionnelles de salariés et d'agriculteurs s'opposant à la décision gouvernementale.*

Il se prononce, sur le plan politique, pour une concertation et une action commune des partis de gauche ».

LA GAUCHE MALGACHE A-T-ELLE ÉTÉ EMPÊCHÉE DE SE RENDRE AU CONGRÈS DU P.C. RÉUNIONNAIS ?

Lors du quatrième congrès du parti communiste réunionnais, qui s'est clos le 29 août à Saint-Denis-de-la-Réunion, des protestations avaient été émises à Tananarive par les représentants de deux délégations de Madagascar qui affirmaient avoir été empêchées de se rendre dans l'île française. L'administration préfectorale était notamment accusée d'avoir interdit aux délégations de l'*A.K.F.M.* (parti pour l'indépendance de Madagascar, pro-soviétique) et du MONIMA (« Madagascar aux Malgaches », pro-chinois) de débarquer dans le département français d'outre-mer.

Jeudi 2 septembre, M. Robert Lamy, préfet de la Réunion, a démenti avoir pris une telle mesure. Il a fait remarquer que, d'une part, la délivrance des visas n'est pas de son ressort mais de celui de l'ambassade de France à Madagascar et que, d'autre part, il ne pouvait pas interdire à des personnes n'ayant pas pris l'avion de débarquer à Saint-Denis-Gillot, aéroport de la Réunion.

Ce même jeudi à Tananarive, la direction du MONIMA a rendu publiques plusieurs lettres dont l'une, adressée à l'ambassade de France, qualifie « *la décision prise par le gouvernement français* » d'« *atteinte à la paix dans l'océan Indien* », et de « *marque d'inimitié envers le peuple malgache tout entier* ».

M. GISCARD D'ESTAING AUX ÉDITIONS FAYARD

Le livre de M. Valéry Giscard d'Estaing sur la société libérale avancée devrait être publié par les éditions Fayard à la fin du mois de septembre. Il pourrait être mis en vente à un prix de l'ordre de 15 F.

Le président de la République a indiqué récemment qu'il accepterait de débattre du contenu de son livre avec des journalistes au cours d'une émission de télévision.

● *M. Olivier Guichard*, ministre d'Etat, garde des Sceaux, ministre de la justice, interrogé par France-Inter, jeudi 2 septembre, sur le « oui, si » de M. Chaban-Delmas, a déclaré : « *Quand on est au gouvernement, quand on travaille pour qu'il réussisse, les « oui, mais », les « oui, si », tous les « oui » assortis n'ont qu'un intérêt relatif.* »

RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que *le Monde* du 3 septembre avait indiqué, M. Roger Fourneyron, député réformateur, ne se présentera pas à l'élection municipale partielle à Saugues (Haute-Loire), où trois sièges sont à pourvoir, mais au Puy (Haute-Loire), où un siège est vacant depuis le décès du maire, Célestin Quinciou. Le premier tour de ces deux élections est fixé au dimanche 23 septembre.

Dans son rapport au président de la République

LA COMMISSION GUICHARD VA PROPOSER UNE « RÉPONSE GLOBALE » AUX PROBLÈMES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

La commission de développement des responsabilités locales s'est réunie, jeudi 2 septembre, à La Baule, sous la présidence de M. Olivier Guichard. Cette réunion de travail est la dernière avant la remise au président de la République du rapport préparé par la commission, vers le 15 septembre. Au journal de France-Inter, réalisé en direct de la ville dont le ministre d'Etat est maire, M. Olivier Guichard a déclaré : « *On m'a demandé de donner une description de ce que pourrait être un système cohérent de collectivités locales dans les vingt ans à venir. C'est ce que nous avons essayé de faire. Nous avons traité tous les sujets, les sujets de structure bien entendu, qui sont indispensables, mais aussi et surtout les problèmes financiers qui se posent aux collectivités locales. C'est une réponse globale, avec un calendrier, que nous donnons au président de la République (...). Nous pensons qu'on peut augmenter la responsabilité des élus locaux, et que cela suppose, aussi bien de la part de l'Etat que de la part des élus, des efforts qui se situent à la fois dans le cadre des structures et dans le cadre de l'exercice des responsabilités. (...) Mais il faut qu'en contrepartie des responsabilités que prennent les élus locaux ils aient les moyens d'exercer leur métier difficile. Ces moyens, nous les demandons à la décentralisation : les élus doivent recevoir davantage de choses de l'Etat.* »

MM. LECANUET ET BARROT VONT EFFECTUER UN « TOUR DE FRANCE POLITIQUE »

MM. Jean Lecanuet et Jacques Barrot, respectivement président et secrétaire général du Centre des démocrates sociaux, effectueront, du 24 au 26 septembre prochain, un « *tour de France politique* » qui les conduira dans une dizaine de capitales régionales. Ils se rendront successivement à Lille, Reims, Nancy (le 24 septembre), Lyon, Marseille, Montpellier, Bordeaux (le 25), Poitiers, Rennes et Rouen (le 26).

Cette opération, baptisée « *Soixante heures pour le C.D.S.* » aura pour objectif de présenter à l'ensemble de la presse régionale, le parti né à Rennes en mai dernier de la fusion du Centre démocrate et du C.D.P.

LES ENTRETIENS A MATIGNON

A la liste des organisations syndicales et professionnelles qui seront reçues par le premier ministre, du lundi 6 septembre au jeudi 9 (*le Monde* du 3 septembre) s'ajoutent la FEN (vendredi 10 septembre à 10 h. 30) et la C.G.P.M.E. (le même jour à 15 h.).

● *L'UNAF demande à M. Barre une « politique familiale globale ».* — Dans une lettre adressée au premier ministre, l'Union nationale des associations familiales approuve sa décision de « *lutter contre l'inflation pour rétablir le franc* », *mais lui demande de « développer une politique familiale globale »*. M. Roger Burnel, président de l'UNAF, souligne que les principales victimes de l'inflation sont les catégories les plus vulnérables (personnes âgées, familles nombreuses, veuves) et réclame « *le développement d'une authentique solidarité de toute la nation, tant en matière de compensation que de fiscalité directe et indirecte* ». Il souhaite aussi que son organisation soit reçue à *l'hôtel Matignon*. Vendredi en fin de matinée, la réponse du premier ministre n'était pas encore connue.

● *M. Giscard d'Estaing*, à la suite du décès de M. Marcel Anthonioz (*le Monde* du 2 septembre), ancien secrétaire d'Etat au tourisme, vice-président de l'Assemblée nationale, député R.I. de l'Ain et maire de Divonne-les-Bains), a adressé, jeudi 2 septembre, au conseil municipal de Divonne-les-Bains le télégramme suivant :

« *J'ai appris avec une grande tristesse la disparition de mon ami personnel, le président Marcel Anthonioz. Comme vous, comme tous ses concitoyens, j'ai suivi avec angoisse les progrès de sa maladie. Depuis plus de trente ans, maire de votre ville, dont chaque habitant était sa famille, député depuis un quart de siècle, membre du gouvernement, vice-président de l'Assemblée nationale, il laisse le souvenir d'une vie publique dévouée et exemplaire.*

» *Sa fidélité à ses convictions et à ses amis ne s'est jamais démentie. Samedi, je m'unirai en pensée à votre deuil et je vous demanderai d'exprimer à vos concitoyens mes profondes condoléances.* »

SOCIÉTÉ

La Turquie a entrepris de contrôler la culture du pavot

De notre correspondant

Ankara. — « *Le système turc de lutte contre le trafic de la drogue est une réussite totale* », nous a déclaré M. Korkut Ozal, ministre turc de l'agriculture. Le ministre estime que la Turquie a gagné le pari lancé devant l'opinion mondiale : empêcher la reprise du trafic de l'opium tout en autorisant de nouveau la culture du pavot depuis juillet 1974. L'incision des capsules de la plante étant interdite aux paysans, la tête ne peuvent pas produire la fameuse gomme blanche qui se transforme en opium ne peut plus être produite.

« *Ainsi, nous avons permis aux paysans des régions déshéritées de l'Anatolie centrale de reprendre leur culture millénaire, source de revenus et d'emplois* (1), dit M. Ozal. *Mais nous avons pris toute une série de mesures pour empêcher le trafic de l'opium, qui, légitimement, inquiète l'opinion mondiale.* » L'Office des produits agricoles, organisme d'Etat, est seul habilité à délivrer des permis de cultiver le pavot (de 10 à 50 ares par famille) et détient le monopole d'achat des capsules. L'an dernier, les autorités ont accordé des permis (d'une vingtaine d'ares en moyenne) à environ cent mille cultivateurs. Mais un contrôle assez strict a été effectué par quelque quatre mille gendarmes et policiers en civil, assistés de huit cents surveillants spécialisés attachés à l'Office des produits agricoles. Ce contrôle a rencontré peu d'obstacles : la région de culture, relativement circonscrite, est d'accès facile, et les paysans, au dire des autorités, se sont montrés « coopérants ».

La police n'a découvert, l'an dernier, que 90 hectares environ de cultures illégales. Les récoltes ont été détruites et neuf cents paysans arrêtés. Mais ceux-ci, selon M. Yuksel Soleymez, directeur au ministère des affaires étrangères, n'avaient pas entaillé les capsules du pavot : celui-ci n'avait donc pu servir à la fabrication illégale d'opium.

Cette année, plus de cent cinquante mille cultivateurs ont été autorisés à cultiver le pavot sur une surface totale d'environ 30 000 hectares. On prévoit une récolte de 15 000 à 16 000 tonnes — le chiffre était de l'ordre de 20 000 les autres années. L'an dernier, on n'a récolté que 5 800 tonnes. Ce qui a amené certains milieux étrangers à soupçonner un trafic d'opium. Mais les autorités turques expliquent le volume modeste de cette récolte par les conditions atmosphériques défavorables (gel et inondations) et la mauvaise qualité des semences, tenues en réserve plusieurs années. M. Ozal reconnaît que quelques trafiquants ont encore été arrêtés cette année. Mais, affirme-t-il, les « *modiques quantités* » de drogue saisies par les policiers turcs ou leurs collègues européens proviennent soit d'autres pays, soit de stocks antérieurs. « *Je pense que la fameuse French-Turkish Connection des « gros bonnets » n'est plus.* »

Tel paraît être l'avis des autorités américaines, comme des représentants des organismes spécialisés des Nations unies. M. John T. Cusack, chef de l'administration chargée de la lutte contre la drogue (Drug Enforcement Administration), a déclaré, en mars dernier, que seule « *une infime quantité* » d'opium entrant illégalement aux Etats-Unis pouvait venir de la Turquie, tandis que le Mexique et les pays du Triangle d'or, au Sud-Est asiatique (2), demeuraient les fournisseurs principaux. Et M. Jacobus de Beus, secrétaire exécutif du Fonds de l'ONU pour la lutte contre les stupéfiants, affirme : « *L'opium cultivé l'année dernière en Turquie a été entièrement contrôlé par l'Etat.* »

Accompagné du docteur Georges Ling, chef de la division des stupéfiants à l'ONU, et de M. Paul Reuter, professeur de droit, président de l'Office international de contrôle des stupéfiants, M. de Beus a fait, au début de l'été, une visite de plusieurs jours dans les sept départements turcs où l'on cultive le pavot. Après leur retour, les trois experts se sont déclarés convaincus que le système « *marche bien* ». Les autorités turques, ont-ils dit, ont pris une décision « *risquée et courageuse* », et leur programme, « *le plus vaste et le plus réussi que l'ONU ait constaté dans le domaine des narcotiques, peut constituer un exemple pour les autres pays concernés* ».

L'organisation internationale va fournir 2,5 millions de dollars à la Turquie. 2 millions de dollars seront notamment consacrés à la mise en place, à partir de l'an prochain, d'un système de contrôle aérien de la culture du pavot baptisé MOPS (Multispectral Poppy Sensor Project, ou système de détection du pavot à plusieurs lentilles) : un premier avion reconnaît les zones à contrôler ; un second, équipé d'une caméra spéciale à quatre lentilles, les photographie ; sur le film développé, des points rouges marquent les endroits où le pavot est cultivé. Depuis deux ans, l'ONU a déjà fourni à la Turquie des véhicules, des hélicoptères et des appareils de télécommunications, ainsi que des crédits pour la construction de dépôts, le tout représentant 4 millions de dollars.

De son côté, le gouvernement turc va commencer bientôt la construction, à Bolvadin, près d'Afyon, d'un complexe chimique qui produira, à partir de 1978, des alcaloïdes indispensables à l'industrie pharmaceutique et absorbera une partie de la production de pavot. L'opération, entièrement financée par la Turquie, doit coûter environ 1 milliard de livres turques (3).

ARTUN UNSAL.

(1) Le pavot sert à la fabrication de l'opium utilisé par l'industrie pharmaceutique sous diverses formes.
(2) Laos, Thaïlande, Birmanie.
(3) 1 franc français = 3,35 livres turques.

AÉRONAUTIQUE

SELON LES RESPONSABLES DE LA C.E.E.

Une coopération européenne renforcée est un préalable à la collaboration avec les constructeurs américains

Londres (*A.F.P.*). — Les principaux constructeurs aéronautiques de la Communauté européenne réunis à Londres ont reconnu, mercredi 1er septembre, l'intérêt de coopérer plus étroitement entre eux avant de se lancer dans des projets d'association avec les Américains.

Mais, si l'on en juge d'après les allocutions prononcées à la conférence aérospatiale du *Financial Times*, les Anglais, les Français, les Allemands et les Hollandais ne sont pas encore tout à fait d'accord sur les meilleurs moyens de réaliser une industrie aéronautique européenne plus intégrée. « *A la veille d'accords possibles avec les Américains, il est essentiel que nous mettions de l'ordre dans notre maison afin que nous puissions collaborer avec succès avec les géants* », a dit M. Gerrit Klapwijk, président de la société germano-hollandaise Fokker, ajoutant : « *Jusqu'ici la collaboration entre les Européens n'a pas été très bonne.* » M. Klapwijk a fait allusion à l'accord de principe conclu récemment par la France avec la société américaine McDonnell-Douglas pour la construction du futur moyen-courrier Mercure 200.

Lord Bejwick, président du comité d'organisation de la nouvelle société British Aerospace, qui a déjà reproché aux Français d'avoir conclu avec McDonnell-Douglas un accord qui ne laisse pas assez de place à la participation éventuelle des autres constructeurs européens (*le Monde* du 19 août), a déclaré : « *Edifier ce que nous pouvons et devons édifier pour nous-mêmes ne doit pas exclure la coopération avec les Etats-Unis, mais cela suppose une coopération plus efficace en Europe.* »

M. Gerald Kaufman, ministre adjoint de l'industrie chargé des questions aéronautiques, a annoncé qu'il allait se rendre, avant la fin du mois, aux Etats-Unis pour discuter avec des sociétés américaines de projets de coopération pour de nouveaux types d'avions civils et militaires : « *Le gouvernement britannique est, en principe, pleinement en faveur de la collaboration européenne*, a-t-il dit, *mais la collaboration n'éliminera forcément pas la concurrence.*

M. Kaufman a précisé qu'un des domaines dans lesquels la Grande - Bretagne entendait maintenir son indépendance était celui du futur moyen-courrier de cent cinquante à cent soixante-dix places. Il a souligné que l'actuel Bac 1-11 britannique pouvait servir de base à un tel appareil.

Les propos de M. Kaufman ont confirmé les observateurs dans l'impression que la Grande-Bretagne songeait à produire un appareil concurrent du futur Mercure 200 que la France prévoit de construire en association avec la société américaine McDonnell-Douglas. Le partenaire américain de la Grande-Bretagne dans cette entreprise pourrait être Boeing.

● *La direction générale de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS)* dément catégoriquement, ce vendredi 3 août, les déclarations de la section C.F.D.T. de Toulouse, dont nous avons fait état dans nos éditions datées du 3 août, selon lesquelles le bureau d'études de la SNIAS aurait reçu l'ordre de transmettre à la société McDonnell-Douglas des plans et des dossiers de l'Airbus.

TREC
ÉPED
SIMMON
CAPELO
SES NE PEUVENT RIEN
POUR VOS CHEVEUX
ILS VOUS LE DISENT
AUSSI

RELIGION

L'OPPOSITION DU FONDATEUR D'ÉCONE A L'ÉGLISE CONCILIAIRE

Un évêque ne peut s'arroger seul l'autorité de tous les évêques réunis en concile

écrit le cardinal Garrone

De notre correspondant

Cité du Vatican. — *L'Osservatore romano* continue de consacrer une large place à l'affaire Lefebvre. Dans son numéro daté vendredi 3 septembre, le quotidien du Vatican publie en première page un article du cardinal Gabriel-Marie Garrone, préfet de la congrégation pour l'éducation catholique, intitulé « A propos d'extrémismes opposés ». Ce titre introduit un pressant appel aux catholiques intégristes pour qu'ils rejoignent l'Eglise de Vatican II et y apportent une contribution dont cette dernière aurait « *absolument besoin* ».

Faisant un parallèle entre les fidèles qui sont troublés par des excès commis depuis quelque temps, et ceux qui condamnent le concile « *avec une obstination difficile à comprendre* », le cardinal Garrone écrit notamment : « *De quoi s'agit-il en réalité ? Essentiellement de savoir si ce concile œcuménique doit ou non avoir pleine valeur aux yeux d'un chrétien. Il faut beaucoup de sophistique pour adopter, sur un point aussi grave, une position de refus. Il s'agit en vérité de l'Eglise, dont le concile est une des suprêmes expressions. Le collège épiscopal, que le concile rassemble, succède au collège apostolique : un évêque ne peut s'arroger seul un magistère équivalent et jusqu'à être opposé à celui du collège. Réunis en concile, les évêques sont garants de l'authenticité de la foi, et cela le distingue absolument d'un simple congrès de théologiens ou de pasteurs.* »

Affirmant que beaucoup de ceux qui critiquent Vatican II ignorent son contenu — et il cite à ce propos les séminaristes d'Ecône, — le cardinal Garrone poursuit : « *Le concile semble être un signe de contradiction. En réalité, c'est lui et lui seul qui peut être principe d'unité si on le connaît, l'accepte et si, en toute bonne volonté, on cherche à le mettre en pratique.* »

L'article du cardinal Garrone se résume en une exclamation qui pourrait être formulée ainsi : « *Ah ! Si ceux qui tiraillent le concile aujourd'hui pouvaient se mettre à son service !* » Le prélat s'interdit de « *rêver* ». Son espoir, dit-il, se fonde sur le fait suivant : « *Dieu aime l'Eglise. Dieu peut tout avec les cœurs droits. Rien n'est jamais joué quand il s'agit du salut du monde.* » En vue de ce salut, « *il revient aux responsables et à tous les fidèles de se serrer autour du récent concile et de ses interprètes officiels, afin qu'aucune force ne soit perdue* ».

Qualifiant Paul VI de « *modèle de patience* », le cardinal Garrone laisse à penser que cette patience a des limites. Mais, au-delà de Mgr Lefebvre et de ses disciples immédiats — qui paraissent peu récupérables, — le Saint-Siège a choisi de s'adresser à une masse de fidèles désorientés, qu'une menace de schisme inquiète sans doute autant que toutes les réformes de ces dernières années.

ROBERT SOLÉ.

« L'OSSERVATORE ROMANO » CRITIQUE LA LOI CALIFORNIENNE SUR « LE DROIT DE MOURIR »

Cité du Vatican (*A.F.P.*). — Pour l'*Osservatore Romano*, la législation sur le droit de mourir, qui vient d'être adoptée en Californie (*le Monde* du 1er septembre), risque d'entraîner une recrudescence des cas d'euthanasie.

Une telle initiative « *ne peut être ignorée par ceux — et nous considérons que tous les hommes sont dans cette catégorie — qui sont les gardiens jaloux de leur vie, aussi bien que celle des autres* », écrit l'organe du Saint-Siège. « *La vie — et cela vaut la peine d'être répété, — quelles que soient les croyances religieuses, vaut la peine d'être vécue, et doit être conduite d'une manière humaine, en harmonie avec la valeur intrinsèque qui est la sienne, quel que soit l'état physique des individus...* », rappelle la publication, qui ajoute : « *Ignorer ces principes revient à ouvrir la porte à l'euthanasie.* »

Faut-il rappeler que la doctrine catholique n'a jamais obligé un mourant à « se maintenir en vie grâce à des moyens artificiels », et on ne voit donc pas en quoi la loi californienne est contraire à la morale. Reprenant cette position, déjà exprimée par Pie XII, le conseil permanent de l'épiscopat français écrivait en juillet : « Lorsqu'il n'y a plus aucun espoir de guérison, il n'est certes pas nécessaire de recourir aux moyens extraordinaires. Il n'est jamais défendu d'utiliser les analgésiques pour soulager la souffrance, même si indirectement l'échéance de la mort devait en être avancée. — A. W. »

L'ÉVÊQUE DE SAINT-FLOUR : Beaucoup de chrétiens sont mal informés.

Mgr Maurice Pourchet, évêque de Saint-Flour, estime dans un éditorial publié dans son bulletin diocésain, que l'Eglise doit réfléchir sur les raisons de l' « affaire Lefebvre » et informer les chrétiens sur celles-ci.

« *Il me semble*, ajoute-t-il, *que cela commande pour nous un double devoir : éclairer sereinement sur le véritable sens de cette sanction (le suspens « a divinis » qui a frappé Mgr Lefebvre) et réfléchir nous-mêmes sur certaines causes de ces événements, même s'il faut nous remettre nous-mêmes en question.* »

« *Avant tout*, déclare Mgr Pourchet, *il faut bien souligner qu'il ne s'agit par uniquement, ni même principalement, de la messe de saint Pie V et du latin, mais essentiellement et profondément de l'unité et de la communion de l'Eglise. C'est au concile du Vatican dans son ensemble que s'oppose Mgr Lefebvre.* »

● *L'abbé Louis Coache*, qui est un des plus chauds partisans de Mgr Lefebvre, donnera une conférence de presse à Rome lundi 6 septembre. Cette conférence de presse est organisée par le mouvement romain Civita Cristiana. L'abbé Coache a servi de premier diacre à Mgr Lefebvre au cours de la messe solennelle que celui-ci a célébrée le 29 août à Lille. Il est aussi le fondateur d'un petit séminaire traditionaliste à Flavigny (Côte-d'Or). Ancien curé de Montjavoult (Oise), suspendu *par son évêque en 1969* pour son hostilité aux réformes issues de Vatican II, l'abbé Coache est également dirigeant du mouvement traditionaliste « *Le Combat de la foi* ».

● *Sa Béatitude Maximos V Hakim*, patriarche grec melkite d'Antioche, d'Alexandrie, de Jérusalem et de tout l'Orient, célébrera, dimanche 5 septembre à 11 heures, la liturgie pontificale en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, 75005 Paris.

DÉFENSE

● *Un porte-avions de poche est actuellement mis* au point en Grande-Bretagne par les chantiers navals Vosper Thorneycroft, de Portsmouth. Baptisé *Harrier Carrier*, d'un déplacement de 7 080 tonnes seulement et ayant 133 mètres de longueur, il pourrait emporter huit chasseurs à décollage vertical Harrier ou huit gros hélicoptères anti-sous-marins de type Sea King, avec un équipage de 385 matelots et officiers. Son rayon d'action, compte tenu *d'une vitesse de 16* nœuds, est de 4 500 milles nautiques.

Les spécialistes britanniques pensent que ce type de porte-avions ne serait par « *idéal* » pour les opérations dans l'Atlantique nord mais « *répondrait, en termes de coût, aux besoins des marines de guerre du Proche-Orient et d'Amérique latine* ». — (*A.F.P.*)

POINT DE VUE

L'amour et la beauté

par GABRIEL MATZNEFF (*)

MONSEIGNEUR LEFEBVRE argue volontiers de sa fidélité aux sources pures de la révélation et de la tradition. Le reproche cardinal que peut lui faire un orthodoxe est de ne pas aller jusqu'au bout de son attachement à l'ancienne discipline de l'Eglise, et de rester à mi-chemin. Si Mgr Lefebvre et ses amis intégristes étaient conséquents, ils auraient déjà rompu avec une Eglise qui a osé ajouter le fatal *Filioque* au texte du Credo établi par les Pères du concile de Nicée ; ils se détourneraient d'une Eglise qui a osé, en plein dix-neuvième siècle, promulguer le dogme de l'infaillibilité pontificale, si contraire à l'ecclésiologie de l'Eglise indivise des dix premiers siècles, à l'enseignement des Pères, à la tradition gallicane.

L'ultramontanisme est le chancre qui, depuis cent cinquante ans, gangrène l'Eglise de France. Il est curieux de noter qu'avec Mgr Lefebvre, le parti intégriste qui s'était jusqu'alors toujours identifié au clan ultramontain, bascule du côté gallican et retrouve, pour défendre les libertés des Eglises locales et combattre ce que le duc de Saint-Simon appelait « les usurpations de la cour de Rome », des accents d'une fierté et d'une force à quoi l'épiscopat français nous avait désaccoutumés.

L'usage des langues vernaculaires est, dans l'Eglise orthodoxe, naturel et constant : les Grecs célèbrent les offices liturgiques en grec, les Arabes en arabe, les Slaves en slavon, les Roumains en roumain, et, grâce aux travaux de liturgistes français d'origine russe tels que Maxime Kovalevsky et Michel Zimine, la communauté orthodoxe francophone dispose en France, en Belgique et en Suisse, de plusieurs paroisses où les offices de rite byzantin sont entièrement célébrés et chantés en français, atteignant à une beauté qui ne le cède en rien à celle de la liturgie grecque ou slavonne.

Le choix que les catholiques romains doivent opérer n'est donc pas entre le latin et le français, mais entre la beauté et la laideur. Dieu est *au-delà de tous les noms de* Dieu, au-delà de tous les noms de Dieu. Pour pressentir Dieu, pour le rencontrer, nous n'avons que deux voies, qui d'ailleurs se confondent : l'amour et la beauté. L'amour, parce que le christianisme est la religion de l'incarnation, la religion des visages, et que ce n'est que sur les visages des êtres que nous aimons que nous pouvons déchiffrer l'icône de la tendresse de Dieu. L'amour est nostalgie de l'immortalité, illusion diaprée de l'éternité, et le baiser des amants est toujours le baiser de Pâques, le signe de la victoire de la vie sur la mort : Christ est *ressuscité ! Et la beauté, parce que* « c'est la beauté qui sauvera le monde », comme le fait dire Dostoïevski à *l'un de ses personnages*. Une beauté qui n'est pas seulement formelle, extérieure, plastique, mais qui au contraire exprime la richesse et la profondeur d'une tradition spirituelle millénaire. Ce n'est pas un hasard si le plus considérable des recueils de textes ascétiques de l'Eglise orthodoxe se nomme *la Philocalie*, qui signifie « l'amour de la beauté ».

Je n'entends rien à la théologie conceptuelle. J'ai besoin, pour vibrer à l'idée folle que Dieu existe, *de la splendeur des chants, du ballet* multicolore des prêtres, de la chaleur des cierges qui brûlent devant les icônes, des volutes parfumées de l'encens, de la coupole, ronde comme un sein de femme, qui rassemble et protège le peuple tourné vers l'autel. « Que ma prière s'élève comme l'encens devant Toi, et l'élévation de *mes mains* comme le sacrifice vespéral », chantons-nous chaque soir, à vêpres. Le monde *moderne, qui est si terne et si sec*, doit se lustrer à cette fontaine jaillissante de la prière liturgique : le monde moderne a soif de ferveur, de tendresse et de beauté. Le seule vraie révolution du siècle à venir sera la redécouverte par l'homme de la divinité de son existence et de son être. C'est un des grands spirituels de l'Orient arabe, saint Théophile d'Antioche, qui disait déjà : « *Montre-moi ton homme, et je te montrerai mon Dieu.* »

(*) Ecrivain.

CORRESPONDANCE

Le chameau et le moucheron

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Philippe Malaud, ancien ministre, président du Conseil général de Saône-et-Loire :

Le trouble d'une fraction si importante des catholiques français devant l'attitude de Mgr Lefebvre ne relève que très partiellement d'une préférence pour le latin, même si les chants traditionnels soulèvent naturellement, chez beaucoup d'adultes, la vague nostalgie qui s'attache aux souvenirs de jeunesse.

L'explication du phénomène est donnée dans *le Monde* du 17 août par un dominicain d'obédience gauchiste qui, mêlant tous les problèmes, évoque successivement le génocide nazi, les massacres de Tell-El-Zaatar, le cléricalisme, l'ordre conservateur, les masses crucifiées, la presse aux ordres, responsable du rejet dans les ténèbres extérieures de Roland Agret, la pollution de son couvent par des adversaires de l'assassinat *politique institutionnalisé* (par des ennemis de la peine de mort, probablement).

Mais il ne s'intéresse guère au sort des Juifs d'U.R.S.S. ou de tel pays arabe, moins encore à l'antisémitisme ouvertement hitlérien d'Amin Dada, éminente personnalité bien digne du profond respect que doit lui vouer l'ordre de saint Dominique après les souffrances qu'il a certainement subies du fait du colonialisme. Il se moque complètement, *en fait de* masses crucifiées, de la principale forme d'esclavage ressuscitée dans le monde moderne par le système concentrationnaire du Goulag.

Quand on génocide cambodgien, il est tout à fait clair qu'il va, pour lui, dans le sens de l'histoire et ne saurait être confondu avec un massacre inspiré par des vues moins futuristes. Et si l'indépendance d'un peuple est sacrée, surtout en Afrique, et doit être défendue avec intransigeance contre toute agression, comme la *Pravda* et *l'Humanité* n'ont pas manqué *de le faire sentir à l'occasion de* l'opération d'Entebbé, l'occupation prolongée depuis dix ans de la Tchécoslovaquie par les armées du pacte de Varsovie, celle du Liban chrétien par les forces palestiniennes, ne pouvaient que recevoir la bénédiction des dominicains.

Ce n'est pas la messe en latin, le cléricalisme, le conservatisme, l'égoïsme et le refus d'un changement indispensable qui rendent attentifs aux positions de Mgr Lefebvre tant de Français qui ne peuvent être tous réactionnaires, intégristes, gallicans : c'est l'indigestion — le ras le bol *pour être résolument moderne* — de ce néo-conformisme marxisant, indéfiniment ressassé par les médias, l'intelligentsia, l'Eglise, l'Université, la justice et dont Jean Cardonnel nous donne un si parfait concentré en essayant de faire peur aux moucherons avec son histoire de chameaux.

La vraie question

Nous avons reçu la lettre suivante de M. C. Saint-Girons, de Bordeaux :

J'admire, dans ce débat tel que *le Monde* le traduit, le silence sur les questions essentielles. Mgr Lefebvre s'en prend à la Révolution, Mandouze au maurrassisme, M. J.-M. Benoist, avec ses arguments esthétiques, ajoute une page au *Génie du christianisme* de Chateaubriand, dont il semblait admis depuis longtemps que sa portée religieuse est mince. On dispute pour savoir comment il faut dire la messe, mais personne n'aborde la question de savoir ce que la messe signifie.

Je propose que vous exigiez de chacun de vos chroniqueurs ou correspondants qu'il fasse précéder sa lettre ou son article de la déclaration suivante : « Je crois — ou ne crois pas — que Jésus est le fils de Dieu incarné ; je crois — ou ne crois pas — à la présence réelle dans l'Eucharistie. » Tout le reste est fariboles et esquives.

Pour ma part, je suis de ceux qui ne croient pas — ou ne croient plus — à ces deux choses, auxquelles je crus croire. Aussi je comprends très bien les prêtres *qui pensent que ces choses ne* sont plus croyables. Mais qu'ils le disent ; on saura à quoi s'en tenir et leur conscience, je l'espère, en sera soulagée. Cela me paraît plus urgent que de sauver « la beauté médiatrice » du latin liturgique...

TRÉCA ÉPÉDA SIMMONS

Les 3 grands noms de la literie exposent leur gamme complète chez :

CAPELOU

DISTRIBUTEUR
LIVRAISON GRATUITE TRÈS RAPIDE
EXPOSITION ET MAGASIN DE VENTE
37, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
PARIS XI^e — TEL. 357.46.35
Métro : Parmentier

(PUBLICITÉ)

S'ILS NE PEUVENT RIEN POUR VOS CHEVEUX ILS VOUS LE DIRONT AUSSI

L'EXPÉRIENCE

Les spécialistes EUROCAP du traitement capillaire ont examiné et traité des milliers de cuirs chevelus au cours de leur carrière. Ils savent ce qu'est un cheveu sain et un cheveu menacé.

L'AVIS D'UN SPÉCIALISTE

Rien ne peut expliquer le succès des méthodes de l'INSTITUT CAPILLAIRE EUROCAP, sinon leur sérieux et leur efficacité. Pour en bénéficier, il suffit de prendre rendez-vous par téléphone ou d'écrire. Un SPÉCIALISTE vous conseillera et vous informera sur l'état de vos cheveux, sur les possibilités d'amélioration, ainsi que sur la durée et le coût du traitement à suivre. Des traitements sont préparés pour les clients habitant en banlieue ou en province. L'INSTITUT CAPILLAIRE EUROCAP est ouvert sans interruption du lundi au vendredi de 11 h. à 20 h. et le samedi de 10 h. à 17 h.

DES SYMPTOMES

Si vous avez des pellicules, des démangeaisons, un cuir chevelu hypersensible ou tendu, des cheveux très gras ou très secs, ce sont là des manifestations d'une défense du système capillaire. Mais ce sont toujours des signes certains d'une chevelure en mauvais état.

DES SOLUTIONS

Pour avoir une belle chevelure, les cheveux doivent être en bonne santé. La cosmétologie moderne se préoccupe de cette notion capitale, elle a mis au point des produits hygiéniques traitant le cuir chevelu et favorisant ainsi la croissance naturelle du cheveu.

LA DIFFÉRENCE

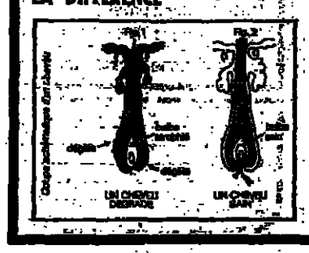

EUROCAP
INSTITUTS CAPILLAIRES
4, rue de Castiglione
Paris-1er. Tél. 260-38-84
LILLE : 16, rue Faidherbe. Tél. : 51-24-19.
BORDEAUX : 34, bd Gambetta. Tél. : 48-09-94.
TOULOUSE : 42, r. de la Pomme. Tél. : 23-28-34.

Rencontrez de nouveaux marchés

La 52e Foire Internationale de Marseille, première foire industrielle de France, réunit 60 pays. En particulier, 11 pays d'Afrique associés à la C.E.E. et la plupart des pays du Sud-Est asiatique seront présents. De son côté, l'U.R.S.S. augmente sa surface d'exposition.
Autant d'indices qui confirment que la Foire de Marseille est une vitrine recherchée par les pays industrialisés pour développer leurs marchés dans les pays qui s'équipent. Et que, réciproquement, les pays en voie de développement choisissent Marseille pour rencontrer l'Europe.
Ne laissez pas vos concurrents prendre les places encore disponibles sur les nouveaux marchés, venez à la Foire de Marseille.
Rencontrez les missions commerciales qui vous intéressent, les services de la Foire organisent vos contacts.

52e FOIRE INTERNATIONALE DE MARSEILLE
24 Septembre / 4 Octobre 1976

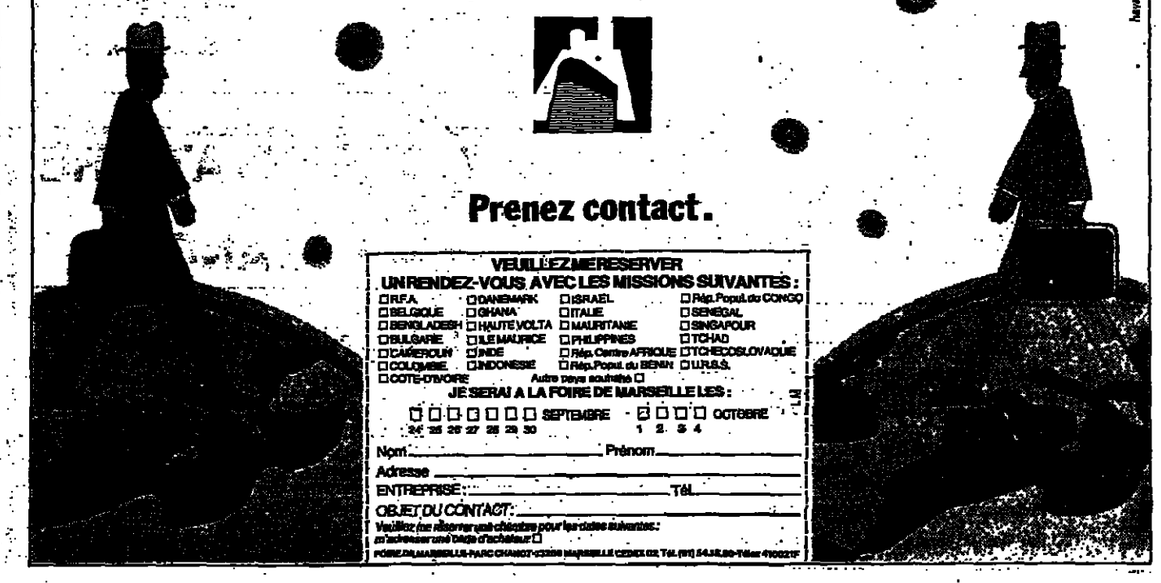

Prenez contact.

VEUILLEZ ME RÉSERVER UN RENDEZ-VOUS AVEC LES MISSIONS SUIVANTES :
☐ R.F.A. ☐ DANEMARK ☐ ISRAEL ☐ Rép. Popul. du CONGO
☐ BELGIQUE ☐ GHANA ☐ ITALIE ☐ SENEGAL
☐ BENGLADESH ☐ HAUTE VOLTA ☐ MAURITANIE ☐ SINGAPOUR
☐ BULGARIE ☐ ILE MAURICE ☐ PHILIPPINES ☐ TCHAD
☐ CAMEROUN ☐ INDE ☐ Rép. Centre AFRIQUE ☐ TCHECOSLOVAQUIE
☐ COLOMBIE ☐ INDONESIE ☐ Rép. Popul. du BENIN ☐ U.R.S.S.
☐ COTE-D'IVOIRE Autre pays souhaité ☐
JE SERAI A LA FOIRE DE MARSEILLE LES :
☐☐☐☐☐☐☐ SEPTEMBRE 24 25 26 27 28 29 30 — ☐☐☐☐ OCTOBRE 1 2 3 4
Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
ENTREPRISE _____ Tél. _____
OBJET DU CONTACT : _____
Veuillez me réserver une chambre pour les dates suivantes : ☐ (cocher une date d'arrivée)
FOIRE DE MARSEILLE-PARC CHANOT-13266 MARSEILLE CEDEX 02. Tél. (91) 54.92.00-Télex 410021 F

Bacheliers !

Un Groupe d'Enseignement renommé

LE GROUPE E.S.S.E.C.

vous propose d'apprendre en deux ans un métier ouvrant sur

- Des carrières vivantes et variées.
- Un secteur aux débouchés nombreux.

Ecole des Praticiens du Commerce International

Enseignement supérieur privé

Vous êtes bachelier ou vous avez entamé des études supérieures. Vous avez de bonnes connaissances en langues étrangères. L'E.P.S.C.I. créée par le Groupe E.S.S.E.C. peut vous apporter la formation que vous souhaitez. Session d'admission en septembre.

LIMITE DES INSCRIPTIONS : LE 10 SEPTEMBRE 1976.

M. ..... Adresse .....

.....

désire recevoir la documentation de l'E.P.S.C.I.
E.P.S.C.I. B.P. 105 95001 Cergy Téléph. 030-40-57

D.E. de PSYCHOREEDUCATEUR

Les étudiants titulaires de l'attestation délivrée par la Direction Régionale de l'Action Sanitaire et Sociale doivent, si cela n'est pas déjà fait, adresser cette attestation et leur dossier dans les meilleurs délais à leur école :

INSTITUT SUPÉRIEUR LIBRE DE RÉÉDUCATION PSYCHOMOTRICE

PARIS, 16, avenue George-V, 75008 PARIS. Tél. : 225-85-90.
BORDEAUX SUD-OUEST, 29, allées de Chartres, 33800 BORDEAUX. Tél. : 44-95-97.
NICE SUD-EST, 18, boulevard Dubouchage, 06000 NICE. Tél. : 85-51-11.

ÉDUCATION EN SUISSE
ÉCOLE DES ROCHES

3961 BLUCHE - MONTANA - CRANS-SUR-SIERRE
Tél. : (27) 41-12-23 - Télex 38 453 ROCHES CH

Internat et externat pour jeunes gens et jeunes filles, de 8e à Terminale

Préparation au Baccalauréat français
90 % de réussite aux examens
de Baccalauréat et de B.E.P.C.
de 1966 à 1976

Baccalauréat suisse et italien, nord-américain,
section Ecole de Commerce
et Langues Modernes
préparation à l'Ecole Motelière

TOUS LES SPORTS D'ÉTÉ ET D'HIVER

Marcel Clivaz, directeur,
recevra du 3 au 5 septembre 1976
Grand Hôtel, rue Scribe, à Paris
(Tél. 260-33-50)
de France, veuillez vous adresser directement

Pour des rendez-vous dans d'autres régions à la direction de l'école.

Le Monde de l'éducation

Le numéro de septembre est paru

LE RÉVEIL DES LANGUES RÉGIONALES

Alsacien - Basque - Breton
Corse - Flamand - Occitan

Bannis de l'école par la IIIe République, emportés par l'exode rural et les grands bouleversements sociaux du XXe siècle, les « patois » français étaient en passe de disparaître. Ce reflux est maintenant stoppé. Les mouvements régionalistes ont retrouvé vigueur et audience. Des couches nouvelles refusent l'uniformisation centralisatrice et tentent de retrouver les racines du terroir. L'administration elle-même l'admet désormais : les langues et les cultures régionales font partie d'un patrimoine à préserver.

Dans le même numéro

Une interview de François Billetdoux : le théâtre pourrait servir de base à l'enseignement. Des propositions pour un nouveau calendrier scolaire ... Les Arabes ont-ils inventé l'université ? Les métiers de la banque. La formation continue à la Banque de France. Les livres et les revues.

Le numéro : 5 F - Abonnements (11 numéros par an)
France : 50 F - Étranger : 68 F

5, rue des Italiens - 75427 Paris Cedex 09

SCIENCES

L'arrivée de la deuxième sonde américaine sur Mars

Le pari de Viking-2

Sous réserve des derniers contrôles, c'est dans l'après-midi de vendredi, après avoir pris connaissance des dernières prévisions de météorologie martienne, que les responsables de la mission Viking devaient autoriser l'atterrissage de Viking-2 sur la planète Mars. Un ordre devait être envoyé à la sonde pour la séparation, à 21 h. 40 (heure de Paris) de ses deux modules : l'*orbiter* continuant à tourner autour de Mars, à photographier la planète, et à servir de relais aux informations transmises par le *lander*. Ce dernier descendant vers la surface de Mars, devait faire un tour sur lui-même pour que soit stérilisée par les ultra-violets solaires l'enveloppe dans laquelle il est enfermé depuis son départ de la Terre. Débarrassé de cette enveloppe, le *lander* devait se freiner de lui-même en entrant dans l'atmosphère martienne. Une fois la vitesse suffisamment réduite, un parachute devait s'ouvrir à 6 000 mètres d'altitude et les trois pieds télescopiques devaient se déployer ; à 1 200 mètres d'altitude, après l'abandon du parachute, la descente finale devait être contrôlée par des rétrofusées. Si tout se passe bien, Viking-2 devait se poser en douceur à 1 heure du matin le samedi 4 septembre.

Un risque calculé

Le site retenu, après que deux autres avaient été envisagés et rejetés, *se trouve dans la plaine Utopia*, par 48° de latitude nord et 134° de longitude est (1). Par rapport à *Chryse*, où s'est posé Viking-1 (22,5 nord et 47,4 ouest), il est plus septentrional — *mais* la température y est pourtant plus élevée. C'est en effet le plein été dans l'hémisphère nord de Mars, et comme cette saison y est presque deux fois plus longue que sur la Terre (l'année martienne compte six cent quatre-vingt-sept jours), la zone « tempérée » où atterrira Viking-2 peut se réchauffer suffisamment pour devenir plus chaude que la zone équatoriale.

Plus chaude — tout est relatif et la température ne devrait pas dépasser 10° Celsius — *Utopia* est aussi plus humide, ce qui pourrait être plus favorable à la présence de la vie.

Mais tout cela suppose que l'atterrissage se fasse sans problème — et c'est là que les responsables de la mission ont pris un risque calculé. Pour l'atterrissage de Viking-1, le critère essentiel était la sûreté du site. Celui-ci a été abondamment photographié par la sonde avant qu'elle n'atterrisse ; mais n'apparaissent sur ces photographies que les structures géographiques dont la dimension dépasse 80 mètres. C'est le radar installé à Porto-Rico qui a « certifié » le site en excluant la présence de gros rochers ou d'inégalités de terrain capables de faire basculer la sonde quand elle se posera. Le site d'Utopia, trop au nord, est hors de vue du radar de Porto-Rico, et les responsables ont dû se décider au seul vu des photographies prises depuis l'orbite martienne de Viking-2. Utopia apparaît plus accidentée que Chryse, mais semble recouverte d'une épaisse couche de sable, ou du moins d'un matériau apporté par le vent ; les spécialistes espèrent qu'il aura recouvert tout rocher pouvant représenter un danger pour la sonde.

C'est le bon fonctionnement de Viking-1 qui a conduit au choix d'un site présentant des risques pour Viking-2. Les deux sondes sont absolument identiques et font les mêmes expériences. La mission de Viking-2 était essentiellement de suppléer Viking-1 si celle-ci tombait en panne. Or Viking-1 a remarquablement *fonctionné*, après quelques ennuis initiaux ; la seule panne sérieuse est celle des sismographes, qui n'ont pu enregistrer d'éventuels tremblements de terre martiens. *Compte tenu de l'identité des* deux sondes, on n'apprendrait pas grand-chose en posant Viking-2 dans une zone trop semblable à celle où Viking-1 travaille. En posant Viking-2 beaucoup plus au nord, les scientifiques espèrent avoir des informations très différentes sur la géologie et la météorologie martiennes, et peut-être sur la vie. Mais ils font un pari. On saura sous peu s'il est gagné.

MAURICE ARVONNY.

(1) Le point de mêmes coordonnées sur la Terre est voisin de Khabarovsk, à la frontière de la Mandchourie et de l'Extrême-Orient soviétique. Le point correspondant à Viking-1 est dans l'Atlantique, presque à mi-chemin entre Cuba et la Mauritanie.

Bien entendu, cette correspondance — utile pour se représenter la position relative des deux sites — est purement formelle. Elle dépend des origines conventionnelles choisies pour les longitudes : Greenwich sur la Terre et la « baie méridienne » sur Mars.

Pollution atmosphérique, prolifération des ondes, trafic aérien

Les astronomes dénoncent les difficultés croissantes de l'observation

De notre correspondant

Grenoble. — La dernière journée de l'assemblée générale de l'Union astronomique internationale (U.A.I.), réunie pendant une semaine à l'université scientifique et médicale de Grenoble (*le Monde* daté 29-30 août), *aura été marquée par une prise de* position très nette des astronomes face aux « graves menaces » qui pèsent sur les sites astronomiques. La commission chargée de ce problème s'est inquiétée des difficultés d'observation résultant de l'éclairage nocturne du ciel, de la prolifération des ondes hertziennes, de l'accroissement du trafic aérien au-dessus des sites astronomiques et de la pollution atmosphérique. « *Nous sommes tributaires d'un excellent ciel, devait déclarer le professeur* Jean Kovalevsky. *C'est d'autant plus difficile que nous sommes dans un pays industrialisé.* » La construction du téléscope de 3,50 mètres « Canada-France-Hawaï », au sommet du Mauna-Kea dans les îles Hawaï, répond à la préoccupation actuelle des astronomes.

Congrès scientifique, l'assemblée générale de l'U.A.I. a aussi permis aux astronomes de faire connaître leur science. « *Les Grenoblois semblent avoir découvert l'astronomie à l'occasion de l'assemblée générale de l'U.A.I. dans leur ville* », déclarait un congressiste. L'exposition l'Astronomie dans la ville, réalisée dans *plusieurs lieux de l'agglomération*, a accueilli près de dix mille visiteurs en dix jours. Un succès qui prouve, à l'évidence, l'attrait de cette science auprès du grand public. Les astronomes, ou du moins leurs instances internationales, comptent bien poursuivre les efforts d'information et de vulgarisation entrepris par l'U.A.I.

La séance de clôture du congrès, qui a eu lieu jeudi, a été marquée par l'élection du nouveau président de l'U.A.I., le professeur Adrian Blaauw, de l'université de Leyde (Pays-Bas), spécialiste de la dynamique des galaxies. M. Charles Fehrenbach, directeur de l'observatoire de Haute-Provence, représentera la France au comité exécutif international pendant encore trois ans, c'est-à-dire jusqu'à la dix-septième assemblée générale de l'U.A.I. prévue, à Montréal, en 1979.

CLAUDE FRANCILLON.

LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINEMA FRANÇAIS

pour devenir
assistant-réalisateur
scripte
monteur-monteuse

Cours directs (1re et 2e années)
Cours par correspondance (1re année théorique seulement)

CLCF 16, rue du Delta, 75009 Paris
Tél. 874.65.94
Documentation M sur demande

app

ÉDUCATION

L'UNEF assigne en diffamation le secrétaire d'État aux universités

Les dirigeants de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF, ex-Renouveau), proche du P.C., ont annoncé le jeudi 2 septembre qu'ils avaient chargé l'avocat de l'organisation, Me Roland Weyl, de délivrer une assignation à Mme Saunier-Seïté devant le tribunal civil de Paris, en dommages et intérêts pour les propos qu'elle a tenus le 20 août sur Europe n° 1, au cours de l'émission « Expliquez-vous ».

Interrogé par Ivan Levaï sur les raisons qui l'avaient conduite à supprimer la subvention de 80 000 F accordée en 1975 à l'UNEF, le secrétaire d'Etat aux universités avait répondu que cette organisation syndicale « *bafoue la liberté du travail, empêche les étudiants de suivre les cours, et même contribue à la dégradation des outils de travail (...), ouvre la porte au terrorisme intellectuel et même au terrorisme physique* » (*le Monde* du 21 août). L'UNEF *trouve ces propos diffamatoires.*

Les dirigeants de l'UNEF ont, d'autre part, demandé une audience à M. Raymond Barre, *premier ministre. Ils lui ont fait* parvenir un mémorandum de « propositions » pour la rentrée 1976. Ce texte reprend la plus grande partie du programme de l'*UNEF* :

- Celle-ci souhaite en particulier que soient abrogées les décisions d'invalidation prises par les recteurs, afin de « *faciliter le déroulement des examens en septembre et octobre* ».
- Pour améliorer la vie des étudiants, l'UNEF souhaite que l'on attribue aux bénéficiaires des œuvres universitaires une allocation de rentrée de 700 francs et que l'on bloque les tarifs des restaurants et cités universitaires et des loyers des chambres d'étudiants en ville. L'UNEF demande aussi la mise en place d'un système d'allocations-études pour tous les étudiants qui en *ont* besoin.
- Pour résorber le chômage des diplômés et assurer des débouchés aux étudiants, elle souhaite notamment l'augmentation du nombre de postes d'*enseignants*, en particulier pour l'éducation physique, le réemploi et la titularisation des maîtres-auxiliaires et la création d'un organisme paritaire pour l'emploi des étudiants. L'UNEF insiste aussi sur la reconnaissance de tous les diplômes de l'enseignement supérieur dans les conventions collectives et notamment le diplôme de sortie des instituts universitaires de technologie.

Enfin, l'UNEF demande, outre l'abrogation de la réforme du deuxième cycle et la suppression du quorum dans les élections universitaires — qui aboutit à réduire le nombre de délégués étudiants dans les conseils, le rétablissement de la subvention de 80 000 francs qui lui était accordée en 1975.

- *Le Syndicat national de l'éducation physique* (SNEP, affilié à la Fédération de l'éducation nationale) souhaite être reçu par M. Jean-Pierre Soisson, nouveau secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, pour lui demander de « *mettre fin à la dégradation accélérée de l'éducation physique à l'école et à la mauvaise santé du sport en France, en consentant un effort budgétaire substantiel* ». Le SNEP réclame notamment deux mille cinq cents postes d'*enseignants supplémentaires* pour la rentrée 1976, et, « à court terme », trois mille cinq cents pour assurer trois heures d'enseignement par semaine à tous les élèves des établissements secondaires.

MÉDECINE

A L'HOPITAL JEANNE-D'ARC DE TOUL

Une greffe de bras a été pratiquée sur un enfant victime d'un accident

De notre correspondant

Nancy. — Un écolier lorrain de six ans, Théodore Richert de Lelling, près de Saint-Avold (Moselle), vient de subir une greffe du bras à l'hôpital Jeanne-d'Arc de Dommartin-lès-Toul.

Le 14 juillet dernier, le garçonnet avait eu le bras gauche happé et scié par une poulie de tracteur. A l'hôpital Jeanne-d'Arc de Toul, l'équipe chirurgicale de garde décida de tenter la greffe. Elle travailla durant sept heures au microscope sur un arrachement au niveau de l'épaule, compliqué d'une fracture de l'avant-bras.

« *Il a fallu raccourcir*, indique le professeur Jacques Michon qui dirige le Centre assistance mains de l'hôpital, *les ligaments et les vaisseaux de 5 centimètres. Le problème majeur a été de rétablir la circulation sanguine dans des vaisseaux de bonne qualité et, par-delà, la survie du membre, lui rendre sa fonction. Nous ne faisons pas de prothèse, nous redonnons aux opérés l'usage de leur membre. L'opération n'est pas nouvelle en Europe, bien que relativement rare en France.* »

Le professeur ne considérera la greffe réalisée que lorsque le petit Théodore Richert aura retrouvé, dans un délai de deux ans, l'usage complet de son bras. En attendant, le garçonnet pourra prendre sa place sur les bancs de l'école à la rentrée.

CLAUDE LÉVY.

* * *

L'autogreffe d'un membre est une opération délicate que l'avènement de la microchirurgie, c'est-à-dire la chirurgie sous microscope, a rendue plus aisée, et qui a permis d'obtenir de meilleurs résultats. La réimplantation de doigts, de mains, de pieds accidentellement amputés est pratiquée depuis plusieurs années en Europe et en France (le Monde *des 18 juin, 2 juillet, 3 septembre 1975*) ; *les pionniers incontestés en la matière étant des chirurgiens chinois et australiens.*

Actuellement en France, notamment à Lille, Nancy, Toulouse, Bordeaux, Strasbourg, Lyon, Marseille, Montpellier, Paris, mais aussi dans des hôpitaux bien équipés et réputés de villes de moindre importance comme Toul, ces interventions de sauvegarde des membres sont faites avec succès.

Sur le plan pratique les chirurgiens conseillent, en cas de section accidentelle d'un membre, d'hiberner le segment du membre amputé dans une poche en plastique entourée de glace, précaution technique permettant à n'importe quelle victime d'un pareil accident de choisir le centre vers lequel elle aimerait être évacuée et opérée sans compromettre les chances de réussite d'une telle intervention dans un délai de douze heures.

D'autre part, l'Association française pour la sauvegarde de la main (203, avenue de la République, 92 Nanterre), dont le secrétaire général est le docteur Levamé, se charge de coordonner les efforts et d'aider aux réalisations nécessaires à la sauvegarde de la main.

Signalons aussi que le laboratoire de chirurgie expérimentale Henri-Mondor de Créteil permet d'abriter, à Paris, les équipes désirant s'entraîner à la microchirurgie, discipline aux multiples applications dont les adeptes sont réunis en une toute récente société.

une école "vivante"

esd SOUFFLOT

un enseignement "sur mesure"
à partir d'une orientation personnalisée

des méthodes dynamiques
appliquées par les meilleurs spécialistes

des débouchés assurés
par le Service de Placement de l'Association des anciens élèves

l'école la plus appréciée des employeurs
parce qu'elle connaît les réalités de l'Entreprise et sait y préparer ses élèves

École des Secrétaires de Direction
(enseignement privé)
15 rue Soufflot 75005 Paris

Demandez une documentation

nom
prénom
adresse
niveau études

doc. 281

Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

15 000 jeunes en vacances sur le tas

LES COMPAGNONS AUX REMPARTS

L'INVASION touristique a atteint Saint-Montan. Il aurait fallu un miracle pour que les grandes migrations actuelles épargnent ce village du douzième siècle, niché sur les premières hauteurs du Bas-Vivarais, à quelques kilomètres seulement du Rhône.

La nuit venue, Saint-Montan retrouve encore sa tranquillité. Mais pour combien de temps ? Déjà les vacanciers, les randonneurs occupent la petite place jusqu'à l'heure de l'apéritif. « Ils vont se vautrer sur les plages » ; puis, pour se donner bonne conscience, ils déplacent leurs bagnoles jusqu'à la montagne, pour une journée. » Celui qui parle n'est pas du village. Il a dix-huit ans, le « jean » du touriste moyen et, à la table voisine, ses compagnons parlent haut.

Il ressemble trait pour trait à ceux qu'il condamne. Pourtant, avec vingt-cinq garçons et filles, il a choisi de consacrer ses vacances à une idée généreuse, le retour à la vie du « vieux-bourg », un dédale de maisons féodales, d'escaliers, de venelles à arcs-boutants, blotti contre la ligne de remparts du château en ruine.

Car Saint-Montan, comme de nombreux sites redécouverts depuis peu, possède son « chantier de jeunes ». Un vocable désuet pour une réalité multiple. Les détracteurs de ce mode de « loisir actif » ont souvent la partie belle. Une commune souhaite-t-elle faire restaurer une abbaye ou construire un foyer à moindres frais ? Elle fait appel à une association. Les jeunes arrivent durant l'été et s'attellent bénévolement à la tâche.

La méconnaissance de la philosophie des « chantiers » conduit certains à penser que, pour ces bénévoles (ils sont chaque année près de quinze mille, âgés de quinze à vingt-cinq ans, fournissant globalement trois cent mille journées de travail), l'essentiel est de découvrir les joies du travail manuel, de la sueur désintéressée et de l'amitié. L'œuvre entreprise peut donc ne pas avoir de but précis ou durer une décennie. Pourvu que le « chantier » soit ouvert et accueille des centaines de jeunes.

On imagine le parti que les collectivités soucieuses de réaliser des économies peuvent tirer de cette aubaine. Aussi le système a-t-il ses règles : le « bailleur de chantier », par exemple, ne peut pas être un particulier, et l'association responsable du travail des jeunes rejette les propositions qui émanent de communes disposant, pour le projet, de moyens financiers suffisants. Mais les exceptions subsistent.

Se débrouiller seuls

A Saint-Montan, de l'avis général, « la cause est noble » et les jeunes, envoyés par l'association Etudes et Chantiers, sont les mêmes depuis 1969, date du premier débrayage. Ce qui est, dit-on, le gage d'un chantier sain. Quelques-uns viennent, bien sûr, pour la beauté de l'Ardèche. Mais les occupants temporaires du « vieux-bourg » avancent une autre raison : il est important, affirment-ils, que la maison de la « Manchotte » — on dit de cette femme qu'elle lavait le linge de tout Saint-Montan — accueille un jour prochain des « classes vertes » ; il est urgent, aussi, que le « vieux-bourg » se transforme en une mosaïque de « gîtes ruraux permanents », afin qu'une nouvelle population prenne la direction du village. Et la sauve.

« Saint-Montan comptait sept cents habitants en 1866 », dit M. Jacques Dupret, un enfant du pays, animateur et inspirateur du « chantier ». « Il en reste cent vingt. Les touristes d'août ne donnent aucune qualité de vie au village en janvier. »

Jacques Dupret soutient que le « vieux-bourg » peut retrouver toute l'année une seconde jeunesse. « Quand les gens des villes de la région verront le village terminé, dit-il ils quitteront leurs H.L.M. » *Trouveront-ils du travail entre Orange et Montélimar ? En s'ouvrant à la vallée du Rhône, ce coin d'Ardèche ne risque-t-il pas de vendre son âme au diable ? Ces questions rythment les journées du « chantier ». L'avenir du lieu a même fini par constituer l'unique sujet d'une leçon de choses toujours recommencée.*

Les volontaires apprennent aussi à se défier de la seule beauté esthétique de Saint-Montan et de « l'indifférence des touristes *et des intellectuels en mal de retour à la nature pour les difficultés que le village rencontrera après leur départ. »* « Méfiez-vous des modes, *conseille Jacques Dupret à ses compagnons.* Il est plus important d'avoir un épicier qu'un potier. »

Le chantier du « Vieil-Audon » n'a pas un objectif aussi précis. Ce hameau, merveilleusement situé dans les gorges de l'Ardèche, en aval d'Aubenas, doit devenir un centre d'accueil pour les jeunes. Quand ? « Dans cinq, dix ou vingt ans, nous n'en avons aucune idée », *répondent Pierre et Catherine, les animateurs.* Nous ne ressentons pas le problème comme une urgence. »

Pas d'urgence, en effet. Le « Vieil-Audon » illustre bien l'objectif que les associations de chantiers cherchaient à atteindre à leur création : permettre à des jeunes lycéens et étudiants de « revenir un temps vers des mondes plus concrets », *de s'initier au travail manuel, aux mille et un secrets de la restauration.*

Peu de dangers, d'ailleurs, que ce « monde concret » s'épuise. Avec des « bénévoles » saisonniers, sans compétence technique sérieuse, le « chantier » ne prend forme que très lentement.

« Notre intention n'est pas de créer des structures définitives ni une forme précise d'animation, *dit Pierre.* Même lorsque le hameau sera rebâti, les jeunes continueront à y travailler. » « Car, il est bon, *précise-t-il encore,* que les lycéens puissent s'exprimer collectivement à travers une tâche précise. La vie, par ailleurs, leur impose de se débrouiller seuls. »

Le lieu se prête bien à cette recherche de l'effort en commun. Aucune route d'accès ne mène au hameau. Il faut acheminer le matériel, le ciment, à dos d'homme sur près de 1 kilomètre ou par flottage sur l'Ardèche. Le sable, les galets, dont on fera les maisons, sont ensuite hissés sur les hauteurs du « Vieil-Audon », à l'aide d'un treuil.

Un chantier de cette sorte présente malgré tout un danger d'isolement. Qui penserait à témoigner un quelconque intérêt à l'entreprise puisque, selon les responsables eux-mêmes, c'est l'aspect pédagogique de la restauration et non son aboutissement qui constitue l'objectif premier des animateurs ? A Saint-Montan, Jacques Dupret critique le fréquent « parachutage des chantiers de jeunes ». « Rien n'est meilleur, *explique-t-il,* qu'une association locale décidée à prendre elle-même les initiatives. » *Ce n'était pas le cas, au départ, au « Vieil-Audon ».* « Les habitants de Balazuc, le village situé en amont, sont restés longtemps dans l'ignorance de notre travail, *confirme Pierre.* Leur curiosité ne s'est éveillée que lorsque nous avons posé le premier toit. »

Mais il n'est pas dit que les habitants de Balazuc n'aient pas souhaité autre chose, sans toutefois se décider à « prendre eux-mêmes l'initiative ». *Il arrive qu'après avoir été conviés à participer à la restauration d'un site, les animateurs d'une association constatent que, en fait, la commune avait le plus grand besoin d'un foyer de jeunes ou d'un toit neuf pour son église.*

Les dangers de la réussite

Les « chantiers » sont-ils alors des phénomènes artificiels sans rapport réel avec les besoins locaux ? Les réalisations confiées à quelque trois cents « chantiers », dispersés à travers la France, prouvent le contraire. Mais ces mouvements — qui ont attiré de nombreux jeunes dans les années passées — sont aujourd'hui victimes de leur ancienne réussite. Car, comme toutes les associations, Etudes et Chantiers, responsable du « Vieil-Audon », vit de subventions. Celles-ci restent fonction du nombre d'ouvrages entrepris et de journées de travail effectuées. « Perdre douze mille journées, *dit Bernard Gendrin, animateur des Compagnons bâtisseurs (1),* c'est perdre un permanent. » *Il s'ensuit parfois une curieuse course aux contrats, bienvenue pour les communes qui reçoivent des subventions de l'Etat lorsqu'elles s'adressent à des organisations bénévoles.*

D'autres jeunes rejoignent les « chantiers d'action sociale », créés par les Compagnons bâtisseurs. Là il est rarement question de simple restauration, mais plutôt d'un secours aux handicapés, aux jeunes délinquants, aux migrants. A Mions, dans la banlieue lyonnaise, par exemple, des équipes de volontaires comprenant des étrangers se relaient pour construire un centre de jeunes dans une cité d'urgence. Un peu plus loin, dans le Beaujolais, au domaine de Malleval, on crée un centre de biodynamique. Les Compagnons bâtisseurs ont accepté le projet du « bailleur de chantier », un particulier fasciné par les cultures naturelles et les plantes médicinales aromatiques : la ferme qui avait brûlé, et que des jeunes redressent, accueillera des agronomes africains.

Ces « chantiers » sont fréquentés par des volontaires d'un type différent : futurs animateurs, jeunes militants politiques ou sociaux. « Je peux faire ainsi le tour des questions d'action sociale, *dit Richard, vingt ans.* Cela me permettra, ensuite, de savoir où je dois intervenir. » *Il vient d'arriver à Malleval, après un séjour dans un chantier belge spécialisé dans la réinsertion des jeunes délinquants (Les enfants du juge).*

C'est l'autre face des « chantiers », œuvre d'entraide efficace qui « met les jeunes en contact direct avec la réalité sociale de leur pays ». *Le dévouement, cette fois, a sa contrepartie : les volontaires tiennent toujours à savoir pour qui et pour quoi ils travaillent. Aussi la nature des « chantiers » a-t-elle suivi, depuis plusieurs années, l'évolution des bénévoles eux-mêmes. Mai 68, ici aussi, a creusé de profonds sillons. Au domaine de Malleval, par exemple, certains s'interrogent déjà sur l'* « utilité idéologique » *d'un centre de biodynamique.*

On retrouve, d'ailleurs, ces questions à l'échelle nationale. « Nous appartient-il de compenser les vides laissés par l'Etat ? *se demandent les animateurs des Compagnons.* Notre existence n'a-t-elle pas pour principale conséquence la réalisation d'économies non négligeables ? »

Les Compagnons bâtisseurs français ont refusé, jusqu'à présent, la tentation partisane, mais leurs camarades italiens, qu'on dit proches de l'extrême gauche, sont désormais leur propre « bailleur de chantiers ». Les Compagnons du Nord (Allemagne de l'Ouest), encore influencés par un courant anti-communiste — l'association avait été créée en R.F.A. pour accueillir les réfugiés d'Europe de l'Est, — souhaitent l'exclusion de la branche italienne.

L'équipe française tente désormais de contourner cette difficulté nouvelle en multipliant les missions auprès des groupes marginaux. Des « volontaires à long terme » (V.L.T.) — qui passent une année au moins chez les Compagnons — prennent contact avec les objecteurs de conscience, ou créent des COP (Coopératives ouvrières de production). En attendant « que les événements extérieurs offrent d'autres perspectives ».

L'avenir est serein pour les « chantiers de jeunes ». « Giscard ou Mitterrand, les cités d'urgence ne fermeront pas leurs portes », *note un V.L.T., qui rejoindra cet automne l'équipe du journal* Combat non violent.

De nombreux volontaires, après avoir fréquenté les lieux de restauration, se tournent vers l'action sociale, et optent souvent pour une action moins temporaire. Quatre garçons envisagent, par exemple, d'ouvrir un chantier dans la capitale, traditionnellement délaissée par les associations les plus anciennes. D'autres expériences sont lancées ailleurs, souvent dans les centres urbains — « au cœur des pollutions » *— et non plus dans les campagnes préservées.*

« Ça bouge, ça bouge », *répète un garçon de vingt ans, qui espère qu'un jour* « les chantiers descendront dans la rue ».

PHILIPPE BOGGIO.

(1) Etudes et Chantiers et les Compagnons bâtisseurs, ainsi que sept autres associations, Alpes de lumières, Concordia, les Moulins des apprentis, Neiges et Merveilles, Rempart, la Section des jeunes chrétiens pour la paix et le Service civil international (S.C.I.), se sont regroupées dans un organisme de gestion pour le travail volontaire des jeunes (COTRAVAUX, 11, rue de Clichy, 75009 Paris ; tél. : 874-79-20), qui accueille plus de dix mille jeunes et fournit deux cent mille journées de travail.

Une autre association, le Club du vieux manoir (10, rue de la Cossonnerie, 75011 Paris, tél. 508-80-40), organise des chantiers pour près de cinq mille lycéens et étudiants et fournit à elle seule près de cent mille journées de travail bénévole chaque année.

Premiers comptes, premiers mécomptes

MAUVAISE saison pour les uns, bonne saison pour les autres. Le soleil qui a grillé les récoltes et rôti les prés a fait le bonheur des vacanciers. Jamais, dans les jours plus longs de la nouvelle heure d'été, la mer n'aura été si chaude, la campagne ou la montagne si accueillante. Double paradoxe : la Côte d'Azur, par exemple, et son arrière-pays ont moins que d'autres pâti du manque d'eau, mais les touristes leur ont souvent préféré des régions moins connues mais plus clémentes en ces temps caniculaires : l'Auvergne, les Vosges, le Nord même ou l'Est. Cet été de la sécheresse aura été pour beaucoup le premier été des vacances vertes. Qui s'en plaindait ? En tout cas, pas ceux qui, depuis longtemps, militent pour que les Français acceptent enfin de découvrir la France, toute la France, et non plus seulement quelques plages encombrées. Reste à nourrir ce désir nouveau.

Et aussi à s'interroger sur la façon d'harmoniser, dans la province fragile, les besoins des visiteurs et les droits de leurs hôtes. Il en est du vacancier comme du travailleur étranger. On n'a jamais pu déterminer avec précision à partir de quelle proportion il devient inacceptable pour la collectivité qui le reçoit. A partir de quel moment l'habitant d'un bourg ou d'un village a-t-il l'impression d'être dépossédé par « ses » touristes ? Lorsqu'ils sont trop nombreux mais aussi lorsqu'ils oublient qu'ils ne sont que des hôtes de passage auxquels l'argent qu'ils laissent dans le pays ne donne pas le droit de le saccager ou de le mépriser.

Conflit traditionnel, avivé parfois cet été par les caprices de la météorologie. Plusieurs stations de la côte ouest étaient déjà au bord du rationnement en eau lorsque arrivèrent les premiers vacanciers. Elles n'en souffrièrent mot, redoutant de se faire une contre-publicité. Mais elles durent bien, à la fin d'août, en venir à l'inévitable et fermer les robinets durant la plus grande partie de la journée. Colère justifiée des touristes, qui crient à l'imprévoyance, voire à la malhonnêteté. Réplique compréhensible des habitants : « Pour ne pas mécontenter nos hôtes saisonniers, écrit un journal vendéen, nous leur avons laissé boire notre eau jusqu'à la dernière goutte... Mais les plus à plaindre ce sont ceux qui restent. Il ne leur restera que leurs yeux pour pleurer, ce qui, à l'évidence, est bien insuffisant pour remplir les barrages ! » Chacun croit avoir raison. Il est décidément bien difficile de vivre ensemble... même en vacances.

(Lire page 10 un premier bilan des vacances : « Embouteillage autour du lac »)

ÉCHANGES

Les mauvaises réservations

LE comité d'organisation des échanges scolaires franco-anglais de Montélimar, dans la Drôme, nous écrit :

Depuis près de quinze ans un groupe de parents et de professeurs de plusieurs lycées ou collèges de Montélimar et de ses environs a pris la responsabilité d'organiser chaque année des échanges d'élèves avec des établissements scolaires d'une ville du nord de l'Angleterre (...) Ce sont chaque année près d'une centaine de jeunes de treize à dix-huit ans qui participent à ces échanges. Ils sont accompagnés, tant à l'aller qu'au retour, par quatre ou cinq professeurs.

(...) Depuis quelques années, la qualité des services que l'on pourrait attendre de la S.N.C.F. en matière de transport de groupe n'a cessé de se dégrader. Les doléances exprimées par les responsables n'ont eu aucun effet. (...) Le nécessaire est fait par les responsables auprès de la S.N.C.F. plusieurs mois à l'avance et sans aucun retard. En dépit de ce délai, les places effectivement attribuées ne correspondent pas toujours au nombre de places demandées ; trop souvent, les places ne sont pas groupées, ce qui ne facilite pas la surveillance par les accompagnateurs.

Les responsables ne sont avisés qu'à la dernière minute de la suite donnée à leur demande huit jours étant un délai insuffisant, compte tenu des retransmissions nécessaires et des difficultés pour joindre les familles à cette époque de l'année, et ce d'autant plus que la demande a été faite trois mois plus tôt. Pour le retour, les accompagnateurs n'ont même aucune information sur la manière dont celui-ci se déroulera, la S.N.C.F. s'obstinant à envoyer — trop tard — les réservations à Montélimar au lieu de les envoyer aux accompagnateurs en Angleterre, faute de les leur avoir fait parvenir avant leur départ de Montélimar (...).

Il est anormal de ne pas pouvoir se trouver en face d'une personne qui soit responsable de l'acheminement du groupe sur le totalité du trajet (de Calais à Montélimar), et ce en dépit de l'existence de deux réseaux, celui du Nord et celui du Sud-Est. L'empressement dont ont toujours fait preuve les agents locaux de la S.N.C.F. ne pouvant suffire à pallier toutes les difficultés.

A VENDRE PAU
MAGNIFIQUE
HOSTELLERIE PLEINE ACTIVITÉ
3 Etoiles N.N. - 8.000 m2 - Piscine
S'adresser :
M. RAOUL, 27, rue Montpensat
64000 PAU - Tél. (59) 27-49-90

VÉLO

Sur les rails ?

LA voiture, le camion, le train, tiennent le haut du pavé. La bicyclette n'a pas de domaine à elle. Le plus souvent, elle utilise — à ses risques et périls — celui des autres. Comment favoriser la pratique de la randonnée sur deux roues hors des sentiers battus ?

Pour M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme, qui répond à cette question dans le *Journal officiel* du 19 août, « *la création de pistes ou de bandes cyclables est justifiée* » dans les zones vertes de détente et de loisirs à forte fréquentation touristique ainsi que dans les zones suburbaines. En revanche, elle ne l'est pas dans les départements ruraux de fréquentation diffuse.

Cependant, précise M. Médecin, des dispositions sont envisagées en vue de la création d'un réseau pédestre, cycliste ou équestre à partir des anciens chemins ruraux à l'abandon et des voies désaffectées comme les chemins de halage et les anciennes voies ferrées.

Pour ce qui concerne les chemins de halage, une action de promotion est en cours sur le canal de Nantes à Brest ainsi que sur certains canaux de Bourgogne, indique le secrétaire d'Etat. Pour ce qui concerne les lignes déclassées de la S.N.C.F., « *des subventions pourraient être accordées aux collectivités locales pour acquérir de tels terrains, à charge pour elles de préserver la continuité des lignes* ».

COTE BASQUE

Biarritz sans Espagnols

M. GUY PETIT, sénateur (indépendant) et maire de Biarritz, a diffusé auprès de ses administrés une lettre dans laquelle il s'inquiète de la quasi-disparition de la clientèle espagnole sur la Côte basque au cours de la dernière saison.

« *Si,* écrit-il, *la clientèle espagnole a effectivement déserté non seulement notre ville, mais toute la Côte basque, il ne faut pas se tromper de coupables.*

» *Les vrais coupables sont ceux qui, l'an dernier, ont organisé pendant toute l'agonie du général Franco des manifestations dans la rue à Bayonne, à Hendaye et même à Saint-Jean-de-Luz, contre le régime espagnol, ce qui a profondément blessé beaucoup d'Espagnols, même ceux qui n'étaient pas partisans du régime, nos voisins n'admettant pas que l'on se mêle de leurs affaires.*

» *A-t-on oublié qu'en 1975 des touristes espagnols ont été molestés par des groupes de Basques révolutionnaires, qu'un grand nombre de voitures automobiles immatriculées en Espagne ont fait l'objet de graves déprédations, quelques-unes ont même été brûlées, et que les pneus de ces voitures furent systématiquement crevés ?* »

M. Petit ajoute : « *En vue de détourner la clientèle espagnole traditionnelle qui venait sur notre côte et à Biarritz, il s'est créé, à Madrid surtout, une action concertée d'attaques, de mensonges et de calomnies contre la Côte basque française, et on a réussi à faire croire aux populations espagnoles, en particulier dans les grandes villes, qu'il y avait encore de plus sérieux dangers, même de mort, à venir sur la Côte basque française. Un grand journal madrilène s'est fait, par ses articles, le champion de cette triste cause.* »

VOYAGE CULTUREL
MALTE DES CHEVALIERS
du 16 au 23 octobre 1976
avec Mme M. MASDUPUY,
Conférencière d'Histoire de l'Art
Renseignem. et inscriptions à
BIBLE ET TERRE SAINTE
5, av. de l'Opéra, 75081 PARIS
Lic. d'Etat 309 A.

Pour des Français à l'esprit et au cœur ouverts qui tentent de rencontrer un peuple, une civilisation.
AU CŒUR DU YEMEN
(avec l'aide d'un arabisant qui aime le pays)
DU 2 AU 16 OCTOBRE
AMIS DE L'ORIENT
Renseignements : 19, avenue d'Iéna - Tél. : 723-54-85
Tous les après-midi de 14 h. 30 à 18 h. 30 (samedi excepté 19 h. à 12 h.)
NOËL EN INDE
18 DECEMBRE - 3 JANVIER
L'INDE VIVANTE
avec des rencontres dans les villes et les villages
1er JANVIER - 16 JANVIER

Tourisme

Un premier bilan des vacances

LES VOSGES : EMBOUTEILLAGE AUTOUR DU LAC

LORSQUE le poète François de Neufchâteau décrivait avec les métaphores de l'époque le lac de Gérardmer comme *« une perle dans son écrin »*, son imagination ne l'éloignait pas trop de la réalité. Les grands sapins sombres qui, à l'endroit des « roches noires », viennent couper le lac dans un miroitement d'émeraude, le ciel qui, au printemps, se reflète en un bleu profond et, l'hiver, la surface glacée des eaux couvertes de cristaux : Gérardmer, la *« perle des Vosges »*, invite à ces faciles mais évidentes comparaisons.

Très tôt, la cité, située à l'entrée de la « vallée des lacs » — Gérardmer, Longemer, Retournemer, — a attiré les visiteurs. Le « petit train du plaisir », au début du siècle, y déversait, à la belle saison, des Parisiens privilégiés qui, pendant de longues semaines, dans les hôtels nombreux et bien équipés, venaient respirer l'air balsamique des sapins et se refaire une santé pulmonaire.

L'industrie textile, les coupes de bois, l'extraction du granit, représentaient alors l'essentiel de la vie économique de la cité ; le tourisme ne pesait pas lourd. Les hôteliers, pour la plupart des fils de rudes paysans, ne faisaient d'ailleurs pas de grands efforts pour retenir n'importe quelle clientèle : il y avait pour eux les habitués, « les amis » et les autres, « les oiseaux de passage ». Aujourd'hui, tout est changé. Le tourisme est devenu l'une des principales ressources de Gérardmer. En quinze ans, les hôteliers de la station ont investi plus de 1 milliard d'anciens francs. Il y a désormais dans la commune plus de mille six cents chambres d'hôtel, et la population de la ville passe pendant les mois de juillet et d'août de dix mille à cinquante mille habitants environ.

Une Forêt-Noire meilleur marché

Cette année, tous les records ont été battus. Gérardmer a dû refuser des clients. Le beau temps, les prix encore assez bas, l'engouement pour la forêt et une certaine lassitude du bord de mer expliquent, en partie, ce succès sans précédent. *« Nous avons dû refouler des gens jusqu'à Saint-Dié et Remiremont ; tous les hôtels, ici, étaient complets. Les campeurs ne savaient plus où planter leur tente, et nous sommes intervenus contre le camping sauvage. Bien des loueurs de terrains ont dépassé le nombre d'installations autorisées »*, avoue M. Charles Morel, président du syndicat d'initiative. Le casino a atteint dès le mois de juillet le chiffre d'affaires de 1975 pour ce qui concerne les jeux (1 246 000 francs). Le nombre des adhérents du club nautique a doublé, et, dans l'ensemble de l'hôtellerie géromoise, les premières estimations font ressortir une augmentation de 20 % à 25 % du chiffre d'affaires, par rapport à l'an dernier.

Le succès de Gérardmer, la station-phare des Vosges, n'est que l'exemple le plus évident de celui du massif dans son ensemble. La région, qui depuis très longtemps ne connaissait dans le domaine touristique qu'une activité régulière mais modérée, doit aujourd'hui répondre à la forte pression des estivants. Le département accueille chaque année des millions de visiteurs — plus de dix millions de journées en 1975, — dont 85 % de Français et 15 % d'étrangers, pour la plupart des Belges ou des Allemands, pour qui les Vosges sont une Forêt-Noire meilleur marché.

Mais, tenu à l'écart du rush touristique des années 60, le département comprend aujourd'hui qu'il doit continuer à se garder des déferlements dévastateurs. Déjà, l'association départementale du tourisme, émanation du conseil général, a établi un plan d'aménagement et délimité les zones qui resteront intactes. Ainsi, les crêtes du massif ne seront jamais touchées. C'est en accord avec les services départementaux de l'équipement, l'office national des forêts et les municipalités que les implantations touristiques à venir ont été localisées.

« Nous aurions pu développer plus rapidement nos équipements d'hiver et faire de Gérardmer une station de ski plus importante, mais cela ne correspondait pas aux habitudes des gens du pays : les hôteliers faisaient leurs affaires l'été et cela leur suffisait », déclare un restaurateur géromois, qui ajoute : *« Et puis, vous savez, ici, il ne fait pas toujours beau, les contraintes géographiques empêchent le développement des structures d'accueil ; on ne voit pas comment on aurait pu faire davantage. »* C'est dans cette sagesse inattendue que se trouve peut-être l'avenir même du tourisme des Vosges, région plus défavorisée par le climat, mais qui est restée plus près de l'homme parce que moins gâtée par une surpopulation saisonnière qui encourage les excès. *« Les Belges sont les rois de la station, les Allemands se croient en pays conquis, le Parisien sait tout et il est toujours pressé »* ; on se permet même de critiquer le client. C'est aussi dire qu'on le considère encore comme une personne et non pas comme un consommateur « à cracher du profit ».

Nature brute

« Hier, je suis allé avec une vingtaine d'estivants de l'hôtel là-haut sur les chaumes, nous avons fait un feu de bois et nous avons grillé des côtelettes. » Le président du syndicat des hôteliers de Gérardmer, M. Jeansen, a une façon de traiter ses pensionnaires, que l'on ne retrouve plus guère ailleurs.

Dans ces régions en cul-de-sac, l'écho du monde, de ses modes passagères et de ses pratiques moutonnières n'arrive que très assourdi. On aime le jazz et l'on porte des jeans comme les autres, mais on sait aussi apprécier l'« épinette » et la « blaude ». A quelques centaines de mètres des implantations touristiques, c'est encore et à nouveau la grande forêt sauvage, les Vosges de toujours. Le petit lac de Retournemer, au bout de la vallée, sept kilomètres plus loin, avec le pré qui glisse sous ses eaux et les grands arbres ombreux, a le charme des paysages inviolés. Cette nature brute, aux portes de l'hôtel, c'est sans doute ce qui explique l'attrait grandissant des Vosges.

Ce sont aussi les hommes, bien sûr, qui ne veulent rien perdre de leurs caractères. L'été, un peu partout dans les hameaux, sur la *montagne, on danse la « soyotte »*, ou allume de grands feux, des « chavandes », on organise des courses à travers bois, entre Vosgiens, pour le plaisir, des Vosgiens... et, si des estivants s'y joignent, ils sont les bienvenus. Ici, le tourisme n'a pas encore soumis le pays et les hommes à son action niveleuse. M. Jean-Pierre Houot, un artisan de Rochesson, qui a rafistolé de vieux métiers et qui tisse comme autrefois, a reçu dans son atelier douze à quinze mille visiteurs cette année. *« Avec une telle clientèle, je pourrais m'industrialiser, mais je ne le ferai jamais. »* Une résolution que rien n'a pu ébranler, on le sent, pas même cette grosse artillerie-là : un car de Japonais qui, un matin de juillet, s'est pointé au bout de son chemin.

CHRISTIAN COLOMBANI.

Un automne en Rouergue

Vivre l'automne au rythme de la campagne et au contact de ses habitants. C'est la saison des champignons, de la pêche à la ligne, des promenades à pied ou à cheval, et... des feuillages flamboyants.

Le Rouergue offre aux mois de septembre et d'octobre un vaste choix de *« meublés sans surprise »* à ceux qui prennent leurs vacances sur le tard.

★ Meublés sans surprise en Rouergue. APATAR, Chambre d'agriculture, 12009 Rodez.

VOYAGE CULTUREL
LA PERSE BIBLIQUE
du 27 sept. au 12 octobre 1976
avec le R.-P. DALMAIS
Professeur à l'Institut Catholique de Paris

Renseignements et inscriptions
Les grands itinéraires de Bible et Terre Sainte
5, av. de l'Opéra, 75001 PARIS
Tél. 260-31-66 Lic. d'Etat 309 A

Chasse

UNE INTERVIEW DU MINISTRE DE LA QUALITÉ

M. ANSQUER : La démocratie ne signifie pas

« HORMIS le jour de l'ouverture, peu de chance de voir beaucoup de gibier cette année. » Cette phrase, que ne l'a-t-on entendue depuis près de deux cents ans, tantôt rageuse, tantôt amère ou triomphante. Depuis que le vicomte de Noailles et le duc d'Aiguillon, dans la nuit du 4 août 1789, mémorable veillée, firent voter dans l'enthousiasme général entre autres suppressions de privilèges féodaux celui de la chasse.

Depuis lors, la pression cynégétique n'a jamais faibli, sinon sous les occupations diverses que connut le pays. Il était mal vu alors de se promener fusil au main par plaines et par bois. Les lapins profitèrent de l'entracte. Pas pour longtemps. Aux *chasseurs se joignirent « épidémies »*, calamités, aux autoroutes le béton des villes tentaculaires, à la démoustication la pollution. Ce que l'on appelle les effets du progrès.

Aussi faut-il surtout s'étonner qu'aujourd'hui volent encore quelques perdreaux et faisans et courent dans les fourrés quelques lièvres, toute une population élevée dans la majorité des cas comme le sont les animaux de basse-cour, mais lâchés jeunes ou à naître sur les territoires de chasse. Bon gré mal gré, on s'aime, prolifère et vit en attendant l'ouverture. Et cette présence on la doit... aux chasseurs qui la permettent eux-mêmes, à ceux qui gèrent avec raison leurs territoires, repeuplent, respectent, à ceux qui limitent leurs prédations. Une évolution qui s'affirme chaque jour. Cela, tout observateur de bonne foi le sait.

Pourtant une fraction de l'opinion condamne globalement l'action de chasser et réclame quasiment la suppression de la présence du gibier et le développement de souches sauvages. La diversité et la richesse des habitats naturels sont la meilleure garantie pour la survie de notre faune sauvage.

Des menaces sérieuses peuvent exister lorsqu'on draine des zones humides, lorsqu'on transforme des types de culture, lorsqu'on arase des haies. Il convient donc de trouver un judicieux équilibre entre les différentes formes d'exploitation ou d'aménagement dans le souci de préserver ces habitats naturels.

Dans ce but, je souhaite accélérer la politique de création des réserves, réserves naturelles et réserves de chasse.

Vis-à-vis des chasseurs, un effort d'information et de discipline est nécessaire pour que chacun prenne conscience de ses responsabilités et comprenne mieux les objectifs fixés et les choix demandés.

Tel est le sens de l'examen du permis de chasser et du projet de loi sur la chasse.

— Le mouvement écologique était balbutiant en 1960, il s'amplifia en 1968, et se radicalise aujourd'hui. N'est-il pas en fait un aiguillon dans l'approche d'un problème immense et parfois à dessein limité aux intéressés et aux spécialistes ?

— Je voudrais souligner que les fédérations de la chasse font partie du mouvement associatif, au même titre que d'autres associations. Les chasseurs peuvent être des écologistes avertis.

Souvent les excès de certains mouvements ne font pas avancer la solution du problème. On ne peut réclamer le retour à l'état de nature et interdire la chasse. L'homme, dans les civilisations primitives, était chasseur. Ne pas vouloir régulariser et sélectionner les espèces, c'est accepter une faune de prédateurs. A partir d'un certain seuil, la faune détruit la flore, etc

La faune sera sauvée grâce à une législation appropriée et à une gestion rationnelle, acceptée et comprise par l'ensemble des chasseurs et des ruraux. Je suis décidé à mener cette tâche à bien.

— Que pensez-vous de l'organisation de la chasse dans les autres pays européens ?

— L'organisation de la chasse au-delà du Rhin n'a rien de comparable avec celle de la France. Le droit de chasse est

« Monsieur le ministre, où en est, en France, la chasse en 1976 ?

— Jusqu'à ces dernières années, une sorte d'équilibre s'est maintenu entre le nombre des chasseurs et le développement du gibier grâce aux corrections de la nature ou à l'intervention des pouvoirs publics, en liaison avec les représentants des organisations cynégétiques.

Aujourd'hui, la pression exercée par l'*augmentation du nombre des* chasseurs, le développement des activités industrielles, la destruction progressive de certains milieux pour l'aménagement des espaces ruraux, menacent gravement l'avenir de la faune sauvage.

Dans le milieu rural, la chasse se heurte de plus en plus à d'autres intérêts et à d'autres activités : la promenade, la protection des forêts ou des zones agricoles ; le droit de propriété.

La chasse ne concerne pas seulement les chasseurs, elle préoccupe un très grand nombre de Français non chasseurs. Elle doit donc être organisée pour rester populaire.

— Il semble que la loi Verdelle soit contestée par une fraction de l'opinion. Qu'en pensez-vous ?

— La loi Verdelle interdit, dans un certain nombre de départements, aux propriétaires de lots de moins de 20 hectares de refuser le droit de chasse aux associations communales de chasse.

Cette disposition est critiquée à la fois par les uns au nom du droit de propriété, par les autres au nom de la protection de la faune. Ainsi, parfois, les écologistes viennent au secours des propriétaires.

La suppression radicale de ce texte reviendrait à remettre en cause l'intérêt, et donc l'existence, des associations communales de chasse, la possibilité de chasser pour les personnes aux revenus *modestes et, en définitive*, la chasse démocratique.

L'article 24 de la loi sur la protection de la nature précise que les propriétaires peuvent, quelle que soit la superficie de leurs terres, après avis du conseil municipal de la commune intéressée, demander aux pouvoirs publics de mettre leurs propriétés en réserve naturelle. Cela me paraît un assouplissement raisonnable de la loi Verdelle.

— Quel est l'avenir de la chasse démocratique ?

— Je suis très attaché au caractère démocratique de la chasse, *principe qui ne sera pas remis en cause*. Mais cela ne signifie pas un régime de « laisser-faire » généralisé. Bien au contraire. Aujourd'hui, l'accroissement du nombre des chasseurs et la raréfaction du gibier se poursuivent à un rythme tel que, si rien n'était fait, l'avenir même de la chasse serait compromis. Nous devons donc agir.

La réglementation actuelle offre aux chasseurs de nombreux moyens d'organiser rationnellement l'exploitation de la chasse et de sauvegarder un capital de gibier reproducteur, c'est-à-dire d'assurer un repeuplement normal.

Mais ces dispositions ont, pour la plupart, un caractère facultatif — sur le plan de chasse, par exemple, — et c'est aux collectivités communales ou départementales de chasseurs d'en demander la mise en œuvre.

Comme nous rencontrons parfois des difficultés pour obtenir de l'ensemble des chasseurs leur adhésion à un régime de discipline volontaire, nous envisageons, en plein accord avec le Conseil national de la chasse et de la faune sauvage, le dépôt d'un projet de loi. Il permettrait de faire prévaloir davantage l'intérêt général.

Bien entendu, il est exclu que cette réforme conduise à une sélection par l'argent du nombre des chasseurs, c'est-à-dire à une augmentation brutale et importante des taxes et redevances. Un relèvement est certes nécessaire pour tenir compte des dépenses nouvelles qu'implique notamment le renforcement de la surveillance et de la garderie. Mais il est très limité (le permis n'a pas augmenté depuis deux ans et les relèvements envisagés pour l'an prochain suivront seulement l'évolution du coût de la vie)

J'ajouterai qu'à l'heure actuelle le prix du permis représente au plus 3 à 5 % du budget du chasseur. Ce n'est vraiment pas cette somme qui l'empêche de chasser.

— Quelles sont les dispositions que vous proposez de faire figurer dans le projet de loi sur la chasse ?

— En 1973, un projet de loi sur la chasse avait été élaboré à la demande des chasseurs et *déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale.*

Depuis cette date, la réforme du régime du permis est intervenue et a rendu un examen obligatoire. La loi sur la protection *de la nature a, par ailleurs*, prévu la limitation de la chasse en enclos. Aussi faut-il remettre en forme l'ancien projet pour le présenter à nouveau au Parlement.

Il n'y aura pas de novation importante par rapport au premier projet déjà adopté par le gouvernement. en voici les points forts :

— L'établissement d'une liste limitative des espèces de gibier qu'il sera permis de chasser. Il devra s'agir d'espèces à la fois non menacées de disparition et dignes de la chasse conçue vraiment comme un sport. Les espèces rares seront exclues ;

— la possibilité de prendre des mesures de limitation des prélèvements sur le gibier, soit en diminuant le nombre des jours et des heures de chasse pendant la période d'ouverture, soit en appliquant le plan de chasse à de nouvelles espèces de gibier ;

— la possibilité d'interdire la commercialisation de certaines espèces. Cela contribuera à protéger le gibier mais aussi à affirmer le caractère purement sportif (et non lucratif) de la chasse ;

— enfin, de nouvelles possibilités d'investigation seront données aux agents chargés de la répression du braconnage. Ils pourront ainsi fouiller les voitures.

— L'avenir de la chasse passe-t-il par le repeuplement artificiel ou par l'interdiction pure et simple du tir de certaines espèces ?

— L'avenir de la chasse dépend de deux séries d'actions qui concernent les chasseurs et le gibier.

Pour le gibier, le repeuplement artificiel peut donner des résultats satisfaisants à court terme. Mais ces efforts n'auront d'effet durable que s'ils s'appuient sur l'amélioration des conditions du milieu. L'aménagement et la protection des territoires de chasse sont la seule manière de permettre la présence du gibier et le développement de souches sauvages. La diversité et la richesse des habitats naturels sont la meilleure garantie pour la survie de notre faune sauvage.

Des menaces sérieuses peuvent exister lorsqu'on draine des zones humides, lorsqu'on transforme des types de culture, lorsqu'on arase des haies. Il convient donc de trouver un judicieux équilibre entre les différentes formes d'exploitation ou d'aménagement dans le souci de préserver ces habitats naturels.

Dans ce but, je souhaite accélérer la politique de création des réserves, réserves naturelles et réserves de chasse.

Vis-à-vis des chasseurs, un effort d'information et de discipline est nécessaire pour que chacun prenne conscience de ses responsabilités et comprenne mieux les objectifs fixés et les choix demandés.

Tel est le sens de l'examen du permis de chasser et du projet de loi sur la chasse.

— Le mouvement écologique était balbutiant en 1960, il s'amplifia en 1968, et se radicalise aujourd'hui. N'est-il pas en fait un aiguillon dans l'approche d'un problème immense et parfois à dessein limité aux intéressés et aux spécialistes ?

— Je voudrais souligner que les fédérations de la chasse font partie du mouvement associatif, au même titre que d'autres associations. Les chasseurs peuvent être des écologistes avertis.

Souvent les excès de certains mouvements ne font pas avancer la solution du problème. On ne peut réclamer le retour à l'état de nature et interdire la chasse. L'homme, dans les civilisations primitives, était chasseur. Ne pas vouloir régulariser et sélectionner les espèces, c'est accepter une faune de prédateurs. A partir d'un certain seuil, la faune détruit la flore, etc

La faune sera sauvée grâce à une législation appropriée et à une gestion rationnelle, acceptée et comprise par l'ensemble des chasseurs et des ruraux. Je suis décidé à mener cette tâche à bien.

— Que pensez-vous de l'organisation de la chasse dans les autres pays européens ?

— L'organisation de la chasse au-delà du Rhin n'a rien de comparable avec celle de la France. Le droit de chasse est

GRAND PAVOIS DE LA ROCHELLE

Du 17 au 20 SEPTEMBRE
De tous les coins de France et d'Europe les passionnés de voile se donneront rendez-vous au Port des Minimes à La Rochelle du 17 au 20 septembre où se tiendra la plus grande exposition à flot de bateaux à voile français et européens. Vous pourrez visiter, étudier en détail, comparer les bateaux dont vous rêvez mais aussi découvrir les nouveaux modèles et les nouveaux aménagements.
Pour tous renseignements sur les ressources hôtelières, les vols spéciaux TAT à tarif réduit, les moyens d'accès, écrivez à
GRAND PAVOIS
DE LA ROCHELLE
Port des Minimes
17000 LA ROCHELLE
Tél. (46) 41.43.50

Publicité

Fnac-Sport a jugé les fusils

LA Fnac refuse de vendre certains fusils parce qu'elle a de bonnes raisons de les trouver mauvais. Ou même dangereux.

Mais ceux qu'elle accepte dans ses rayons ne sont pas pour cela à l'abri de tout reproche.

C'est pourquoi les maîtres armuriers de Fnac-Sport viennent d'éditer un tableau où ils disent très franchement ce qu'ils pensent des 47 fusils de chasse et des 10 fusils automatiques et à répétition qui sont vendus à la Fnac.

Et ce tableau est actuellement disponible. Au même titre que les bancs d'essais ou tableaux-tests sur : • Les cartouches de chasse • Les carabines de chasse • Les carabines à air • Les cartouches 22 • Les boîtiers pour photo sous-marine • Les boîtiers pour cinéma sous-marin • Les cadres de raquettes de tennis • Les détendeurs de plongée • Les vêtements de moto en cuir • Les sacs à dos à claie.

L'adresse?... Fnac-Sport - 13/P, boulevard de Sébastopol, 75001 Paris. (Du mardi au samedi, de 10 h à 19 h. Nocturne le mercredi jusqu'à 21 h.)

Fnac-Sport (département sport de la Fnac). Archerie. Arts martiaux. Camping randonnée. Chaussures. Equipement équitation. Equipement motard. Vêtement cycliste. Photo-ciné sous-marin. Plongée. Chasse et tir. Tennis. Tennis de table. Nautisme. Moteurs. Accastillage. Ski. Patinage. Pêche en mer. Librairie sport.

هكذا من الأصل

Chasse

DE LA VIE

« laisser faire »

sion d'un droit arraché autrefois et aujourd'hui largement et heureusement nuancé.

Le choix des responsables de la chasse en France a été fait depuis longtemps. Il se résume en peu de mots : la chasse ouverte à tous ne doit pas être mise en cause, mais aménagée. Pour cela, deux axes dans l'action : l'éducation des chasseurs et des mesures restrictives adaptées.

De MM. Pons et Poujade à M. Granet, hier encore « ministre de la chasse », l'effort a été fait : « Le caractère démocratique de la chasse n'implique pas un régime de laisser faire. » Telle est la ligne de conduite.

Quelle est, à l'heure où M. Ansquer prend la relève au ministère de la qualité de la vie, la situation ?

CLAUDE LAMOTTE.

Déjà, il y a cent ans

M. PRUDHOMME A LA CHASSE. — « Ah, papa... des perdreaux... tire dessus ! — Non mon fils... Si nous tuons les perdreaux cette année, nous n'en aurons pas l'année prochaine. »

D'après la Chasse et la Pêche, *Honoré Daumier. Croquis parus entre 1850 et 1865 et regroupés par les Editions Villo.*

géré sur un plan collectif (même en Allemagne) et n'est accessible qu'à un nombre limité de privilégiés, le plus souvent sélectionnés. Ceci explique le faible nombre de chasseurs et les règles techniques très sévères qui sont appliquées, puisqu'il s'agit tout à la fois de conserver une richesse naturelle et d'en tirer le meilleur profit. Cette chasse n'a donc rien de démocratique.

Enfin, la plupart des pays de l'Est considèrent que le gibier est un bien national qu'il convient d'exploiter à des fins commerciales ou au profit de quelques-uns. La chasse est assimilée à un produit d'exportation. Elle est un élément d'une politique nationale totalement opposée à la nôtre.

— *Les structures de la chasse ne sont-elles pas trop technocratiques et largement accaparées par des notables ?*

— Le secteur de la chasse est un bon exemple de concertation et de démocratie. Les fédérations départementales sont des associations soumises à la loi de 1901 : elles tiennent des assemblées générales et élisent leurs instances dirigeantes.

Elles sont largement représentées au Conseil national de la chasse et de la faune sauvage, dont les avis sont, pour moi, primordiaux. Je crois, en effet, qu'il faut laisser aux chasseurs des initiatives et des responsabilités dans l'élaboration des décisions qui les concernent.

— *Certaines mesures ne risquent-elles pas de vous couper de l'électorat potentiel de deux millions deux cent treize mille neuf cent trente-deux chasseurs ?*

— Je n'ai aucune raison de me couper des chasseurs, mais ce n'est pas un réflexe électoral. Car je ne crois pas que la qualité de chasseur soit la motivation essentielle d'un électeur. C'est un message de confiance que je leur adresse.

J'entends en effet les associer à une véritable politique de protection de la nature par une meilleure information, une prise de conscience plus grande de leurs responsabilités, une sensibilisation à la préservation des équilibres. Cette politique doit conduire, en fin de compte, à mieux respecter notre environnement naturel. »

INVENTAIRE 1975-1976

Permis de chasser, an I

ALORS que l'ouverture générale de la chasse s'approche, il est bon de faire le point des dispositions législatives et réglementaires promulguées depuis la précédente ouverture. Dans cet esprit et suivant sa tradition, « le Monde » publie, cette année comme les précédentes, l'inventaire complet de ces dispositions nouvelles. Dans l'ordre chronologiques, celles-ci ont été :

Du 18 juillet 1975, un arrêté fixant la liste des oiseaux rapaces et nocturnes dont le dessaisage ou la capture sont susceptibles d'être autorisés, et une liste des groupements agréés pouvant bénéficier d'une autorisation. (*J. O.* du 27 juillet 1975.)

Du 25 juillet 1975, un arrêt du Conseil d'Etat, annulant l'art. 16 du décret du 26 février 1974, qui avait instauré un abattement de 5 à 80 % sur les indemnités allouées pour dégâts de gibiers. (*J. O.* du 31 août 1975.)

Du 30 juillet 1975, un arrêté déterminant une nouvelle liste des gibiers dont la chasse et la destruction sont interdites en zone de chasse maritime. (*J. O.* du 24 août 1975.) (Voir plus loin.)

Du 1er août 1975, un décret rattachant au ministère de la qualité de la vie des fonds versés par l'Office national de la chasse au Trésor et antérieurement dévolus au ministère de l'agriculture. (*J. O.* du 7 août 1975.)

Du 7 août 1975, un arrêté constituant une réserve de chasse maritime en baie de Somme et en baie d'Authie. (*J.O.* du 5 septembre 1975.)

Du 18 septembre 1975, un arrêté fixant les nouveaux statuts des fédérations départementales de chasseurs. (*J. O.* du 6 octobre 1975.)

Du 15 octobre 1975, un arrêté de liste complémentaire d'espèces dont la chasse est prohibée. (*J. O.* du 25 octobre 1975.) (Voir plus loin.)

Du 27 novembre 1975, un arrêté instituant une réserve domaniale de chasse au Mont-Valler (Ariège). (*J. O.* du 17 janvier 1976.)

Du 30 décembre 1975, un arrêté d'agrément de la charte constitutive du parc naturel régional des Vosges du Nord (*J.O.* du 6 janvier 1976).

Des 9 et 20 janvier 1976, décrets nommant M. Magniny, maître des requêtes au Conseil d'Etat, directeur de l'Office national de la chasse, en remplacement de M. Legroux. (*J. O.* des 10 et 22 janvier 1976.)

Du 29 avril 1976, un arrêté relatif à la location annuelle de lots de chasse sur le domaine maritime et à l'aval de la limite de salure des cours d'eau. (*J. O.* du 6 juin 1976.)

Du 7 mai 1976, un décret et un arrêté sur l'examen du permis de chasser. (*J. O.* du 9 mai 1976.) (Voir plus loin.)

Du 31 mai 1976, un arrêté sur la gestion communale du droit de chasse par adjudication dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, la Moselle. (*J. O.* du 5 août 1976.)

Du 9 juillet 1976, portant extension du territoire de la réserve nationale de chasse des Bauges (Savoie). (*J. O.* du 1er août 1976.)

Ces textes sont d'importance inégale. Certains sont mineurs pour l'ensemble des chasseurs, mais le lecteur qui s'estimerait concerné par l'un de ceux-ci pourra s'y reporter par la référence au *Journal Officiel*, qui est donnée dans ce but.

L'essentiel

Pour la grande majorité des chasseurs, l'essentiel de l'année écoulée à retenir est :

● La mise en place du permis de chasser ;

● La poursuite de la politique de réserves et de la protection de certaines espèces nouvelles de gibiers.

● *98,60 % des candidats reçus.*

Pour la première fois en France, les candidats à la chasse non titulaires d'un permis de chasse antérieurement délivré ont dû se soumettre à un examen. Une première session a eu lieu en juin dans des centres départementaux. Les candidats avaient à répondre, suivant une technique audio-visuelle analogue à celle utilisée pour le permis de conduire, à vingt et une questions. Ils devaient, pour être déclarés reçus, répondre correctement aux deux tiers, soit à quatorze questions. Une parfaite organisation des épreuves, des candidats apparemment bien préparés, des questions assez faciles comme il convenait pour une première année de mise en place, ont assuré la réussite de 98,60 % des candidats. Il faut se féliciter de ce premier résultat, l'examen, en cette matière du moins, n'étant pas destiné à écarter les citoyens de la chasse, mais à les obliger simplement d'acquérir, avant de chasser, quelques notions utiles à tout le monde, y compris à eux-mêmes. Le programme de l'examen porte et portera désormais sur les matières suivantes :

1) Sauvegarde et repeuplement de gibiers, reconnaissance des cerfs, chevreuils, chamois, sangliers, lièvres, lapins, bisaireaux, perdrix grises et rouges, cailles, faisans, bécasses, grives, gibiers d'eau et de montagne, etc.

Régime alimentaire naturel et mœurs de ces animaux, dégâts qu'ils peuvent occasionner. Notions sur les prélèvements et les repeuplements.

2) Lois et règlements sur la police de la chasse :

— Nuisibles, espèces protégées, droit de chasse, temps de chasse, modes de chasse, permis, propriété du gibier, chasse maritime, responsabilité, organisation générale de la chasse en France, réglementation propre au Haut-Rhin, au Bas-Rhin et à la Moselle, etc.

3) Emploi des armes et munitions :

— Fusils, carabines et munitions autorisés, règles de prudence, de sécurité, de politesse.

Une seconde session aura lieu en septembre, mais pour les seuls candidats à la première session qui, par suite d'un empêchement majeur signalé dans les quinze jours de la session manquée, et admis comme tel par le directeur de l'Office national de la chasse (1).

On peut regretter la rigueur des textes actuels et espérer que dans une société qui se déclare libérale il sera possible dans l'avenir de se présenter au choix à l'une des deux sessions et même aux deux la même année pour le candidat qui aurait été « recalé » à la première : l'important n'est pas de sanctionner le citoyen, mais de vérifier ses capacités.

● *Réserves et gibiers interdits.*

Poursuivant sa politique sur ce point, le ministre de la qualité de la vie a, au cours de la période 1975-1976 analysée, créé les réserves de la baie d'Authie et de la Somme, du Mont-Valier, dans l'Ariège, approuvé la charte constitutive du parc régional naturel des Vosges du Nord, étendu le territoire de la réserve des Bauges, en Savoie.

La liste des espèces protégées s'est encore accrue cette année et comporte désormais les cormorans, les hérons, aigrettes et butors, les puffins, pétrels et coucous. En zone de chasse maritime, il faut y adjoindre toutes les espèces d'une taille inférieure à celle du merle noir, à l'exclusion toutefois des gravelots, tourne-pierres, bécassines, chevaliers et bécasseaux. Un arrêté du 29 mai 1975 avait antérieurement précisé que dans cette zone maritime la chasse des oiseaux de passage suivants : bécasse, grive, pigeon ramier et tourterelle, était autorisée durant le temps où la chasse de ces espèces était permise.

Rappelons — ce qui ne devrait choquer l'amour-propre de personne — que les interdictions visaient déjà : tous les rapaces diurnes et nocturnes, tous les petits oiseaux d'une taille inférieure à la grive ou au merle (sauf l'alouette des champs, le bruant ortolan et les *moineaux*), *plongeons*, grèbes, fous de Bassan, cigognes noires et cigognes blanches, spatules, ibis, flamants, cygnes, oies des neiges, bernaches, tadornes, harles, grues, grandes et petites outardes, échasses, avocettes, mouettes, sternes, guifettes, pingouins, mergules, macareux, engoulevents, guêpiers, rolliers, huppes, tous les pics et torcols, loriots, grands corbeaux, carves, choquards, merles bleus de roche et à plastron, femelles des grands et petits tétras et les coqs non maillés, goélands.

Bouquetins, chamois et isards de l'année, faons, hères, chevillards, cerfs de Corse, marcassins en livrée, curs, lynx, genettes, loutres, castors, et phoques.

En quelque sorte, à l'inverse, sont désormais classés nuisibles en zone de chasse maritime : renards, putois, fouines, belettes, rats musqués, ragondins, chats harets, corneilles noires et corneilles mantelées, freux et pies.

Face à toute cette réglementation, il est à souhaiter que nos écologistes visent absolument juste. L'équilibre agro-sylvo-cynégétique est délicat et l'inventaire des innombrables paramètres agissant et réagissant en chaîne les uns sur les autres n'est pas près d'être établi. Vouloir protéger une espèce, c'est la préférer à une autre, donc à toutes celles qui dépendent de celle-là. C'est aussi privilégier ou non des chaînes entières d'insectes, choisir des types de végétaux, à la limite agir sur le climat. Sur quels critères se détermine-t-on ? Ce qu'il faut en tout cas, à l'évidence, c'est se garder de vouloir arrêter l'évolution de la nature à aujourd'hui, ou, comme certains le voudraient, à hier. Ce ne serait pas alors protéger l'équilibre naturel, mais au contraire forcer celui-ci et le mettre en complet porte à faux. L'équilibre naturel, sans cesse remis en question au cours des millénaires, ne serait-ce que par les variations climatiques, n'est pas statique mais dynamique. Si l'on avait eu l'idée et la possibilité d'arrêter la nature à une certaine époque lointaine, nous en serions encore au temps des dynosaures. Un autre équilibre spontané s'est établi. L'homme vit très bien sans dinosaures.

JACQUES LASSAUSSOIS.

● *L'agenda de bureau du chasseur.* — Ce livre, qui commence en même temps que la saison le 1er septembre, est le livre de bord quotidien du chasseur. Cette édition de luxe comporte quarante pages d'illustrations cynégétiques.

★ *Edition de luxe : 150 F. Edition de haut luxe : 250 F. Diffusion Manuel pour éditions Marval, 41, rue du Temple, 75004 Paris.*

EN 1977

Marseille capitale de la chasse et de la protection de la nature

LA protection de la nature : un sujet d'actualité ou une mode passagère ? On est féministe en 1975 parce que c'est l'Année de la femme. On se découvre écologiste en 1976, placée sous le signe de l'environnement. Alors haro, entre autres, sur le chasseur ! Sur le mauvais comme sur le bon.

Et les chasseurs de réagir. Plus ou moins bien. Ou pas du tout. Beaucoup se vexent, surpris, et tempêtent dans le vent. Cependant certains, de plus en plus nombreux, réfléchissent et agissent. Car ils se savent des protecteurs de la nature au même titre que les scientifiques. Les prédateurs naturels, loups, lynx, disparus, il ne reste qu'eux pour protéger les animaux rares et contrôler les effectifs des espèces trop prolifiques. Aussi veulent-ils le faire savoir. Pour cela, ils organisent des expositions cynégétiques didactiques ou commerciales, ou les deux à la fois, destinées aux chasseurs et surtout au grand public.

Ainsi en a-t-il été en 1971 pour l'exposition internationale de Budapest. Ainsi cette année Capex, qui s'est tenu au printemps à Paris et est à la recherche de sa formule future, son aspect commercial ayant été trop évident. Ainsi Alpexpo qui à Grenoble a été une expérience réussie d'une exposition didactique sur le gibier de montagne. Ainsi en sera-t-il peut-être de même pour Chassexpo Méditerranée qui se tiendra en 1977 à Marseille.

La Foire internationale de Marseille, avec la participation du Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (C.I.C.C.G.), va organiser, du vendredi 27 mai au lundi 6 juin 1977, une exposition méditerranéenne et tropicale de la chasse sportive, de la protection de la nature et de la faune sauvage, qui portera le titre de Chassexpo Méditerranée. MM. Edmond-Blanc, administrateur général du C.I.C.C.G., et Grobon Ghiglione, administrateur général de la Foire internationale de Marseille, l'ont annoncé récemment à Paris.

Les organisateurs de Chassexpo Méditerranée souhaitent regrouper les délégations des pays du Bassin méditerranéen, de la mer Noire, d'Afrique et d'Asie. Organiser une rencontre des responsables intéressés par la chasse, l'élevage et la protection du gibier et faire découvrir ce monde passionnant au public, c'est là le caractère didactique qu'ils souhaitent donner à leur projet. Parallèlement à cette exposition, les associations et organismes nationaux et internationaux de la chasse ou de la protection de la nature tiendront un cycle de réunions et conférences.

Les membres du C.I.C.C.G., qui groupe plus de cinquante pays, s'y retrouveront notamment à l'occasion de leur assemblée générale annuelle.

Mais Chassexpo Méditerranée se veut un autre but puisque, à côté des stands internationaux et des organismes et associations de la chasse ou de la protection de la nature, se tiendra un Salon commercial et industriel de la chasse et du tourisme cynégétique, de l'élevage et de la protection des animaux. Une exposition de trophées européens et tropicaux aura pour but d'expliquer, surtout au grand public, la nécessité de protéger la faune par la chasse sélective.

Le sport équestre et la vénerie seront représentés. Des concours de tir et de photographie, une exposition canine internationale, compléteront l'exposition.

MICHEL FROMONT.

★ Paris. Foire internationale de Marseille, Chassexpo Méditerranée, parc Chanot, 13266 Marseille, Cedex 2. Tél. (91) 54-15-60. Telex 410021 F.

Publicité

Fnac-Sport a jugé les cartouches

Les performances de 30 modèles de cartouches ont été étudiées pour la vitesse, la pression, la régularité de la gerbe de plomb et le groupement.

Et les résultats complets de ce banc d'essai Fnac sont disponibles à Fnac-Sport. Ou peuvent être envoyés sur demande.

C'est là un nouveau service. Et qui, progressivement, sera étendu à d'autres matériels vendus à la Fnac.

Parmi ces bancs d'essai déjà disponibles : • Les fusils de chasse • Les carabines de chasse • Les carabines à air • Les cartouches de chasse • Les cartouches 22 • Les boîtiers pour photo sous-marine • Les boîtiers pour cinéma sous-marin • Les cadres de raquettes de tennis • Les détendeurs de plongée • Les vêtements de moto en cuir • Les sacs à dos à claie.

L'adresse ?... Fnac-Sport - 13/R, boul. de Sébastopol, 75001 Paris. (Du mardi au samedi, de 10 h à 19 h. Nocturne le mercredi jusqu'à 21 h.)

Fnac-Sport (département sport de la Fnac). Archerie. Arts martiaux. Camping randonnée. Chaussures. Equipement équitation. Equipement motard. Vêtement cycliste. Photo-ciné sous-marin. Plongée. Chasse et tir. Tennis. Tennis de table. Nautisme. Moteurs. Accastillage. Ski. Patinage. Pêche en mer. Librairie sport

les exclusivités

chasse loden

de

mettez

POUR LUI POUR ELLE

pulls - chemises - bottes

chaussures - accessoires

16, bd Malesherbes-8e

265-33-76

CHATEAU DE CHANTILLY - 4 SEPTEMBRE 20 H 30

FETE DE LA CHASSE

FESTIVAL INTERNATIONAL DE TROMPES DE CHASSE

500 SONNEURS • 18 MEUTES • FEU D'ARTIFICE

*

renseignements 15 (4) 45...

(1) A l'avenir, « toute candidature à l'examen devra être adressée au préfet du département du domicile ou de la résidence du candidat avant le 31 janvier de chaque année ».

Maison

SUR LA BRAISE

LE plaisir de jouer au bon sauvage a fait le succès des cuissons sur braise, même si ce mode de cuisine requiert plus de patience et de temps qu'il n'en faut avec un appareil ménager. Il n'y a pas moins de deux millions de barbecues disséminés dans les jardins de France.

L'un des derniers modèles sortis par Japy est un grand barbecue réversible, utilisable d'un côté avec un gril et de l'autre avec une broche-rôtissoire ; l'ensemble se monte sur un trépied et se range dans une caissette (« Robinson grand luxe », 325 F). Conçu pour être installé à demeure, sur une terrasse de jardin ou dans une cuisine campagnarde, un barbecue s'insère dans une construction de pierre (qui peut être réduite à un emplage de briques). Ce vaste foyer en fonte, de 50 sur 40 centimètres, est fait de quatre éléments vissés ; il comporte deux grilles amovibles, deux crémaillères à trois niveaux pour tourne-broche et un tiroir-cendrier en métal inoxydable (« Orion », 976 F, chez Victor-Marbres, qui peut concevoir toute construction pour l'intégrer).

Un nouveau petit barbecue portatif est spécialisé dans la grillade des brochettes, la rotation régulière de celles-ci étant assurée par un moteur à pile. L'appareil est également doté d'un gril et d'un tourne-broche (Téfal, 195 F).

Nouveauté cette année : un grand barbecue monté sur pieds a la particularité de fonctionner au gaz butane. La cuisson se fait ainsi sans risque d'incendie et instantanément, sans préchauffage. Le foyer circulaire, de 43 centimètres de diamètre, est revêtu de pierre de lave réfractaire et protégé par un pare-vent (« Campadou », Le Creuset, 260 F). Pour cuisiner en plein air autre chose que des grillades, un chaudron en tôle émaillée s'accroche sur un très haut trépied, permettant de rester debout (395 F l'ensemble avec foyer, gril et louche, chez Kitchen Bazaar).

Aux prémices de l'automne, on va rallumer les cheminées. Pourquoi ne pas y faire cuire le repas ? Monique Delarue propose, dans ses boutiques « Autour du feu », des trépieds et des grils, un porte-brochettes sur pieds et un tourne-broche très complet (820 F) dont on peut acquérir les cinq éléments séparément.

Pour mijoter dans la cheminée soupes et potées : une marmite dodue en fonte émaillée noir mat à suspendre à une crémaillère ou un chaudron muni de pieds à poser dans la braise (Cousances, de 48 F à 112 F). Les grosses pommes de terre, à cuire sous la cendre, se piquent dans un accessoire en fer étamé : en forme de couronne pour six ou ovale pour huit pommes de terre, 30 F à la boutique des Quatre Saisons.

JANY AUJAME.

★ Sauf mention, les barbecues et ustensiles sont vendus dans les grands magasins, quincailliers, spécialistes culinaires et de plein air.

★ Victor-Marbres, 14, rue du Pont-Blanc, 93300 Aubervilliers.

★ Kitchen Bazaar, 11, rue d'Alençon, 75015 Paris.

★ Autour du feu, 24, rue de la Cerisaie, 75004 Paris ; 22, rue du Printemps, 75017 Paris ; 45, route Nationale 20, 91290 Saint-Germain-lès-Arpajon.

★ Quatre-Saisons, 4, rue du Jour, 75001 Paris.

Plaisirs de la table

Certains l'aiment froid

Les temps caniculaires de cet été ont encouragé les restaurateurs à présenter des plats froids, les clients à en réclamer. C'était exceptionnel. Les Français n'aiment pas manger froid.

Et, qu'on le sache bien, les restaurateurs en profitent pour ne pas les inciter à changer d'avis, car il est bien plus difficile de bien cuisiner froid que chaud. Le froid ne pardonne pas. La qualité médiocre du produit, l'imperfection d'une sauce qui, dans le plat chaud, peuvent faire illusion, se remarquent tout de suite dans le plat froid. Un poulet médiocre, rôti et chaud pourra passer ; froid, il deviendra mauvais. Un œuf « poché » n'altérera qu'à peine une sauce, une crème chaudes. Il se manifestera dans le froid !

Il faut se débarrasser des idées reçues : il est faux que la digestion d'un plat chaud soit meilleure. Elle est plus rapide, certes, mais ce faisant elle demande plus au corps humain, brûle plus de ses ressources. Où a-t-on vu qu'un coureur de vitesse dure plus longtemps qu'un coureur de fond ? La digestion lente, d'aliments de réparation est conseillée, le soir, par nombre de médecins. La diététique conseille de choisir ces aliments froids. La gastronomie aussi, car rares sont les plats qui ne sont pas meilleurs froids que chauds, j'en suis convaincu. Mais, attention ! Froid ne signifie pas glacé, sortant du réfrigérateur. A l'exception de certains plats en gelée, un bon plat froid est celui refroidi naturellement !

Autre erreur : la croyance qu'un aliment chaud réchauffe mieux qu'un froid. L'équilibre thermique du corps humain est assuré par un mécanisme régulateur siégeant à la base du cerveau, on le sait. Le froid est-il plus vif, aussitôt les réserves énergétiques sont mises à contribution. Pour lutter contre le froid, il faut remplacer ces réserves. Une boisson chaude peut faire plaisir, mais n'a pas le haut pouvoir calorique demandé.

Cet été, donc, certains restaurateurs ont fait effort d'imagination en ce qui concerne les plats froids. Certains... pas beaucoup ! J'ai noté à Paris les choucroutes crues de *Baumann* (avenue des Ternes), le gazpacho de *Paul Chêne* (rue Lauriston), de *Saint-Jean-Pied-de-Port* (avenue de Wagram), de chez *Edgard* (*rue Marbeuf*), une soupe à l'ail froide chez *Pierre traiteur* (rue de Richelieu), la salade de concombre au crottin de Chavignol du *Mercure galant* (rue des Petits-Champs), les salades de poisson de *l'Aquitaine* (rue de Dantzig), la fricassée de poularde au curry en gelée de *Pierre Vedel* (rue des Morillons), etc.

Pour la venue de Maurice Casanova au *Fouquet's*, premier stade de sa conquête de la rive droite, Jacques Manière avait mitonné un repas d'une douzaine de plats froids tous plus originaux les uns que les autres. Ç'aurait pu être une leçon pour les chefs emberlificotés dans leur routine et qui en sont restés aux œufs en gelée et à l'assiette anglaise.

Ou à l'aiguillette de bœuf en gelée, généralement sèche, glacée, sans goût. C'est que la preuve est faite par cent (repas) que l'aiguillette n'est pas le bon morceau du bœuf pour cela. Je me souviens du repas Marcel Proust, chez *Maxim's*. Après plusieurs essais il fut certain que le mieux est un train de côte de bœuf désossé. Cela fait une pièce de bœuf en gelée « souveraine » !

Je disais plus haut que presque tous les plats sont meilleurs froids. C'est chez *Maxim's* encore que, l'été dernier, j'ai trouvé à la carte une blanquette de veau froide. C'était merveilleux. Et les omelettes donc ! Sans aller jusqu'au gâteau des sept omelettes de Jacques Manière et que l'on trouve quelquefois dans l'île Saint-Louis au *Monde des chimères*, une omelette à la piperade froide peut être une fête gourmande à elle seule. Les paupiettes de veau en gelée de certain mercredi du *Bristol* furent bien accueillies. Et le cher Jacques Dépée de l'*Auberge des templiers* (sur la N 7) m'a convaincu de l'excellence d'un civet froid. Après tout, la daube froide n'est-elle pas, l'endemain, meilleure que chaude la veille ?

Je vous assure que j'aimerais, cet hiver, retrouver la soupe à l'ail froide de Guy Nouyrigat sur sa carte de *Pierre traiteur*. Elle me serait une parfaite entrée en matière avant son gâteau de boudin aux oignons (mais, de reste, le boudin froid, voilà aussi qui est succulent !) et sa fourme d'Ambert. Et il y a là-dedans suffisamment de calories pour assurer vos réserves énergétiques en cas d'un froid balançant la canicule de cet été !

LA REYNIÈRE.

Cuisine 1

RIVOLI, LECLERC ET ROSNY OUVERTS

Les magasins Rivoli, Leclerc et Rosny* de "Cuisine 1" sont ouverts. Chacun d'eux offre pour la première fois en France, un panorama complet de la cuisine installée. L'on y trouve tous les genres de meubles (style rustique, contemporain) toutes les possibilités d'équipements intérieurs, toutes les solutions de cuisson, conservation, aération, lavage par appareils intégrés. Présentés en 30 ensembles - modèles, en permanence, en un seul lieu. Accompagnés de tous les services : depuis la création d'une cuisine personnelle jusqu'à la direction du chantier parallèle à son installation.
A visiter librement comme un "catalogue" réel où tout se voit et se touche puis se choisit "sur pièces" avant que le bureau d'études central "Cuisine 1" n'intervienne.
* 37 rue de Rivoli (4e) entre Hôtel de Ville et Chatelet ; 48 avenue du Général Leclerc (14e) près sortie métro Mouton Duvernet ; Centre Commercial Rosny 2 (93).

Rive gauche

Chez TANTE MADÉE
CUISINE PERSONNALISÉE
Déjeuners d'affaires
Dîners sur réservation
11, rue Dupin (6e) 222-64-56 (sf dim.)

A SAINT-GERMAIN DES PRÉS TOUS LES JOURS
LE PETIT ZINC
FRUITS de MER, FOIE FRAIS, VINS de PAYS
LE FURSTEMBERG
André PERSIANY et son trio « Roger PARA-BOSCHI à la batterie et Roland LORIBEDOS à la basse
Le Municipe
HUITRES, COQUILLAGES, SPÉCIALITÉS
25, rue de Buci - Paris 6e

Réouverture
la Sologne
8 RUE DE BELLECHASSE PARIS 7e
705 98 66. F.S et D

CLIMATISÉ
Un Restaurant à la hauteur.
Déjeunez, dînez, soupez, avec Paris à vos pieds, au "Ciel de Paris", le restaurant du 56e étage de la tour Montparnasse.
tél. 538.52.35

GRAND VIN DE BORDEAUX
CHÂTEAU DE BARDE BLANCHE
LUSSAC-SAINT-ÉMILION

LES BELLES GOURMANDES
Œufs coque à la purée de truffe, crottin de chavignol rôti
(créations Henri Faugeron
5, rue Paul-Louis-Courrier (7e), 548-47-08. Service jusqu'à 22 h. 30. Fermé samedi et dimanche.

La MEILLEURE CHOUCROUTE DE PARIS et les POULARDES DE SA FERME
vous seront servies à la
Taverne Alsacienne
dans sa nouvelle brasserie
DECORS et COSTUMES ALSACIENS
286, rue de Vaugirard (15e) Mo VAUGIRARD • 828.80.60

Rive droite

1926 • 1976
CHEZ GEORGES
dans un cadre rajeuni
SES PLATS DU JOUR, SON PETIT SALÉ
SON GIGOT ET SES PIÈCES TRANCHÉES DEVANT VOUS
273, Bd PERERE - ETO. 31.00
FERME SAMEDI
PORTE MAILLOT

TERMINUS NORD
824.48.72
SON BANC D'HUITRES
23, rue de Dunkerque face Gare du Nord tous les jours

SON BANC D'HUITRES
62, rue du Fg-St-Denis - 770-13-59 (F. dim.)

Julien
16, rue du Fg-Saint-Denis Paris 10e
Réservation 770 12 05
T.L.J. jusqu'à 1 h. 30. fermé le dim.

LE LOUIS XV
8, Boulevard SAINT DENIS (10e)
BAR-RESTAURANT-ROTISSERIE DE TRADITION
DU NOUVEAU :
on sert jusqu'à 1 h. du matin
PARKING ASSURÉ
ARRIVAGES DIRECT :
Huitres-Coquillages-Poissons-Crustacés
Gibiers en saison
Retenir sa table : 208.56.56 & 200.19.90
Fermé LUNDI et MARDI

MARIUS et JANETTE
TOUS LES FRUITS DE MER et toutes les spécial. provençales
TERRASSE PLEIN AIR. Fermé le dimanche
4, av. George-V - ELY. 71-76, BAL. 64-37

Lady L
Déjeuners d'affaires Dîners Parfaits
"DÉCOR 1900 RAFFINÉ, CUISINE SIMPLE et FRANCHE"
(Gault et Millau)
Le Soir : Orchestre avec CHRISTIAN BONNAUDEN et MICHEL SILVA
4, rue Balzac (8e)
Réservation : 225.21.95 et 92.99

Environs de Paris

LE GRAND VENEUR BARBIZON
Informe sa clientèle de sa réouverture le 4 SEPTEMBRE

DOMAINE DE VILLEQUIER
Restaurant panoramique sur le val de Seine
RÉSIDENCE HOTELIÈRE DE QUALITÉ
dans le calme d'un beau parc
SALONS de réceptions

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

ALÉSIA

LA BONNE TABLE, 42, rue Friant. 539-74-91 Douze spéc poissons. Parking. F. sam. dim.

ANVERS

RELAIS NORMAND, 32 bis, rue d'Orsel 606-92-57 Spéc Normandes Menu : 28 F S.C Fermé soir/lundi

AVRON

RIBATEJO, 8, rue Planchat, 20e. F/mar. 370-41-03 Diners Spect Guit.

BASTILLE

LE MALOUF, 9, rue de la Bastille. 272-33-45. Tlles spéc. tunisien. T.L.J. Mechoui 21, couscous 14, brochet 18 dans cadre élégant et confortable.

BONNE-NOUVELLE

LE HOMARD A LA CRÈME, 13, rue d'Hauteville 770-41-03 F/dim., lun., ouvert tout l'été

BUTTE MONTMARTRE

BEAUVILLIERS, 52, r Lamarck, rés 254-19-50, cadre personnalisé (recettes créées et retrouvées), terrasses

CHAMPS-ÉLYSÉES

LES GRANDS HOTELS

HOTEL CLARIDGE, 74, Ch.-Elysées, 359-33-01. Sa formule au bar 29 F, boisson et service compr. Restaur. 47 F + carte

RESTAURANTS

LE NAPOLEON, G.-P. Baumann, présente sa choucroute au poivre ainsi que ses spéc de la Mer T.l.j., 227-99-50, 38, avenue de Friedland Ouvert tout l'été

Rue Pierre-Charron

N° 56 JOSEPH, 359-63-25 Cuisine française traditionnelle

Avenue des Champs-Elysées

N° 142 COPENHAGUE, 1er étage. FLORA DANICA, sur jardin fleuri et ombragé ELY 20-41 Spéc. dan. et Scand Assiette hors d'œuvre Danois. Festival du Saumon.

CHERCHE-MIDI

TAVERNE BASQUE, 45, r. Ch.-Midi (6e), 222-51-07 Menu spécial Torro 35 F Fermé lundi

CLICHY-BLANCHE

LA CLOCHE D'OR, 3, rue Mansart, 874-48-38 Déj dîn soup. jusq. 4 h.

ÉCOLE MILITAIRE

CANTE GRILL, 73, avenue Suffren, 734-90-56 Spécialités de poissons Décor marin unique à Paris.

ÉTOILE

LE NAPOLEON G.-P. BAUMANN dans son excellent restaurant, vous recevra tout le mois d'ao. 38, av de Friedland. 227-99-50 T.l.j

LE RUDE, 11 av Grande-Armée. 227-13-21 Le soir menu à 25 F

FAUBOURG MONTMARTRE

Rue du Faubourg-Montmartre

N° 1 LE SIMPLON, T.l.j 824-51-10. Spéc. italiennes et pâtes fraîches

N° 12 AUBERGE DE RIQUEWIHR, 770-62-39. Déjeuners. Dîners. Soup Ouvert tout l'été

GARE DE L'EST

ARMES DE COLMAR, 13, r 8-Mai-1945 · 208-84-50 Spécial alsaciennes

GARE DE LYON

L'ESCAPADE EN TOURAINE, 24, r Traversière 343-14-96 Spéc F dîm

DELICES DE CHINE, 46, r Chalon. T.l.j. 307-85-16 Patron chinois aux fourneaux Ouvert tout l'été

GARE DU NORD

TERMINUS NORD, 23, r Dunkerque. 824-48-72 Spécial alsaciennes

GRANDS BOULEVARDS

LA COTRIADE, 5, rue de la Lune. 233-57-06 F sam et dim Près des théâtres On sert jusqu'à 22 h 30

LES HALLES

A LA GRILLE, 50, r Montorgueil 238-24-64 Plats du jour et ses vins

CAVEAU F.-VILLON, 14, r. Arbre-Sec. 236-10-92 On sert jusqu'à 0 h 30

Rue Pierre-Lescot

N° 4 AU GRAND COMPTOIR, 233-58-30. F. sam. s. et d. Ses grillades.

Rue Etienne-Marcel

N° 19 CHEZ PIERROT (ex-Monteil) même cuisine. 508-05-48.

Rue Coquillière

N° 13, ALSACE AUX HALLES CEN 74-24 Jour et nuit Spéc. rég

MABILLON

LA FOUX, 2, rue Clément (6e) F dim 326-77-66 Alex aux fourneaux

MAUBERT-MUTUALITÉ

MAHARAJAH, 72, bd St-Germain, 5e. 033-28-07 Sp ind Men. 25 F

MADELEINE

LE MAZAGRAN, 6, r Ch.-Lagarde 265-74-38. Vieille cuis fr Cadre élégant Fermé samedi et dimanche

MARAIS

GRILLE du MARAIS, 13, r. Turenne 272-02-49 Cuis. pât Fermé dim.

MONTMARTRE - PIGALLE

AUB. DU CLOU, 30, av. Trudaine 878-28-48. Ecrevis. chaud du Curé.

MONTPARNASSE

CHEZ HANSI, 3, place du 18-Juin. 548-56-42. Gre brasserie alsacienne Ouvert tout l'été

AISSA Fils, 5, rue Sainte-Beuve 548-07-22. T. fin couscous. Pastilla

N° 9 bis ATOSSA. SEG. 68-63 Méchoui rôti charbon de bois dans la salle.

NATION

LE BOUQUET DU TRONE, 8, av. Trône 343-28-19 Thé d'aff Dîners

NOTRE-DAME

PORT ST-BERNARD, 7e, qu Tournelles 236-37-28 Cuis Pât Ouv d.

CARREFOUR ODÉON

LA MÉNANDIERE, 12, rue Eperon 033-44-30. Dîner aux chandelles

OPÉRA

DRUGSTORE OPERA, 6, bd Capucines OPE 08-60 6 restaurants. 20 boutiques De 9 h 30 à 2 h du mat

LE FAILLARD 38, bd des Italiens 824-49-61 T.L.j Ses huitres et soiss Ouvert tout l'été

TABLE DU ROY, 10, cité d'Antin 326-23-86 Cadre d'une Hostellerie

CLUB HAUSSMANN OPERA, 3, rue Taitbout 824-82-78 et 81-05. Salons de 4 à 300 couverts.

PALAIS-ROYAL

OSAKA, 163, r. St-Honoré. 260-68-01 Spécialités japonaises Jusqu'à 23 h Ouvert tout l'été

PANTHÉON

LE TROIS ET DEMI, 19, r Laplace ODE 83-75 F dim ouv apr mid

PLACE PEREIRE

N° 9 DESSIRIER, maître écailler Jusqu'à 1 h. du matin 754-74-14 T.l.j. Poissons, grillades, ses spéc

PLACE SAINT-CHARLES

LA MASCADE, 45, r Blériot, 15e 577-66-63 Cadre 1925 Menu 62 F t.c.

PORTE DE BAGNOLET

L'ŒUF ET LA POULE - NOVOTEL Porte de Bagnolet, 855-90-10. 20 recettes d'œufs. Poule au pot et volailles fermières. 55 F vin, café et service compris.

PORTE DE VERSAILLES

LE MONTESQUIEU, 360, rue Vaugirard 828-47-48 Poissons, crustacés

RÉPUBLIQUE

LE BOCK LORRAIN, 27, bd Magenta 208-17-28 Spécial lorraines

RÉPUBLIQUE-MÉNILMONTANT

LA MARINIERE, 96, r. Oberkampf, IIe. Tél. 357-44-03 Menu 45 F, s.c., carte s.c. Poissons, bouillabaisse, crustacés, grillades Déjeun. affair Parking assuré Dîners feu de bois

SAINT-AUGUSTIN

LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne 522-22-62 Cassoul 30 F Conf 30 F

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

GUY, 6, rue Mabillon, ODE 87-61. Brésilien. Feijoada - Churrascos - Batidas. De 20 h. à 2 h. du matin. Salles climatisées. REOUVERTURE le 7 septembre.

Environs de Paris

HALLES DE RUNGIS

ALBAN DUPONT, 726-93-78. F/dim Ses spécialités viandes et poissons GRAND PAVILLON, 686-98-84 Pois crust., fruits mer Ouv l.-n F/dim

BARBIZON

AU GRAND VENEUR, 066-40-44 Ses Bœufs au feu de bois. Sa cave

LA PETITE CHAISE, 36, rue de Grenelle. BAB. 13-35. Menu : 28 F. Tous les jours. Ouvert tout l'été.

SAINT-GEORGES

Rue Saint-Georges

N° 35 TY COZ. 878-42-95 Tous les poissons

Rue Notre-Dame-de-Lorette

N° 44 CHEZ MAURICE. 874-44-86 T.l.j. Menu 38 F. vin et serv. comp + carte

SAINT-MARCEL

NAVY CLUB, 58, bd de l'Hôpital 535-91-84 Huit. Coquill Spécialités 19 h. à l'aube Fermé lundi et férié.

SAINT-MICHEL

LA COCHONNAILLE, 21, rue de la Harpe. 633-98-81 Son assiette, 13 F.

VAUGIRARD

TY COZ, 333, r Vaugirard-15e, 828-42-68 Cuis. bretonne et coquillages. LA TAVERNE ALSACIENNE, 286, r de Vaugirard 828-80-60 La meill choucroute de Paris.

VILLIERS

EL PICADOR, 80, bd Batignolles. 387-28-87 F. mardi soir. Mer., banq. jusqu'à 100 couv. Paella, zarzuela.

VALLÉE DE CHEVREUSE

LE VAL COURCELLE, 907-52-23 Déj d'aff., récept. Séminaires dans cadre magnifique MENUS 25, 35 45 s.c. + carte A 100 m station Courcelle. Près de Gif-sur-Yvette. Fermé dimanche soir et lundi soir

Mode

TRICOTS TOUT FAITS

LES éléments principaux du prêt-à-porter d'hiver se retrouvent dans les collections de tricots de Rodier, Georges Mesmi, Korrigan, La Squadra, Racine, Timwear, Tricosa et Vitos, parmi les marques les plus largement diffusées à travers la France.

Mais, à côté des bonnetiers, certains couturiers et créateurs coordonnent les ensembles de maille et de tissus, qui contribuent ainsi à l'expansion de leurs griffes.

Les célèbres chandails à côtes d'un André Courrèges ont été très largement adoptés pour la fraîcheur de leurs couleurs et le sigle formé par les initiales du couturier, qui leur confère, en outre, un prestige facilement identifiable.

Christian Dior reprend en jacquards le graphisme de ses bagages : Saint-Laurent, Ungaro, Balmain, Cerruti, Lanvin, Carven et Hermès font exécuter des modèles en France, en Italie ou en Ecosse.

Les vedettes du prêt-à-porter : Kenzo, Aujard, Lagerfeld, Mic-Mac, Daniel Hechter, Cacharel et Georges Rech, trouvent là un de leurs moyens d'expression favoris, d'autant plus que la maille ne demande pas un équipement onéreux et que, à côté des usines du Nord et de la région troyenne, se multiplient un peu partout des ateliers artisanaux pour satisfaire une demande personnalisée.

Les fils utilisés cet hiver mettent en vedette la rusticité des tweeds, de la laine du pays et des mélanges de celle-ci avec le poil de renne pour les grosses vestes, les chandails « bulle » ou les modèles à col roulé géant. A l'inverse, les petites pièces moelleuses restent fidèles au shetland, aux laines, mohair ou alpaga, ainsi qu'aux douillets angoras et acryliques divers.

Le volume des formes s'accompagne de mailles plutôt plates, dont des côtes régulières ou non, des effets torsadés avec un léger relief en contraste. Les dessins sont couvrants, avec des kilomètres de rayures, souvent en tons vifs lorsqu'elles sont travaillées en largeur, ou plus neutres en hauteur quand les vêtements ressemblent aux djellabas. Tous les folklores se retrouvent dans les jacquards traités en grosses vestes et en manteaux : le norvégien, l'indien, le péruvien ou le mexicain, le plus souvent dans les coloris d'origine plus ou moins heurtés.

NATHALIE MONT-SERVAN.

(Croquis de MARCQ.)

LA SQUADRA : veste en grosse laine jacquard, à capuche amovible et deux poches horizontales. Le bonnet aux bords roulés est assorti. Env. 475 F chez Franck et Fils, 80, rue de Passy ; Nice, rue de la Buffa ; Lyon, Gabriel Pelardy, 14, quai Général-Sarrail.

Brocante

FOURBISSAGES

LES vacances fournissent quelquefois l'occasion aux amateurs d'objets ou de meubles anciens de découvertes intéressantes. Mais si les prix de ces trouvailles sont souvent moins élevés que ceux pratiqués par les professionnels parisiens, l'état des objets proposés est parfois rebutant, le brocanteur rural se souciant peu de dépoussiérer et d'astiquer les objets de déberras de grenier qu'il expose, dans des locaux privés de moquettes et d'éclairages flatteurs. C'est l'acheteur qui devra donc procéder au nettoyage de son acquisition, le soin qu'il y apportera peut, aussi bien, être source de plaisir que de déconvenue.

La chimie moderne propose, dans toutes les droguerles ou autres boutiques de marchands de couleurs, quantité de décapants, lustrants, détachants, rénovateurs, en poudre, en pâte, en liquide ou en aérosols. Ces produits, souvent vigoureux, ne sont pas d'un emploi sans danger pour les vieilles choses. Avec les taches inconvenantes, il leur arrive aussi de dévorer la patine du temps, de donner au bronze l'éclat du cuivre neuf et de flétrir, au flanc d'un biscuit, le bouquet de myosotis qui, justement, avait séduit l'acheteur.

Mieux vaut, dans bien des cas, utiliser les « remèdes de bonne femme ». Meubles et objets, ainsi traités avec des onguents de leur époque, ne s'en porteront que mieux et, complices, accepteront de rajeunir, sans rien perdre de leur charme désuet.

Voici quelques-unes des recettes les plus élémentaires de nos grands-mères. Il est évident qu'on ne les appliquera que sur des objets de prix moyen, les pièces de grande valeur étant toujours confiées à des spécialistes.

Argent : *tremper dans de l'alcool à brûler, rincer, essuyer et faire briller à la peau de chamois.*

Argenterie piquée : *tremper une quinzaine de minutes dans du vinaigre chaud et rincer abondamment.*

Bois ciré : *pour l'entretien, les ébénistes utilisent de la cire vierge, râpée dans un récipient, chauffée au bain-marie et appliquée, très vite, au chiffon. Il faut ensuite frotter longuement. L'encaustique et le cirage neutre donnent une belle patine, mais doivent être employés légèrement pour ne pas encrasser. Le bois ciré très sale sera nettoyé avec de l'essence de térébenthine. Si la couleur disparaît, on peut passer un peu de brou de noix, plus ou moins délayé dans l'eau, pour rattraper la teinte.*

Bois verni : *si le vernis est attaqué, s'adresser à un spécialiste qui saura réparer un vernis au tampon. Pour enlever une trace de verre, à condition qu'elle n'ait pas été faite par un alcool, frotter dès que possible, très doucement, avec le doigt entouré d'un chiffon fin, imbibé d'huile de cuisine. Si le vernis n'est pas entamé, nettoyer avec de la popote préparée par le droguiste (terre de Tripoli, huile et acide).*

Bois doré : *enlever toute la poussière et étaler vivement, au pinceau, du blanc d'œuf, battu en neige, additionné de quelques gouttes de vinaigre d'alcool ; laisser sécher et essuyer.*

Bois vermoulu : *traiter avec un produit contenant du xylophène ou, si l'on ne craint pas l'odeur, avec de la cire d'entretien, dans laquelle on aura râpé de la naphtaline.* Bronze doré : *brosser avec une solution d'eau (un demi-litre) et d'ammoniaque (une cuillerée à soupe).* Bronze verni : *brosser vivement avec de l'eau contenant quelques gouttes d'alcali, rincer et essuyer.* Cuivre : *frotter avec un chiffon imbibé d'une solution 50 % alcali, 50 % tripoli.* Ecaille : *passer un chiffon doux, trempé dans un litre d'eau additionnée d'une pincée de bicarbonate de soude et d'une cuillerée à café d'ammoniaque ; frotter doucement.* Etain : *un nettoyage au pétrole puis le passage d'un chiffon imbibé de bière chaude donneront une patine brillante. Une patine à l'ancienne s'obtiendra avec un nettoyage au pétrole, suivi du passage doux et régulier d'un bouchon de liège.*

Fer forgé : *nettoyer fermement à la brosse métallique puis passer à la paille de fer ultra fine.* Ivoire : *décrasser avec de l'eau oxygénée (vingt volumes) ou avec du sel marin imbibé de jus de citron ; rincer et faire briller. Entretenir avec une pincée de sel, délayée dans un peu d'eau ; essuyer et faire briller avec un chiffon doux (la soie naturelle est idéale).* Marbre blanc : *frotter avec du sel marin mouillé de jus de citron, rincer et faire briller.* Marbre foncé : *décrasser avec de la poudre ponce très fine délayée dans du vinaigre d'alcool. Laisser agir sept ou huit heures. Brosser énergiquement, rincer à l'eau chaude, essuyer et faire briller avec un chiffon imbibé de quelques gouttes d'huile de table. Entretenir à l'eau tiède additionnée de savon noir, rincer et faire briller à l'huile de lin.* Or, platine : *nettoyer avec une solution d'eau savonneuse à l'aide d'une brosse douce, puis tremper dans de l'alcool à 90° (à l'exclusion des parfums et eaux de toilette, toujours un peu gras); essuyer et faire briller à la peau de chamois.* Pierres précieuses : *tremper quelques minutes dans un bain d'alcool à 90° et sécher avec un linge fin (s'assurer auparavant que les pierres sont toutes serties et non collées).*

Reliures : *pour enlever les taches de graisse sur le cuir, frotter en cercle avec un chiffon très doux imbibé de quelques gouttes d'éther ou d'essence de térébenthine ; redonner de la couleur avec une cire spéciale, dans le ton.*

Tableaux vernis : *frotter avec la tranche d'une pomme de terre crue.* Verre : *laver avec de l'eau tiède contenant des cristaux de soude. Rincer abondamment à l'eau tiède.*

A ceux qui voudraient connaître plus en détail les recettes du fourbissage, nous conseillons la lecture de quelques ouvrages spécialisés : Dictionnaire du nettoyage, *de Djanane Chappat (Livre de Poche pratique) ;* Guide des secrets de l'antiquaire, *de Michel Doussy (Stock) ;* Rénovez et réparez vos meubles et objets anciens *(Editions Eyrolles, collection « Faites-le vous-mêmes ») ;* Tout le regarnissage des sièges à la maison *(Editions Massin) (1).*

Il faut toujours agir avec beaucoup de dextérité et une extrême prudence.

ELVIRE VALOIS.

(1) La librairie Del Duca, 28, boulevard des Italiens, dispose actuellement de deux livres introuvables et précieux : *les Secrets du vernissage* et *Trucs et procédés du bois*, éditions Baudouin, Paris.

Philatélie

N° 1449

ANDORRE : « Sanctuaire de Méritxell ».

Un timbre de grand format, représentant le nouveau sanctuaire de Méritxell, dessiné et gravé par Jean Pheulpin, sera mis en vente générale le lundi 6 septembre.

1 F, bistre, vert et marron.

Impression taille-douce ; Ateliers du Timbre de France.

La mise en vente anticipée :

— Le 4 septembre, au bureau de poste temporaire ouvert à la Maison des Vallées, à Andorre-la-Vieille.

Dès le 6 septembre, en vente dans les bureaux de poste de la principauté, à la R.P. de Perpignan et aux guichets philatéliques.

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 42500 Montbrison (mairie), les 4 et 5 septembre. — Exposition *nationale de la Croix-Rouge.*

⊙ 13700 Marignane (hôtel de ville), les 4 et 5 septembre. — Exposition philatélique.

⊙ 21000 Dijon (office de tourisme, place Darcy), les 4 et 5 septembre. — XXXI[e] Fêtes internationales de la vigne et jeux d'automne.

⊙ 59151 Arleux, du 4 au 6 septembre. — XV[e] Foire à l'ail.

⊙ 59500 Douai, du 4 au 13 septembre. — XXXII[e] Foire-Exposition.

⊙ 59190 Hazebrouck, du 11 au 13 septembre. — XXXI[e] Foire agricole.

⊙ 59610 Fourmies (salle des fêtes, mairie), le 12 septembre. — 44e Grand Prix cycliste.

⊙ 59310 Orchies (mairie), le 12 septembre. — 27e *Grand Prix cycliste.*

⊙ 59280 Armentières (salle des fêtes), les 11 et 12 septembre. — XXX[e] Anniversaire du club philatélique armentiérois.

⊙ 45000 Orléans (parc des expositions), du 8 au 13 septembre. — Exposition « Hortimat ».

● A SUCY-EN-BRIE, *l'amicale philatélique organise une exposition, du 25 au 27 septembre, au centre culturel, parc Montaleau.*

ADALBERT VITALYOS.

CALVITIE?

Grâce à la transplantation, il vous est maintenant possible d'avoir de vrais cheveux à nouveau ! ZENOFASTGRAFT est maintenant disponible en France : veuillez envoyer le coupon pour recevoir tous renseignements.

Nom .....

Adresse .....

hair international

502, Ecclesall Rd., Sheffield, G. B.

LM 3-9-76.

Jeux

ÉCHECS N° 673

LE PROFESSEUR V. SMYSLOV

(Tournoi interzonal de Bienne, 1976)
Blancs : V. SMYSLOV
Noirs : A. MATANOVIC
Défense indienne de la D.

1. c4		Cf6	23. Fd3(o)		Tf-c8
2. d4		b6(a)	24. Ta5(p)		Cb-d7
3. Cc3		Fb7	25. Tf-a1		Fg7
4. Dc2!(b)		c5(c)	26. Ta5-a2		Fd5
5. d5		b5	27. Ff1		Tc7
6. e4		d6	28. Ta5(q)		Fc8
7. g3!(d)		Fe7	29. Fd1		g6
8. Fg2		Fc8(e)	30. Rg2		Rg7
9. f4		a6	31. Ta1-a3		Fb7
10. Cf3		Dc2(f)	32. g4!(r)		h×g4
11. 0-0		Cb-d7	33. h×g4		Ch7
12. a4(g)		Cf8(h)	34. Ca4(s)		Tb-c8
13. a5!(i)		b×a5	35. Ta2!(t)		Fe7
14. Da4+		Cf8-d7	36. Tb2		Ch-f6
15. f×e5!		d×e5	37. Ff3		Ch7
16. D×a5		D×a5	38. Rf1!(u)		f5(v)
17. T×a5(j)		Td8	39. g×f5		g×f5
18. Ta3!(k)		Fd5(l)	40. Fh5!(w)		
19. Cd1		h5			f×e4(x)
20. h3(m)		0-0	41. Cf2		Cd-f8(y)
21. Cd3		Cb6	42. C×e4+		
22. b3		Fb7(n)	abandon(z).		

NOTES

a) Au lieu d'entrer dans une « défense ouest-indienne » ordinaire par 1. d4, Cf6 ; 2. c4, e6 ; 3. Cf3, b6 le grand maître yougoslave adopte ici une variante irrégulière convenant à son goût des complications mais sans aucun doute peu recommandable. Les Blancs, en effet, n'ont aucun mal à contrôler le centre et à prendre ainsi un net avantage dans l'ouverture.

b) Simple et efficace, en raison de la menace 5. e4, difficilement parable.

c) 4... d5 n'est peut-être pas meilleur puisque la suite 5. c×d5, C×d5 ; 6. e4, C×c3 ; 7. b×c3, c5 ; 8. Cf3 laisserait également aux Blancs non seulement le centre, mais aussi de belles perspectives d'attaque.

d) Encore la stratégie la plus juste, le fianchetto - F préparant l'avance f2 - f4.

e) Remettant en circulation le F - D.

f) Défendant le pion e5.

g) Face à la provocation ennemie, les Blancs ont traité de la meilleure manière l'ouverture et contrôlent l'aile - D et le centre.

h) Encore un coup faible alors que 12..., Td8 paraît nécessaire. A noter la lenteur des manœuvres Fb7 - Fg8 et Ch-d7 - Cf8.

i) Il est instructif de voir comment l'ancien champion du monde analyse la position et crée des faiblesses dans le camp ennemi.

j) Une nouvelle partie commence dans laquelle les Noirs ont une structure de pions désastreuse, trois pions faibles en a6, c5 et d5. Les Blancs ont un pion passé en d6 et une grande mobilité. L'échange des D n'allège pas la défense.

k) Supprimant dans l'œuf la seule possibilité pour les Noirs de menacer quelque chose : si 18..., Td4 ; 19. b3 suivi de Cd1 - Cd3.

l) Le Fg8 n'a pas grand avenir mais le F-R est réduit au rôle passif de bloqueur.

m) Eliminant encore la menace 20... b4.

n) Le F-D est lui aussi lié à la défense d'un pion.

o) Menace deux fois le pion c5.

p) Une troisième fois.

q) Le pion c5 est toujours menacé.

r) Gagnant du terrain sur l'autre aile.

s) Quatrième attaque du pion c5.

t) Avec maestria, le grand maître soviétique a fixé les forces ennemies derrière leur pion faible et libère une T tout en menaçant de rompre le front par l'avance du pion b3 en b4.

u) Cède le passage à la Tb2 et pare 38..., Cg5 par 39. Fg2, ce qui menace 40. d6 ! avec gain. Si 39..., Ch7 ; 40. b4 !, b×c5 ; 41. c5 et les Noirs sont perdus.

v) Devant le jeu impitoyable de leur adversaire qui non seulement les contraint à une défense épuisante, mais brandit la menace de rupture positionnelle h3-h4 qui ruinerait complètement leur fragile construction, les Noirs ont recours à leur dernier atout et tentent de contre-attaquer sur l'aile - R : si 39. g×f5, g×f5 ; 40. é×f5, é4 ; 41. F×é4, Ch-f6 pêchant en eau trouble.

w) Tranformant l'essai des Noirs en situation catastrophique en raison de la nouvelle menace 41. Tg6+, Rf7 ; 42. Te6+, Rf8 ; 43. Fh6+, etc.

x) La défense 40..., f4 est insuffisante : 41. Ff2, Cg5 ; 42. Fh4, Tg8 ; 43. Fg4 ! suivi de 44. F×d7 et le pion c5 tombe enfin.

y) 42..., Tf8 est inutile : 43. C×é4+ !, Rf5 ; 44. Bé2 !

z) Car si 43..., Rf5 ; 44. Tf2+ !, R×é4 ; 45. Bé2 !, suivi du mat imparable 46. Cg3. Une belle leçon du professeur V. Smyslov.

ÉTUDE

A. KORANI

(1975)

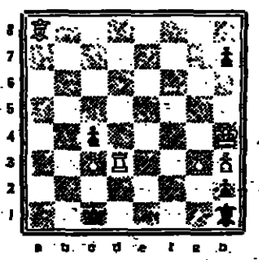

BLANCS (6) : Rh4, Td3, Fa8, Pg3, g3 et h3.

NOIRS (5) : Rç1, Fh1, Pç4, h7 et h2.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ETUDE n° 672.
V. KOROLKOV ET TCHEKOVER (1967).

(Blancs : Rd3, Ta3, Fa8, Cf7. Noirs : Rb8, Dg8, Fg7, Ph7. Nulle.) 1. Fd5 !, Ff8 ; 2. Ta8+, Rç7 ; 3. Tc8+, Rb6 ; 4. Tb8+, Ra5 ; 5. Ta8+, Rb4 ; 6. Tb8+, Ra3 ; 7. Ta8+, Rb2 ; 8. Ta2+, Rb1 ; 9. Tç2!, Fg7 ; 10. Tg1+, Rb2 ; 11. Tg2+, Ra3 ; 12. Ta2+, Rb4 ; 13. Ta8!, Ff6 ; 14. Ta8+, Ra5 ; 5. Ta8+, Rb6 ; 16. Td8+ nulle positionnelle. Si 16..., Rç5 ; 17. Tb5+, R×b5 ; 18. C×d6+, F×d6 ; 19. F×g8, nulle. Un parcours étonnant du R noir prisonnier du mécanisme T+F.

CLAUDE LEMOINE.

BRIDGE N° 670

LA DÉFAUSSE PRÉCOCE

Ce chelem, déclaré dans le tournoi par quatre d'un festival à Monte-Carlo, montre que le raisonnement doit l'emporter sur les principes. Ainsi, au lieu de couper (pour éviter la défausse précoce d'une carte qui pouvait être utile), il fallait, dès l'entame, décider de la ligne de jeu à adopter.

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♣	passe	1 ♠	passe
1 ♥	passe	2 SA	passe
6 ♣	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé la dame de pique, *comment faut-il jouer* pour gagner ce PETIT CHELEM A TREFLE contre toute défense ?

Réponse :

En général, quand on ne sait pas ce qu'il faut défausser (un cœur ou un carreau ?), il y a intérêt à couper et à retarder la décision. Mais, attention, ici l'as de pique est une précieuse reprise qui permet de faire tout de suite l'impasse à trèfle. Sud a donc avantage à prendre de l'as et à décider immédiatement si l'on jette un cœur ou un carreau. Supposons que l'on garde la dame de carreau, il suffira de trouver le roi de carreau en Est (50 %) pour gagner. En revanche, si on conserve le quatrième cœur, il faudra espérer le partage 3-3 de la couleur (36 %). Il semble donc qu'il soit préférable de jeter le quatrième cœur. Or, c'est une illusion ! En effet, d'autres possibilités s'ajoutent à la solution du partage à cœur : le roi de carreau second ou, à la fin, un squeeze à cœur-carreau (si la main qui a la garde à cœur détient le roi de carreau).

Voici la meilleure ligne de jeu : Sud prend avec l'as de pique et défausse de la dame de carreau, puis il fait l'impasse à trèfle qui assure le chelem si elle réussit. Ouest prend avec le roi de trèfle et, s'il continue pique, Sud coupe, tire l'as de carreau, remonte au mort grâce au 8 de trèfle, coupe un carreau (au cas où le roi de carreau serait second) et bat atout pour terminer ainsi :

♠ 8 ♥ A 6 4 ♦ V
♥ 10 8 7 2 ♦ R —
♥ R D 5 3 ♣ V

Sur le valet de trèfle *l'adversaire (Ouest) est squeezé* s'il est seul gardé dans les couleurs rouges, ce qui était le cas.

LE TRANSFERT DE NOAL

Publié pour la première fois en 1959 par l'Australien William Noal, ce problème classique est un bon exercice d'initiation. Même de jeunes bridgeurs peuvent le trouver assez vite.

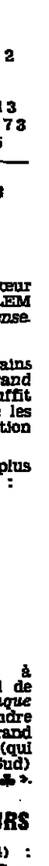

Ouest entame le roi de cœur et Sud fait le GRAND CHELEM A PIQUE *contre toute défense.*

Note sur les enchères :

Quand on ne voit pas les mains d'Est-Ouest, le *meilleur* grand chelem est à *trèfle*, car il suffit de couper deux carreaux avec les atouts de Sud. Mais la répartition des atouts est *mortelle*.

Voici les annonces les plus simples si Nord est donneur :

Nord	Sud
2 ♦	2 ♠
3 ♣	4 ♣
4 ♦	4 ♥
4 ♠	4 SA
5 ♥	5 SA
6 ♦	6 ♠
7 ♣	passe

Le blackwood des rois à « 5 SA » a pour but essentiel de montrer à Nord qu'*il ne manque pas d'as* et qu'il peut prendre l'initiative de déclarer le grand chelem. Sur « 6 ♠ », Nord (qui connaît la distribution de Sud) peut sans risque dire « 7 ♣ ».

COURRIER DES LECTEURS

Un coup classique, (n° 644) :

« Le grand chelem, écrit F. Cosset, ne peut être réalisé si Est et Ouest ont la prudence de garder deux piques chacun... » Ce n'est pas exact, car *le double squeeze successif fonctionne parfaitement*. Ce cas est du reste expliqué dans le 2e de la solution, mais il y a eu effectivement une faute d'impression dans le texte en italique. (Il fallait lire : « si Est défausse ses deux derniers *cœurs* pour conserver deux piques. »...)

Données des olympiades et du championnat du monde (n° 653 et suivants) :

Quelques lecteurs ont proposé des lignes de jeu différentes de celle du déclarant. Leurs solutions sont en général correctes, mais moins rationnelles.

PHILIPPE BRUGNON.

TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

Côte d'Azur

VILLEFRANCHE-SUR-MER

Mapotel WELCOME, bord de mer. Télex 470281 - Tél. : (93) 80-70-26

Province

BORDEAUX

LE GRAND HOTEL DE BORDEAUX *** N. App. calmes. 49 à 78 F T.T.C. Centre d'affaires et spectacles. 2, place de la Comédie - BORDEAUX. Garage gratuit - Tél. : 52-54-03 à 08

LEYSIN (Alpes Vaudoises)

Climat - Sports - Repos. Forfait par jour dès Fr. S. 32. Piscine, tennis, patinoire artificielle et mini-golf : GRATUIT. Office du Tourisme CH-1854 Leysin. Tél. : 1941/25/6 22 44.

Allemagne

FRANKFURT

PARKHOTEL 1re classe, centre, près gare centrale « Wiesenhüttenplatz 28 ». Tél. 1949/611/230571 TX 04-12808

Angleterre

KENSINGTON LONDON

Une situation exceptionnelle près du Métro. South Kensington. F 50, breakfast, taxe inclus. CROMWELL HOTEL. Cromwell Place. London SW7 2LA. Dir. R. Thom - 01-589-6288.

Suisse

AROSA (Grisons)

HOTEL VALSANA, 1re catégorie. Une semaine forfaitaire de ski dès FS 570. Piscine couverte. Télex 74232.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LES TRAVAUX DANS LA CAPITALE

Paris sans pavés

Les cent cinquante chantiers ouverts dans les rues de la capitale durant le traditionnel « creux de l'été » devraient, indique la préfecture de Paris, être terminés dans les prochains jours.

La plupart des chantiers qui vont encore gêner les automobilistes de retour de vacances ont été engagés pour refaire la chaussée et en particulier recouvrir de bitume les rues pavées En effet, les rues de Paris sont encore à 80 % revêtues de pavés mosaïques vieux d'un demi-siècle. Ce pavé parisien, bien qu'il soit plus beau et plus solide, va devoir disparaître : il est bruyant, cher, se prête mal à la signalisation au sol et peut, dans certains cas, être détourné de sa destination pacifique. La politique actuelle consiste à revêtir le pavé d'un mince tapis d'environ 1,5 centimètre d'épaisseur : 130 000 mètres carrés de pavés ont ainsi été recouverts cette année, sur un total de 8 millions de mètres carrés.

Un nouveau revêtement a d'autre part été appliqué sur plusieurs sections de la voie express rive droite et du boulevard périphérique. Ce dernier a vieilli (certains tronçons ont quinze ans) et la récente vague de chaleur l'a éprouvé. Par ailleurs, le trafic dépasse aujourd'hui les prévisions : vingt mille véhicules par jour, dont 30 % de poids lourds. Ce n'est que dans deux ans que seront entrepris les véritables travaux de réfection

D'autres chantiers importants modifiant le paysage parisien doivent être terminés dans les prochaines semaines : les aménagements, dans le VI^e^ arrondissement, des places Saint-Germain-des-Prés et Saint-Michel Les travaux sont terminés place Saint-André-des-Arts, où a été créé un espace piétonnier et une terrasse pour cafés et restaurants. L'aménagement de la zone piétonnière des Halles continuera Son achèvement est prévu pour la fin de cette année.

Enfin, au mois d'octobre, débutera la construction de la voie nouvelle « Vanves-Montparnasse » — ex-radiale Vercingétorix — dans le XIV^e^ arrondissement : une voie en surface, l'autre enterrée entre la rue d'Alésia et le boulevard Brune, deux voies souterraines entre la rue d'Alésia et la gare Montparnasse, sont prévues. Dans les meilleures conditions, les travaux devraient être terminés en 1980.

Les dommages subis par les Tuileries à l'occasion des fêtes qui y ont été organisées cet été par M. Yves Mourousi et ont soulevé de nombreuses protestations ont été évoqués par deux sénateurs, MM. Pierre Giraud (P.S.) et Francis Palmero (Union centriste) dans des questions écrites.

Le secrétariat d'Etat à la culture précise dans le Journal officiel : « Il n'est pas niable que la nécessité d'implanter dans le jardin des installations fixes importantes peut altérer les perspectives ou gêner certains promeneurs. Il serait abusif, cependant, d'attribuer à la fête des *Tuileries des dommages qui lui* sont antérieurs, comme la détérioration du parc de chaises ou les blessures infligées à certaines statues.

« Bien avant l'ouverture de la fête, *continue le secrétariat*, la direction de l'architecture avait *mis au point* un plan de révision générale de la statuaire : il avait été de même décidé de reconstituer intégralement le stock de chaises. Le cahier des charges imposé aux organisateurs leur fait obligation de réparer tous les dégâts qui leur sont imputables et de remettre en état le jardin et les sols. »

Il faut continuer à embellir et à animer la capitale ; il faut le faire avec tact. Paris est une ville fragile.

P.T.T.

L'INAUGURATION DU CABLE TRANSATLANTIQUE FAIT REBONDIR LA QUERELLE CALAIS-DUNKERQUE

(De notre correspondant.)

Lille. — *L'inauguration* du sixième câble téléphonique transatlantique TAT-6, le 1^er^ septembre, par M. Norbert Segard, secrétaire d'Etat aux P.T.T. (*le Monde* du 3 septembre), a eu aussi un aspect politique assez curieux. On s'est, en effet, demandé pourquoi ce câble, qui aboutit à Saint-Hilaire-de-Riez, en Vendée, a été inauguré à Dunkerque.

Que la cérémonie ait eu lieu sur le *Vercors*, le câblier français le plus moderne, basé à Brest, et qui, pour la première fois, venait à Dunkerque, peut à la rigueur s'expliquer. Mais les Calaisiens n'ont pas admis qu'on les ait écartés de cette inauguration. Ils ont pour cela une bonne raison : la société calaisienne Les câbles de Lyon a fabriqué le tiers des matériels du TAT-6. Ni la municipalité de Calais, ni les représentants de l'entreprise, ni la chambre de commerce n'avaient été conviés sur le *Vercors*...

M. Jacques Barthe, député et maire communiste de Calais, est allé néanmoins à la cérémonie, pour protester et reprocher à M. Norbert Segard d'avoir choisi Dunkerque, dont le maire est M. Claude Prouvoyeur (U.D.R.), pour des raisons politiques : « *On ne peut*, a-t-il dit, *afficher plus de mépris pour le travail des ouvriers et techniciens de l'entreprise, et, plus généralement, pour les habitants de Calais.* » Les représentants de la société Les câbles de Lyon ont également fait part de leur mécontentement.

Quant à M. Norbert Segard, gêné de ces protestations, il s'est contenté de répondre : « *Si nous avons choisi de faire cette cérémonie d'inauguration à bord du navire câblier* Vercors, *et non, comme il aurait été plus traditionnel, dans un quelconque salon parisien, c'est pour mieux faire ressortir le caractère essentiellement maritime de cette réalisation.* » Il s'est néanmoins offert à se rendre à Calais pour discuter des problèmes d'expansion de cette ville, à condition toutefois d'être invité sur un programme précis.

GEORGES SUEUR.

TRANSPORTS

DANS LA RÉGION PARISIENNE

Le succès des autobus s'est confirmé

La Régie autonome des transports parisiens est satisfaite des résultats obtenus au cours de l'année 1975. Comme elle l'explique dans son bilan, le nombre des voyages en métro, en métro express et en autobus s'est accru de 4,5 %.

Ce renversement de tendance, déjà constaté en 1974, est plus marqué sur les lignes d'autobus du Paris intramuros, où le trafic a augmenté de 21 %. Si l'on compare le mois de janvier 1976 à celui de janvier 1973, 80 % de voyageurs supplémentaires y ont été dénombrés.

Comment s'explique ce regain d'intérêt pour les transports en commun, que les Parisiens boudaient de plus en plus ? La vitesse commerciale des autobus aux heures de pointe n'ayant enregistré aucun progrès, la régie donne les explications suivantes *sur ce renversement de tendance*. D'abord le renouvellement et la modernisation du parc de véhicules : trois cent soixante-treize nouvelles voitures ont été mises en service sur le réseau ferré et deux cent seize sur le réseau routier.

Ensuite la modernisation des *infrastructures*. *L'année 1975 a* vu le prolongement de la ligne n° 13 (Porte-de-Clichy-Pleyel) de la station Miromesnil à celle des Champs - Elysées - Clemenceau. Cette extension met en correspondance les lignes n° 13 et n° 1 (Vincennes - Neuilly) et prépare la jonction des lignes n° 13 et n° 14 (Invalides-Porte de Vanves). Le réseau routier de banlieue s'est accru de douze lignes.

Mais la véritable raison du succès de l'autobus doit être recherchée dans la création, en juillet 1975, de la carte orange mensuelle. A la fin de l'année dernière, près de neuf cent mille personnes l'avaient adoptée. La carte orange a modifié le comportement des usagers. Ceux-ci redécouvrent les autobus, et la R.A.T.P. a dû mettre en service quatre-vingt-dix voitures supplémentaires pour répondre à la demande. Au mois de novembre, les voyages *effectués par les porteurs de carte* orange représentaient 53 % du trafic des autobus de Paris.

Mais, dans ses efforts pour établir un réseau de transports cohérent, la régie se heurte à ce qu'elle appelle deux difficultés : « *La première est l'importance des charges qui pèsent sur le compte d'exploitation de l'entreprise*, note le rapport annuel de la R.A.T.P. *Leur augmentation est due à un rythme d'investissement soutenu et à l'évolution en hausse du coût de l'argent. Elle est due également aux clés de financement actuelles des infrastructures ferroviaires.* »

La deuxième difficulté tient au laxisme des élus locaux, qui, à Paris comme en banlieue, répugnent à discipliner l'usage de la voiture individuelle. Ce n'est pas sans amertume que la R.A.T.P. conclut : « *A la pointe du soir, le tiers des déplacements de surface est assuré par mille trois cent vingt-cinq autobus, et le reste par cent mille voitures individuelles* »

POUR PARTIR SEUL EN CHARTER

Le bureau de l'aéronautique civile (C.A.B.) américain a approuvé, le 2 septembre, une nouvelle formule de vols à la demande dans laquelle les passagers n'auront pas à se joindre à un groupe pour bénéficier de tarifs plus avantageux que ceux des vols réguliers. Cette réglementation se rapproche de celle que la France avait mise en vigueur, le 1^er^ avril 1973, à destination des Etats-Unis et du Canada, *sous le nom de vol affrété avec réservation à l'avance* (VARA).

Selon la nouvelle formule américaine, qui n'a pas encore reçu l'aval de la France, les passagers devront prendre leur billet au moins trente jours à l'avance pour les vols à l'intérieur des Etats-Unis et quarante-cinq jours à l'avance pour ceux à destination de l'Europe. Chaque vol à la demande devra comprendre au moins quarante passagers et les exploitants pourront demander une indemnité aux passagers annulant leur déplacement au dernier moment. Pour les vols vers neuf pays européens (Belgique, Allemagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, Suisse et Royaume-Uni) les passagers devront rester sept jours sur place au moins mais il n'y aura pas de durée de séjour minimum pour les autres destinations. — (*A.F.P.*)

DESTINATION LUNE

« Si la première station lunaire habitée est installée comme prévu en 1985, les premiers touristes pourraient débarquer sur la Lune dès 1990 et en tout cas avant 1996 », a déclaré M. Willis Player, vice-président de la compagnie américaine Pan Am, qui participait, le jeudi 2 septembre à Londres, à la conférence aérospatiale mondiale, organisée par le Financial Times.

M. Player a longuement évoqué ce que serait dans les années 1990 le monde aéronautique. A son avis, les appareils supersoniques du genre actuel n'ont pas d'avenir à long terme, même s'ils deviennent plus acceptables sur le plan de l'environnement et de la rentabilité. L'avion standard pour les voyages intercontinentaux sera un avion subsonique capable de transporter au moins mille deux cents passagers.

Tous les appareils seront construits en association par plusieurs pays, estime M. Player. Ils seront totalement automatisés et les opérations de réservation se feront directement par ordinateur à partir d'un centre de communication qui existera dans chaque foyer.

Le service express pour les voyages de haute priorité sera assuré par des véhicules spatiaux propulsés à l'hydrogène et capables d'aller de New-York à Londres en moins d'une heure, prévoit M. Player. Le trafic sur l'Atlantique Nord se fera par un véritable pont aérien géré et contrôlé non pas par des compagnies indépendantes mais par un consortium des pays utilisateurs.

Auvergne

● M. MICHEL DEBATISSE, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), a été réélu président du Comité économique et social d'Auvergne par 36 voix contre 6.

FAITS DIVERS

APRÈS PLUSIEURS SEMAINES DE CALME

L'attentat contre la librairie Zabal pourrait être le signe de la reprise de l'agitation au Pays basque

De notre correspondant

Bayonne. — C'est une charge de plastic de 3 kilos qui a explosé le 2 septembre à Bayonne, détruisant en partie la librairie Zabal, spécialisée dans l'édition d'ouvrages en langue basque et fréquentée par des nationalistes basques (*le Monde* du 3 septembre). Par chance, l'explosion s'est produite quelques instants seulement après le passage des éboueurs de la ville, qui avaient négligé de ramasser le paquet dans lequel était dissimulé l'explosif. Cet attentat marque la reprise de la violence au Pays basque, alors que la situation était relativement calme depuis plusieurs semaines. Les enquêteurs n'ont pu identifier encore, les auteurs de l'attentat.

On ne peut dire pour l'instant s'il s'agit d'un commando espagnol antibasque ou d'un acte de provocation. Cependant, cette explosion a coïncidé avec la *comparution d'un nationaliste* basque devant le tribunal de Bayonne. M. Aya Zulaica, accusé d'appartenir à une organisation dissoute, l'ETA, et d'avoir proféré des menaces de mort, a été condamné, jeudi matin, par le tribunal de grande instance de Bayonne à trois ans d'emprisonnement dont deux avec sursis. M. Zulaica était accusé d'avoir participé à une opération de renseignements contre un industriel espagnol qui devait verser 10 millions de pesetas à l'ETA sous peine de mort. C'est la plus forte peine à laquelle un militant basque ait été condamné jusqu'alors par le tribunal de Bayonne.

D'autre part, à Anglet (Pyrénées-Atlantiques) une bombe de faible puissance a explosé devant une villa inoccupée. Les dégâts sont peu importants. Selon les enquêteurs, cet attentat ne semble pas être lié au problème basque.

● *Grave incendie de forêt en Haute-Corse.* — Le feu qui s'est déclaré, jeudi 2 septembre, dans l'après-midi près du hameau de Casta, sur le territoire de la commune de Santo-Pietro-di-Tenda, dans la région du Nebbio, à l'entrée du désert des Agriates, en Haute-Corse, a détruit près de 700 hectares de maquis, de vignes et d'oliviers. Le hameau, un instant menacé, a été épargné par les flammes. Selon les responsables du P.C. du feu de Bastia, cet incendie de forêt, qui s'est développé dans une région inhabitée, serait le plus important de l'été. Le feu était pratiquement *maîtrisé sur son front ouest*, en direction de Calvi, vendredi 3 septembre, dans la matinée, mais progressait sur la côte est, où le mistral souffle à près de 50 kilomètres à l'heure.

La mort de l'inspecteur Damour

LA FILLE DU POLICIER DE LUNEL A FOURNI AUX ENQUÊTEURS LE SIGNALEMENT DU MEURTRIER

L'inspecteur divisionnaire de police Roger Damour, tué mercredi 1^er^ septembre à son domicile rue Henri-Reynaud, à Lunel (Hérault), était une personnalité marquante de la police niçoise. Affecté le 24 janvier 1972 au service S.O.S., un service d'urgence nouvellement créé dans la capitale de la Côte d'Azur, il avait été nommé au mois de septembre 1975 à Lunel. Les enquêteurs recherchent pour l'instant dans les activités de leur collègue à Nice des éléments qui puissent expliquer le *meurtre*.

La fille adoptive de la victime, Marie-Françoise Damour, âgée de vingt-cinq ans, a fourni aux policiers un signalement du meurtrier : un homme d'une trentaine d'années aux cheveux bruns, mesurant 1,70 mètre environ. Selon ce témoin, l'assassin a sonné à la porte alors que la retransmission du match de football Danemark-France venait de se terminer. Il aurait annoncé à M. Roger Damour par la porte entrebaillée qu'il venait lui remettre une lettre. C'est au moment où l'inspecteur ouvrait la porte complètement que le visiteur a porté sa main à la poche intérieure de son veston, a sorti un pistolet et a tiré à bout portant. M. Damour est mort un quart d'heure plus tard sans avoir pu prononcer une seule parole.

L'épouse de la victime a déclaré que son mari avait reçu récemment une convocation pour témoigner prochainement dans une affaire criminelle devant le tribunal de Nice. Mais rien pour l'instant ne peut expliquer ce meurtre qui, d'après les policiers, a pu être commis par un tueur professionnel.

ECOLE DE CADRES DE LAUSANNE

Institut international d'enseignement privé, spécialisé depuis 1963 dans la formation et le perfectionnement des cadres.

Cours général FORMATION EN ADMINISTRATION D'ENTREPRISE, réservé à de futurs cadres polyvalents, durée environ 9 mois, études à plein temps ou à temps partiel (pas d'enseignement par correspondance). Début de la prochaine session : 16 octobre 1976. *Conditions d'admission (sur dossier) : en principe 21 ans minimum, études secondaires (baccalauréat ou diplôme équivalent).* Langue de travail : français. Méthodes pédagogiques actives. Enseignement dispensé exclusivement par des praticiens (dirigeants, cadres ou conseils). Contrôle continu et systématique des connaissances.

L'ECL organise également un "Cours supérieur Préparation à la Direction des Entreprises", réservé aux cadres déjà en fonction.

Documentation détaillée sur simple demande ou téléphone au Secrétariat de l'Ecole de Cadres de Lausanne ECL, chemin de Mornex 38, CH-1003 Lausanne (Suisse), tél. (021) 23 29 92, en précisant la référence MF 22

ODOUL Garde-meubles 208 10-30

JUSTICE

FLAGRANT DÉLIT AU TRIBUNAL DE PARIS

AFFAIRE SUIVANTE

Le « *rendement* » de l'audience *des flagrants délits a été* « *moyen* » mercredi 1^er^ septembre : une trentaine d'affaires à juger dans l'après-midi, alors que le nombre de prévenus peut atteindre la cinquantaine.

Archétype du travailleur immigré, cet Algérien âgé de trente-huit ans, est peintre en bâtiment, a un domicile fixe, n'a pas fait l'objet de condamnations antérieures. Inculpé de tentative de vol de sac à main, il essaie de s'expliquer dans un français entrecoupé d'arabe, mais, quand il se fait véhément, l'interprète a fort à faire.

LE PRESIDENT. — Vous avez bien essayé de voler le sac de la plaignante ?

— Monsieur le président, j'étais saoul. Je n'avait pas dormi de la nuit à cause du Ramadan, j'avais beaucoup bu. J'allais à mon travail. Je me suis raccroché au sac.

LE PRESIDENT. — La plaignante dit que vous lui avez passé le bras autour de la taille.

— C'est vrai, monsieur le président. J'étais saoul, mais je n'ai *pas voulu lui voler* le sac.

LE PRESIDENT. — Oui, oui, bien sûr ! La plaignante affirme que vous avez tiré sur le sac.

— J'allais tomber, monsieur le président, j'étais saoul, je me suis rattrapé où j'ai pu.

LE PRESIDENT. — Ce n'est pas ce que dit la plaignante... Ensuite, vous avez abordé une contractuelle.

Suit la lecture du témoignage de la contractuelle : « *Un homme de type nord-africain s'est approché, il a tourné autour de moi, les dents serrées, son visage avait un rictus.* »

« Je me rappelle, la dame à la casquette, monsieur le président. »

Eu égard à sa qualité de primaire, le prévenu est condamné à quatre mois de détention, dont deux mois avec sursis. Il perdra aussi probablement son emploi, mais on n'a pas le temps de s'appesantir sur les conséquences d'un vol qui, en fait, n'a pas été commis. D'autres prévenus attendent. Affaire suivante !

D. R.

La méprise des policiers à Toulon

LES QUATRE MONITEURS ONT PORTÉ PLAINTE POUR VIOLENCES ET VOIES DE FAITS VOLONTAIRES

Les quatre moniteurs de la colonie de vacances de la préfecture de Paris, sur lesquels des policiers avaient, par erreur, ouvert le feu pendant la nuit du 31 août au 1^er^ septembre, à Toulon, ont déposé, jeudi 3 septembre, une plainte contre X pour « *violences et voies de faits volontaires* ».

De leur côté, les policiers ont affirmé qu'au moment où ils ont bloqué la voiture des moniteurs sur le parking du Mourillon, ils avaient crié « police ».

Les quatre jeunes gens, eux, soutiennent qu'ils n'ont pas entendu le mot « police », et que, persuadés d'avoir affaire à des malfaiteurs, ils ont préféré prendre la fuite.

A cet argument, les policiers répliquent : « *Si les moniteurs se croyaient vraiment menacés, ils pouvaient, à tout moment, s'arrêter pour demander du secours, puisque plusieurs établissements étaient ouverts sur le littoral. Au lieu de cela, ils ont préféré prendre la fuite en prenant des risques certains... Cela nous a confirmé que nous avions affaire à des malfaiteurs...* »

● PRECISION. — Dans nos éditions du 3 septembre, à propos de la méprise commise par quatre policiers qui ont ouvert le feu à Toulon sur des moniteurs de colonie de vacances, il était indiqué que ces policiers avaient reçu l'ordre de tirer tout d'abord en l'air puis de viser les pneus. Il convient de préciser que cette indication a été fournie par le brigadier-chef qui commandait la patrouille et non par le directeur départemental de la police du Var.

Ce dernier a déclaré le 2 septembre que le brigadier ne pouvait ignorer les instructions ministérielles sur l'usage des armes à feu par un fonctionnaire de police dans l'exercice de ses fonctions, ce texte précisant que les fonctionnaires de police ne peuvent faire usage de leurs armes que lorsque leur vie est en danger.

● *Un prêtre français, le Père Joseph Hermengild*, vient de recevoir, à Manille, le prix Ramon-Magsaysay (équivalent asiatique du prix Nobel), décerné chaque année à des personnalités qui se sont illustrées en Asie. Quatre autres personnes — un médecin japonais, un acteur indien, un industriel danois et une conseillère municipale de Hongkong — sont également lauréats. Le Père Hermengild est directeur de l'institut technique du Sri-Lanka et d'un institut pour délinquants, situé dans l'île.

LISEZ

Le Monde des Philatélistes

L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE

SPORTS

HIPPISME. — *Le Prix de Beaugenay, disputé jeudi 2 septembre à Vincennes et réservé aux paris couplés et tiercé, a été gagné par* Ejakval *(319), suivi de* Ecu de Retz *(318) et de* Derby Clayettois *(313). La combinaison gagnante est donc : 19. 18. 13.*

TENNIS. — *Le Français Jean-François Caujolle, vainqueur de l'Américain Mac Manus (6-1, 6-1), a passé le premier tour du tournoi de Forest Hills (E.U.). Tous les autres Français ont été éliminés : Deblicker par l'Egyptien Ismail El Shafei (4-6, 6-3, 6-4), Proisy par le Mexicain Ramirez (7-6, 6-0), Haillet par le Britannique Cox (6-3, 5-7, 6-2).*

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la *fête nationale* et en l'honneur de la réunification officielle du Vietnam, l'ambassadeur de la *République socialiste du Vietnam* en France et Mme Vo Van Sung ont offert, jeudi 2 septembre, une réception.

Naissances

— Mme Louis Altieri a la joie d'annoncer la naissance de son premier arrière-petit-fils,
Serge,
chez M. Georges Ceccato et Mme, née Nicole Biaggi, le 13 août 1976.
241, avenue du Prado,
13008 Marseille.

— Le docteur Hubert Delaume et Mme, née Marie-Madeleine Pinczon, ont la joie d'annoncer la naissance de
Laure,
le 23 août 1976.
63260 Aigueperse.

Mariages

— Pascale Desmarez, Laurent Aublin, sont heureux de faire part de leur mariage célébré le 24 août 1976, à Chauny.
57, boulevard Gambetta,
02300 Chauny.
Ambassade de France,
Djakarta (Indonésie).

— François Steudler, directeur d'U.E.R. à l'université de Paris-I, et Françoise Delahenche, professeur agrégé de l'Université, ont le plaisir de faire part de leur mariage, qui a été célébré dans l'intimité, le vendredi 30 juillet 1976, à Paris.
66, avenue de Breteuil,
75007 Paris.

Décès

Jean-Pierre HADENGUE

— Mme Jean-Pierre Hadengue,
Mlle Isabelle Hadengue,
MM. Antoine et Jean-Marie Hadengue,
Mme Antoine Hadengue,
Le Père Jacques Hadengue,
Toute la famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part de la mort subite de
M. Jean-Pierre HADENGUE
conseiller à la Cour des comptes,
préfet,
secrétaire général
du haut conseil de l'audiovisuel,
survenue le 1er septembre 1976.
Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, porte de Saint-Cloud, Paris-16e, le samedi 4 septembre, à 14 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, cité Vaneau, Paris-7e.
14, rue Mademoiselle,
78000 Versailles.

[Né le 11 août 1928, ancien élève de l'*École nationale d'administration*, M. Jean-Pierre Hadengue en sort en août 1956 dans « la botte » et devient auditeur à la Cour des comptes. En septembre 1960, il est détaché auprès de la présidence de la République en qualité de chargé de mission au secrétariat général de la Communauté, poste qu'il occupe jusqu'en janvier 1966, date à laquelle il devient directeur du cabinet de M. Jean Charbonnel, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, chargé de la coopération. Réintégré à la Cour des comptes en juillet 1967, il est de nouveau détaché pour devenir préfet de la Savoie en janvier 1968.
Conseiller référendaire de première classe à la Cour des comptes (juillet 1972), il est maintenu en disponibilité afin d'exercer ses fonctions préfectorales. Nommé préfet, hors cadre en juin 1973, il est chargé de mission au cabinet du ministre de l'information, M. Malaud. Après avoir assuré le secrétariat provisoire du haut conseil de l'audio-visuel, organisme créé le 5 juillet 1974, il en devient le secrétaire général.
Membre, depuis mars 1975, du conseil d'administration de la Régie française de publicité, où il représentait l'Etat, M. Jean-Pierre Hadengue participait aux travaux de la commission Chavanon, chargée par le gouvernement d'étudier les problèmes posés par la violence dans le domaine de l'information, et dont le rapport doit être rendu public prochainement.]

— Le conseil municipal de Divonne-les-Bains a le regret de faire part du décès de
M. Marcel ANTHONIOZ,
ancien ministre,
chevalier de la Légion d'honneur,
vice-président
de l'Assemblée nationale,
député maire de Divonne.
Le corps sera déposé le vendredi 3 septembre, à 9 heures, à la mairie de Divonne.
Les funérailles religieuses auront lieu en l'église Saint-Etienne de Divonne, le samedi 4 septembre 1976, à 15 heures.

— Norbert BOURET,
délégué régional à l'environnement pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, est mort accidentellement en montagne le 21 août 1976.
Germaine et ses enfants.
388, bd Michelet,
13009 Marseille.

— L'Amicale des délégués régionaux à l'environnement, le personnel de la délégation et de l'atelier des sites et paysages de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont la tristesse de faire part du décès de
M. Ulrich Norbert BOURET,
délégué régional
à l'environnement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
survenu le 21 août 1976.

— Rennes, Château-Gontier, Lyon. On nous prie d'annoncer le décès de
M. Joseph CHAUVIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur départemental
de la Protection civile
d'Ille-et-Vilaine R. R.,
survenu le 23 août 1976.
La cérémonie religieuse a eu lieu à Château-Gontier, le 26 août 1976, dans la plus stricte intimité.
De la part de :
Mme Joseph Chauvin, son épouse,
Docteur et Mme Yves Péron,
M. et Mme Roland Griffon du Bellay, ses enfants,
D'Anne-Caroline, Bertran, Benoît, Gaëlle, Guillaume, Aude-France, ses petits-enfants,
Des familles Chauvin, Maurin-Quevet et de ses amis.
Cet avis tient lieu de faire-part.
28, rue des Trente,
35100 Rennes.
La Cativole,
22340 Sables-d'Or-les-Pins.
12, rue Jouvenelin,
53200 Château-Gontier.
52, quai Saint-Vincent,
69100 Lyon.

— 10300 Montgueux.
— M. et Mme Loïc Gallais,
ont la douleur de faire part du décès, le 1er septembre, de leur fils
MARC,
à l'âge de dix-sept ans, à l'issue d'une longue et cruelle maladie.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

— M. Emile Lloret,
Lieutenant-colonel et Mme Guy Hardy,
M. et Mme Philippe Kourilsky,
Claire-Marie, François et Emmanuel Hardy,
Alexandre et Raphaël Kourilsky,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Emile LLORET,
née Catherine Peyrusse,
survenu à Toulouse, le 21 août 1976.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
13, rue Clément-Ader,
31300 Toulouse.
18, allée de Persépolis,
91400 Orsay.
207, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

— M. Jacques MEVIL a la douleur de vous faire part du décès de son épouse née Suzanne Masson, survenu en son domicile.
Mas Sainte-Luce,
Quartier des Stuards,
34350 Courthezon.

— Mme Jean-Baptiste Perret,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses beaux-frères, belles-sœurs et frères,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-Baptiste PERRET,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
survenu, à l'âge de soixante-dix-huit ans, le 1er septembre 1976.
Ses obsèques seront célébrées en l'église Saint-Philippe-du-Roule, à Paris, le lundi 6 septembre, à 10 h. 30. Un second service religieux sera célébré à Châteaudouble (Drôme), entre 19 h. 30 et 20 heures, suivi de l'inhumation dans l'intimité familiale.

— Mme Suzanne Poitout,
M. et Mme Pierre Poitout,
M. et Mme Jean Poitout,
Mme Roger Pilaquet,
M. et Mme Lucien Roplon,
M. et Mme Louis Poitout,
M. et Mme Georges Poitout,
Le commandant et Mme Roland Poitout,
Tous leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Fenoy, Poitout, Wagner, Maurin, alliées et amies,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de
Mme Louis POITOUT,
née Jeanne Fenoy,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante, parente et amie, décédée à Paris le 30 août 1976 munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques auront lieu le samedi 4 septembre, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Thérèse, 15, boulevard du Maréchal-Juin, à Béziers (Hérault).

— M. Jacques Varin,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Varin,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Lemonnier,
Leurs enfants et petits-enfants,
Mme Marcel Bouley,
Ses enfants et petite-fille,
M. et Mme Charles Baisle,
Et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Marcel VARIN,
née Madeleine Rousselet,
survenu le 1er septembre 1976, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le samedi 4 septembre, à 11 heures, en l'église de Saint-Vaast.
Ni fleurs, ni couronnes, des prières.
Cet avis tient lieu de faire-part.
76450 Dieppe-Dalle.

Remerciements

— M. et Mme Georges Rein,
M. et Mme Pierre Rein.
Et leurs enfants,
remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné leurs sentiments de sympathie lors du décès de
Mme Yvo Sylvain REIN,
née Alice Levy.

Anniversaires

— Pour le dixième anniversaire de la mort de
Edouard MAYNIAL,
une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui ont conservé son souvenir.

Visites et conférences

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 heures, Boulogne-Billancourt, 5, quai du Quatre-Septembre, Mme Bachelier : « Les jardins Kahn ». — 15 h., rue Saint-Antoine, 62, Mme Bouquet des Chaux : « Hôtel de Sully ». — 15 h., rue Louis-Boilly, 2, Mme Garnier-Ahlberg : « Le musée Marmottan ». — 15 h., gare de Suresnes (départ gare Saint-Lazare vers 14 h. 40), Mlle Pajot : « Le mémorial du Mont-Valérien et le musée de Suresnes ». — 15 h. 30, hall gauche du château, côté parc (train Saint-Lazare), Mme Hilot : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 21 h. 30, devant l'église Saint-Paul, Mme Bachelier : « Le Marais, le soir ». — 15 h., Versailles, devant la cathédrale Saint-Louis : « Quartier Saint-Louis » (Syndicat d'initiative). — 11 h. et 17 h., Grand Palais, exposition : « Ramsès II ». — 15 h., musée du Jeu de Paume : « La peinture impressionniste » (Association française des arts). — 14 h. 30, porte Denon, bureau Informations : « L'histoire du Louvre » (L'art pour tous). — 15 h., hall des pas perdus, devant le buffet : « Le poste de commandement de la gare Saint-Lazare ». — 15 h. 30, rue de Sévigné, 2 : « Les plus beaux hôtels du Marais, la place des Vosges » (A travers Paris). — 15 h. 15, rue de Valois, 6 : « Les journées révolutionnaires et les heures joyeuses du Directoire dans les jardins du Palais-Royal » (Mme Barbier). — 15 h., rue du Faubourg-Saint-Antoine, 321 : « Le plus grand tourneur sur bois » (Connaissance de Paris).
CONFERENCE. — 15 heures, rue Etienne-Marcel, 13 : « Méditation transcendantale et réalisation de la conscience illimitée ».

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 10 h. 30, rue de Vaugirard, Mme Zujovic : « Le palais du Luxembourg ». — 15 h., rue Saint-Antoine, 62, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Sully ». — 15 h. 30, hall gauche du château, côté parc (train gare Saint-Lazare), Mme Hilot : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 15 h. et 16 h. 30, Versailles, gare rive gauche (départ gare des Invalides), Mlle Pajot : « Hôtel du Grand Maître ». — 21 h. 30, devant l'église Saint-Paul, Mme Zujovic : « Le Marais, le soir ».
15 h., rue du Cloître-Notre-Dame, 8 : « La cathédrale Notre-Dame » (Association française des arts). — 10 h., Grand Palais : « Rambés la Grand ». — 14 h. 30, sortie du métro Père-Lachaise : « Le cimetière du Père-Lachaise » (L'Art pour tous). — 10 h., place Denfert-Rochereau : « Les catacombes ». — 15 h., rue Malher, 3 : « Les synagogues de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris). — 15 h. 15, avenue Rachel, entrée principale : « Offenbach, Berlioz, la Dame aux camélias, au cimetière Montmartre » (Mme Barbier). — 15 h. 30, sortie métro Lamarck-Caulaincourt : « Vieux village de Montmartre » (Mme Camus). — 15 h., place du Palais-Royal : « Le Conseil d'Etat » (Connaissance de Paris). — 15 h., rue de Picpus, 35 : « L'enclos tragique de Picpus » (Mme Ferrand). — 15 h., place du Palais-Bourbon, 2 : « Le Palais-Bourbon » (Histoire et Archéologie). — 15 h., métro Eglise-d'Auteuil : « Les jardins d'Auteuil » (Paris inconnu). — 15 h., angle rue de Vaugirard - rue du Condé : « Le palais du Luxembourg ». — 15 h., quai Bourbon, 45 : « Les plus beaux hôtels de l'île Saint-Louis » (Paris et son histoire).
CONFERENCE. — 18 heures, rue Etienne-Marcel, 13 : « Méditation transcendantale et l'expansion de conscience ».

Le SCHWEPPES Bitter Lemon : c'est sa pulpe qui est renversante.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)			
94 F	180 F	252 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
162 F	310 F	455 F	600 F
ETRANGER par messageries			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
115 F	219 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE			
125 F	231 F	337 F	448 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à joindre leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

(Publicité)

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

LE CENTRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DE LA DISTRIBUTION DE PARIS

offre aux CADRES D'ENTREPRISES la possibilité d'actualiser et de perfectionner leurs connaissances de la commercialisation et du marketing des produits et services.

Délivrance d'un diplôme.

Clôture des inscriptions : 15 SEPTEMBRE

Renseignements : CESDIP
79, avenue de la République
75011 PARIS. Tél. : 355-35-99.

Prix restrée : 159 F.

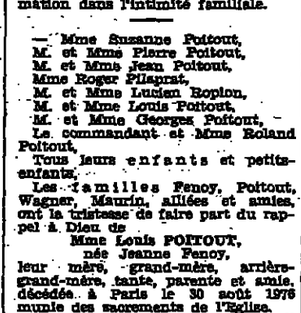

Serviette porc véritable.
LA BAGAGERIE
Paris : 13, rue Tronchet 75008
41, rue du Four 75006
74, rue de Passy 75016
Tour Maine-Montparnasse 75015.
Lyon : La Part-Dieu.
Envoi contre remboursement.
13, rue Tronchet.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 1552

HORIZONTALEMENT

I. *Quoi de plus naturel que de tringuer après l'avoir mangée !* ; *Le plus tendre est généralement le plus solide.* — II. S'élèvent nettement au-dessus du commun des mortels ; Familière aux habitués des cercles. — III. Une partie du Pérou ; Pronom ; *Composition harmonieuse.* — IV. Tranche de gigot ; Dépareillé. — V. Sur une rose sans épines ; *On ne saurait nier* son caractère aimable. — VI. Prénom étranger ; Fixe, elle est obsédante (épelé). — VII. A basses fréquences ; Modifie sérieusement la manière de voir. — VIII. Etendue à terre ; *Literal* ; Ses réflexions sont toujours sincères. — IX. Points opposés ; Dégage une certaine odeur. — X. Tout à fait tranquille ; Oiseaux migrateurs. — XI. Canton de France ; Mesure étrangère ; Mère accueillante. — XII. Ne saurait être lancée que par des gens sans reproches ; Dans le signalement du brochet. — XIII. Sonnait ; Droit levantin. — XIV. Couleurs tendres ; Terme *musical* ; *Dans une fameuse* alternative. — XV. Agit avec tact et doigté ; L'ennemi du moindre effort.

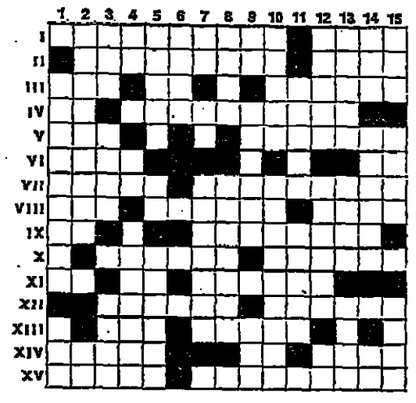

VERTICALEMENT

1. Grande faiblesse ; Petit, il se porte surtout en famille. — 2. On leur accorde souvent trop de crédit ; Démontre. — 3. Prénom féminin ; Auxiliaire ; D'une certaine couleur. — 4. Conjonction ; Points opposés ; Evoquent Capoue. — 5. Aventurier ; Forme de savoir ; Eclate facilement. — 6. N'étalent jamais pâles. — 7. Fin de participe ; Résultat d'une contraction ; Bout de bois. — 8. *Eventuellement appréciées* ; Portera ses fruits, tôt ou tard. — 9. Elle se trompe (épelé) ; Serai éclairé ; Séparation. — 10. Le premier coup d'aile ; Met un tissu en mauvais état. — 11. Une beauté ; Léché par les flammes. — 12. Eclôt en des milieux impurs ; Travail d'élagueur ; Préposition. — 13. Progresserait ; Agit avec prudence ; Pilier. — 14. Point de repère ; Avait le sens des nuances ; Grossit en hiver. — 15. Inscrite sur un registre ; Tout y était permis... ou presque ; Sculpteur parisien.

Solution du problème n° 1551

Horizontalement

I. Irène ; Ars. — II. Ouragan. — III. Merisier. — IV. Tisi ; Sut. — V. Ninon ; Ré. — VI. Sape ; Sol. — VII. Une (page d'un journal) ; Agape. — VIII. Atlas ; Meg. — IX. Iseran. — X. Ora. — XI. Gourmand.

Verticalement

1. Io ; Suait. — 2. Ruminants (cf. « bonnet »). — 3. Erésipèle. — 4. Narine ; Ardu. — 5. Egi ; Asa. — 6. As ; Nom. — 7. Anis ; Sam ; Ré. — 8. Europe ; An. — 9. Sortilège.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3-9-76 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 4-IX-76 DÉBUT DE MATINÉE

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽averses ⟦orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 3 septembre à 0 heure et le samedi 4 septembre à 24 heures :

Des hautes pressions se maintiendront du proche océan à la péninsule Ibérique. Elles continueront de diriger sur l'Europe occidentale un flux de nord-ouest. Dans ce flux, les perturbations peu nettes qui atteindront n'affecteront que faiblement nos régions du Nord et du Nord-Est.

Samedi, un temps assez nuageux sera observé dès le matin au voisinage de la Manche ; le soir, il s'étendra de la Manche aux Vosges. Il sera accompagné par quelques faibles précipitations éparses sous forme d'averses au nord-est de la Seine.

Sur le reste de la France, après des éclaircies matinales, mais également quelques brumes, brouillards ou nuages bas, surtout localisés dans le Sud-Ouest, le temps sera nuageux avec des éclaircies assez belles.

Les vents, de nord à nord-ouest, seront modérés en général mais encore assez forts sur les régions méditerranéennes.

Il fera frais pour la saison, surtout dans les premières heures du jour, mais une légère hausse pourra se produire sur les températures maximales, surtout dans l'Ouest et le Sud-Ouest.

Vendredi 3 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 018,7 millibars, soit 764,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 26 et 15 degrés ; Biarritz, 22 et 15 ; Bordeaux, 22 et 12 ; Brest, 16 et 8 ; Caen, 18 et 12 ; Cherbourg, 15 et 11 ; Clermont-Ferrand, 19 et 9 ; Dijon, 20 et 10 ; Grenoble, 22 et 10 ; Lille, 18 et 10 ; Lyon, 23 et 10 ; Marseille, 27 et 16 ; Nancy, 18 et 10 ; Nantes, 21 et 8 ; Nice, 23 et 15 ; Paris-Le Bourget, 16 et 10 ; Pau, 23 et 13 ; Perpignan, 26 et 17 ; Rennes, 19 et 7 ; Strasbourg, 18 et 10 ; Tours, 19 et 8 ; Toulouse, 25 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 21 degrés ; Amsterdam, 17 et 8 ; Athènes, 28 et 22 ; Berlin, 18 et 9 ; Bonn, 15 et 10 ; Bruxelles, 15 et 9 ; Iles Canaries, 27 et 23 ; Copenhague, 16 et 9 ; Genève, 20 et 10 ; Lisbonne, 28 et 15 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 28 et 13 ; Moscou, 20 et 10 ; New-York, 19 et 15 ; Palma-de-Majorque, 29 et 17 ; Rome, 26 et 19 ; Stockholm, 17 et 7.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 3 septembre 1976 :

UN ARRETE

● Relatif à la réglementation du vol en régime VFR de nuit (avion).

UNE LISTE

● D'admission à l'Ecole nationale des chartes à la suite du concours de 1976.

Transports

● *La carte orange pour Montmartre.* — La validité de la carte orange est étendue au funiculaire de Montmartre depuis le 1er septembre, indique le préfet de Paris, dans le *Bulletin municipal officiel*.

P. T. T.

● *Liaisons télex en automatique avec quatre nouveaux pays.* — Le service télex sera exploité en automatique intégral avec la République Centrafricaine, la Nouvelle-Calédonie, Féroé et Malte, à partir du 7 septembre prochain.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1975

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

LOTO — TIRAGE DU 1er SEPTEMBRE 1976 — n° 15

8 16 26 27 33 42

NUMERO COMPLEMENTAIRE 25

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 bons numéros	149 221,80 F
5 bons numéros + numéro complémentaire	149 221,80 F
5 bons numéros	53 293,50 F
4 bons numéros	200,50 F
3 bons numéros	12,50 F

CAGNOTTE POUR LE TIRAGE SUIVANT
632 784,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 8 SEPTEMBRE 1976

VALIDATION JUSQU'AU 7 SEPTEMBRE 1976 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

RADIO-TÉLÉVISION

VU

OMBRES

L'histoire d'une séduction, les bonheurs d'une rencontre : un homme de télévision pris du désir d'aller voir, et de montrer, ce qu'il y a derrière les traits d'un visage, de sonder le passé d'une carrière, de creuser sous un nom, sous un titre, Simone Veil, ministre de la santé. Jean-Emile Jeannesson pris au piège d'une image de novembre 1974 : une femme, à la tribune de l'Assemblée, plaidant pour le droit à l'avortement, une femme « dénonçant une hypocrisie sociale » avec « ce mélange de pudeur et d'assurance, de sincérité et de combativité habile » qui, bien sûr, n'appartient qu'aux femmes, une femme, là, à sa place, par quel miracle, et qu'il fallut, dès lors, découvrir et connaître. Oui, un espèce de « coup de foudre » dont est née une émission « toute en nuances » signalées par un titre à la Jean-Luc Godard : Deux ou trois choses qu'elle nous dit d'elle.

Deux ou trois choses, en effet. Le passé remonte au présent, les photographies passent en noir et blanc, visages du père — la rigueur, — du frère et des sœurs — la tendresse, — beauté de la mère — le charme ; les souvenirs tissent avec aujourd'hui des liens possibles, offerts peut-être (mais rien n'est dit) comme « clés » d'une personnalité, d'un caractère. Nice, une fugue de Bach, le préau d'une école, un train, le camp, des tas de cadavres, une phrase (« le typhus, ma mère n'a pas survécu »), une question sans réponse (« cela, je ne peux pas le dire ») et la voix de Jeannesson racontant, pour elle, l'accident stupide, la sœur morte, elle aussi, mais en temps de paix, et la vie qui reprend, un mari, des fils, un métier, des responsabilités, plus encore, bientôt l'Assemblée... nous y sommes. La boucle est bouclée. Et, bien que les ombres l'aient emporté sur les éclaircissements et les impressions sur les évidences, la certitude s'impose qu'on a compris : une grande dame, vraiment.

ANNE REY.

D'une chaîne à l'autre

UNE « ILE AUX ENFANTS » PLUS FRANÇAISE

Une nouvelle « Ile aux enfants », à partir du 13 septembre : l'émission quotidienne de Christophe Izard durera cette année vingt minutes au lieu de sept. Le personnage de Casimir réapparaîtra plusieurs fois, entre des séquences documentaires, des marionnettes et des dessins animés. Enfin, TF 1 fera exclusivement appel à des techniciens français, mettant fin à l'adaptation américaine de « Sesame Street ».

Mme F. GIROUD 60 MINUTES SUR TF1

— Mme Françoise Giroud s'adressera pendant une heure aux téléspectateurs, le 23 septembre, au cours du magazine de TF 1 « Soixante minutes pour convaincre ». Le nouveau secrétaire d'Etat à la culture défendra la thèse qu'il faut dire la vérité aux Français. Cette émission, qui devait initialement avoir lieu le 16 septembre, a dû être reportée d'une semaine, en raison du voyage officiel du président de la République en Yougoslavie.

VENDREDI 3 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « La Nuit du 9 mars », de R. Feral et H. Bratt, mise en scène H. Soubeyran, avec R. Hanin, M. Charvey, A. Carrère.

M. Roberts, de Scotland Yard, est accusé de meurtre. Toutes les preuves sont, en effet, contre lui, mais lui, il ne se souvient de rien.

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30 (R.), Feuilleton : Molière pour rire et pour pleurer, de J. Aurenche et P. Bost, réal. M. Camus, avec M. Aumont, D. Manuel.

VIENT DE PARAITRE
magazine littéraire
tout céline
dans tous les kiosques, 7.50 f

C. Doulcet : 21 h. 35, Documentaire : Une légende, une vie... L.-F. Céline, de C. Nahon et M. Lefebvre, réal. C.-J. Philippe ; 22 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Documentaire : « Lumières de Mauritanie » (pêcheurs Imragen, caravane de sel), de C. Pavard et C. Gossut-Picat ; 21 h. 20, Jazz : Au Festival d'Antibes-Juan-les-Pins... Mahavishnu ; 22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), IVe rencontre d'art contemporain à La Rochelle, par R. Pfeiffer ; 22 h. 35 (R.), Entretiens avec André Gide, par J. Amrouche ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. Contrechamp ; 21 h., Echanges franco-allemands : Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. D. Oren (Debussy, Bartok, Beethoven) ; 23 h. 15, Musique juive ; 24 h., Parasites ; 1 h., Jazz forum.

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Programme ininterrompu... à 14 h. 25, Samedi est à vous.

20 h. 30, Variétés : Michel Fugain et le Big Bazar ; 21 h. 50, Série : Matt Helm, avec T. Franciosa ; 22 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Programme ininterrompu... à 15 h. 5, Rendez-vous avec l'amitié.

20 h. 30, Téléfilm : « Vol perdu », de P. Donnelly. Réal. L. Horn. Avec L. Bridges, A. Francis.

Sur le point d'être suspendu de ses fonctions, un pilote se voit confier un vol difficile — un vol perdu.

22 h. 5, Variétés : Sonny Rollins ; 22 h. 45, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Cinéma 16 : « le Temps d'un regard » (B. Tioulong). Avec P. Vaneck, N. Courval, G. Garcin.

Un peintre, un drame dans sa vie, une morte qu'il ne connaît pas et qu'il se met à aimer.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5 (S.), Festival de Bayreuth : « Parsifal », de R. Wagner ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Carte blanche : « les Filles de Phorcys », de C. Bourdet ; à 21 h. 8, « La Dernière Parade », de J.-M. Barrault ; 22 h. 5, Mi-fugue mi-raisin, divertissement de B. Jérôme ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Wagner-Idyll : Ouverture de « Rienzi », bacchanale de « Tannhäuser », acte 1 de « la Walkyrie » ouverture du « Vaisseau fantôme » ; 23 h., Vieilles cires : Joseph Szigeti, violon (Prokofiev, A. Berg, Stravinski), enregistrements de 1935 et 1945 ; 24 h., David Bedford, un compositeur anglais, par J.-P. Lentin.

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Programme ininterrompu... à 17 h. 10, Film : « Quand la marabunta gronde », de B. Haskin (1953), avec E. Parker, Ch. Heston, A. Sofaer.

Drame psychologique et d'aventures à l'exotisme typiquement hollywoodien.

20 h. 30, Film : « la Charge des rebelles », de C. Sauru (1963), avec F. Rabal, L. Massari, Ph. Leroy, L. Ventura.

Au dix-neuvième siècle, en Espagne, les aventures dramatiques d'un bandit d'honneur.

Un des premiers films de Sauru, encore inédit

22 h. 20, Rétrospective : La France des années 30, de R. Monthoulis et Cl. Fléouter ; 23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Programme ininterrompu... à 15 h. 5, Film : « la Croisière du « Navigator », de B. Keaton et D. Crisp (1924), avec B. Keaton, K. McGuire, F. Vroom (muet, N.).

L'un des grands films où s'affirme le génie burlesque de Buster Keaton. A ne pas manquer.

20 h. 30, Jeux sans frontières à Liège ; 22 h. (R.), Série : La dynastie des Forsyte (La toile d'araignée) ; 22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Festival du film américain à Deauville, 21 h. 45, Courts métrages français : « l'Armoire », de J.-P. Moulin ; « Florentine », de B. Bouthier ; 22 h. 30, Cinéma de minuit, cycle italien 1961-1965 (R.) : « la Nuit », de M. Antonioni (1960), avec J. Moreau, M. Mastroianni, M. Vitti, B. Wicki (N.).

Mariés depuis dix ans, un homme et une femme, après une nuit passée dans une réception mondaine, découvrent la mort de leur amour.

L'écriture néo-romanesque d'Antonioni dans un film d'une beauté déchirante.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Maya », de S. Gantillon ;

20 h. Poésie ; 20 h. 5, Poésie ininterrompue ; 20 h. 40, Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Zanni : « Oberto » (Verdi), avec J. Castle, C. Montane, P. Farres ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., La tribune des critiques de disques : la « Cinquième Symphonie » (Mahler) ;

20 h., Prologue ; 20 h. 30, Echanges internationaux : concert Carl Maria von Weber ; 22 h. 30, En direct de Dijon : Jeux internationaux du folklore ; 23 h. 30, Cycle de musique de chambre : Joseph Haydn ; 0 h. 30, La clé.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 3 SEPTEMBRE

— *Mme Françoise Giroud*, secrétaire d'Etat à la culture, est reçue par Michèle Cotta au magazine de 19 h. 20, sur France-Inter.

LUNDI 6 SEPTEMBRE

— *M. Lionel Stoléru*, secrétaire d'Etat à la condition des travailleurs manuels, est l'invité de Jean-Pierre Elkabbach au journal « 13-14 » de France-Inter.

16e semaine
LA CLEF
Chantons sous l'Occupation

CINOCHES SAINT-GERMAIN
un film de François Truffaut
l'argent de poche

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

Un roman du vingtième siècle

(Suite de la première page.)

Au crédit de Bertolucci deux films inoubliables : *Prima della Rivoluzione* et *la Stratégie de l'araignée*, un récit romanesque d'une grande beauté formelle : *le Conformiste*, et un ouvrage dont le triomphe à travers le monde lui avait justement permis de mettre en chantier *Novecento : le Dernier Tango à Paris*.

On savait, d'autre part, que Bertolucci était homme de gauche, membre du parti communiste italien, et que c'était une fresque politico-historique de l'Italie, des premières années du siècle à la fin de la seconde guerre mondiale, qu'il avait entrepris de brosser dans son œuvre.

Tout cela excitait la curiosité. A Cannes, on se pressa donc, on se bouscula, on se bagarra pour voir *Novecento*. Puis ce fut le reflux de la vague. Le chef-d'œuvre annoncé n'était pas au rendez-vous. Ou, du moins, il n'était là que par fragments. L'argile se mêlant au marbre, il apparût que Bertolucci avait réalisé un film imposant, souvent passionnant, qui renfermait quelques superbes morceaux d'anthologie, mais dont le style s'essoufflait sous l'influence conjuguée des maîtres américains et des cinéastes soviétiques de l'ère stalinienne (Dovjenko pour le meilleur, Guerassimov pour le pire).

Quant à la thématique de ce film, fondée sur la naissance et le développement de la lutte des classes en Emilie, sur l'affrontement des travailleurs et des nantis, sur le triomphe de la paysannerie (et du communisme) face au patronat, il fallait bien convenir qu'elle souffrait d'un schématisme qui s'accordait mal avec ce qui subsistait de psychologie classique dans les rapports des personnages.

* * *

Ce demi-siècle d'histoire italienne que Bernardo Bertolucci entend embrasser, il l'évoque, en effet, selon la technique des romanciers du vingtième siècle, à travers l'existence de deux personnages autour desquels les événements s'ordonnent et s'articulent. Le premier de ces personnages, Alfredo, est le fils de riches propriétaires. Le second, Olmo, né le même jour et sur le même domaine qu'Alfredo, a pour mère une paysanne. Les deux gosses poussent côte à côte, déjà séparés par leur éducation et par ce qu'on pourrait appeler un instinct de classe, mais forgeant dans leurs jeux et leurs querelles une amitié complice que les drames de l'existence parviendront jamais complètement à rompre.

Cette description du temps de l'enfance et de l'adolescence occupe *environ les deux tiers de la première* « époque ». Elle a les couleurs de l'été. Elle a celles également des orages qui commencent à s'amonceler. Bertolucci relate minutieusement, avec *un réalisme teinté de* lyrisme, les mœurs patriarcales, quasi féodales, qui régnaient alors en Emilie. Il oppose les deux grands-pères : celui d'Alfredo (Burt Lancaster) qui pressent que bientôt va disparaître l'ordre social dont lui et les siens bénéficient encore, et celui d'Olmo (Sterling Hayden) qui meurt, au contraire, confiant dans l'avenir. Puis c'est la grande grève agraire. Et la guerre de 14 (évoquée en une seule séquence) qui coïncide avec le passage des deux adolescents (désormais incarnés par Robert De Niro et Gérard Depardieu) à l'âge d'homme.

Toute cette partie du récit a une force indéniable. Placé sous le signe de l'opéra verdien et du roman populaire, le film s'installe dans sa musique et sa lumière, dans son décor campagnard (on retient la poésie d'un bal à la Renoir), il trouve son rythme, son souffle, et fait alterner avec souplesse les scènes intimistes et les mouvements de foule. A l'aube des années 20, l'auteur annonce la cassure qui va s'opérer dans la vie du pays, le passage de la culture terrienne à la culture industrielle, et les premières manifestations fascistes. L'enterrement des vieillards brûlés vifs dans une maison du peuple incendiée par les « chemises noires » marque sans doute le sommet de l'œuvre.

* * *

C'est après ce sommet (c'est-à-dire tout au long de la seconde « époque ») que les partis pris de l'auteur, jusque-là sous-jacents, se *radicalisent, et que le film tend à* verser dans le manichéisme et la pure imagerie idéologique. Un exemple frappant de ce fléchissement est la représentation que Bertolucci nous *offre du fascisme, dont il semble* ignorer les dangereuses séductions et l'emprise qu'il exerça sur le peuple italien, et qu'il se contente de symboliser sous les traits d'un *monstre* de mélodrame, un régisseur sadique (Donald Sutherland) qui sodomise les enfants et terrorise les paysans. Dénonciation caricaturale qui fausse les perspectives du récit et altère sa signification historique.

Plus réussie, parce que plus conforme sans doute à la vocation profonde du cinéaste, à sa connaissance des mœurs bourgeoises, est la peinture qu'il fait des amours d'Alfredo, de son mariage avec une jeune femme résolument « moderne » (Dominique Sanda) qui se droguera et deviendra alcoolique, quand elle découvrira que son mari compose avec l'ordre nouveau, des rapports du jeune homme avec un oncle homosexuel qui dilapide joyeusement la fortune familiale en se moquant des préjugés de sa classe.

Arrive enfin l'impressionnant morceau de bravoure final, la kermesse de la libération, la grande fête utopique de la *paix retrouvée*, du bonheur et du socialisme triomphant. Quarante-cinq années de drames et de souffrances, de révoltes et d'espoirs — et le film lui-même tout *entier tendu vers cette apothéose*, — trouvent ici leur conclusion. Bertolucci fait alors donner les orgues du lyrisme et les fanfares de l'épopée. Les drapeaux rouges fleurissent — *le plus grand, cousu bout à bout* par les femmes dans la clandestinité, est comme un champ de blé pourpre balayé par le vent, — les combattants et les opprimés d'hier *s'embrassent, on chante et on danse* la foi dans l'avenir, et, sur une intervention d'Olmo, revenu d'un maquis communiste, on condamne Alfredo, le patron, à une « mort éternelle » *en lui laissant la vie... Jour-*née de liesse, dont Bertolucci, quelque peu empêtré dans son désir de terminer son film sur une note euphorique, se garde bien de dire qu'elle fut une journée des dupes et que la révolution née ce jour-là devait mourir le lendemain...

* * *

Un film de cette ampleur et de cette ambition ne saurait laisser indifférent. Bertolucci a filmé avec une *puissance et un talent qui forcent* le respect une réalité vivante. On peut se demander pourtant s'il n'a pas préjugé sinon ses capacités, du moins sa maturité. Le *regard qu'il pose sur l'histoire de* son pays paraît parfois bien simpliste, et bien conventionnelle une démarche dialectique qui s'achève sur l'image inattendue d'Olmo et *d'Alfredo se querellant, comme les* gosses qu'ils furent, le long d'une voie ferrée. Restent les dons de l'artiste, qui sont évidents, son instinct du cinéma, sa sensibilité. Une *sensibilité que, acharné à convaincre,* Bertolucci a d'ailleurs trop souvent *réprimée*. A Cannes, nous disions que la sensibilité était peut-être ce qui manquait le plus à cette fresque *grandiose. On pourrait ajouter que* la politique est ici comme l'arbre qui cache la forêt. Elle s'impose partout au premier plan et ne laisse que deviner, derrière elle, le grand *remue-ménage de la vie.*

JEAN DE BARONCELLI.

★ **Quintette**, Concorde, Hautefeuille, (v.o.) ; Gaumont-Richelieu, Montparnasse-83, Gaumont-Sud, Wepler, Gaumont-Gambetta (v.f.).

■ **Le prix Goethe de la ville de Francfort a été remis au cinéaste Ingmar Bergman. D'un montant de 50 000 deutschemarks (soit près de 100 000 F), cette récompense est attribuée tous les trois ans à des personnalités du monde de la littérature, de la musique ou du théâtre. Ingmar Bergman est le premier réalisateur à la recevoir.**

■ **Le Centre d'action culturelle de l'Yonne organise à Auxerre les 3, 4 et 5 septembre un Festival de la chanson populaire, auquel participeront notamment Jacques Bertin, Jean Moizard, les Ménestriers, Roger Siffer et Jean-Pax Verdier.**

U.G.C. BIARRITZ
BILBOQUET
MONTPARNASSE-BIENVENUE
un film de YVES ROBERT
ALEXANDRE LE BIENHEUREUX
"...demain, plutôt que de travailler, allez donc passez deux heures avec ALEXANDRE LE BIENHEUREUX..."
Jean de Baroncelli LE MONDE

michou
REOUVERTURE
vendredi 3 septembre
DINER - SPECTACLE
80, RUE DES MARTYRS
606.16.04
Salle climatisée.

EN VERSION ORIGINALE
ELYSEES POINT SHOW
3 HAUSSMANN - LUXEMBOURG
LES 4 MARX BROTHERS
SOUPE AUX CANARDS
réalisé par LEO McCAREY

BOBINO
Jean-Claude Dauzonne présente
Un spectacle follement gai...
Croisière d'Amours
de CLAUDE DUFRESNE et DOMINIQUE TIRMONT
décors de CLAUDE CATULLE
costumes de MICHEL FRESNAY
chorégraphie de ARTHUR PLASSCHAERT
direction musicale ARMAND MIGIANI
avec 40 ARTISTES
Tous les soirs 20h30 - Mat. Dim. 17h. - Relâche Dimanche et Lundi soir.
Location Théâtre, Agences, par tél. : 326.68.70 - PARKING GRATUIT.

ARTS ET SPECTACLES

Estivales

Le Bar de la Marine a rouvert ses portes à Lucy

C'est une longue histoire... Une histoire qui remonte à six ans, une histoire de l'exode rural. Faute de travail, les jeunes quittaient le village, les enfants de moins en moins nombreux ne pouvaient plus constituer une classe d'école, les derniers cultivateurs ne suffisaient pas à faire « vivre » le bar, qui fermait, les « anciens » s'ennuyaient. Lucy disparaissait comme d'autres villages.

Comment aller à l'encontre de cette douce mort, comment faire revenir les gens sans avoir de travail à leur proposer, comment animer le village ? Essayer que des retraités et des vacanciers découvrent Lucy, proposer des activités qui regroupent tous les habitants ?

La commune crée de nouveaux lotissements. Luc Simon, le « Lancelot du Lac » de Bresson, mais peintre avant tout, a l'idée d'organiser des fêtes qui feraient connaître Lucy et rapporteraient un peu d'argent pour entreprendre une action culturelle. Il invite des amis, qui s'éprennent du village. C'est ainsi que Brel, Barbara, Herbert Pagani et d'autres viennent donner des spectacles payants au bénéfice de la commune.

Et le premier ciné-club rural est créé au « bar de la Marine », qu'un jeune couple vient de rouvrir. Deux ateliers, de sérigraphie et de poupées, fonctionnent maintenant en permanence. Une bibliothèque prend forme, bientôt une discothèque. Jeunes et vieux participent à la vie du village. Mais comment se fera l'extension de Lucy ?

L'année a été difficile. « *La sécheresse nous a touchés nous aussi*, dit le maire. *Des bêtes mourront cet hiver. On nous propose des emprunts, mais c'est un cercle vicieux. On doit emprunter pour les rembourser. La fête s'en est ressentie. On n'a pu donner que 2 400 francs. Enfin, si on fait du bénéfice, tant mieux, sinon...* »

A « Lucy la douce », « Lucy la guitare », tout est en fête, jusqu'aux arbres parsemés de roses en papier. Les murs de la salle de mairie ont été recouverts de lithographies de Picasso, Rouault, Chagall, Lautrec... Les portes sont ouvertes, le vin coule dans les verres toujours vides.

Ici, tout a été conçu à la dimension du village. Si Perrault est au rendez-vous avec ses palais enchanteurs : des stands en bois peint, décorés de fleurs, d'oiseaux et de cœurs, M. Loyal, l'animateur jovial, arrive droit du dix-neuvième siècle. Les gâteaux de la mairesse ont pratiquement disparu, engloutis par les appétits féroces et gourmands. Le « bar de la Marine » fait salle comble. C'est Lucy, où il commence à pleuvoir. Un chapiteau est déjà installé dans un champ voisin. A l'entrée, un service d'ordre formé par une dizaine de volontaires, des amis du maire, « *au cas où des personnes des villages voisins voudraient semer la zizanie, car les jalousies à l'égard de Lucy sont nombreuses* ».

Quatre chanteurs sont au programme : Paul Yves, Jean-Louis Vincent, Brutus Mac Clay et Yves Dutell, tous quatre promus citoyens d'honneur de Lucy. Trois à quatre cents personnes venues des environs assistent à la soirée. « *Beaucoup moins que l'an passé*, explique le maire, *la fête avait eu lieu plus tôt dans l'été. Les Parisiens, les vacanciers, étaient encore là.* »

Le public de tout âge accueille de cris et de bravos sans fin les « vedettes » : « *Nous, à Lucy, on aime les jeunes. Ils se donnent du mal pour faire quelque chose de bien. Même si on ne comprend pas leur musique un peu bruyante, on vient les écouter.* »

Un bal, qui se finit fort tard, réunit chanteurs, amateurs de tango ou de rock.

On comprend qu'il y ait moins de monde à la messe le lendemain. Pourtant, dans l'église romane, du XI^e^ et XII^e^ siècle, Jean-Luc Attard, Gérard Salette, Johny Bowie et Paul Yves donnent un concert de guitare. « *Que maintenant la messe continue avec nos artistes qui vont élever nos voix jusqu'à Dieu* », souffle le curé du village entre deux sermons.

« *J'ai été un peu dérangé pendant l'office*, ajoute-t-il en quittant le presbytère. *Je n'arrive pas à me concentrer, mais c'est sympathique, ça change.* »

A la sortie de l'église, des tartines de pain beurré, encore toutes chaudes, attendent les fidèles et les curieux. C'est la communion de tous, l'espoir...

Cet espoir, que « Virgile le juste », le maire du village, exprime dans cette poésie du livre d'or de Lucy : « *La vie devient plus douce pour les personnes du troisième âge, il est plus joli de voir le premier âge crier et courir dans les rues, et nous sommes heureux car nous pouvons maintenant formuler l'espoir de voir petit à petit cette commune retrouver son printemps dans tous les sens du terme.* »

MIREILLE DUMAS.

■ *Un spectacle interprété par les habitants de Troissy-en-Champagne et retraçant l'histoire de ce village du Moyen âge à nos jours sera présenté le samedi 4 septembre, à 21 h. 30. L'animateur Jean-Pierre Dutour a dirigé le travail des villageois. Renz. : tél. (26) 50-70-05.*

Formes

Mouvements perpétuels

Il est grand temps, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, pour ceux que d'autres divertissements ont éloignés de Paris, de participer à la naissance perpétuelle des dessins de Cy Twombly (1). Le passage d'une saison à l'autre, alors que les grandes expositions ferment leurs portes l'une après l'autre, et que s'annoncent les nouvelles — le coup d'envoi est donné aujourd'hui même par *Terre des Aztèques* à la Bibliothèque nationale — s'accompagne encore d'une *vacance* toute temporaire. Vacance dans les vacances, meublée d'aventure par un couple oublié sur la plage, qui profite à lui seul d'un espace illimité. L'espace de Cy Twombly, c'est la mer, non plus l'Atlantique de sa Virginie natale : celle de son choix, la Méditerranée, satirée, surmontée de culture.

Si vous cherchez le reflet au premier degré, dans son contexte naturel, de l'héritage gréco-latin, et même de ses surgeons dans l'humanisme occidental, de Montaigne à Valéry, vous en serez pour vos frais. Sous condition d'être en état de grâce, vous n'en trouverez que des équivalences, lumineusement convaincantes, dans cette centaine de dessins, et plusieurs « suites ». Et, vous en conviendrez, ce rassemblement, en dehors même de ses dimensions spatiales, est quelque chose d'important non seulement par la place (à part) que Cy Twombly, condisciple de Rauschenberg, de trois ans son aîné, au Black Mountain College, occupe dans ce qu'on a pu appeler la Nouvelle école de New-York, mais par le parcours suivi par l'artiste de 1954 à 1976.

Le parcours, ascensionnel, comme l'élan du graphisme, n'est pas exactement rectiligne. Comment d'ailleurs parler de ligne droite pour un dessin organiquement gestuel, qui, dans les premières années de la période dont l'éventail nous est déployé, relève encore de l'automatisme ? Avec une science de la mise en pages, plus visible que par la suite, libérant des étendues immaculées. Toujours le trait, quel que soit l'entremetteur choisi : crayon noir, mine de plomb, sanguine, crayons de couleurs à bille, feutres, craie grasse, peinture à l'huile, etc., est animé d'un mouvement rapide, véritable sismographe de la sensibilité de l'artiste. Bientôt apparaîtra l'admirable série de vingt-quatre dessins, *Poems to the Sea*, où l'huile, en flocons blancs, pourvue ses remous sous la ligne d'horizon (ou la surface).

On pourra croire que l'objet a disparu. Pas du tout. Il emprunte d'autres voies. D'abord dans les collages de reproductions de dessins de Vinci, ou d'une photo d'un livre d'histoire naturelle (*Pan*) ; ensuite dans les signes, mots, lettres, chiffres, ébauches de figures géométriques promus par surcroît à la dignité d'objets. Et en premier lieu sa propre signature : Cy Twombly commence par signer la feuille vierge, point de départ de la main vagabonde. Elle s'évade, la main, à la poursuite d'un éternel passé homérique, virgilien, en une sorte d'Odyssée culturelle. Naissance de Vénus, Vénus de Cnide, Sappho, fusée rouge de la *Vengeance d'Achille*... et, jailli des *Géorgiques*, *Ariteus Mourning the loss of his BEES*, où c'est l'écriture qui sert d'illustration, si ce mot a encore un sens, aux légères traces de craie grasse. L'engouement pour Keats et ses *Odes* n'étonnera pas chez cet Américain qui a opté pour Rome, et s'y trouve bien.

Une galerie de la rive gauche (2) présente jusqu'à la fin du mois des « éditions récentes », des multiples de Cy Twombly qui donnent au moins une idée de ces « cris couleur de crème » et de ces « amères marques de griffes » dont l'artiste perçevait la percée à travers sa peinture.

S'il vous reste quelques minutes — pardon, beaucoup de minutes : il en faut pour absorber, même sans fatigue, les envois d'une cinquantaine de créateurs en tous genres — l'A.R.C. 2 vous propose, au sortir des salles consacrées à Cy Twombly, lui aussi non dépourvu d'ironie, la joyeuse exposition « Daily Bul and C° » encore visible, comme l'autre, pendant une bonne semaine (1). C'est une sorte d'entreprise de démolition par l'absurde de pas mal d'idées reçues et de valeurs reconnues. Pour ne citer que les plus connus — que leurs camarades nous pardonnent — on retrouve Adami, Alechinsky, Bryen, Pol Bury, Calder, Erro, Folon, André François, Hergé, Miro, Spoerri, Saül Steinberg, Tapies, Jean Tardieu, Titus-Carmel, Topor...

C'est encore de l'art : la face cachée de l'art. Comme le proclament les inventeurs de la Pensée Bul, une telle manifestation « résout les ambiguïtés esthétiques en leur tournant le dos, elle respecte la confusion en juxtaposant l'inconciliable : le plein et le vide, la chèvre et le chou ».

Si je la signale ici, c'est : 1° parce que je m'y suis bien amusé ; 2° parce qu'enfin cette attitude ne cherche aucune motivation socio-philosophique, et du même coup tourne en dérision ceux-là même (entre autres) qui font de la dérision un système aussi pédantesquement prétentieux que les blagues sérieuses : c'est ainsi que Stendhal traitait Bossuet.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) A.R.C. 2, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson.
(2) Galerie Jacques Bosser, 30, rue de Lille.

U.G.C. NORMANDIE - PARAMOUNT OPERA - GRAND REX - MOULIN ROUGE
BRETAGNE - U.G.C. DIJON - MAGIC-CONVENTION - PARAMOUNT ORLEANS
PARAMOUNT GOBELINS - PARAMOUNT MAILLOT - 3 MURAT
PARAMOUNT BASTILLE
CYRANO Versailles - MELIES Montreuil - PARINOR Aulnay - PARAMOUNT La Défense
ARTEL Villeneuve - REXY BOISSY Val d'Yerres - CARREFOUR Pantin - CERGY Pontoise
ARTEL Nogent - FLANADES Sarcelles - ARGENTEUIL - ULIS Orsay

ALAIN DELON dans "Comme un Boomerang". Un film écrit et réalisé par JOSE GIOVANNI d'après son histoire de JOSE GIOVANNI
avec CARLA GRAVINA et CHARLES VANEL

BALZAC - HAUTEFEUILLE - IMPÉRIAL PATHÉ - 14-JUILLET
ENTREPOT - GAMMA Argenteuil - GAUMONT Évry
PATHÉ Champigny

demain les mômes

"Un chef-d'œuvre du cinéma fantastique" L'HUMANITÉ
"Il y eut les oiseaux chez Hitchcock, ici ce sont les enfants... passionnant" VALEURS ACTUELLES
"Surprenant d'étrangeté et d'émotion" ELLE
"Le résultat est impressionnant" FRANCE SOIR
"Pourtalé nous communique le délicieux frisson de la peur" L'AURORE
"Vive le fantastique ensoleillé" NOUVEL OBSERVATEUR

un film de JEAN POURTALÉ avec NIELS ARESTRUP et BRIGITTE ROUAN

Nous avons tout. Sauf le gibier.

fusils 1 coup - lunettes de visée - sacs - cartouchières - chapeaux - carabines 22 long rifle - musettes - poignards - gilets - brosses spirale - graisse pour fusil - Winchester - blousons - carabines de grande chasse à canon rayé - fusils automatiques - couteaux - Browning - blousons - Manumodèle - cartouches pour fusils - bottes - carabines à canon lisse - cuissardes - L'Esquimau - fusils superposés - chargeurs - pantalons - bretelle fusil - gibecières - Gévelot - vêtements pour hommes et femmes - produits d'entretien - Verney Caron - 22 long rifle magnum - fusils automatiques - couteaux - 22 long rifle automatiques - bottes - chaussettes - baguettes de fusil - Remington - Gévelot - vestes - graisse pour fusil - Altranier - chapeaux - cartouchières - fusils juxtaposés - bottes - chaussettes - baguettes de fusil - Remington - 22 long rifle automatiques - Iris - fusils 1 coup - lunettes de visée - sacs - musettes - poignards - fourreaux souples - carabines à canon lisse - graisse pour fusil - Winchester - vestes - brosse bijoux - carabines 22 long rifle - cuissardes - Manumodèle - vestes - fourreaux souples - pantalons - 22 long rifle magnum - 22 long rifle à répétition - fusils 1 coup - 22 long rifle automatiques - baguettes de fusil - cartouches pour fusils - Iris - pantalons - cartouches carabines - bretelle fusil - carabines 22 long rifle - lunettes de visée - sacs - brosses spirale - Remington - produits d'entretien - musettes - poignards - fusils juxtaposés - blousons - brosses spirale - bretelle fusil - gibecières - Verney Caron - Imperex - vêtements pour hommes et femmes - Gévelot - Winchester - cartouches pour fusils - vestes - brosse bijoux - bottes - sacs - couteaux - fusils - L'Esquimau - bottes - poignards - Manumodèle - chapeaux - cartouchières - fusils 1 coup - gilets - fusils juxtaposés - Altranier - fusils automatiques - Browning - Gévelot - vestes - brosse bijoux - pantalons - cartouches carabines - brosses spirale - FN - 22 long rifle à répétition - gilets - bretelle fusil - 22 long rifle automatiques - carabines 22 long rifle - musettes - poignards - carabines à canon lisse - sacs - cartouchières - carabines de grande chasse à canon rayé - fusils automatiques - lunettes de visée - cuissardes - L'Esquimau - fusils superposés - chargeurs - fourreaux souples - Imperex - Verney Carón - 22 long rifle magnum - vêtements pour hommes et femmes - produits d'entretien - Altranier - Winchester - chapeaux - chaussettes - baguettes de fusil - Remington - bretelle fusil - gibecières - Gévelot - vestes - brosse bijoux - pantalons - cartouches carabines - 22 long rifle à répétition - gilets - brosses spirale - carabines à canon lisse - cuissardes - musettes - chargeurs - lunettes de visée - sacs - cartouchières - chapeaux - carabines 22 long rifle - musettes - poignards - fusils juxtaposés - Iris - graisse pour fusil - Winchester - blousons - carabines de grande chasse à canon rayé - fusils automatiques - couteaux - Browning - trousse de nettoyage - Manumodèle - carabines à canon lisse - cuissardes - L'Esquimau - fusils superposés - chargeurs - fourreaux souples - Imperex - cartouches pour fusils - pantalons - Verney Caron - 22 long rifle magnum - vêtements pour hommes et femmes - produits d'entretien - Altranier

Galeries Lafayette

La chasse. Un nouveau rayon au 5e étage.

dufayel-studio g.l.

siècle

JEAN DE FARONCELL

U.G.C. BIARRITZ
BILLOCQUET
PARNASSE-BIENVENÜE

YVES ROBER
ALEXANDRE
LE
BIENHEUREUX

NOUS TIRONS
TUILE
HENNAT
DIMANCHE

CHAMPAGNES
ET WHISKIES
EN GROS
Livraisons immédiates à domicile
SUR APPEL TELEPHONIQUE
Ets MAURICE, 26, r. Botzaris (19e)
202-20-21

MERCURY - GAUMONT OPÉRA
CLICHY PATHÉ - MONTPARNASSE
PATHÉ - CONVENTION - SAINT-GERMAIN VILLAGE - NATION

Bernard Lenteric présente
Un type comme moi ne devrait jamais mourir...

Le film à voir en premier cette semaine... un film comme ça ne devrait jamais finir.
Robert Chazal France-Soir

Un ton inimitable de tendresse et d'humour.
François Forestier L'Express

Humour et dérision font qu'on rit sans cesse. Les acteurs : magnifiques.
José M. Bescos Pariscop

De Rufus à Joyce, c'est du monde qu'on aime et merci à Vianey de nous inviter à les fréquenter.
Jean-Louis Bory Nouvel Obs

Folon promène tout au long du film le somnambulisme sournois d'un Harpo Marx.
Michel Flacon Le Point

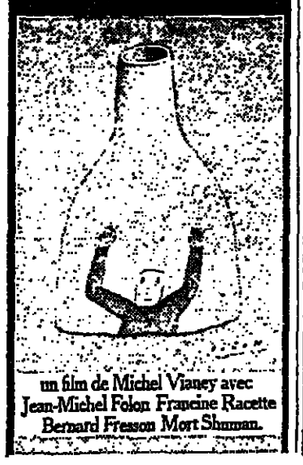

un film de Michel Vianey avec
Jean-Michel Folon Francine Racette
Bernard Fresson Mort Shuman.

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 3 septembre

théâtres

Salles ouvertes

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : Monsieur chasse.
Cloître des Billettes, 21 h. 45 : le Maître de Santiago.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Fontaine, 20 h. 45 : Comme avant.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Hôtel de Sens, 21 h. 30 : Mangeront-ils ?
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Michel, 21 h. 10 : Happy Birthday.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Montparnasse, 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 22 h. 30 : le Lai de Barabbas.
Nouveautés, 21 h. : les Deux Vierges.
Théâtre d'Art, 20 h. 30 : l'Amant arabe ; 22 h. 15 : le Voyage avec la drogue.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : D'homme à homme.
Théâtre du Manifoutou, 20 h. 30 : Don Juan.
Théâtre du Marais, 21 h. : Histoire d'amour.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : la Chamaille.

Les opérettes

Bobino, 20 h. 30 : Croisière d'amours.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Mayflower.
Henri-Varna-Mogador, 20 h. 30 : Rêve de valse.

Festival estival

Bateau-Musique, 18 h. 30 : Quintette Guy Touvron.
Maison de la radio, 10 h. 30, 14 h. et 18 h. 30 : Forum de clavecin ; 18 h. 30 et 20 h. 30 : Ensemble instrumental de France, dir. J.-P. Wallez (Vivaldi, Bach, Martinon).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : l'Evasion ; 22 h. : T'es comme fou ; 23 h. N. Mons.
Au Vrai Chic parisien, 21 h. : J.-P. Sèvres ; 22 h. 15 : Pendant les travaux, la fête continue.
Blanche-Manteaux, 20 h. 45 : les Jeunes ; 22 h. : les Concierges de l'espace ; 23 h. : B. Santef, A. Brice et H. Roger.
Café d'Edgar, salle I, 22 h. 15 : Magicomédie. — Salle II, 22 h. : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 22 h. : A nos chers disparus.
Cour des Miracles, 20 h. 45 : Pierre et Marc Jolivet ; 22 h. : Zizanis Brothers.
Le Fanal, 20 h. 30 : l'Orchestre.
Petit Casino, 21 h. 30 : Tu descends la poubelle ; 22 h. 30 : J.-C. Montella.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : T'as déjà vu... Valy.
Deux-Ânes, 21 h. : Pierre-Jean Vaillard.

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 30 : Paris Line.
Concert Mayol, 21 h. 15 : Nu à l'âre 76.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire dosée.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Moulin-Rouge, 22 h. 30 : Follement.

Vidéo

Videostone, permanent à partir de 13 h. : All the rock we can eat.

Les concerts

Voir Festivals.
Eglise des Billettes, 20 h. 30 : Manécanterie St Mary de Cheshunt (Requiem, de Fauré).
Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h. : Orchestre de chambre de Heidelberg (Vivaldi, Bach, Leclair, Mozart, Telemann).

La danse

Cour de la mairie du IVe, 21 h. : Ballets historiques du Marais.

Festival de Sceaux

Orangerie du château, 20 h. 45 : A. Lagoya, guitare, et A. Marion, flûte (Giuliani, Villa-Lobos, Bach, Albeniz, Torrega).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, Sport et cinéma, 14 h. 45 : Marey, Edison, Lumière... ; 15 h. : Little Moritz, Max Linder, Charlie Chaplin... ; 17 h. 30 : Un cœur gros comme ça, de F. Reichenbach ; 18 h. 30 : Million dollar legs, d'E. Cline ; 19 h. : le Maillot jaune, de Cl. Lelouch ; la Grosse ; la Lutte ; Un jeu si terrible, Westling ; 20 h. 30 : Ces merveilleux fous volants dans leurs drôles de machines, de K. Annakin ; 21 h. : Winter Time, de J. Brahm ; 22 h. 30 : Fat City, de J. Huston ; 0 h. 30 : la Dernière Caravane, de D. Daves.

Les exclusivités

À NOUS LES PETITES ANGLAISES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82). Français, 9e (770-33-88).
ACTES DE MARUSIA (Mex., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). 14-Juillet, 11e (357-90-81). Olympic, 14e (783-67-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
L'APPRENTISSAGE DE DUDDY KRAVITZ (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50). Olympic, 14e (783-67-42).
L'ARGENT DE POCHE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BUGSY MALONE (An., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72). Marignan, 8e (359-92-82). France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03). Maréville, 9e (770-72-86). Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Nations, 12e (343-04-67). P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82). U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
CHANTONS SOUS L'OCCUPATION (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
C'EST ARRIVÉ ENTRE MIDI ET TROIS-HEURES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
COMMENT YU KONG DÉPLAÇA LES MONTAGNES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
COMPLOT DE FAMILLE (A., v.o.) : Clichy-Ecoles, 5e (083-20-12). U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Helder, 9e (770-11-24), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
COURS APRÈS MOI QUE JE T'ATTRAPE (Fr.) : Boul'Mich, 5e (033-48-39), Omnia, 2e (231-39-36), George-V, 8e (225-41-46), Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (770-20-89), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Les Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (208-71-33).
COMME UN BOOMERANG (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633 79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet, 11e (357-90-81) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; v.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse, 14e (326-65-13).
DEMAIN LES MOMES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Nations, 12e (343-04 57) ; 14-Juillet, 11e (357-90-81).
DIX PETITS NÈGRES (Fr.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Fauvette, 13 (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
GRIZZLY (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02).
HOLLYWOOD, HOLLYWOOD (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18).
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MARIE POUPÉE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio 28 18e (606-36-07) (les 5 et 7).
MES CHERS AMIS (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Dragon, 6e (544-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NEA (Fr.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Panthéon, 5e (033-15-04), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
ON AURA TOUT VU (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
ON L'APPELAIT MILADY (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34) ; v.f. : Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
SALO (It., v.o.) (**) : La Pagode, 7e (705-12-15).
SEX O'CLOCK U.S.A. (Fr., v. angl.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
SPERMULA (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Capri, 2e (508-11-69), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Ariequin, 6e (548-62-25).
UNE FEMME FIDÈLE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Ermitage, 8e (359-15-71), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Miramar, 14e (326-41-02), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Sélect'an, 18e (206-71-33).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Paramount-Galté, 13e (328-99-34).

Les grandes reprises

L'AMOUR FOU (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42) (vendr., sam.).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A.) v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50). V.f. : Bonaparte, 6e (326-12-12), Haussmann, 9e (770-47-55).
2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A.) v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36), Français, 9e (770-33-88), Murat, 16e (288-99-75).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A.) v.o. : Dominique, 7e (551-04-55 (si mar.).
LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It.) v.o. : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE LAURÉAT (A.) v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE LIMIER (A.) v.o. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
MA VACHE ET MOI (A.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
ORANGE MÉCANIQUE (A.) (**) v.o. : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : les Templiers, 3e (272-94-56), Cambronne, 5e (734-42-96).
PARFUM DE FEMME (It.) v.o. : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LE PONT (All.) v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; v.f. : Maréville, 9e (770-72-86).
LA SOUPE AU CANARD (A.) v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
THX 1138 (A.) v.o. : Acacias, 17e (vendr., sam., à 24 h.).
LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (522-25-02), Royal-Passy, 16e (527-41-16).

Les festivals

VISCONTI (v.o.), Boîte à films, 17e (754-51-50), 16 h. : Mort à Venise ; 20 h. : Violence et Passion ; 22 h. : les Damnés.
I. BERGMAN (v.o.), Racine, 6e (633-43-71) : Toutes ces femmes.
L. MALLE, Agnès, 17e (754-97-83), 18 h. : Ascenseur pour l'échafaud ; 20 h. : Lacombe Lucien ; 22 h. 30 : les Amants.
CINÉMA ET HISTOIRE, J.-L. GODARD, Artistic-Voltaire, 11e (700-18-15), 15 h. : Tout va bien ; 16 h. 30 : Numéro 2 ; 18 h. : le Gai Savoir ; 19 h. 45 : Week-end ; 21 h. 30 : Bande à part ; 23 h. 15 : Une femme est une femme.
C. SAURA (v.o.), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) : Peppermint frappé.
W. ALLEN (A.) (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42) : Tombe les filles et tais-toi.
B. KEATON (A.) (v.o.), Marais, 4e (278-47-86) : College.
LES DERNIÈRES REINES DE L'ÉCRAN ROMANTIQUE, Olympic, 14e (783-67-42) : le Rendez-Vous de Hong-Kong.
CINÉMA DIFFÉRENT, Boîte à films, 17e (754-51-50), 13 h. : Témoin à charge ; 15 h. : le Voyage de Gulliver ; 14 h. : Pierrot le Fou ; 18 h. 15 : Morgan ; 19 h. 45 : le Dernier Tango à Paris ; 22 h. 15 : En quatrième vitesse.

LES FILMS NOUVEAUX

1900, film italien de B. Bertolucci (**), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-39-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN TYPE COMME MOI NE DEVRAIT JAMAIS MOURIR, film français de M. Vianey : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59). Mercury, 8e (225-75-90), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MARX BROTHERS, Boîte à films, 17e (754-51-50), 16 h. 45 : Plume de cheval ; 18 h. : Une nuit à Casablanca.

Les séances spéciales

L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
CHINATOWN (A., v.o.) : Centre culturel du Marais, 3e (272-72-33), à 20 h. et 22 h.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : le Seine, 5e (325-92-46), à 14 h. 45 et 17 h. 30.
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 12 h. et 14 h.
LA GUERRE DES MOMIES (All., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90) mer., vendr., dim., mardi.
HAROLD ET MAUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
IDI AMIN DADA (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 16 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 20 et 20 h.
J'ÉTAIS, JE SUIS, JE SERAI (All., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), jeudi, sam., lundi.
JOHAN (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46), à 17 h et 18 h. 30.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 22 h.
LE MANUSCRIT TROUVÉ À SARAGOSSE (Pol., v.o.) : le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15.
MILESTONES (A., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86), à 15 h. et 20 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
PIRATES ET GUERRIERS (Ch., v.f.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
REPULSION (Angl., v.o.) Saint-André-des-Arts), 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 18 h.
SON NOM DE VENISE DANS CALCUTTA DESERT (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46), à 14 h. 30 et 22 h. 10.
LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts), 6e (326-48-18), à 14 h. 30, 17 h. 30 et 20 h. 30

LA CLEF 21, rue de la Clef. — 337-90-90 M° CENSIER-DAUBENTON
REPRISE POUR DEUX SEMAINES SEULEMENT DES DEUX PREMIERS FILMS DE
WALTER HEYNOWSKI ET GERHARD SCHEUMANN
Jours impairs **LA GUERRE DES MOMIES** De l'unité populaire au putsch
Jours pairs **J'ÉTAIS, JE SUIS, JE SERAI** Reportage sur les camps de concentration - Chili 73

THEATRE D'ORSAY
Le THEATRE D'ORSAY nous communique que le nouveau numéro de téléphone pour les locations est le
548-38-53

SALLES CLASSÉES CINÉMAS d'ART et d'ESSAI
(A.F.C.A.E.)

ST. GIT-LE-CŒUR 12, rue Git-le-Cœur
DAM. 80-25
Permanent de 14 h. à 24 h.
HIROSHIMA MON AMOUR
de Alain RESNAIS
Texte et scénario de Marguerite DURAS

STUDIO LOGOS 5, r. Champollion ODÉ. 26-42
Permanent de 14 heures à 24 heures
FESTIVAL WOODY ALLEN
Mercredi - Dimanche
BANANAS
Jeudi
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI
Vendredi et lundi
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI
Samedi et mardi
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE
Interdit aux moins de 18 ans

GRAND CONCORDE VO QUINTETTE VO HAUTEFEUILLE VO
RICHELIEU GAUMONT VF GAUMONT SUD VF MONTPARNASSE 83 VF WEPLER PATHÉ VF GAUMONT GAMBETTA VF
TRICYCLE Asnières VF C2L Versailles VF ARIEL Rueil VF BELLE ÉPINE PATHÉ VF VÉLIZY VF MULTICINÉ Champigny VF

GÉRARD DEPARDIEU et ROBERT DE NIRO sont bien les grandes révélations de l'époque
BURT LANCASTER et STERLING HAYDEN restent les monuments qu'on connait.
L'AURORE

ALBERTO GRIMALDI présente
UN FILM DE BERNARDO BERTOLUCCI

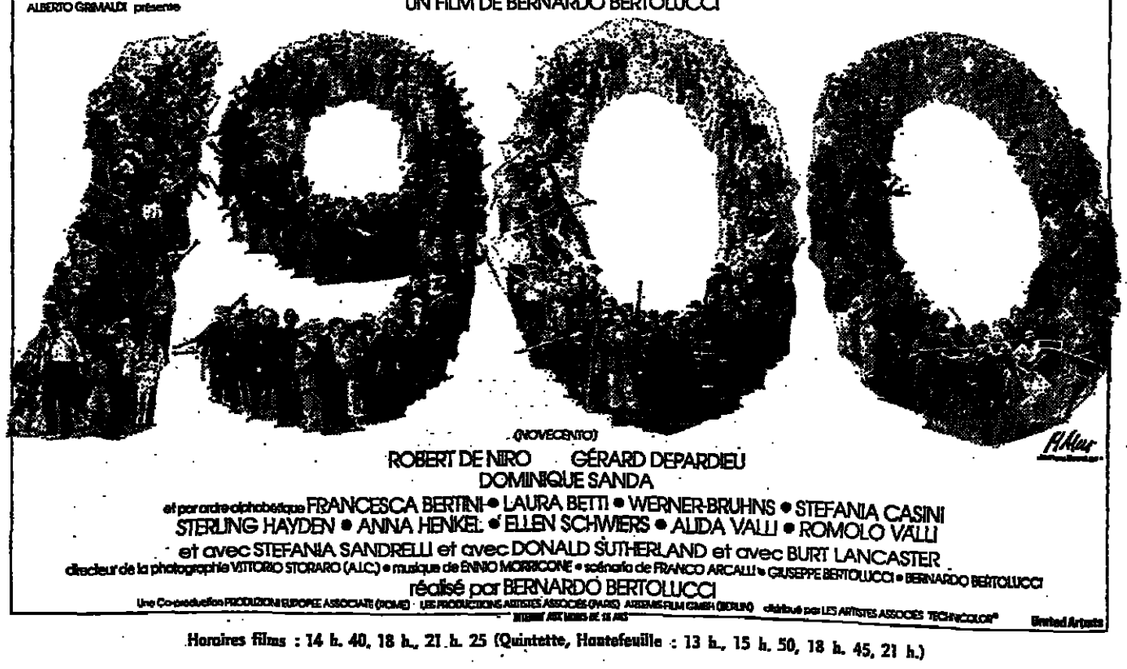

(NOVECENTO)
ROBERT DE NIRO GÉRARD DEPARDIEU
DOMINIQUE SANDA
et par ordre alphabétique FRANCESCA BERTINI • LAURA BETTI • WERNER BRUHNS • STEFANIA CASINI
STERLING HAYDEN • ANNA HENKEL • ELLEN SCHWIERS • ALIDA VALLI • ROMOLO VALLI
et avec STEFANIA SANDRELLI et avec DONALD SUTHERLAND et avec BURT LANCASTER
directeur de la photographie VITTORIO STORARO (A.I.C.) • musique de ENNIO MORRICONE • scénario de FRANCO ARCALLI • GIUSEPPE BERTOLUCCI • BERNARDO BERTOLUCCI
réalisé par BERNARDO BERTOLUCCI
Une Co-production PRODUZIONI EUROPEE ASSOCIATE (ROME) · LES PRODUCTIONS ARTISTES ASSOCIÉS (PARIS) ARTEMIS FILM CIMER (BERLIN) «Attribué par LES ARTISTES ASSOCIÉS TECHNICOLOR» United Artists
INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS

Horaires films : 14 h. 40, 18 h., 21 h. 25 (Quintette, Hautefeuille : 13 h., 15 h. 50, 18 h. 45, 21 h.)

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	46,70
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	49,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,33
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	81,73

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,69
"Placards encadrés"	34,00	39,70
Double insertion	38,00	44,37
"Placards encadrés"	40,00	46,70
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,69

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

Groupe bancaire
recherche

JURISTE DE BANQUE
en qualité de

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le poste comporte :

— la gestion des Grands Contentieux ;
— l'Administration des affaires sociales (actionnaires et salariés) ;
— les Etudes Juridiques et Fiscales ;
— la participation à l'Administration et à l'Organisation Générales de la Banque.

Il requiert :

— une forte personnalité ayant de l'aisance dans les relations humaines ;
— une solide formation et expérience juridique ;
— une activité bancaire dans les domaines ci-dessus d'au moins 10 années ;
— une large connaissance des lois et réglementations concernant les activités financières.

Il ne sera pas répondu aux candidatures ne présentant pas les caractéristiques exigées.

Une bonne connaissance de l'anglais sera appréciée.

Envoyer C.V. manuscrit, prétentions et photo sous n° 72.264, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

Monsanto

Polymer Chemist/Chemical Engineer

Monsanto is a world wide organization with European Headquarters in Brussels and a new Technical Center adjacent to the University at Louvain-la-Neuve, 30 km South of Brussels.

We now have an opening at our Technical Center for a chemist or chemical engineer for Application Research on Polymers. The job will require an understanding of the technical needs of the market place, laboratory development of new plastics, and scale up of the products of manufacturing plants.

The job offers a challenging career opportunity for a candidate interested in research and development on polymers.

Candidates should possess a degree in chemistry or chemical engineering with an education and/or experience in polymer sciences. English, French, and German languages desirable.

Interested candidates are requested to send information to or contact:

Mrs. M. Demoulin
MONSANTO TECHNICAL CENTER
Rue du Laid Burniat,
B - 1348 Louvain-la-Neuve (Belgium)

Monsanto

ANIMATEUR
pour F.J.T. expér. en F.J.T.
Libre immédiatem. Conventions collectives. Logement fonction. S'adr. à F.J.T. Championnet, 16, rue Georgette-Agutte, 75018 Paris, tél. 229-09-27.

D.D.B.
recherche
CHEF DE PUBLICITE SENIOR
Expérience 2 ans minimum
Il sera responsable d'un budget important.
Appeler G. COMMEROT, D.D.B., 115, rue du Bac, 75007 PARIS
Tél. : 260-37-33

Société de Gestion rech.
ADJOINT POUR GESTIONNAIRE
Immobilier. Formation juridique et connaiss. copropriété appréciées. Permis VL et véhicule exigés. Adr. C.V. et prétent. à : SAGEFRANCE
24, rue du Sentier - 75002 PARIS

ATOM
TRAVAIL TEMPORAIRE
recherche pour ses services
ATTACHÉ COMMERCIAL
Fixe + % + Frais
Se présenter ou téléphoner : 147, rue du Fg-Poissonnière PARIS-9e - 874-71-30

enseignement

L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH
LONDRES
Cours intensifs à tous les niveaux.
Date d'entrée en cours au choix de l'étudiant.
Laboratoire de langues ; service d'aide au logement.
Cours de Secrétariat (3 trimestres).
COURS D'ETE A LONDRES, NORWICH, SUSSEX, READING, BIRMINGHAM et CROYDON.
Ecrire à L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH (L.M.) 28-32 Oxford Street, London, W 1 A 4DY.

Echange d'élève sept. 1976 juin 1977. R.F.A. Fribourg. Hans Jacobst. 23 E ZANGLE prof. veut faire E.D.E. pr sa fille 17 ans, accueille fille ou garçon.

cours et leçons

Jne Enseign. sup. donne cours part. MATH ts nivx. 033-08-94.

Anglais, cours intensif, log. en famille.
Information : BCM, Box 6951, London WC1V 6XX.

secrétaires

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE 7e arrondissem. recherche pour SON DEPARTEMENT COMMERCIAL ETRANGER
UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO TRILINGUE

— Capable de rédiger du courrier, de prendre en sténo et de posséder parfaitement la langue anglaise.
— Ayant de bonnes connaissances en langue allemande si possible.
— Autres langues appréciées: russe et espagnole.

Recrutement sur tests de langues et vitesse en dactylo et sténo.

5 x 8 - Avantages sociaux
Restaurant d'entreprise.

Env. C.V., photo et prét. sous n° 72.541 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er), q. tr.

Pour CABINET AVOCAT recherche
SECRETAIRE DACTYLO *AUDIO*
expérimentée. 40 h. par sem. Tél. pour rendez-vous 288-63-75.

Société de gestion immobilière rech. **SECRETAIRE**
Pour service copropriété. Expérience apprec. Hor. dynamique. Adr. curr. vit. et prétent. à SAGEFRANCE, 24, rue du Sentier, 75002 PARIS.

AVOCAT RECH. EXCELLENTE **SECRETAIRE** STENO DACTYLO
bonne formation si possib. ds la profession, poste *STABLE*. Se prés. 75, bd Malesherbes, 8e. 5e étage, lundi 6 septemb. 19 h.

Sténodactylos
Sté ch. pr bureau Neuilly-sur-Seine, dactylo débutante, sérieuse, ponctuelle - T. 747-14-69

représent. offre

Sté leader dans sa branche renseignements commerciaux recouvrements de créances recherche
UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL
sur Paris et Région Parisienne

Il aura pour mission d'entretenir et de développer une clientèle *existante et d'apporter* de nouveaux clients.
Age minimum : 28 ans.
— Expérience de la vente de services appréciée.
— Le candidat devra avant tout être dynamique.
— Rémunération évolutive.
— Fixe + frais + primes.

M. GARIN recevra à notre Agence de Paris S.C.P.I. FRANCE, 14, rue de Londres, Paris-9e, le mardi 7 septembre, toute la journée, à partir de 9 heures.

Carton, siège soc. Hôt. Ville, ch. pour Serv. Ccial J.H. 25 a. min. pour vis. client. comm. papier-carton ou imprim. souh. Fixe + rembours. frais réels. Ad. photo, C.V. et prét. à n° 03, R. Conseil, 12, r. Isly-Be, q. tr.

Rech. HOMME JEUNE sérieux, possédant voiture, pour prospection clientèle JOUETS. Place stable. Situation assurée. Se présenter : Ets LASCAR, 9, avenue Philippe-Auguste, Paris (11e).

travaux à façon

Demande
Cherche tr travaux secrétariat, dactylo, IBM, duplicata, circul., afficthes, divers trav. bureau. Tél. : 752-29-39.

demandes d'emploi

INSPECTEUR DES VENTES Grande expérience **LABORATOIRE**
3 ans commerce.
Connaiss. marché national des Laborat. d'analyses médicales, cherche poste équivalent vente appareils ou produits Paris ou province.
Ec. n° T 91.771 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

HOMME 47 a., CHEF COMPT. AUTODIDACTE NIVEAU B.P.
25 ans expér., rech. poste en rapport avec qualificat. Libre immédiatement, étudierait toutes propositions.
Ecr. n° T 91.681 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

POUR TROUVER UN EMPLOI
Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi) vous propose GUIDE COMPLET (251 pages).
Extraits du sommaire :
— *Le C.V. :* rédaction avec exemples, erreurs à éviter.
— La graphologie et ses pièges.
— 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : les « trucs » et techniques appropriés.
— Réussir entretiens, interviews.
— Les bnes réponses aux tests.
— *Emplois les plus demandés.*
— Vos droits, lois et accords.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

Dr Sociologie économique, 34 a., angl., allem., consultant, format. + année expér. profess. diversifiées dans sect. public et priv., ch. poste haut niv. France étranger, pr définition et prom. dans l'entrepr., polit., formal. et informat., communic., relations humaines et ergonomie, organis. du travail, bilan social, gestion des ressources humaines.
Libre rapid. Ecr. n° T 092010 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

J.F. déb. 20 a., poss. BTS secrét. d'rect. et not. angl., ch. emploi stab. Lib. suite. Ec. Mlle Alfroy, 10, rue Baudoin, 75013 Paris.

J.F. 25 ans, bonne présentation, sérieuse, DES, droit publ., angl., stage Marché commun, expér. presse, ch. emploi stable. Libre de suite.
Ecrire Mlle BERLY, 98 ter, bd Gallieni, 92130 Issy-les-Moulineaux. Tél. : 642-31-76.

Italien résidant Paris 1970, débuterait vendeur librairie. Libre de suite.
S'adr. M. Adrian Fontanarosa, 86, rue La Boétie, Paris (8e). Tél. : 359-04-41 le matin.

J.H. 25 a., dég. OM, lib. apr. prév., compt. 3e éch., 3 a. exp. Bac G2 DUT. Pub, tech. comm. comm. Informat., ét. ties prop. collab. Ec. n° 2.973, « le Monde » Pub, 5, r. Italiens, 75427 Paris-9e.

capitaux ou proposit. com.

LAUSANNE - SUISSE
GALERIE D'ART CONNUE
Beaucoup de cachet, recherche Fonds pour création
BAR CAFETERIA
de standing dans sa galerie.
Tél. : 734-80-11, matin.

RECONVERTISSEZ-VOUS
Créez un commerce MODERNE, AGREABLE, *RENTABLE* :
LE PRESSING
Un local et un petit capital suffisent.
Formation, Crédit, Lancement par nos soins.
S.N. - IGEA - FRANCE
70, *rue Bossuet, 69006* LYON
Téléphone : (78) 52-17-85

Stè civile immob. ch. 600.000 F sur immeubles hypothèque 1er rang et cautions personn. Moyen terme. Ecrire Havas N° 1.947 Brest, qui transm.

Particulier recherche PRET HYPOTHECAIRE sur murs de boutique. Très bien louée à Paris-5e. Tél. : 734-80-11, matin.

autos-vente

COLLECT. vend **JAGUAR**
— XK 150 S 1960,
— MK 2 3 lit. 8 1964.
Tél. 331-90-98.

CARAVANE KIP 7 m 65 tractable et habitable, 3 p. av. coin cuisine, cab toilette, poss. couch. 6 pers., chauff. incorp., réfrigérateur, auvent et volets calorifugés, av. véhic. tracteur. Ecr. n° 6.315, « le Monde » Publ., 5 r des Italiens, 75427 Paris-9e.

deux roues

Partic. vend **HONDA 350 FOUR**
75, Gris métal, 3.000 km, nombr access. 8.500 F. 251-77-61, h. bur.

emplois régionaux

ORGANISME BANCAIRE
recherche
UN ASSISTANT AU RESPONSABLE DU DEPARTEMENT FINANCIER

— Sur le plan technique :
- Formation comptable de haut niveau (expertise comptable ou équivalent) ;
- Maîtrise des techniques financières et de gestion ;
- Expérience de banque, d'entreprise, de cabinet d'expertise souhaitée.

— Sur le plan des aptitudes :
- Sens de l'autorité avec souci de qualité dans les relations humaines ;
- Dynamique, novateur, organisateur, animateur ;
- Rigoureux, précis.

— Evolution de carrière précisée.

Envoyer C.V. détaillé à : C.R.C.A.M. de l'AIN, B.P. 7, 01001 BOURG-EN-BRESSE.

Importante Société leader dans sa branche recherche
JURISTE D'ENTREPRISE
Licencié en droit
Justifiant d'une expérience pratique de quelques années.
Ayant des connaissances sérieuses en :
— droit du travail ;
— droit commercial ;
— responsabilité civile.
Age minimal 30 ans.
Pour remplir les fonctions d'ASSISTANT auprès de la DIRECTION GENERALE de la Société.
Adresser curriculum vitae détaillé avec références, photographie et prétentions sous n° 394 à : HAVAS BESANÇON.

Ingénieur conseil recherche Collaborateur Techn. en chauff. climatisation. Expérience indisp. Poste de responsabil. avec promotion rapide si capable. Ecrire : HAVAS 42000 ST-ETIENNE, n° 64.528

SKIS ROSSIGNOL
38-VOIRON
recherchent
DIRECTEUR DES FILIALES EUROPE DU GROUPE
(SUISSE-ALLEMAGNE-ITALIE-AUTRICHE)

Rattaché à la Direction-générale il aura, en collaboration avec les Directeurs des filiales, à contrôler l'élaboration des prévisions et à surveiller leur réalisation. De formation supér. (HEC-ESSEC-MBA-ESC ou équivalent), il devra posséder, si possible, une expérience de Direction, dans une filiale à l'étranger (de préférence Allemagne ou Suisse) d'un groupe Français et au moins 7 ans d'expér. professionnelle. Allemand parlé et anglais satisfaisant exigés. Déplac. 40 %

Env. C.V. man., photo et prét. ss n° 518 à I.F.P.A., 35, av. Maréchal-Randon, 38000-Grenoble Discr. absolue. Réf. ass. si env. avec adresse jointe.

INGÉNIEUR
ARTS-ET-METIERS
Deux ans de pratique industrielle minimum pour, recherche et développement d'équipements techniques et de produits nouveaux.
A pourvoir d'urgence à Pithiviers, Loiret (45). Ecr. sous n° 2.222 à Publicitas Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

SKIS ROSSIGNOL
38 VOIRON
recherche
UN CADRE EXPORT RESPONSABLE DES MARCHÉS U.S.A.-CANADA et JAPON
(Analyse, évaluation, prévisions des ventes, suivi des réalisat.)

Le candidat, de formation supérieure (H.E.C., E.S.S.E.C., M.B.A., E.S.C. ou équivalent), devra posséder si possible une expérience de la vente des biens de consommation sur les marchés considérés et environ 7 à 10 ans d'expérience professionnelle. Anglais parfait et allemand satisfaisant exigés. Déplacements 50 % envisagés.

Env. C.V. manusc., photo et prétent. sous n° 511 à I.F.P.A., 35, avenue du Maréchal-Randon, 38000 GRENOBLE. Discrétion absolue. Rép. ass. si env. av. adresse jointe.

SKIS DYNASTAR
Deuxième Fabricant français
74 SALLANCHES
recherche
RESPONSABLE DU SERVICE COMMERCIAL
(France et export)

Le candidat, de formation supérieure (HEC, ESSEC, ESC ou équivalent), devra posséder une expérience de 5 ans minimum dans fonction similaire, en particulier à l'exportation. Le poste comprend :
— La définition des produits ;
— L'établissement des prévisions à court et moyen terme ;
— Le suivi des réalisations ;
— La gestion du service et de son budget.

Anglais et allemand courant indispensables. Déplacements 30 % France et étranger. Env. C.V. manusc. photo et prétent. sous n° 509 à I.F.P.A., 35, av. Maréchal-Randon, 38000 GRENOBLE. Discr. absolue. Rép. ass. si env. av. adr. jointe.

ROBERT BOSCH (FRANCE) S.A.
Groupe BOSCH
Equipements automobile
Appareils ménagers
Autoradio BLAUPUNKT
Caméras et projecteurs BAUER

recherche pour son activité APPAREILS MÉNAGERS
UNE ASSISTANTE MARKETING

Chargée notamment du suivi du marché et des résultats promotionnels, du contrôle de l'évolution des prix et marges, de la préparation des circulaires et tarifs, des liaisons avec autres services directs et fonctionnels.

La candidate retenue sera :
- diplômée d'enseignement supérieur commercial ;
- parfaitement bilingue français-allemand ;
- dactylographe confirmée ;
- et aussi d'une expérience de plusieurs années dans un poste similaire.

Restaurant d'entreprise. Avantages sociaux.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions au Département Gestion du Personnel, 32, avenue Michelet, 93404 SAINT-OUEN.

TRÈS IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS
recherche
DIRECTEUR DES SERVICES PHARMACOLOGIQUES et TOXICOLOGIQUES
POUR SON CENTRE DE RECHERCHES RÉGION PARISIENNE

Références exigées sur expérience antérieure analogue dans l'Industrie Pharmaceutique.

Ecrire avec C.V. détaillé manuscrit, photo et prét. à Pub. TAVERNIER, s/réf. 4127, 27, av. de Tassigny, 94220 CHARENTON.

Organisme parapublic - Domaine des formations technologiques - recherche
UN CHARGÉ DE MISSION

Ce que l'on offre :
- La responsabilité d'études de synthèse et de missions de représentation ;
- Une activité de relations fortement valorisante.

Ce que l'on souhaite :
- Une formation Grande Ecole, avec 3 ou 4 ans d'expérience ;
- Un goût pour les études de synthèse et leur application concrète ;
- Une bonne capacité de rédaction et de relation ;
- Une aptitude au travail en équipe.

Ecr. avec C.V. sous n° 7.361, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS - 9e.

BUREAU D'ÉTUDES
Filiale sociétés importantes spécialisée dans systèmes transport nouveaux technologie avancée
PARIS ET REGION RHONE - ALPES
INGÉNIEURS — ETUDE SYSTEME — MECANIQUE — AUTOMATISME
Form. grdes écoles. Quelques années expér. industr.
Adr. lettre man. C.V., photo et prét., au n° 7.403, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

SOCIETE EQUIPEMENT HOSPITALIER recherche
CHEF DE PRODUITS
Si possible introduit en milieu hospitalier
Pour assurer expansion gamme de matériel dans un marché susceptible de larges développements.
Envoyer C. V. et photo sous n° 46.647 à : J.R.P. 39, rue de l'Arcade 75008 - PARIS, qui transmettra.

Une Association « Les Auxiliaires des Aveugles », 19, rue du Général-Bertrand, 75007 Paris, tél. : 306-39-48 et 783-94-55 (Association reconnue d'utilité publique), a besoin de bénévoles pour l'aider à guider des aveugles qui font des stages de nouvelle formation. Conviendrait à des personnes libres et surtout à des étudiants désirant se rendre utiles.

VILLE DE MONTREUIL (Seine-Saint-Denis)
recherche
UN SOUS-BIBLIOTHECAIRE
titulaire du C.A.F.B.
(Salaire brut mens. 2.450 F).
Adresser candidature et C.V. à M. le Maire,
93105 Montreuil Cedex, ou tél. au 858-91-49, p. 325, Mlle Cohen.

I.F. FORMAT. COMMERCIALE
POUR MAISON
PRET-A-PORTER LUXE
CSANDRA 39, bd Poissonnière, LAF. 08-71.

Etabl. second. ss contrat assoc. rég. Ouest de Paris, recherche PROFESSEUR ALLEMAND
Ecrire Agence HAVAS, 28100 Dreux (n° 96.813), q. tr.

École Technique sous contrat rech. pr enseignement dessin technologie B.T.n : F1, F3 *candidat Ingén. Arts et Métiers* ou équivalent. Tél. : 222-83-60.

UN ARCHITECTE D'INTERIEUR (ou assimilé) possédt une solide expér. pour organiser, animer, contrôler les travaux de 20 dessinateurs-projeteurs d'un bureau d'études second-œuvre (cuis., salles bn, etc.), lié à une chaîne de magas. Salaire fixe élevé.
Ecrire s/n° 460.415 M, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, qui transm.

SOCIETE
DOCUMENT. TECHNIQUE
GROUPE INTERNATIONAL RECHERCHE
RÉDACTEURS TECHNIQUES CONFIRMÉS
— Déplacem. à l'étrang. possib.
— Anglais apprécié.
— Large autonomie.
— Responsabilités possibles.
Env. C.V. et prétentions N° T 91723 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Fabricant matériel d'équipement industriel proche banlieue Sud-Est pour augmenter efficacité RESEAU EXISTANT bien implanté France *et Etranger recherche*
E.S.S.E.C., SUP DE CO. ou ÉQUIVALENT
pour suivre affaires importantes.
Poste rattaché directement au *Directeur commercial.*
Expérience ventes techniques aux entreprises et sociétés engineering indispensable. Déplacements fréquents.
Envoyer lettre manuscrite C.V. et photo (retournée) indiquer prétent. à n° 2.218 PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

IMPORTANTE ENTREPRISE ROUTIERE recherche
COMPTABLE
Susceptible de traiter l'ensemble de la comptabilité d'un centre travaux en région parisienne.
Tél. pour R.-Vs. : 922-47-08.

Important organisme social privé rech. pour son centre chirurgical Porte de PANTIN
INFIRMIÈRES D.E.
Bonnes conditions de travail 40 h. hebdo, 1 week-end sur 2, primes vacances, 13e mois, restaurant d'entreprise, avantages sociaux. Tél. à partir du 7. 202-22-26.

IFOP - ETMAR
QUARTIER ST-LAZARE
recrute
des chargés d'études débutants attirés par le traitement et le dépouillement d'études.
Env. C.V. et prétent. Sérage, 20, r. d'Aumale-9e.

Import. Groupe d'Assurances recherche
RÉDACTEURS SINISTRES
matériel auto confirmés.
Ecrire sous référence 5.331, L.T.P. - 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02

IMPORTANT CENTRE DE RECHERCHE TECHNIQUE
recrute
UN INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES
35 ans minimum.
Ayant une solide expérience technique et scientifique, polyvalente, de haut niveau en mécanique et/ou techniques connexes.

Le titulaire du poste sera chargé d'assister le chef du département dans l'analyse détaillée des besoins en recherche, afin de définir des propositions d'axes et sujets d'études à envisager. Il contribuera à l'établissement des programmes techniques détaillés, en collaboration avec des spécialistes chargés d'effectuer des recherches.

Ses fonctions seront basées en grande partie sur un travail personnel au sein d'une équipe de 3 ingénieurs.

Anglais indispensable. Allemand apprécié.

Ecr. av. C.V., photo, prét. à N° 72.196 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

IMPORT. STE INDUSTRIELLE banlieue Sud recherche
pour prendre la responsabilité du service informatique de gestion
INGÉNIEUR DIPLOME
OPTION INFORMATIQUE E.S.E. ou EQUIVALENT
Une expérience minimale de 5 ans comme responsable ou adjoint d'un poste *similaire dans une* entreprise industrielle est indispensable.
Ecrire avec C.V. et prétent. N° 2213 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

ORGANISME D'ETUDE appartenant à une importante profession du secteur tertiaire, recherche
SPÉCIALISTE MARKETING ET ÉTUDES DE MARCHÉS
Ecr. avec C.V. et prét. sous N° 76334 B Bleu, 17, rue Labal, 94300 VINCENNES.

LE BON MARCHÉ
recherche
PERSONNEL AUXILIAIRE
pour les fonds et samedis
VENDEURS (EUSES)
S'adresser : 5, rue de Babylone, Paris-7e, de 9 h 15 à 12 h, et de 14 h 30 à 16 h.

Cherche pers. sér. pour s'occup. 2 enf. (2 et 3 ans) 4 jours par semaine 8 h. 30-19 h., Porte de Saint-Cloud. Tél. à part. de 19 h. à Mme Rey : 665-27-38.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.		La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI "Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	40,00	46,70	L'IMMOBILIER "Placards encadrés"	28,00	32,69
	42,00	49,04		34,00	39,70
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,33	Double insertion	38,00	44,37
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	81,78	"Placards encadrés"	40,00	46,70
			L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,69

REPRODUCTION INTERDITE

L'immobilier

appartem. vente

Paris Rive droite

BOURSE - Beau 3 p. ref. neuf, 78 m2, cuis., wc, bns, tt cft, 3e sur rue. 265.000 F - 742-91-38

MADELEINE - Pptaire vd dans bel imm. gd 4 pces à rénover, 4e ét., ascens. Possib. prof. lib. Prix intéressant - 734-93-36

21, AV. PERRICHONT

5 pces tt cft, 8e étage, soleil, parking, tél. Prix intéressant. S/pl. sam., 14 h 30 à 18 h 30 MICHEL BERNARD 727-03-11

PORTE D'AUTEUIL

Dans immeuble moderne, bon standing, sur jardin, soleil, 2 Appts vendus ensemble ou séparément, 6e ét. BALCON-TERRASSE, 4 p. 130 m2, 780.000 F. 7e et 8e ét. duplex 4-5 pièces, TERRASSE, travaux à prévoir, 880.000 F. Visite sur place : samedi 4, de 12 à 16 h : 65, bd Murat - Exclusivité FRANK ARTHUR - 924-07-49

MARAIS

2 pièces, 4 fenêtres, refait neuf. 145.000 F Téléphone : 277-75-68

72 bis RUE MICHEL-ANGE

Liv. dble + 1 ch., tt cft, 90 m², tél., imm. pierre. Stand. Poss. profession libérale. Px 450.000 F. Voir vendredi, samedi, 11-17 h.

MICHEL-BIZOT IMMEUBLE BOURGEOIS
24, RUE DE WATTIGNIES
2 P Tout conf., impecc. Prix 215.000 F. Vr sam. 14-18 h.

Paris Rive gauche

ST-MICHEL LUXEMBOURG Pptaire vend 3 pces dans imm. rénové, cuis., s. de bns équipées. Tél. : 326-45-09, ou vis. sur pl. : 60, r. Monsieur-le-Prince, 14/20 h

IDEAL INVESTISSEUR rue R.-Losserand (près), dans bel immeuble pierre de taille, 2 p. tt cft, rentabilité assurée. PX EXCEPT. VUE URGENCE 535-80-30

ILE SAINT-LOUIS 2 pces, cuis., wc, s. bns, tél., 1 p., cabinet toil. - 535-80-30

Près PARC MONTSOURIS Appt 128 m2, gd séj. (40 m2) + 4 ch., dem. ét., imm. récent, P. de T. Tt cft. Tél. Soleil. Vue. Calme. 640.000 F - Tél. 588-03-50

VENDUS LOUES ET GERES PAR NOS SOINS

15e RUE VAUGIRARD neufs tout confort
— Studettes 120.000

20e RUE HENRI-CHEVREAU neuf tout confort
— Studette 80.000

COURBEVOIE - DEFENSE neufs tout confort
— Studios + jardin .. 110.000

IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland - 225-93-69

14e Prox. MONTPARNASSE

CONVIENDRAIT ETUDIANTS
37 m² BIEN DISTRIBUE, IMM. ANC. RAVALE, charme, conf., 2e ét. 150.000 F à débatt. 566-49-15 de 18 à 20 h.

Région parisienne

PALAISEAU Mêtre - Vends Appt 5 pièces - 270.000 F Téléph. : 491-03-76

RUEIL - Récent. Salon, salle à manger, 3 chambres. 255.000 F av. 70.000 CPT - 027-57-40

NEUILLY 14, rue de Longchamp Petite maison individuelle 2/3 pièces sur jardin. Sur place le samedi - 722-16-97

Part. vd, GRIGNY II, ét. élevé, F 4 70 m2. Tout confort. Cave. PARKG. Téléph. Pr. gare. Téléphoner apr. 17 h 30 : 906-45-33

IDÉAL PLACEMENT

Saint-Germain-en-Laye 8, rue de Bouffiers 3/4 pces, cuisine, s. de bains. 285.000 F. Visite : samedi, dimanche, de 11 h à 19 h

CLÉS EN MAIN

Du 2 au 5 pces ds imm. standg. Prix termes et définitifs Visite sur place Résidence « Les Cigognes » 124, av. de la Division-Leclerc, 93390 Le Bourget Tous les jours sauf mardi, de 14 heures à 19 heures, ou Téléph. : 887-83-06

NEUILLY MAIRIE

Immeuble pierre de taille 1925 STUDIOS DE 16 m² A 32 m² T1 cft, ch. central par l'imm. TRES BONS PLACEMENTS Pr renseign. et visites 755-98-57

LE VÉSINET 800 m. R.E.R., proximité école et commerces, dans petit immeuble pierre de taille, séjour double, 1 chambre, cuis., bains, park. ss-sol, tt cft, ascens. 250.000 F. AGENCE LA TERRASSE Le Vésinet. tél. 976-05-90 Orpi.

Etranger

Lux. imm. neuf 25 flats + rez comm. 240 m2, pr. Porte Louise (Bruxelles). Rapp. assuré : 8 à 10 % F.B. 30,000.000. Téléph. : 537-90-64

appartem. achat

Sté rech. APPARTS STANDING 11e, 12e, 20e. Tél. 343-62-14 ou écr. GIERI, 7, av. Ph.-Auguste.

constructions neuves

PARIS XXe

9-11, rue du Télégraphe

IDEAL PLACEMENT HABITABLES IMMEDIATEM. 2 pces : 208.000 F. 3 pces : 315.000 F. PRIX FERME, non révisable. Petit imm. pierre de taille. Confort total électrique.

Appt. témoin sur place tous les jours de 11 à 18 h. ou GECOM 747-59-50.

Près Golf de Saint-Cloud

92 GARCHES

29-33, rue Henri-Régnault

dans bel imm., 2e ét. pierre de taille, jardin, grand standing STUDIO AU 5 PIECES Prix ferme, non révisable LIVRAISON HIVER 1976

Appt-témoin sur place, tous les jours (sauf mardi), de 11 à 18 h, ou GECOM - 747-59-50

immeubles

SORAIPA Propriétaire vend directement Bel Immeuble entièrement restauré. Important rapport. Gestion garantie. Tél. 531-85-56.

locations non meublées Offre

Paris

Me Guy-Môquet - Studio rue calme, tt cft, kitch., équ., 1er étage. Téléphone. 600 F + ch. Tél. (32) 51-17-25, Mme Thiéval.

Part. loue de préférence à Part. APPART. 5/6 P., 130 m² ss repr., tt cft, refl. neuf, asc., tél. Vis. sam. 4, de 10 à 18 h ; dim. mat., mercr. 8, 14 à 18 h ; sam. 11, de 10 à 18 h - 52, bd Saint-Martin, 3e - T. : 887-58-10

FRONT DE SEINE

Pptaire loue directement grd 4 p. jamais habité, 10e ét., vue sur Seine, lux. Téléph. Park. Cave. Cuisine équipée. Bains. Moqu. Placards. 3.700 F C.C. par mois. Tél. pr RV : 250-65-69

16e Appart. dble liv. 1 ch., possibilité 2. Moquette. Tél. Emplac. voiture. Px 1.700 ch. compr. Visites sur place mardi 7 sept. de 17 h. 30 à 19 h. 30. J.M.B., 978-79-79.

locations non meublées Demande

Paris

Part. à Part. rech. stud. ou 2 p. à Paris, sér. rét. Tél. 208-35-37.

Part. ch. pr début janvier 1977 studio avec téléph. 7e, 15e, 17e ou Neuilly. 758-11-55, poste 240, heures de bureau.

CADRE RECH. 3 PIECES 16e, 7e, 6e, 12e. Possibilité d'achat. T. 808-53-66.

Région parisienne

Pour Société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

OBSERVATOIRE 2 P. meublées tt confort, refait neuf, téléphone LIBRE - Tél. : 325-81-45.

maisons individuelles

FOSSES (95)

15 minutes Paris par autoroute, 30 min. Paris par gare du Nord La S.C.I. Beausoleil vous propose en lotissement

35 MAISONS

traditionnelles de 5 p. tt confort (surface habit. 115 m2, sous-sol 45 m2, terrasse 6 m2). A prix fermes et définitifs de : 267.000 à 287.000 F Crédit 80 % possible avec prêt P.I.C. (Livraison : 3e trimestre 76) Visites sur place les samedis et dimanches après-midi, ou renseignements par téléphone au 256-16-49 ou 971-65-82 (apr. 18 h) avenue de la Haute-Grève, 95 - FOSSES

Immobilier (information)

LOCATIONS SS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Me Opéra ; 84, rue d'Alésia, Me Alésia. Seuls frais 300 F. - 742-78-99.

locaux commerciaux

A louer libre de suite Burx-boutique 60 m² (pouvant être partagés). Conviendrait pour dessinateur-architecte. Tél. : 707-17-53.

fonds de commerce

RECH. FONDS DE COMM. 534-09-24 - 522-22-00.

Part. vend CENTRE FRANCE SES 2 MAGAS. et SON APPT.

BOUTIQUE CADEAUX 400 m2 vente 120 m2. Réserve. Gros C. A. Appt duplex et terrasse 450 m2. Ec. No T 91.755 M. Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

HERAULT. Vds boulangerie-pâtiss., 50 quintaux matériel moderne, très beau logement. Aff. saine. LAMOUROUX, Impasse du Moulin-Plarissan, 34230 Paulhan. Tél 67-96-72-17.

Boutiques

Vd boutique 30 m² libre tous commerces av. murs, bel imm. dans 12e, 98.000 F. Tél. : 326-65-61.

villégiatures

Hôtel ** NN HELVETIQUE 47, rue de l'Hôtel-des-Postes, 06000 NICE, centre ville. Tél. : 15 (93) 80-15-55. Chambres climatisées, radio, TV coul., salle de bains. Chambre 1 pers. : 72 F, petit déj. taxe compr. Réduction 5 % sur présentation du journal (10 % aux V.R.P.).

villas

villas

A vendre
RÉGION DU GSTAAD
(Château d'Oex)
VILLA - CHALET

6 pièces, terrasse, cuisine dernier modèle, 2 bains, garage, agencement très confortable et luxueux, terrain 1.200 m2 arborisé. Prix demandé : 550.000 F.

En cas d'intérêt sérieux, écrire sous chiffre A-18, 115.340 Publicitas, CH-1211 GENEVE 3.

VILLA CONTEMPORAINE 45 km Paris - Direct. autoroute Ouest. Sur 2.000 m2 parc avec VUE EXCEPTIONNELLE, hall, tr. beau livg 40 m2, terrasse, pierre de Bourgogne. Cuis. éq. 3 belles chambres, bureau, 2 salles de bns, wc, chff. centr., buand., poss. piscine. 690.000 F. ACB, 72, rue du Général-Leclerc, St-Ouen-l'Aumône - T. : 464-08-72

VILLAGE DU HAUT-VAR MAISON PROVENCALE dans parc 1 ha.

REZ-DE-CHAUSSEE : pièces de réception avec grande cheminée et poutres, cuisine, office, wc. ETAGE : 3 chambres, bains, w.-c. Maison de gardien, garages, dépendances. Prix : 550.000 F. Vis. s/place. Tél. (16-94) 77-91-11 demander le 11 à Ginasservis (Var) ou écr. propriét. BOYER, 83.940 Ginasservis.

Pour RADIOLOGUE CHERCHE VILLA banl. OUEST résidentiel. Maxi. 800.000 F. 969-05-12.

SAINT-GERMAIN près Lycée International réception 47 m² sur terrasse et jardin 1.300 m² 4/5 ch. magn. grenier aménageable de 80 m². Px. 650 000 Rhodes. 958-19-28.

fermettes

YONNE Dans village, forêt d'OTHE, FERMETTE Gd séj. poutr. appar., coin cuis. 3 ch., s. bains, ch. cent. Dépend. Terr. 1.800 m2. Prix à débattre. 130.000 F. Cabinet BOUVRET, 27, av. Gambetta, 89 JOIGNY. Tél. (86) 62-19-44.

TYPIQUE FERMETTE bourguignonne dans village forêt d'OTHE, séj., cuis., 3 chamb., grange, gren. aménag. 650 m2 jard., verger. 145.000 F. Avec 29.000 F. AVIS, 2, r. du Gl-Gaulle, (14) SENS, 86-65-09-03.

GIEN (Loiret) 1 heure 45 de PARIS Je vends ancien moulin de caractère sur terrain clos haies 2 ha bordé par rivière truites, possib. 13 ha attenant construct. pierres, tuiles pays, colombage apparent, 6 pces + belles dépendances + grange 150 m², eau, électricité force branchée. Px total 290.000 F. Traité 58.000 F comptant. Long crédit. Les Peupliers, 38, bd Bonsser, Briare. Tél. (15) 38-65-22-92, après 19 h (15) 38-92-32-33.

VILLAGE prox. FORET LYONS 80 km PARIS, fermet. Normande excellent état, 5 P. (cheminée, poutres), bains, ch. cent., grenier cave, gar., atelier, beau jdin 2.000 m² paysagé. 215.000 avec 23.000. AVIS, 8 fg Cappeville, tél. : (16) 32-30-91-11, le 405 Gisors.

maisons de campagne

Part. vd Vézin, 48 km Paris, Ferme rénovée, cuis., 3 chbres, séjour, bains, chauf. central, tél., superbe grange, greniers, écurie, jdin et ruisseau. Tél. : 972-67-74.

forêts

A vendre forêts 83 ha plantation résin., rég. Est ; 20 ha résin. rég. Rh.-Alp. Éc. Gr. Chavernay S.A., B.P. 23, Lozanne 69380.

175 ha D'UN SEUL TENANT BOURGOGNE, plantation de résineux, 15 à 30 ans. Prix 1.300.000 F. RICHEZ, B. P. 29, 89200 AVALLON (86) 34-03-44.

bureaux

8e SAINT-AUGUSTIN dans immeuble grand standing sur un seul niveau, 250 m2 répartis en 16 bureaux

POSSIBILITES : sal. de confér., bibliothèq., archives en s/sol. TELEPHONE : 5 lignes réseau 16 postes (possibilités extension à 20 postes) permettant 8 conversations simultanées. Capacité illimitée pr télex et terminaux informatique. Climatisation. Parkings. Tél. 293-62-52

NEUILLY Pptaire loue ds immeuble neuf de 20 à 200 M2 Services Télex, Photocopies. Téléph. : 758-12-40

viagers

Mairie d'Issy, studio tt confort. 25.000 + 200 F occupé hme 65 a. F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00.

Part. de prés. à part. recherche prox. Paris viager lib. ou pavil. loc.-vente, 4 pp tt cft. si poss. avec jardin. Poss. 60.000 F + frais de notaire. Mens. de 1.300. Tél : 736-18-74 heures repas.

chasse-pêche

CHASSE BECASSE en Bretagne sur excell. terrain avec son chien. Nov. et févr. ORCHAPE, 6, rue d'Armaillé, PARIS - Tél. : 754-78-57.

propriétés

Partic. en T.V.A. vd rég. vitic. Médoc belle demeure caract. et gd standg. 10 P. style et rustic. tt conft, 2 bns, 2 w.-c., gdes dép. pouv. contenir plus, vignic., sur 20.000 m² boisés et cultivables, prox. ss-préf. et océan, endroit rtès calme. Prix 1.250.000 F. Ecr. no 7.408 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ROUTE DU TREPORT 120 km Paris, anc. ferme excell. état, gd séjour, 3 ch., grenier am. Dépend. Terr. 3 500 m², E., Electr. 130 000 F, av. 25 000 cpt. SOMBIM Troisgreux. Tél. : (15) 44-46-62-56 ou 708-46-21.

130 KM PARIS

REGION PERCHE Chasse, pêche dans bourg tous commerces, médecin, gare TRES BELLE PROPRIETE s/4.500 m avec bord de rivière. Hall : Très jolie réception av. boiseries donnant s/terrasse, gde cuis., 6 ch., dégagements, penderies, bains, wc., salle de jeux, cave, ch. cent. + MAISON D'AMIS 4 P., grenier + MAISON DE GARDIENS, dépendances. Très bon état d'entretien. PRIX TOTAL :

580.000 F. Crédit

S.J.R. ROBINET, 5, rue de Chartres, 28-ILLIERS. (15) 37-22-91-31 et 285-38-96.

PRIEURÉ XVIIe VEXIN, 60 km Paris, 20' Cergy Site classé, vue, 4.500 m2 clos. Confort. Exc. état. 5 ch., 3 bât. 830.000 F Tél. Pptaire, 467-10-14

LANGUEDOCIENNE Pied Montagne Noire, rég. cill-mallaque. Splend. maison, état parf. 9 vastes p., cuisine, tél., chff. centr., gar., gd jdin, points d'eau + bois 3 ha, 450.000 F. AVIS, Carcassonne, 4, rue de Verdun (16) 68-25-03-91, m. dim.

LE VÉSINET Résidentiel, Pptè Mansart, 1968. Réception, 4 chambres, 3 bains, Parf. état, tout confort. Beau Jardin 1.300 m2 avec piscine. AGENCE LA TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90 Orpi

TOURAINE - BELLE DEMEURE TOURANGELLE de Caractère, bien située, 8 km Nord Centre TOURS. 14 P. Princ. (POUTRES APPARENTES et CHEMINEES) très gd conft. Maison de gardien dépendances. Ensemble parfait état. Cadre boisé. 2 ha terrain bien planté. Prix justifié. CABINET BROSSET, 1, rue Néricault-Destouches, TOURS. TEL. 05-44-55.

PROXIMITE MEAUX Ancienne maison de maîtres, 5 pièces, cuisine, séjour 50 m², bain, roberie, garage, jardin clos murs, confort, calme, bonne exposition. 500.000 F. Tél. 433-22-61.

LE PECQ, domaine privé, Pptè avec parc boisé, étang, 5.500 m², poss. divis. 524-09-77.

LE TOUQUET. Exceptionnel, Appt. gd stand. 320 m² habit. en forêt, R.-de-chaussée, living, bibliothèque, sur terrasse, 4 chbres, 3 s. bains. Jardin. Prix intéressant. Tél. 16 (21) 05-17-40.

terrains

Part. à part. vd rég. Montmirail (51), commune du Gault-la-Forêt terrain à bâtir 2.000 m² (22 F le m²). Tél. 346-68-53 ou Ecr. No 6.318 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LA VIE ÉCONOMIQUE

L'INFLATION

Les déclarations de M. Charpentié

(Suite de la première page.)

» Il y a des causes structurelles et je crois savoir que le premier ministre partage notre analyse selon laquelle il serait bon de modifier les structures qui sont un véritable frein, et, comme l'a dit très justement Gilbert Mathieu dans *le Monde*, de réextraire le rapport du comité Armand-Rueff, auquel la C.G.C. en son temps avait souscrit ; mais il n'y a pas eu de gouvernement assez courageux pour le mettre en application. Parmi les causes de l'inflation, il y a aussi celles d'ordre psychologique qui tiennent aux habitudes et comportement des Français. Il y a des victimes de l'inflation et nous en sommes. Il y a des bénéficiaires que l'on trouve aussi bien dans la catégorie des ménages, des entreprises, que du côté de l'Etat trop souvent tenté d'exploiter à son propre bénéfice les effets de l'érosion monétaire.

» Il nous paraît donc essentiel que M. Barre obtienne la confiance des Français et un consensus social pour toute tentative de lutte contre l'inflation.

— Et la politique salariale ?

— Il y a deux niveaux de négociation : celui des conventions collectives, et il pourrait y avoir un niveau de négociation nationale. Qui est prêt aujourd'hui à engager un dialogue pour une tentative d'accord à l'échelon national, qui engagerait les grandes centrales et le C.N.P.F. ? Si j'en crois les déclarations de M. Ceyrac, le C.N.P.F. lui-même n'y semble pas disposé. Quant à M. Bergeron, il semble également sur l'expectative.

— S'il y a lutte contre les racines de l'inflation, seriez-vous prêt à accepter une stabilisation des revenus, notamment salariaux ?

— S'il s'agit de s'adresser aux cadres, ce sera loin d'être suffisant. Depuis un certain nombre d'années on nous a demandé des sacrifices ou des concessions. Si une fois encore nous devons continuer sur cette voie de concession en concession, nous risquons de terminer dans une concession perpétuelle.

— Cela veut-il dire ni oui ni non à la stabilisation des salaires ?

— C'est d'autant plus ni oui ni non que nous attendons que le gouvernement actuel, et je veux dire par là hier M. Chirac, aujourd'hui M. Barre, nous fasse savoir si un dialogue a un sens ou n'en a pas. Après l'arrêt de la concertation et l'absence de réponses, aujourd'hui nous sommes en droit d'être réservés.

— Une politique des revenus de durée limitée, comme l'a préconisée M. Barre avant sa nomination, vous paraît-elle acceptable ?

— C'est très curieux de voir toujours les salaires dans le collimateur de l'inflation. Nous nous refusons de répondre à l'éventualité d'une stabilisation des rémunérations pendant une période si on ne parle que de cela. Nous demeurons profondément fidèles à la politique contractuelle.

— M. Edmond Maire a proposé qu'aucun revenu, salarial ou non, ne soit supérieur à 20 000 F par mois. Partagez-vous ce point de vue ?

— Quand les gens méritent de gagner plus de 20 000 F par mois, cela ne nous choque pas. Par contre, ce qui nous choque, c'est que beaucoup de ceux qui gagnent plus de 20 000 F n'acceptent pas de faire transparaître la réalité de ces revenus et échappent à leur devoir civique par la fraude fiscale.

Il faut indexer l'épargne à long terme

— Parmi les moyens de lutte contre les causes profondes de l'inflation, quelles sont, selon vous, les priorités à retenir ?

— Je ne voudrais donner aucune leçon d'économie à M. Barre, d'autant que j'ai été son élève. S'il y avait un remède miracle à l'inflation, beaucoup l'auraient déjà retenu.

» A notre sens, en plus de la mise en œuvre des conclusions du comité Armand-Rueff, la France doit faire en sorte que, avec ses partenaires européens, elle retrouve des parités fixes, ce qui suppose la création d'une unité monétaire commune. Nous l'avons dit par le passé. J'ai constaté récemment que c'était une thèse qu'avait défendue à l'époque M. Barre devant la Commission européenne.

» Cette monnaie européenne commune pourrait d'ailleurs fluctuer avec les monnaies extérieures à la Communauté, mais elle éviterait sans doute ces phénomènes de fluctuation, au moins entre les Neuf, qui sont une gêne considérable pour le commerce extérieur et pour un équilibre financier sain des entreprises. Car au-delà de la concurrence s'ajoutent des spéculations favorisant toujours la hausse.

» Troisièmement, il faut sérieusement modifier certaines structures du crédit. Il faudrait voir comment est organisée la collecte de l'épargne en Allemagne. Sans doute la France est-elle habituée à collecter de l'épargne liquide qui demeure une monnaie liquide et à la transformer pour assurer des investissements à long terme : c'est le système de la Caisse des dépôts et consignations, et c'est certainement un facteur inflationniste non négligeable. De plus, tous ceux qui ont été des emprunteurs ont pris l'habitude de bénéficier de l'inflation et de rembourser leur prêt en monnaie dépréciée. La C.G.C. déclare depuis longtemps qu'il serait nécessaire de procéder à des emprunts indexés et d'indexer l'épargne. Il ne faut pas le faire pour l'épargne liquide — celle des livrets des caisses d'épargne, — mais pour celle qui s'investit à moyen et long terme.

» Quatrièmement, je crois aussi que, parmi les facteurs inflationnistes, il y a la somme des prélèvements obligatoires (impôts et charges sociales). La France détient le record dans ce domaine et cela pose le problème de la productivité de l'emploi de ces sommes. Cette productivité est-elle meilleure quand elle transite par le canal de l'Etat ou quand elle transite par celui des particuliers ? Sans effort de productivité, il n'y a pas progrès économique de stabilisation des prix. Il y a là une réflexion qui devrait inciter l'Etat à limiter, autant qu'il le peut, ses dépenses et en particulier ses dépenses inutiles.

— A quelles dépenses pensez-vous ?

— Il faut bien regarder le budget de l'Etat. C'est un acte politique de décider et limiter les dépenses. C'est un choix. Un pays ne peut pas tout faire en même temps et l'assistance ne peut pas être généralisée ; elle doit être temporaire chaque fois que c'est nécessaire.

— Faites-vous allusion à l'aide aux agriculteurs ?

— L'Etat a le devoir de montrer l'exemple de l'économie.

— Est-ce une préférence pour l'emprunt ?

Pour un emprunt remboursé par les agriculteurs

— L'Etat peut très bien, en ce qui concerne les agriculteurs, prévoir une partie d'aide sur le budget. Nous ne sommes pas totalement opposés, contrairement à ce que disent certains, à une aide en partie assise sur l'impôt sur le revenu des personnes physiques ; mais nous estimons que cette aide doit être financée par tous les Français en fonction de leur revenu, de leur fortune et de leurs moyens d'existence.

» Si les dégâts dépassent les possibilités de la solidarité nationale, les agriculteurs pourraient, au-delà de cette solidarité, être aidés par un emprunt au cours de cette période de vaches maigres, emprunt qu'ils rembourseraient sur cinq ou dix ans, car les années de vaches grasses doivent pouvoir permettre d'éponger les années difficiles, même si celles-ci sont exceptionnelles. Mais il y a une limite à la solidarité nationale. Ne serait-il pas injuste et économiquement dangereux d'assurer la pérennité du capital de toutes les entreprises en faillite, des commerces en liquidation, des professions libérales en difficulté. Comment un cadre, qui gagne 4 000 F par mois, pourrait-il accepter de supporter un impôt supplémentaire pour un agriculteur qui possède une exploitation importante, c'est-à-dire un capital, alors que ce cadre, par ses épargnes éventuelles, n'aura jamais la possibilité de se constituer un pareil patrimoine ?

— Le gouvernement devra s'attaquer à la réforme du financement de la Sécurité sociale, à la fois pour épauler les entreprises de main-d'œuvre et pour éviter la réapparition d'un déficit. Quelle politique de transferts sociaux préconisez-vous ?

— La Sécurité sociale va poser des problèmes. Mais il faut bien distinguer trois régimes et ne pas vouloir les traiter de façon globale. Le régime des retraites, c'est la solidarité entre les actifs et les retraités. Il n'y a pas de système qui ne soit pas de répartition, et le modèle que nous avons mis au point avec le régime complémentaire des cadres devrait inspirer plus largement toutes les réformes à venir. En ce qui concerne la maladie, à notre avis, il ne peut y avoir d'autre système hors de l'assurance, si l'on ne veut pas se donner l'illusion que c'est l'autre qui paiera. L'esprit mutualiste doit être le modèle pour le financement de l'assurance-maladie.

» Reste la famille. Il est regrettable que par le passé on ait « pompé » dans ses caisses et aujourd'hui on s'aperçoit qu'il faut une politique familiale active. Il convient de dégager des ressources. Il faut trouver un équilibre entre cet effort et les disponibilités possibles. Fiscalité ou déplafonnement ? C'est un peu comme si on nous offrait le choix entre la peste et le choléra.

» En matière de retraite, le montant des cotisations versées doit fixer le montant des retraites. En matière de maladie, chacun doit payer la même assurance comme pour l'assurance automobile ; pour la famille, il s'agit de trouver des moyens de financement aussi équitables que possible et peut-être faudra-t-il rétablir une meilleure assiette des cotisations.

— La persistance du chômage malgré la reprise de l'activité économique ne vous incite-t-elle pas à prôner une politique plus active de l'emploi ?

— Nous sommes profondément persuadés qu'il ne peut y avoir plein emploi sans une croissance économique saine et soutenue. Dès 1975, nous avons fait au gouvernement vingt et une propositions. Certaines d'entre elles ont été retenues : prévention des licenciements, subventions, indemnisation du chômage. D'autres demeurent actuelles : réduction des horaires à 40 heures par semaine, et moins encore pour le travail posté, revalorisation du travail industriel et toute une série de mesures d'adaptation des demandes et des offres.

» Quant à l'indemnisation des chômeurs reprenant un travail rémunéré, c'est une tentation à laquelle nous avons pensé. Nous croyons qu'elle peut être dangereuse : elle risque d'inciter des chefs d'entreprise à tirer parti de pareilles dispositions pour proposer des salaires plus faibles ; elle chargerait l'UNEDIC de dépenses supplémentaires par une multiplication possible des licenciements et des indemnisations à verser.

« Nous regrettons M. Chirac »

— La C.G.C. devait tenir en septembre une réunion solennelle avec M. Jacques Chirac, à l'instar de la conférence annuelle entre agriculteurs et pouvoirs publics. Pensez-vous qu'une sorte de Grenelle réservée à la seule C.G.C. soit de nature à régler les problèmes de tous ordres qui se posent aux cadres ?

— Aujourd'hui, rien n'est réglé. Ce que je puis vous assurer, c'est qu'avec M. Chirac nous avons eu un interlocuteur chez lequel la connaissance des problèmes de l'encadrement avait progressé. Nous ne pouvons que regretter qu'il n'ait pas pu mener à son terme cette négociation et j'espère que son successeur la reprendra très rapidement à son compte.

— Avec la C.G.C. seule ?

— Le gouvernement a considéré que la C.G.C. était un interlocuteur représentatif des cadres. Je crois qu'aujourd'hui personne ne le contesterait. Cela étant, il y a peut-être d'autres problèmes, comme la fiscalité, qui pourraient faire l'objet d'une concertation plus large.

— La visite que vous devez faire à l'Elysée peu de temps après celle de Mattignon consiste-t-elle à faire confirmer le principe de cette conférence annuelle ?

— J'ignore quelle sera exactement la nature et la portée de l'entretien avec le premier ministre, qui veut une prise de contact et connaître notre sentiment sur un certain nombre de problèmes. Notre visite à l'Elysée a précisément pour objet principal d'avoir de la part du chef de l'Etat, sous l'autorité duquel agit le gouvernement, la confirmation que la politique suivie avec les cadres par M. Chirac, était bien aussi la politique de M. Valéry Giscard d'Estaing. C'est clair.

— Quelles conclusions tirerez-vous de cet entretien ?

— J'attache une importance capitale à cet entretien. Alors que beaucoup évoquent la possibilité d'un consensus social, nous voulons savoir si celui-ci est possible. A l'heure où notre négociation est interrompue, à l'heure où l'on demande un effort de solidarité nationale considérable, à l'heure où une politique de lutte contre l'inflation est engagée, il n'y a pas d'autre choix que l'adhésion ou la rupture.

— La conférence annuelle est un préalable ?

— Les conclusions de la concertation que nous avons engagée sont un préalable à toute tentative d'adhésion de l'encadrement et de la C.G.C. »

(Propos recueillis par Jean-Pierre Dumont.)

M. DEBATISSE RÉPOND AU PRÉSIDENT DE LA C.G.C.

M. Charpentié, président de la Confédération générale des cadres (C.G.C.), ayant écrit à M. Debatisse, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), à propos du financement de l'indemnisation des agriculteurs a reçu de ce dernier, le 2 septembre, une lettre.

Il ne « *parait pas anormal à M. Debatisse que les contribuables dont les revenus sont les plus élevés, y compris, bien entendu, ceux des agriculteurs qui sont dans ce cas, contribuent proportionnellement davantage que les contribuables aux revenus moins importants* ». M. Debatisse écrit :

« *Sur un million de chefs d'exploitation, quatre cent mille acquittent l'I.R.P.P. Entre 1970 et 1973, les bénéfices forfaitaires ont augmenté de 40 à 50 % en moyenne. Le revenu agricole a diminué de 9,6 % en francs constants en 1974 et de près de 2 % en 1975. Dans le même temps, les salaires des cadres ont progressé de 12,9 % par an. Un tiers des treize mille exploitations imposées au bénéfice réel est en déficit.* »

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ET LES CONSÉQUENCES DE LA SÉCHERESSE

A BOUT DE SOUFFLE

(Suite de la première page.)

S'il n'est pas atteint en valeur réelle (par la productivité, l'extension des marchés), l'inflation se développe, comme un substitut ; elle augmente à court terme le profit et le taux de rentabilité en diminuant la part des salaires et le coût de l'endettement. Si, malgré cela, le taux exigé n'est pas atteint, l'investissement est réduit ou arrêté.

C'est le cas aujourd'hui. Malgré la forte inflation et les profits nominaux en croissance rapide, les profits déclarés des entreprises françaises seront en 1976 inférieurs, en francs constants, à ceux de 1970, et les perspectives à terme ne sont pas meilleures. Les entreprises perdent par l'inflation qu'elles ont voulue les moyens de renouveler leurs matériels. En conséquence, la diminution des investissements et de la création d'entreprises nouvelles traduit l'attitude nouvelle de ceux qui détiennent le pouvoir de décider de l'avenir de l'appareil de production : ils refusent de produire une société où leurs profits seraient moindres.

Mises à part les firmes grandes et petites qui, maîtresses de leurs prix, de leur endettement, détentrices de rentes diverses ou capables d'éviter l'impôt, peuvent encore dépasser les difficultés respiratoires du système grâce à l'air artificiel de l'inflation, l'ensemble de l'économie est en voie d'asphyxie : on n'y investit moins, on n'y innove plus, on n'y crée plus aucun emploi ni aucune entreprise.

Un freinage suicidaire

Ainsi, l'inflation, au niveau qu'elle atteint, a cessé d'être une solution pour venir s'ajouter à la liste des problèmes : l'excès d'oxygène menace de tuer le malade. La réduire n'est pas pour autant, dans les circonstances actuelles, à la portée et de la doctrine libérale et des gouvernements qui l'appliquent. En effet, en l'absence d'une innovation majeure stimulant la concurrence, comme le furent l'automobile ou l'équipement ménager à leurs débuts, le seul moyen dont ils disposent pour la combattre revient, sous des artifices techniques divers, à donner une solution à la baisse de la rentabilité, à tenter de rétablir les équilibres et les taux antérieurs par le freinage des revenus directs ou indirects des salariés, c'est-à-dire par une redistribution à rebours de la valeur produite.

En apparence, cette politique peut paraître efficace, au moins dans le modèle abstrait de la concurrence pure, fiction de pédagogue ou didéologue : les coûts de production seraient réduits, les profits restaurés, la compétitivité rétablie, et donc successivement les investissements, la production, l'emploi et le pouvoir d'achat retrouveraient le chemin de la croissance. Mais ce schéma n'a rien à voir avec la réalité moderne : d'une part, parce que les excès de l'investissement dans les années passées, où les profits étaient très élevés, ont créé une énorme capacité excédentaire, qu'une diminution de la demande intérieure, ne fera, dans l'état actuel de l'environnement international, que renforcer, entraînant une hausse des prix pour maintenir le profit et réduire les dettes. D'autre part, parce que le rapport de forces dans la société s'est modifié : les salariés, plus nombreux et mieux organisés, acceptent de plus en plus mal de n'avoir pas, au bout du compte, un revenu au moins égal à leur part dans la population active.

Tenter de stopper l'inflation par une politique de réduction de la demande des détenteurs des revenus fixes, camouflage d'un relèvement du taux de rentabilité du capital, serait donc suicidaire. On aurait moins de croissance parce que moins de demande et plus d'inflation parce que moins de profit réel.

Un économiste libéral devrait donc avoir la lucidité et le courage d'affirmer que l'inflation reste, pour son système, beaucoup *plus tolérable que* les contradictions qu'elle camoufle. A vouloir s'y attaquer sans les résoudre, il ne fera qu'aggraver la crise, rendre impossible le financement des investissements qu'elle assure et exacerber les inégalités qu'elle gère. Littéralement, l'économie libérale est à bout de souffle.

Lutter contre l'inflation exige donc de passer outre au refus d'une minorité de privilégiés de préparer un avenir où ils le seraient moins. C'est-à-dire de se donner les moyens de modifier structurellement le taux de rentabilité exigé pour investir, d'ajuster la part des revenus du travail dans le revenu national sur leur part dans la population active, de trouver un nouveau moteur pour l'investissement et la création d'entreprises. Cela n'est évidemment ni simple, ni immédiat, ni sans risque et passe par la mise en œuvre d'une nouvelle conception économique fondée au moins sur les trois principes suivants :

1) Faire accepter à tout le secteur privé (et pas seulement à quelques grandes firmes) de ne plus anticiper sur l'inflation pour investir, c'est-à-dire d'accepter, faute d'innovation, un taux de rentabilité plus bas. Après tout, il est scandaleux que lorsque tous les revenus du travail sont encadrés et « normés », ceux du capital, le profit, les marges et les rentes ne le soient pas du tout ; que, lorsqu'il y a un million de salariés au chômage, les investisseurs continuent d'exiger le même bénéfice pour leur capital, les distributeurs et les professions libérales pour leurs services, les rentiers pour leur patrimoine spéculatif.

Cette modification très profonde des comportements économiques passe par la mise en œuvre de nouvelles règles de l'économie garantissant qu'un nouveau partage des revenus ne viendra pas casser l'investissement. En bref, l'acceptation d'un revenu moins élevé pour le capital, l'élimination de toutes les rentes et la normalisation de toutes les marges. En s'inspirant des exemples suédois et néerlandais, on peut, en particulier, suggérer la création d'un fonds anti-inflation où serait déposée la quasi-totalité de la part du cash-flow créé par une hausse des prix supérieure à un taux fixé nationalement et décroissant d'année en année. Ces profits seraient rendus à la firme qui les a créés, soit pour financer une relance sélective de l'investissement, soit pour assurer l'indexation de l'épargne de ses prêteurs ;

2) Elargir très sensiblement le secteur public en y décentralisant largement la décision d'investir, pour en faire le moteur exemplaire de cette nouvelle croissance, économe en capital, innovatrice, tournée vers des secteurs essentiels, en garantissant à l'actionnaire public un profit qui ne serait pas inférieur à la productivité moyenne de l'économie nationale ;

3) Créer, par une planification claire des grandes orientations, des marchés nouveaux pour l'industrie, dans les secteurs liés à une consommation nouvelle et plus collective, afin d'offrir aux firmes la garantie de revenus stables en échange de la diminution de leurs exigences de profit immédiat.

Ainsi, à l'évidence, et contrairement aux thèses des économistes archéolibéraux, la réduction des inégalités de toutes natures est une des conditions de la croissance et de l'efficacité de la politique anti-inflationniste. Il n'y aura pas de stabilisation des prix sans qu'une profonde réforme fiscale et une transparence de tous les comptes garantissent aux détenteurs des revenus fixes que leur part dans la population active est reflétée dans le partage de la valeur ajoutée.

Simultanément à la mise en œuvre de cette politique, et en particulier des réformes fiscales, la masse salariale pourra même augmenter plus vite que le revenu national, et sa distribution être plus égalitaire, sans que cette croissance soit que nominale. La stabilité des prix, c'est-à-dire l'acceptation de nouveaux rapports de forces, suppose cette simultanéité.

Au-delà des problèmes techniques ainsi posés, le choix est donc clair : ou bien continuer à retarder les échéances dans l'atmosphère artificielle de l'inflation, ou bien donner un nouveau souffle à notre histoire, un autre sens à l'avenir. Mais ce dernier choix exigé de pouvoir mettre en place une nouvelle légitimité de la décision d'investir, c'est-à-dire de donner aux décideurs d'autres incitations à innover et à préparer l'avenir de l'économie que l'espérance de faire fortune. Si l'on ne veut pas entamer ce long processus de changement, culturel au moins autant qu'économique, l'inflation, tôt ou tard, s'amplifiera.

JACQUES ATTALI.

LA PRESSION ACCRUE DU P.S. ET LES INITIATIVES DU P.C.

(Suite de la première page.)

Toute une série d'actions et de projets tendront à parfaire auprès de l'opinion son image de parti de gouvernement. M. Mitterrand sera à la tête de cette longue campagne électorale, et il accepte déjà tous les débats à venir, au Parlement ou ailleurs, avec M. Raymond Barre.

La confrontation devrait avoir lieu, puisque c'est précisément pour la soutenir que M. Barre a été choisi. Elle a, au reste, commencé, et sans complaisance. A travers le changement de premier ministre et le transfert de M. Fourcade, M. Mitterrand ne voit que les métamorphoses d'un Giscard d'Estaing - Frégoli et la continuité d'une politique. Aussi n'attend-il rien de M. Barre.

Après le départ de M. Chirac, la dureté de ces jugements paraîtrait anachronique s'il ne s'agissait d'effacer l'impression de renouvellement que peuvent provoquer les changements intervenus et la personnalité de M. Barre. M. Mitterand cherche à maintenir le parti socialiste sous-pression dans une conjoncture susceptible de lui valoir notamment chez les cadres moyens et supérieurs, un courant de sympathie. Toujours est-il que le premier secrétaire du P.S. repart avec un moral de vainqueur et la volonté de rendre de plus en plus crédible « la capacité socialiste ». Sa tactique tend à présenter comme naturelle, voire inéluctable, la victoire de la gauche. Il dédramatise. Selon lui, le fait que M. Giscard d'Estaing soit président de la République ne saurait empêcher que la gauche vienne au pouvoir avant la fin du septennat. C'est le bon sens, et c'est par le bon sens que M. Mitterrand prétend résoudre le problème institutionnel non réglé par la Constitution.

Au travail de « pédagogie politique » et d'explication que va entreprendre M. Mitterrand, M. Giscard d'Estaing a l'intention d'opposer la même tactique. A cette différence près qu'elle visera à faire prendre conscience aux électeurs qu'en votant pour la gauche ils ne se prononcent pas seulement contre les dirigeants en place, mais pour un programme de gouvernement dont ils ne prévoient pas les conséquences. Si campagne électorale il y a, ce sera une campagne de « professeurs ».

ANDRÉ LAURENS.

A EUROPE 1

M. Mitterrand : l'impôt de solidarité doit être centré sur les gros revenus et sur les sociétés

Interrogé par Etienne Mougeotte, Gérard Carreyrou, Pierre Lescure et Philippe Beauchard, M. François Mitterrand a notamment déclaré, jeudi 2 septembre, à Europe 1 :

« *On peut s'attendre de la part de la quasi-totalité des députés U.D.R. qu'ils ne résistent guère aux pressions de M. Giscard d'Estaing, et, pardonnez cette expression un peu vulgaire, qu'ils laissent tomber M. Chirac. (...) La majorité a passé son temps à se disputer, elle a fait perdre son temps à la France, elle a installé les affaires publiques dans une situation de crise permanente comme on ne l'avait pas vu aux pires moments de la IVe République, et nous venons de connaître deux ou trois mois de déshérence des affaires publiques.* »

Le premier secrétaire du P.S. estime que M. Chirac a toutes les qualités requises pour être le recours de la droite, mais qu'il n'est pas le seul. De M. Barre, il dit :

« *Rien ne nous permet de dire à l'heure actuelle, sur le plan des faits, que M. Barre représente autre chose que M. Chirac. Rien ne nous permettra — c'est un diagnostic que je fais en tant que socialiste — demain, j'en suis convaincu, d'observer hors des convaincu, d'observer, hors des manières de faire différentes, des tempéraments différents, des façons d'approcher les choses différentes, rien ne nous permettra vraiment de distinguer entre l'expérience prochaine de M. Giscard d'Estaing et l'expérience ancienne de M. Giscard d'Estaing.*

» *En effet, depuis six ou sept ans, sur le plan de l'économie notamment, on assiste à une sorte de représentation d'un Giscard d'Estaing Frigoli : tantôt Giscard d'Estaing - Giscard d'Estaing tout court. Cela aboutit à la hausse des prix et à la chute du franc. A une représentation Chirac - Barre. C'est le troisième épisode. Attendons le quatrième, mais, en ce qui concerne l'inflation, cela va malheureusement de mal en pis (...).*

» *M. Barre sera le premier ministre d'un président de la République qui vient, si j'ose dire, d'affermir son pouvoir et dont la politique est constante. La politique de M. Giscard d'Estaing — j'insiste là-dessus — nous la connaissons depuis sept ans au moins. Ce n'est pas parce qu'il est devenu président de la République qu'il a, pour autant, cessé de se préoccuper de l'économie et des finances, dont il a été le responsable dans de tristes conditions avant l'élection présidentielle. Il a continué d'en être le responsable.* »

M. Mitterrand a traité ensuite des rapports entre le président de la République et le premier ministre. Il a déclaré :

« *La gauche connaît ses devoirs par rapport à la Constitution. Ce n'est pas ce que décident, ce que déclarent les humeurs d'un moment : cela va bien, cela va mal, un peu plus, un peu moins, président par-ci, premier ministre davantage, on s'entend bien, on ne s'entend plus, on fraternise à Brégançon, on se dispute à Paris, on se boude au Zaïre, on revient à Paris. Tout cela n'est pas véritablement dans la ligne de ce que je considère être vraiment l'intérêt de la France.*

» *Ce n'est pas M. Giscard d'Estaing, aussi décisif qu'il soit et important dans les affaires de la France — je respecte sa fonction et sa personne — qui peut décider comme ça de ce qu'il convient de faire de nos institutions.* »

Le premier secrétaire du P.S. pose la question dans les termes suivants :

« *Est-ce que les gens pensent que tant que M. Giscard d'Estaing sera président de la République, c'est-à-dire jusqu'en 1981, il ne doit pas y avoir de majorité de gauche en France ?* »

Et il répond : « *Ils concluent avec moi. Il n'est pas interdit à la gauche, aux représentants du peuple des travailleurs, d'un très grand nombre de Français que l'on estime pour l'instant être légèrement plus de 50 %, il ne leur est quand même pas interdit d'assurer le gouvernement de la France, quelles que soient les pensées ou les orientations de M. Giscard d'Estaing.*

» *La Constitution n'a pas prévu le cas où l'on se trouverait avec un président de la République et une majorité de l'Assemblée nationale d'une nuance différente ou même, catégoriquement, l'un étant de droite et l'autre de gauche, situation que nous envisageons pour l'instant par rapport aux élections de 1978. (...) Les textes ne régissent pas tout. Il faut faire appel au bon sens, à la sagesse, au respect de l'esprit public et au respect du suffrage universel. Telle serait en tout cas ma ligne de conduite et je n'ai pas besoin d'en dire davantage.* »

Pas d'emprunt spécial

M. Mitterrand observe que M. Barre n'a jamais condamné « *le système dans lequel nous sommes installés* ». Comment voulez-vous, demande-t-il, qu'il change quelque chose sans condamner les erreurs de l'U.D.R. et des R.I. ? Aussi M. Mitterrand ne juge pas concevable que le P.S. puisse accepter le programme qui sera soumis à l'Assemblée nationale : « *Rien n'oblige M. Barre à être le représentant aujourd'hui de la droite au pouvoir. (...) Au lieu de choisir M. Giscard d'Estaing, la défense des grands intérêts et, finalement, l'injustice sociale, il n'avait qu'à se trouver parmi nous.* »

Le premier secrétaire du P.S. explique ensuite que pour indemniser les victimes de la sécheresse il n'aurait pas choisi le financement par l'emprunt, car il ne lui paraît pas de bonne technique d'utiliser ce moyen pour une opération particulière. C'est son opinion personnelle, car le P.S. ne s'est pas encore prononcé sur ce point. Il ajoute : « *Dès que l'on parle d'un impôt, comme il faut aller vite dans ce type de problèmes, on est obligé de coller à la réalité fiscale présente. Comme l'assiette des impôts est très injuste, si vous augmentez ces impôts directs, vous aggravez l'injustice, de telle sorte qu'augmenter l'impôt sur le revenu jusqu'à des tranches allant, on le dit, jusqu'à 3 000 F, revient à aggraver l'injustice générale de notre système fiscal. Vous justifiez ainsi la protestation de la masse des salariés qui font l'essentiel de l'effort, qui représentent donc plus de 80 % de la population active, et qui ne reçoivent pas 65 % de la part du fruit de cet effort national. Sur ce plan, il faut donc bien préciser que la simple augmentation à l'identité d'assiette fiscale équivaut à aggraver l'injustice, ce qui n'est pas normal.* »

Après avoir rappelé les propositions du P.S. concernant l'indemnisation des agriculteurs, il ajoute :

« *Je ne me mets pas à la place de M. Barre, mais je dirais qu'il existe une connaissance suffisante des revenus, une connaissance suffisante des bénéfices des sociétés pour faire une différence considérable entre la contribution des personnes ou des sociétés très riches, exactement comme nous avons fait cette distinction pour les droits de succession lorsque nous avons dit que nous exonérions les successions en ligne directe dans la plupart des cas et que nous chargions au contraire au-dessus de 2 millions (200 000 millions d'anciens francs) les successions dans le cadre du programme commun. De la même façon, s'agissant d'une solidarité nationale, il faut frapper les grandes fortunes, c'est-à-dire les profits finalement illégitimes, je ne dis pas forcément illégitimes dans leurs conditions d'accumulation du capital, mais illégitimes par rapport à l'état actuel de la fortune en France.*

» *L'impôt ne peut être réparti sur la masse des salariés jusqu'à un revenu relativement bas. Il doit être centré sur les grands revenus et sur les sociétés. Enfin, des distinctions doivent être faites, parce qu'il est un certain nombre d'entreprises et de secteurs industriels qui ont profité de la sécheresse.*

» *De même, dans le monde rural, il y a de grandes différences à faire entre le propriétaire agricole, qui est une sorte d'industriel céréalier de la Beauce, et le producteur de céréales d'une région où l'on ne fait que 15 quintaux à l'hectare. Il y a une énorme différence entre ce même céréalier et le producteur d'un élevage moyen de bovins charolais.* »

M. Mitterrand rapelle les pressions faites par M. Fourcade dans la lutte contre l'inflation et les résultats obtenus. Il s'étonne que M. Barre ait besoin d'un mois de réflexion :

« *Il n'y a pas de loi à établir directement, comme l'a fait M. Ceyrac, entre la situation actuelle des salaires en France et le développement de l'inflation. Les causes sont multiples. Elles tiennent à la masse de la monnaie, d'où la nécessité d'avoir une politique du crédit. Mais le gouvernement a manqué d'une politique sélective du crédit. Il a saupoudré. Il a aidé tout le monde, dispersé l'argent public, l'argent des Français, en le donnant à M. Dassault, à des sociétés d'électronique, à des sociétés d'ordinateurs, qui ont dilapidé cet argent avant que nos entreprises nationales ne soient vendues à des sociétés étrangères.* »

M. BARRE A REÇU LES VINGT-DEUX PRÉFETS DE RÉGION

M. Raymond Barre a présidé jeudi matin 2 septembre une réunion des vingt-deux préfets de région à l'hôtel Matignon en présence de MM. Jean Lecanuet et Michel Poniatowski, ministres d'Etat, respectivement ministre chargé du plan et de l'aménagement du territoire et ministre de l'intérieur, et de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture. A l'issue de cette réunion, consacrée notamment aux problèmes de la sécheresse et à une prise de contact entre le nouveau premier ministre et les préfets de région, ces derniers ont été retenus à déjeuner par M. Barre, qui a déclaré :

« *L'économie française dispose d'un certain nombre d'atouts. Il s'agit de corriger certains déséquilibres qui, s'ils se prolongeaient et s'accentuaient, seraient dangereux pour notre économie, et d'assurer, sur une base assainie, la poursuite d'une politique de progrès économique et social. L'effort que le pays va devoir entreprendre est donc tourné vers l'avenir et vers l'espoir.* »

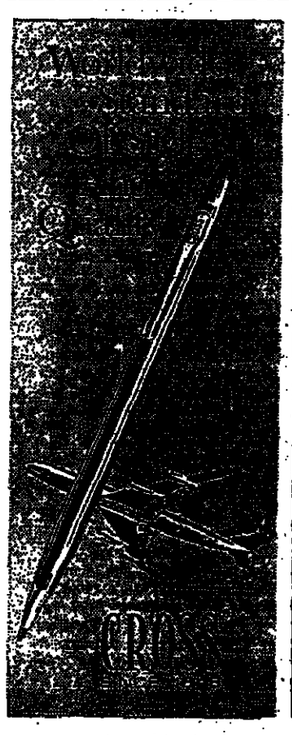

SYNDICATS

UN JUGEMENT DU TRIBUNAL D'AMIENS RECONNAIT AUX SALARIÉS LA POSSIBILITÉ D'EXERCER DANS L'ENTREPRISE « TOUS LES DROITS DU CITOYEN »

« *L'Humanité* » du 2 septembre a publié les attendus d'un jugement du tribunal d'Amiens, qui déboute la direction de Ferodo de sa plainte en dommages-intérêts, après la tenue d'une réunion d'information d'élus communistes sur le parking de l'entreprise à la sortie du travail, le 11 décembre 1975.

Selon « l'Humanité », il s'agit là d' « un premier pas vers la reconnaissance des droits politiques à l'entreprise ». Parmi les attendus que cite le quotidien, rejetant l'atteinte au droit de propriété, à l'antériorité et à la neutralité, l'un d'entre eux précise notamment que « le temps passé à l'entreprise (étant) l'essentiel, quantitativement, de la vie d'un travailleur, c'est donc le lieu principal où les travailleurs peuvent avoir ensemble une vie sociale et politique » et que la diffusion de l'information sur un parking, en dehors des heures de travail, « est une contrainte qui doit s'imposer à l'employeur d'autant plus facilement qu'elle ne met pas en cause son intérêt de propriété, puisqu'elle ne lui cause ni gêne ni détérioration ».

(PUBLICITE)

OFFICE NATIONAL DU TOURISME TUNISIEN

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre du projet d'infrastructure touristique financé avec l'aide de la Banque Mondiale et la K.F.W., l'Office National du Tourisme Tunisien lance un avis d'appel d'offres comprenant les lots suivants :

LOT 3 B - EPURATION SOUSSE-SUD
LOT 5 B - EPURATION DJERBA-ZARZIS
LOT 5 A - RESEAU DJERBA-ZARZIS.

I. - VENTE DES DOSSIERS

Les dossiers d'appel d'offres ci-dessus énumérés seront en vente à l'O.N.A.S., 8, rue du Sénégal, Tunis, au prix de 30 dinars chacun à partir du 15 août.

Les entreprises des pays membres de la BIRD et de la Suisse peuvent retirer les dossiers après acquittement du prix, sous forme de chèque barré, tiré sur une banque de la place (Tunis) à l'ordre de M. le Directeur Général de l'Office National du Tourisme Tunisien à partir du 15-8-1976.

Toute entreprise ayant acheté le dossier, et ne désirant pas participer à l'appel d'offres, devra le faire savoir à l'Office National du Tourisme Tunisien (23, rue de l'Inde, Tunis), deux mois avant l'ouverture des plis.

II. - REMISE DES OFFRES

La procédure de remise des offres est indiquée dans les conditions d'appel d'offres faisant partie des dossiers d'appel d'offres.

La date limite de remise des offres est fixée au 20-10-1976 pour le lot 5 A (réseau Djerba-Zarzis) ; et au 15-12-1976 pour les lots 3 B (épuration à Sousse-Sud) : 5 B (épuration à Djerba-Zarzis).

Pour chacun des lots les offres doivent constituer des plis séparés, remis dans des enveloppes portant libellé dans le coin en haut et à gauche : Projet Infrastructure Touristique avec le numéro du lot concerné :

— 3 B Epuration SOUSSE-SUD
— 5 B Epuration DJERBA-ZARZIS
— 5 A Réseau DJERBA-ZARZIS

avec en gros et en rouge : DEFENSE D'OUVRIR.

Les offres sont à envoyer à l'adresse suivante :

M. le Directeur des Infrastructures Touristiques,
OFFICE NATIONAL DU TOURISME TUNISIEN
23, rue de l'Inde - TUNIS - TUNISIE.

III. - OUVERTURE DES PLIS

Les ouvertures des plis sont programmées comme suit :
— Le mercredi 15-12-1976 à 11 heures pour les lots 3 B (épuration DJERBA-ZARZIS) ;
— Les mercredi 15-12-1976 à 11 heures pour les lots 3 B (épuration SOUSSE-SUD) et 5 B (épuration DJERBA-ZARZIS).

Les ouvertures des plis seront effectuées par la Commission d'appel d'offres à l'adresse suivante :

Direction des Infrastructures Touristiques,
23, rue de l'Inde - TUNIS.

Les ouvertures seront publiques.

(PUBLICITE)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNTIONAL

Pour les travaux de forage de 570 points d'eau villageois à créer dans le cadre d'un projet de développement rural en Côte-d'Ivoire.

L'ensemble des travaux, en un lot unique et indivisible, comporte l'exécution :

— d'environ 250 puits, réalisés par des forages en gros diamètre, après des sondages de reconnaissance préalables ;

— d'environ 480 forages, directement réalisés en diamètre prévu pour l'ouvrage d'exploitation.

Le dossier d'appel d'offres doit être retiré à l'adresse suivante : **M. LE DIRECTEUR DU SAH - B.P. V 65 ABIDJAN (COTE-D'IVOIRE). Téléphone : 32-22-41.**

La date limite pour la remise des offres est fixée au 29 octobre 1976 à 15 heures (heure locale).

La participation est ouverte à toutes les entreprises des pays membres de la BIRD ou de la Suisse.

(Publicité)

NATIONAL DEVELOPING PLAN PROJECT
MINISTRY OF MUNICIPALITIES
THE SEWERAGE BOARD

BAGHDAD — REPUBLIC OF IRAQ

TENDER FOR

KERBALA SEWERAGE SCHEME/1st STAGE

CONTRACT N° 1 — *SANITARY SEWER SYSTEM*

CONTRACT N° 2 — CIVIL ENGINEERING WORKS FOR TREATMENT PLANT AND PUMPING STATIONS

The Sewerage Board invites the experienced tenderers to participate in tendering for either both or any one of the above mentioned Contracts, which are detailed below as follows:

1) **CONTRACT N° 1**

The construction of approximately 90 kilometers of sanitary sewer network ranging in diameter between 225 mm. and 1800 mm., also the construction of manholes, house laterals and all other associated works to the network.

2) **CONTRACT N° 2**

Civil Engineering works for the construction of four area sewage pumping stations and treatment plant. The Electrical/Mechanical works of the Treatment plant and pumping stations have already been awarded and the electrical/mechanical equipment are at the Sewerage Board's Stores in Baghdad.

Tenders must be accompanied by a preliminary deposit either in cash, certified check or by a bank guarantee of the sum as follows and valid for a period of not less than six months from the closing date of the Tender:

a) ID. 85 000 /— For contract N°. 1

b) ID. 60 000 /— For contract N°. 2

The complete set of the tender documents can be obtained from the Sewerage Board's Office in Baghdad against payment of ID. 50/— (Fifty Iraqi Dinars) for each contract unrefundable.

The preliminary deposits together with other certificates and documents as required above and as specified in the "Instructions to Tenderers" of the Contract Documents should be contained in a separate envelope and enclosed together with the Tender clearly written on the outside the name of the Tender and addressed to THE MINISTRY OF MUNICIPALITIES and deposited in the Tender Box at the Ministry of Municipalities before 12.00 Noon on Wednesday, September 29, 1976.

N. ALANI
D. G. & Chairman
of the Board of Directors
Dr. Najmiddin Abdul Latif

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE DU GHANA

VOLTA RIVER AUTHORITY

Projet hydro-électrique Kpong

Contrat n° K-4 pour turbines, génératrices et pont roulant de centrale

APPEL D'OFFRES

Volta River Authority invite les firmes et groupements qualifiés et expérimentés à soumissionner pour la fabrication, la fourniture et le montage complets de tous les éléments suivants pour le projet hydro-électrique Kpong sur le fleuve Volta au Ghana.

A) Quatre turbines et régulateurs.

B) Quatre génératrices.

C) Un pont roulant de centrale.

Les soumissions partielles ne seront pas acceptées.

Les turbines seront du type à hélice verticale, roue simple, pouvant développer au moins 55.000 chevaux métriques sous une chute nette de 11,75 mètres.

Les génératrices auront une puissance nominale continue de 45 000 KVA aux bornes, à un facteur de puissance de 90 %, et seront conçues pour une vitesse de 62,5 tours à la minute.

Le pont roulant aura une portée d'environ 27 mètres et une capacité d'environ 275 tonnes. Des soumissions seront également sollicitées pour un portique de même capacité comme solution de rechange.

Le gouvernement du Ghana et la V.R.A. ont approché la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, la Commission des Communautés Européennes et la Banque Européenne d'Investissement pour le financement de la partie composante étrangère du contrat décrit plus haut. Cette aide financière est présentement étudiée par les sociétés de crédit précitées.

Seules les sociétés et entreprises conjointes avec siège social dans les pays membres de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, et en Suisse, pourront soumissionner. *La date limite de réception des soumissions est le 7 décembre 1976*

Les demandes concernant le dossier d'offres doivent contenir une lettre de change libellée au nom de « Acres International Limited » au montant de 100 dollars U S pour chaque jeu complet du dossier d'offres. En outre, des données décrivant l'équipement similaire fourni à d'autres clients doivent être transmises avec la demande comme suit :

a) Un exemplaire à :

The Chief Executive
Kpong Hydroelectric Project
Volta River Authority
P.O. Box M77
Accra, Ghana
WEST AFRICA
Cable : VOLTA ACCRA.

b) Un exemplaire à :

Acres International Limited
Kpong Hydroelectric Project
5259 Dorchester Road
Niagara Falls, Ontario
CANADA, L2E 6W1
Telex : 061-5107
Cable : ACRESCAN NIAGARA FALLS.

Les dossiers d'offres seront expédiés aux demandeurs par Acres International Limited, port payé, et par le mode d'expédition le plus rapide.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LES CONSÉQUENCES DE LA SÉCHERESSE

Qui paiera ?

C'est la grande question de la semaine, celle qui agite au plus haut point les groupes politiques et les organisations professionnelles. Celle aussi qui facilite des rapprochements dont on aurait tort de sous-estimer les prolongements divers, quand bien même ils étonnent à première vue.

L'épure la plus probable est pour le moment la suivante : le gouvernement cherche à dégager plus ou moins 6 milliards de francs, montant qui permet de tenir la promesse faite par le chef de l'Etat aux agriculteurs sur la stabilité de leur revenu en 1976. Or, dégager ces 6 milliards par le seul alourdissement de l'impôt sur le revenu impliquerait de prélever 10 % d'impôt supplémentaire sur 5 millions de contribuables payant 2 000 F d'impôt ou davantage. L'orientation — qui paraît être celle de M. Barre — est différente : elle consisterait à compléter une rallonge d'impôt sur le revenu (à concurrence de 4 ou 5 milliards, touchant donc 2 à 3 millions de contribuables) par des ressources annexes. Fiscales ? Mais lesquelles ? Et pourquoi pas l'emprunt ?

M. Christian Bonnet a déclaré nettement jeudi qu'il n'y aurait pas d'emprunt pour aider les paysans. L'affaire paraît officiellement moins avancée ; mais ce sera peut-être finalement le cas. L'emprunt a pourtant des partisans : la Confédération des cadres, qui le verrait bien financer une partie de l'aide aux paysans (à condition qu'il soit remboursé par ceux-ci), les P.M.E., certains socialistes (mais pas M. Mitterrand).

Celui-ci a dit clairement à Europe 1 (voir page 20) qu'il convenait de réserver l'emprunt — qu'il préconise depuis deux ans — au financement de vastes investissements de nature à relancer l'activité économique, donc à créer des emplois. Refusant de lancer des emprunts « *pour telle catégorie sociale* » ou « *pour une tranche de raisons* », il préconise le recours à l'impôt. Mais comme il ne veut pas « *aggraver l'injustice* » en alourdissant un impôt sur le revenu dont les bases sont, à ses yeux, très inéquitables, il demande qu'on taxe « *les grandes fortunes, c'est-à-dire les profits finalement illégitimes (...) par rapport à l'état actuel de la fortune en France* ».

M. Charpentié (C. G. C.) prononce un discours du même ton, en demandant qu'on tienne compte non seulement des revenus des citoyens, mais de leur fortune. Comment faire comprendre, en effet, à un cadre, qu'il doit payer pour un agriculteur qui, lui, fraude peut-être l'impôt et possède — très souvent — un capital (fût-il d'exploitation) que le cadre n'a pas ? Au sein de la majorité, certains pensent de même. Les réserves de M. Chaban-Delmas s'expliquent peut-être ainsi.

L'idée a germé de coupler un décime d'impôt sur le revenu avec une « rallonge » d'impôt sur les bénéfices des sociétés. Des gaullistes de gauche verraient la chose d'un bon œil, mais pas le patronat — *ni les services du* premier ministre, — pour qui le problème est de relever le taux de profit des entreprises — pour qu'elles recommencent à investir — et non d'amputer les bénéfices de cette année, au demeurant limités eu égard au passé. On peut encore chercher d'autres ressources. La C.G.T., la C.F.D.T., la C.G.C., recommandent, chacun à sa façon — d'imposer les « profits exceptionnels » dus à la sécheresse, les sociétés vendant des réfrigérateurs ou produisant des boissons, par exemple.

Le même souci de sélectivité anime les réflexions sur les bénéficiaires de l'aide. Le classement en quatre zones, fait par MM. Chirac et Bonnet, mécontente de nombreux agriculteurs. M. Mitterrand et le P.C. demandent pour leur part qu'on trie entre les paysans, en distinguant les titulaires de hauts revenus — « *sortes d'industriels* », a dit le leader socialiste — des autres, les petits éleveurs notamment. Le classement ne peut, pour eux, être uniquement géographique.

Comme M. Barre ne doit faire connaître ses choix définitifs que dans dix jours, après avoir reçu les partenaires sociaux, le champ est encore large et libre pour les prises de position ou les déclarations « informées ».

Ce qui paraît dès à présent certain, c'est que la cohésion de la majorité sera mise à l'épreuve dès le règlement de cette première affaire. Et que la sérénité sur laquelle comptait M. Raymond Barre pour amorcer son action, la coopération nationale qu'il espérait pour lutter contre l'inflation, sont d'ores et déjà bien compromises.

GILBERT MATHIEU.

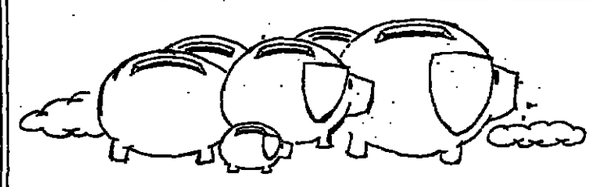

(Dessin de CHENEZ.)

● *Le syndicat général des impôts Force ouvrière s'insurge*, dans un communiqué, « *contre le recours à un supplément d'impôt sur le revenu dont la charge incombera essentiellement aux salariés* », préconise « *l'institution d'une contribution exceptionnelle sur les fortunes et le capital* » et demande que « *les conditions d'octroi de l'aide aux agriculteurs tiennent compte aussi exactement que possible de l'importance de la perte subie réellement et du montant des revenus déclarés à l'impôt sur le revenu, les années précédentes, par chaque exploitant concerné* ».

● *La Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles* du Nord et du bassin parisien « regrettent le financement de l'indemnisation des agriculteurs par un impôt supplémentaire » et « proposent la mise en œuvre d'un emprunt national de solidarité ».

● *Les jeunes agriculteurs de l'Ain* ont attaché, le 2 septembre, six vaches aux grilles de la préfecture de Bourg, afin de protester contre le classement du département en zone III, ce qui ne permet aux éleveurs que de toucher une aide limitée. — (*A.P.*)

COMBIEN DE CONTRIBUABLES SERONT-ILS CONCERNÉS ?

Si l'Etat veut prélever cette année 5 milliards de francs par une majoration de 18 % de l'impôt sur le revenu (calculé *sur les ressources des Français* en 1975), les contribuables dont le montant de l'impôt devait être inférieur ou égal à 4 000 francs pourront être exonérés. Seuls trois millions de contribuables environ (sur douze millions), ceux dont l'impôt doit excéder 4 000 francs cette année, participeraient à cet effort fiscal de solidarité nationale.

Si l'Etat souhaite prélever 6 milliards de francs par la seule voie de l'impôt direct (hypothèse qui est à peu près exclue en l'état actuel), la majoration de 18 % devra toucher tous les contribuables dont l'impôt sur le revenu excède cette année 2 000 francs, soit un peu plus de cinq millions de personnes.

M. BONNET : « IL N'Y AURA PAS D'EMPRUNT NATIONAL POUR AIDER L'AGRICULTURE. »

« *Il n'y aura pas d'emprunt national pour aider les agriculteurs victimes de la sécheresse. Les déséquilibres de 1976 seront rectifiés en 1976, la Soufrière à la Guadeloupe comme la sécheresse en métropole* », a déclaré M. Christian Bonnet, le 2 septembre, devant les membres de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture. Le ministre de l'agriculture, bien qu'il se soit refusé à donner des indications sur le montant de l'aide globale que le gouvernement envisage d'accorder à l'agriculture, a précisé que celle-ci sera financée par un effort fiscal « *touchant les personnes physiques et morales* ». Contrairement à ce qu'il avait affirmé le 25 août (*le Monde* du 27 août), M. Bonnet a ajouté que cet effort fiscal serait « *modulé* », ce qui signifie que divers types de taxations (impôts indirects ou impôts sur les sociétés) pourraient s'ajouter au prélèvement fiscal sur les hauts et moyens revenus initialement prévu.

Répondant à M. Louis Perrin, président de l'A.P.C.A. (Assemblée permanente des chambres d'agriculture), qui avait déclaré que certains exploitants agricoles avaient été « *choqués par l'annonce d'un supplément d'impôt affecté à une certaine catégorie socio-professionnelle et que certains avaient même eu le sentiment qu'il y avait un piège tendu* », M. Bonnet a déclaré que le dispositif mis en place pour corriger les effets de la sécheresse « *ne dressera pas les catégories sociales les unes contre les autres* », car le produit des impôts supplémentaires ne sera pas attribué aux seuls paysans sinistrés, « *d'autres dépenses seront couvertes par les nouvelles recettes dégagées par le collectif budgétaire en préparation* », et parce que les aides distribuées aux agriculteurs seront équitables. A ce propos, M. Bonnet a ajouté que, globalement, il y aura, le 29 septembre, dans le dispositif d'ensemble arrêté par le gouvernement, « *une défalcation de l'aide accordée le 25 août pour gommer certaines inégalités* », notamment entre certaines régions. « *L'équité dans la distribution des aides passera par la sélectivité* », a conclu le ministre.

LES P.M.E. FAVORABLES A L'ÉMISSION D'UN EMPRUNT

« *Les incidences de la sécheresse devraient faire l'objet de prêts à des taux particulièrement réduits, remboursables à plus ou moins long terme, et dont les fonds pourraient être fournis par l'émission d'un emprunt* », indique, jeudi 2 septembre, dans un communiqué, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises.

En effet, estiment les P.M.E., « *la sécheresse est un risque conjoncturel qui peut être compensé dans les années à venir par des conditions plus favorables, et dont les conséquences ne sont pas identiques suivant les régions et les produits* ». En outre, poursuit le communiqué, « *la solidarité nationale jouera déjà à plein pour les agriculteurs, dans les conditions qui sont trop souvent oubliées : certaines exonérations fiscales ; subventions pour soutien des prix à la production ; crédits à taux réduits ; prix préférentiels sur les carburants ; régimes particuliers en matière de vente et de mutation des biens immobiliers ; sans omettre le fonds de garantie contre les calamités agricoles, dont on connaît mal le rôle qu'il devrait jouer dans ces circonstances exceptionnelles* ».

Les P.M.E. s'élèvent donc contre tout projet de taxation exceptionnelle qui viendrait grever directement ou indirectement les catégories qui connaissent ou ont connu de grandes difficultés sans avoir reçu, pour leur part, aucune aide.

● « *Tous les Français, tous les agents économiques, toutes les catégories professionnelles doivent être associés à la lutte contre l'inflation* », déclare l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (A.P.C.C.I.) dans un communiqué.

En effet, « *les deux années qui viennent de s'écrouler ont montré que si la lutte contre l'inflation est menée à peu près exclusivement avec des mesures techniques pesant sur les entreprises industrielles et commerciales, ses effets disparaissent dès que ces mesures, qui ne peuvent être longtemps supportées par l'économie cessent d'être appliquées* ».

Soulignant la nécessité de « permettre la réalisation des investissements productifs qui s'imposent », l'A.P.C.C.I. conclut : « *Tout ce qui est demandé ou imposé aux entreprises, se retrouve obligatoirement dans les prix de revient et contribue à l'inflation surtout lors que les gains de productivité sont insuffisants pour les couvrir. Cette règle inéluctable a trop souvent été méconnue dans le passé ; elle devra être présente à l'esprit de tous dans les mois qui viennent.* »

Pour le week-end, faites-vous plaisir, louez une voiture chez
europcar
645. 21. 25

BILLET

UN DEMI, GARÇON !

A la terrasse d'une quinzaine de cafés, situés sur les Grands Boulevards, de l'Opéra à la République, et sur les Champs-Elysées, à Paris, nous avons « testé » les prix des deux boissons-pilotes les plus couramment consommées : le demi de bière et la tasse de café. Le coût de ces deux boissons prises au comptoir est respectivement de 1,80 F et de 1 F, et le client débourse généralement 2 F et 1,10 F, selon l'usage du pourboire « laissé à l'appréciation de la clientèle ».

A la terrasse, nous avons payé, du moins cher au plus onéreux, pour un demi de bière : 3, 45 F (le Vénitien, le Cardinal, le Gymnase, le Café de France) ; 4 F (le Madrigal) ; 4,03 F (le George-V) ; 4,30 F (le Café d'Angleterre) ; 4,60 F (le Brébant, Quick-Elysées) ; 5,20 F (Ely-Club) ; 6,33 F (le Café de la Paix) ; 6,35 F (le Colisée).

Graduation, identiques pour la tasse de café : 2,30 F (le Vénitien, le Thermomètre) ; 2,50 F (le Gymnase) ; 2,85 F (le Tamaris, le Café de France) ; 2,88 F (le Cardinal, le George-V) ; 3,45 F (le Brébant, le Madrigal, le Colisée) ; 3,50 F (le Café d'Angleterre, Quick-Elysées) ; 4 F (Ely-Club) ; 4,60 F (le Café de la Paix).

Anarchie

Partout, nous avons demandé « un demi » et « un café », sans plus de précision. A une exception près, il nous a été servi un verre de 25 cl de bière française de qualité très moyenne et un café « classique », qui ne provenait sûrement pas du Brésil. Pour ce qui concerne la bière, les serveurs ont souvent interrogé : « Un demi petit, moyen ou grand ? » En revanche, au Thermomètre, place de la République, c'est d'autorité que l'on a apporté un demi-litre de bière allemande. Coût : 7,50 F. Explications du serveur : « Nous ne faisons pas de bière française. Quant à la contenance un demi, pour nous, c'est 0,5 litre. Un verre de 0,25 cl, c'est un bock. »

En terrasse, le service est toujours inclus, quitte à être ajouté à la main sur le ticket de paiement — pratique courante sur les Champs-Elysées. Il est, en général, de 15 %, mais il peut atteindre près de 17 % comme au Café d'Angleterre, boulevard Montmartre. Il est parfois calculé au centime près, comme au Cardinal, au Café de la paix ou au George V ; mais, en l'absence de menue monnaie, c'est presque toujours le client qui doit payer quelques centimes de plus pour « arrondir » la somme.

Qu'est-ce qui justifie cette anarchie et cette escalade dans les tarifs, s'agissant de boissons dites pilotes ? On constate, par exemple, que le prix d'une tasse de café servie à la terrasse du Café d'Angleterre est plus élevé que celui d'un demi de bière du juste en face, au Cardinal, alors que les deux établissements sont, apparemment, d'importance semblable.

Est-ce l'emplacement de la terrasse ? La note à payer n'est pas moins lourde selon que l'on s'approche plus de la place de la République que de celle de l'Opéra, du rond-point des Champs-Elysées que de l'Arc de triomphe. Est-ce la notoriété de l'établissement ? La tasse de café est plus coûteuse au Ely-Club qu'au Colisée ; il est vrai qu'au Fouquet's le demi de bière (de qualité particulièrement mauvaise) vaut 8 F et 6,90 F le café (servi dans une tasse d'une propreté douteuse), soit, respectivement, près de 27 % et 50 % de plus qu'au Café de la Paix.

Quelles que soient les justifications éventuelles des débitants de boissons, on sera tenté de penser que ces derniers ont vraiment pris, cet été, les Parisiens et les visiteurs de province et de l'étranger pour des touristes. — M. C.

LES MARCHES

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
2 SEPTEMBRE

Nouveau et vif repli

A cause ou en dépit du manque persistant d'affaires, la Bourse a continué de s'affaiblir rapidement au cours de la séance de jeudi. Pour le troisième jour consécutif, les cours se sont repliés et, en clôture, les différents indices accusaient derechef une baisse supérieure à 1 % en moyenne.

Une centaine de valeurs, soit largement plus de la moitié de celles inscrites à la cote, ont été passablement malmenées, enregistrant des pertes de 1 % à 4 %. Le secteur bancaire, les grandes surfaces, le bâtiment, l'automobile, la métallurgie, les pétroles, la chimie, la construction mécanique et surtout le matériel électrique ont été les cibles favorites des vendeurs. Bref, les derniers gains de la hausse enregistrée jeudi et vendredi ont été reperdus et même très au-delà.

Le marché brûlerait-il déjà ce qu'il avait adoré voici une semaine ? L'on peut-se le demander vu la tournure de la situation. A la limite, certains se demandent même si les opérateurs ne regrettent pas finalement le départ de M. Fourcade de la rue de Rivoli, pourtant si souhaité. Avant l'ouverture, l'absence presque totale d'ordres laissait espérer, sinon une amélioration, du moins une consolidation, après deux jours de forte baisse. Ce fut le contraire qui se produisit, la faiblesse de l'activité accentuant encore la dégradation d'une tendance sur laquelle continue à peser l'hypothèque d'un super-impôt de solidarité : à ce sujet, des rumeurs courtoient en Bourse sur l'application éventuelle d'une taxation fortement progressive.

N'énonmoins, depuis l'arrivée au pouvoir de M. Raymond Barre, nombre d'opérateurs inclineraient à se montrer désormais moins pessimistes, sans vouloir s'engager trop rapidement.

L'or s'est fortement redressé, le lingot regagnant 575 F à 17 135 F (après 17 150 F) et le napoléon 10 F à 224,50 F (après 225 F).

Aux valeurs étrangères, vive hausse des mines d'or. Reprise des américaines.

LONDRES

Déconcerté par les prévisions incertaines de l'Institut national de recherches économiques et sociales, le marché s'oriente à la baisse vendredi matin à l'ouverture. Les industrielles perdent quelques pence (I.C.I). Aux pétroles, recul de BP après une avance initiale. Tassement des fonds d'Etat. Recul des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 105 55 contre 106 10

VALEURS	CLOTURE 2/9	COURS 3/9
War Loan 3 1/2 %..	26 1/8	25 15/16
Beecham	356	335 1/2
British Petroleum	583	587 1/2
Shell	422	402 1/2
Vickers	164	155
Imperial Chemical	360	328
Courtaulds	118	114
De Beers	198	204
Rio Tinto Zinc Corp..	195	189
Western Holdings....	11 5/8	11 1/4
Minst Driefontein	9 3/4	13 7/8

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

P.U.K. — L'assemblée du 9 septembre prochain autorisera le conseil à émettre pour 500 millions de francs d'obligations convertibles.

I.C.I. — Pour le premier semestre de l'exercice 1976, la compagnie a réalisé un bénéfice net de 154 millions de livres contre 105 millions. Le bénéfice net attribuable atteint 143 millions de livres (+ 5,7 %). I.C.I. déclare un dividende intérimaire de 8 pence contre 6,9483 pence et pense être en mesure de distribuer pour l'exercice entier 14,78035 pence par action contre 11,8243 pence.

BRITISH PETROLEUM. — Le bénéfice du premier semestre s'établit à 772 millions de livres contre 882,5 millions. Ce décalage s'explique par les mauvais résultats du premier trimestre, ceux du second manifestant une forte progression (+ 36,8 %). Dividende intérimaire de 6,875 pence contre 6,25 pence.

NORSK HYDRO. — Résultat d'exploitation provisoire du groupe pour l'exercice 1975-1976 : 405 millions de couronnes contre 393 millions, pour un chiffre d'affaires global de 4 749 millions de couronnes contre 4 131 millions.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 31 déc 1975.)

	1er sept.	2 sept.
Valeurs françaises ..	88,7	87,9
Valeurs étrangères ..	105,8	107,7

C° DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	68,8	67,9

NEW-YORK

Irrégulier

La tendance a été assez irrégulière jeudi à Wall Street, où, après quatre séances consécutives de hausse, l'indice Dow Jones s'est inscrit en léger repli à 984,79 (— 1,16).

Comme chaque jeudi, de nombreux opérateurs ont préféré attendre la publication des statistiques monétaires hebdomadaires avant de s'engager. Le volume des transactions n'en est pas moins resté important avec 18,92 millions de titres échangés contre 18,64 millions.

Après la fin de la séance, le Fed a annoncé que la masse monétaire (M 1) avait diminué de 0,8 milliard de dollars, ce qui écarte, temporairement, la perspective d'une hausse des taux d'intérêts.

Autres motifs de satisfaction pour les boursiers : au cours de la semaine passée, les ventes au détail ont progressé de 1 % et les prix de gros ont diminué de 0,1 % en août grâce à la baisse des produits agricoles. Toutefois, les prix industriels ayant subi une hausse de 0,7 % pour le même mois, les craintes concernant l'inflation n'ont pas toutes disparu, ce qui a provoqué des ventes bénéficiaires après les hausses récentes.

Le nombre de hausses l'a cependant emporté sur celui des baisses par 759 contre 645 et 476 titres inchangés.

Indices Dow Jones : transports, 219,91 (— 0,49) ; services publics, 93,59 (+ 0,16).

VALEURS	COURS 1/9	COURS 2/9
Alcoa	57 1/4	57 1/2
A.T.T.	59 1/2	59 1/2
Bendix	40 1/2	40 7/8
Chase Manhattan Bank	29 3/8	29 ...
Du Pont de Nemours	131	131 3/8
Eastman Kodak	96 1/4	94 7/8
Exxon	52 7/8	53 ...
Ford	56 1/8	56 5/8
General Electric	53 1/2	53 1/8
General Foods	32 5/8	32 7/8
General Motors	68 5/8	68 1/8
Goodyear	22 3/8	22 1/4
I.B.M.	272 1/4	276 1/2
I.T.T.	31 7/8	31 1/2
Kennecott	29 3/4	29 5/8
Mobil Oil	68 ...	67 5/8
Pfizer	28 1/2	28 1/8
Schlumberger	94 7/8	95 1/4
Texaco	27 ...	27 ...
U.A.I. Inc.	25 3/4	26 ...
Union Carbide	65 ...	64 5/8
U.S. Steel	49 3/4	49 7/8
Westinghouse	16 1/2	16 1/2
Xerox	65 ...	64 3/8

Taux du marché monétaire

Effets privés..... 9 1/2 %

BOURSE DE PARIS — 2 SEPTEMBRE — COMPTANT

VALEURS	% dû nom.	% du coupon	Cours précéd.	Dernier cours
3 %.....	40 20	2 770		
5 %.....	54 80	2 837		
3 % 1920-1960..	...	2 837		
3 % Aupert. 45-54	62 ..	9 271		
4 1/4 % 1963....	102 50	1 234		
4 1/4-4 3/4 % 63	89 60	4 387		
Emp. N. Eq. 5 % 65	105 ..	4 569		
Emp.N.Eq. 6% 66	103 20	5 541		
Emp.N.Eq. 6% 67	95 50	1 546		
Empr. 7 % 1973..	123 80	4 418		
E.D.F. 8 1/2 1980	...	1 222		
— 5 % 1980	101 10	2 732		

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	488 ..	... ..
E.D.F. parts 1959	467 ..	... ..
Cb. France 3 %..	126 20	... ..
Abeille I.S.A.R.D.	570 ..	575 ..
Abeille (Vie) .—	210 ..	215 ..
A.G.F. (Ste Centr.)	390 ..	385 ..
Ass. Gr. Paris Vie	1350 ..	1350 ..
Concorde.....	226 20	225 ..
Epargne France..	291 ..	... ..
Fonc. T. I.A.R.D.	125 ..	... ..
Foncier (Vie)...	285 ..	... ..
France I.A.R.D...	d188 ..	... ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Francs (Lx).....	390 ..	390 ..
GAN (Ste Centr.):	688 ..	802 ..
Préservatrice S.A.	400 ..	398 ..
Protectrice R.I.R.	243 ..	... ..
U.A.F.....	626 ..	624 ..
Alsacias. Banque.	258	258 ..
(Lt) Bque Dupont.	255 ..	255 ..
Banque Hervet..	238 ..	238 ..
Bque Hypoth. Eur	248 ..	248 ..
Bang. Mat. Paris.	597 ..	599 ..
Banque Worms..	184 80	180 ..
C.C.I.R.	... ..	... ..
Cadetel.....	114 50	... ..
Cofica.....	... ..	... ..
C.A.M.E.....	76 30	76 ..
Crédit(Ly).....	168 ..	168 50
Créd. gén. indust.	166 ..	167 ..
(M) Crédit Mod..	... ..	... ..
Financière Soiaf.	285 50	280 ..
Finextel.....	122 ..	120 50
Fr. Cr. et B. (Cie)	87 50	... ..
France-Bail.....	238 ..	240 ..
Hydro-Energie...	38 80	... ..
Immobail B.T.P..	135 40	136 50
Immobanques.....	185 20	... ..
Immofinc.....	130 ..	132 ..
Immorhône.....	163 ..	163 ..
Locabail Immob.	188 ..	189 ..
Locafimacière..	139 ..	... ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Lyon-Allemand....	104 70	104 70
Paris-Réescompt.	375 ..	376 ..
Soc. Mars. Crédit	278 50	278 50
Séquanaise Banq.	216 ..	210 ..
SLIMITCO.....	171 10	171 ..
Sté Cent. Banque	80 ..	79 50
Sté Générale....	231 ..	230 ..
SOFICOMI.....	177 ..	... ..
Suvabail.....	218 ..	... ..
BCIP-Bail.....	121 ..	123 ..
Unibail.....	172 50	173 50
Un. Ind. Crédit..	141 ..	140 ..
Cie F. Stein Re..	138 ..	129 10
Fonc. Ch.St.-d'Eau	680 ..	680 ..
(M) S.U.F.I.P....	74 80	... ..
Fonc. Lyonnaise.	630 ..	637 ..
Immob. Marseille	880 ..	880 ..
Louvre.....	209 ..	202 ..
Midi.....	572 ..	561 ..
Reste foncière..	616 ..	... ..
SIMVIM.....	157 60	... ..
Voitures à Paris.	255 ..	... ..
Cogifi.....	125 50	125 50
Penchiney.....	107 ..	... ..
Gr. Fin. Constr..	119 30	119 ..
Immobail.....	121 20	121 10
Immolnvest.....	97 ..	... ..
Cie Lyon Immo...	102 80	103 50
OFIMEG.....	88 ..	88 ..
U.S.I.M.O.....	118 ..	118 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Union Habit.....	157 ..	158 ..
Ua. Imm. France..	130 ..	129 ..
Aciers investiss..	100 50	100 ..
Gestion Sélect..	106 90	106 90
Invest. et Gest..	207 ..	207 60
Placem. Inter....	101 50	101 50
Setragi.....	196 90	... ..
Aquitaine (Cie Ind.).	195 ..	190 ..
Applic. Hydraul..	320 ..	325 ..
Artois.....	108 ..	108 ..
Constr. Blanzy..	345 ..	... ..
C. Roussel-Nobel.	215 ..	... ..
(Ny) Cenfrest....	115 ..	... ..
(ny) Chaussures....	128 ..	... ..
Charg. Rhon. (n.).	2920 ..	2930 ..
Cofiname.....	97 70	97 20
(Lt) Dév. R. Nard.	146 ..	... ..
Electro-Financ..	302 10	300 ..
Flin, Bretagne....	53 20	51 30
Gaz et Eaux....	376 ..	d391 ..
La Mure.....	44 20	42 50
Lehoe et Cie.....	110 ..	105 60
(Ny) Lordex.....	... ..	... ..
Cie Marocaine....	27 50	29 90
O.V.A.I.M.....	... ..	... ..
OPB Paribas.....	89 50	87 30
Paris-Orléans....	77 ..	... ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Carbone-Lorraine	57 20	57 ..
Delalande S.A. ..	241 ..	241 ..
Finalens.....	... ..	43 50
FIPP.....	... ..	... ..
(Ly) Garland	233 ..	235 ..
Gévelot.....	381 ..	382 ..
Grande-Paroisse	94 ..	92 ..
Huiles G. et dér.	95 50	95 50
Lorillard-Lefranc	... ..	165 ..
Moncoco).....	83 50	84 ..
Parcos.....	347 ..	347 ..
Quartz et Silice .	38 40	38 ..
Rctt.....	182 50	180 ..
Upsilo-Georgel ..	... ..	... ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Aussedat-Rey....	68 ..	68 ..
Darblay S.A.....	... ..	36 80
Didot-Bottin.....	145 ..	146 ..
Imp. G. Lang....	... ..	9 40
(B.) Pap. Gascogne	170 ..	170 ..
La Rizle.....	95 ..	96 ..
Rochette Cenpa..	80 ..	... ..
A. Thiary-Sigrand	... ..	... ..
Bon-Marché.....	50 10	49 20
Damart-Servip....	385 ..	380 ..
Mars. Madeleine.	37 ..	37 ..
Maurel et Prom..	102 30	100 ..
Optorg.....	171 ..	167 50
Palais Nouveauté	386 ..	387 ..
Prisunic.....	38 70	38 60
Uniprix.....	50 ..	49 50
Crouzet.....	133 70	133 70
Europ Accumul..	223 ..	222 ..
Ind. P. (C.I.P.E.)	82 50	82 50
Lampes.....	115 80	115 80
Merlin-Gerin	152 80	152 10
Mors.....	... ..	52 ..
Oceanic.....	132 ..	132 10
Paris-Rhône	110 ..	... ..
Ple Wonder	... ..	235 ..
Radiologie.....	325 ..	318 60
SAFT Acc. fixes .	950 ..	951 ..
Schneider Radio ..	... ..	115 ..
SEB S.A.....	470 ..	455 ..
S.I.N.T.R.A.....	580 ..	574 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Roussel S.A.	494 ..	... ..
Soutra Rémies ...	188 ..	... ..
Synthelabo	165 ..	165 ..
Tissus et Moiln ..	56 20	56 60
Uffner S.M.B.	124 ..	123 80
Agache-Willot ...	78 60	78 60
Filés Fourmies ..	22 80	22 80
Lainière-Roubaix	71 ..	... ..
Roussière	385 ..	380 ..
Saint Frères	32 10	31 60
M. Chaussen	122 ..	122 ..
Delmas-Vieljeux .	189 70	183 70
Messag. Marit. ..	d 58 50	... ..
Nat. Navigation .	71 80	71 50
Navale Worms ..	112 ..	112 ..
Saga.....	50 ..	50 ..
Transat (Cie Gle).	218 ..	211 ..
S.C.A.C.....	78 ..	79 80
Stenl.....	256 ..	256 ..
Tr. C.I.T.R.A.M..	110 ..	109 ..
Transport Indust.	125 ..	124 ..
(Li) Baigaut-Farj..	63 ..	... ..
Bis S.A.....	350 ..	348 ..
Blazzy-Ouest.....	182 ..	182 ..
La Brasso.....	72 10	... ..
Cigarettes Inde..	... ..	... ..
Degrenont.....	349 ..	348 ..
Dorp-Tricu.....	... ..	... ..
Dunkerque-Parfins.	358 ..	... ..
Essilor.....	733 ..	731 ..
Farrailles C.F.F..	298 50	300 ..
Havas.....	135 ..	135 ..
Locatel.....	258 ..	256 ..
G. Maguant.....	... ..	... ..
Novatier.....	180 ..	178 ..
Publicis.....	113 ..	115 ..
Sallier-Lebianc..	165 ..	165 ..
Waterman S.A....	288 ..	280 ..
Brass. du Maroc.	183 ..	... ..
Brass. Ouest-Afr.	96 ..	... ..
Elf-Gabon.....	355 ..	... ..
(B.) Min. et Métal	428 ..	... ..
C.F.C.A. 5 1/2 %	... ..	... ..
Emprunt Young..	... ..	... ..
Nat. Nederlanden	... ..	... ..
Phenix Assurano.	16 80	... ..
Algemene Bank..	570 ..	... ..
Bco Pop. Español	... ..	... ..
B.N. Mexique....	... ..	... ..
C. régl. intern..	5750 d	... ..
Bowring C.I.....	6 10	6 20
Commerzbank....	347 ..	... ..
Bowater.....	15 20	15 95
Cie Bruz. Lambert	... ..	... ..
Gén. Belgique....	233 90	... ..
Latonia.....	124 ..	... ..
Rollaco.....	270 ..	275 ..
Robaco.....	384 50	386 70
Cavenham.....	5 80	9 10
Lyons (J.).....	7 50	... ..
Goodyear.....	110 ..	109 ..
Pirelli.....	6 75	6 75
I.H.C.....	33 ..	32 ..
Kubota.....	5 85	... ..
S.K.F.....	128 ..	128 ..
Raicheol Holding.	174 ..	175 ..
Marks Spencer..	8 40	8 10
A.E.R.....	184 ..	... ..
Bati Canada.....	255 50	255 50
E.M.I.....	... ..	... ..
Hitachi.....	3 55	3 61
Honeywell Inc....	218 ..	... ..
Matsushita.....	11 70	11 50
Sperry Rand.....	234 ..	230 ..
Xerox Corp.....	311 50	318 ..
Arbed.....	... ..	... ..
Cockerill-Ougrée..	... ..	... ..
Fiasider.....	... ..	... ..
Hoogovens.....	... ..	... ..
Mannesmann.....	670 ..	670 ..
Steel Cy of Can..	... ..	... ..
Thyen. c. 1000...	... ..	... ..
Ugine.....	16 50	16 ..
Usinor.....	... ..	... ..
De Beers (port.)..	... ..	... ..
De Beers p cp....	... ..	... ..
General Mining...	31 ..	33 ..
Hartebeest.....	41 ..	... ..
Johannesburg....	24 ..	... ..
Middle Witwat...	13 80	... ..
Président Steyn..	28 ..	... ..
Stilfontein.....	6 90	7 00
Vaal Reefs.....	47 ..	50 ..
West Rand.....	d 6 80	7 50
Alcan Alum.....	131 50	133 ..
Amax.....	275 ..	271 10
Cominco.....	206 ..	... ..
Finantrexer.....	111 ..	... ..
Minerals Resourc.	12 05	12 60
Noranda.....	157 ..	158 ..
Vieille Montagne.	470 ..	467 ..
Am. Petrofina....	148 ..	... ..
British Petroleum	49 50	50 10
Cait Oil Canada..	138 ..	140 ..
Petrofina Canada	... ..	... ..
Shell Tr. (port.)	34 30	... ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Akzo.....	65 ..	63 ..
Dart Industries..	178 ..	... ..
Fosaco.....	15 ..	... ..
Gevaert.....	... ..	... ..
Cinzo.....	... ..	... ..
Grace and Co....	132 20	132 20
Pfizer Inc.....	140 ..	... ..
Procter Gamble..	480 ..	482 ..
Courtaulds.....	... ..	... ..
Est-Asiatique....	126 50	124 50
Canadien-Pacif...	87 20	87 50
Wagons-Lits.....	77 ..	... ..
Barlow-Rand.....	8 50	9 30
British Am. Tob..	... ..	... ..
Sodé. Allumettes	... ..	... ..

HORS COTE

Alser.....	... ..	... ..
Batibail-Siconi..	690 ..	680 ..
Cellulose Pin....	119 ..	... ..
Cofipa-Siconi ...	952 ..	905 ..
Cozarex.....	252 ..	240 ..
Ecco.....	444 ..	456 ..
Eurafrep.....	596 ..	598 ..
Francarep.....	... ..	... ..
Intertechnique..	220 ..	... ..
Métail. Minière..	... ..	... ..
Prosoptia.....	260 ..	... ..
Sab. Mor. Cor....	... ..	... ..
S.P.R.....	... ..	... ..
Uffner.....	142 ..	... ..
Oce v. Grintes...	... ..	... ..
Sarsota N.V.....	214 50	... ..

SICAV

Ptac. Institut.	12607 78	12181 44
1re catégorie.	10158 11	9951 99

3-9	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec...	149 06	142 30
Actificandi.....	159 88	153 57
Agrimo.....	170 50	162 77
A.L.I.O.....	144 73	138 17
America-Valor....	289 35	276 23
Assurances Ptac.	119 80	114 27
Bourse-Investiss.	129 93	124 04
B.T.P. Valeurs...	129 30	124 93
C.I.P.....	269 88	257 74
Convertibles.....	115 45	107 35
Convertimmo.....	121 42	115 91
Drouot Investi....	168 67	153 38
Elysées-Valeurs..	173 53	155 55
Epargne-Croiss..	562 54	537 03
Epargne-Inter....	287 05	254 94
Epargne-Mobil....	159 42	152 19
Epargne-Oblig....	134 07	127 99
Epargne Revenu..	283 81	251 85
Epargne Valeur..	176 24	158 25
Epargne-Valo....	281 71	263 94
Fonder Investiss	291 72	275 63
Fortune 1.....	129 60	106 15
France-Croissant	144 23	137 69
France-Epargne..	136 78	130 58
France-Sécurité..	209 64	205 44
France-Invest....	131 80	125 82
Laffitte-Rend....	111 38	106 81
Laffitte-Tokyo...	173 01	165 16
Nouv. France-Obl	267 38	256 23
France Placement	157 10	148 97
Gestion Mondiale.	201 05	191 83
Gest. Sit ~rance	147 83	141 12
Investissim.....	142 50	136 05
Inde-Valeurs....	179 61	171 47
Intercroissance..	148 56	141 82
Interselection...	135 53	129 38
Livret portef....	183 22	184 46
Oblig. ttes catég.	1115 50	1039 40
Paribas Gestion..	136 35	130 18
Pierre Investiss.	171 12	163 36
Rothschild-Exp..	268 04	256 89
Sélect-Croissance	528 44	504 45
Sélection Mondial	120 39	114 93
Sélection-Rend..	131 84	125 10
S.F.I. FR et ETR.	163 14	155 75
Silvarenta.....	169 25	162 02
Silvam.....	118 82	113 24
Silvarente.....	143 58	137 07
Silvintar.....	131 12	125 17
Segepargne.....	276 98	264 42
Segevar.....	325 18	310 43
Soleil-Investiss..	158 69	151 49
U.A.P. Investiss.	132 48	126 47
Unifoncier.....	282 37	269 57
Unipapa.....	187 49	178 98
Uni-Obligations..	1386 30	1332 98
Unipremière.....	1359 44	1307 15
Unisic.....	134 28	128 06
Worms Investiss.	227 34	217 83

3-9

Actigest.....	*108 97	103 93
Cradiator.....	*138 23	131 96
Croissance-Inm..	*138 31	132 84
Euro-Croissance..	135 50	129 38
Financière privée	324 28	308 66
Practidor.....	136 03	129 86
Gestion Mobilière	157 36	150 41
Mondiale Invest..	181 45	173 22
Obligesm.....	*130 34	124 43
Optima.....	*141 76	135 33
Planinter.....	282 55	269 74
Slcavimmo.....	*184 40	176 04
S. L. Est.....	362 76	346 31
Sogince.....	123 47	117 97
Sogintar.....	*611 11	582 47
Univalor.....	*153 81	146 84
Valorem.....	157 21	150 02

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
577 ..	4,50 % 1973	583 20	573 ..	574 80	574 90
1818 ..	C.N.E. 3 %..	1598 ..	1589 50	1600 ..	1595 ..
390 ..	Afrique Occ.	386 ..	389 ..	389 ..	386 ..
345 ..	Air Liquide..	346 50	345 ..	344 80	340 10
68 ..	Als. Part. ind	65 10	66 05	66 ..	66 25
240 ..	Als Superm..	225 50	228 ..	226 ..	230 ..
64 ..	Alsthom.....	65 70	64 80	64 80	64 10
55 ..	Astar P. Atl.	54 ..	54 20	54 20	53 50
152 ..	Applicat. gaz	157 ..	154 50	155 50	155 50
310 ..	Aquitaine....	314 50	308 ..	308 ..	307 ..
58 ..	— certif. ..	58 70	58 ..	58 50	58 90
127 ..	Arjom-Prisu..	127 ..	124 ..	124 ..	128 ..
268 ..	Ass.Gr. Paris	268 ..	264 ..	264 ..	268 ..
215 ..	Ass. Entrepr..	215 30	218 50	210 50	207 ..
174 ..	Ass. Navig..	175 ..	175 ..	175 ..	174 ..
88 ..	Bains.-Rives..	82 50	82 ..	82 ..	81 50
145 ..	Bail-Equip...	151 ..	150 ..	... ..	145 ..
204 ..	Bail-Invest..	203 ..	205 ..	205 10	209 ..
128 ..	B.C.T.....	119 ..	120 ..	120 ..	122 30
73 ..	Bazar H. V...	73 20	73 ..	73 ..	71 80
81 ..	Beghin-Say...	78 ..	78 ..	78 20	78 ..
775 ..	Bic.....	770 ..	776 ..	777 ..	765 ..
288 ..	Bonnyeux....	291 ..	285 50	287 ..	285 ..
625 ..	B.S.N.-G.D....	631 ..	625 ..	629 ..	629 ..
1488 ..	Carrefour....	1418 ..	1413 ..	1429 ..	1413 ..
270 ..	— (Obl.).....	278 50	276 50	276 50	279 ..
1139 ..	Casino.....	1160 ..	1143 ..	1160 ..	1143 ..
276 ..	C.D.C.....	276 10	275 ..	277 ..	276 ..
68 ..	CEM.....	67 ..	68 50	68 10	67 50
158 ..	Cetelem.....	158 ..	158 ..	158 ..	156 ..
178 ..	Char. Nanc..	182 ..	180 50	180 50	180 ..
56 ..	Chât. Cauma..	57 ..	55 80	56 80	56 80
118 ..	Chiers.....	120 ..	118 ..	116 ..	115 ..
115 ..	Chim. Rent...	116 10	114 ..	113 ..	114 ..
98 ..	Cim. Franç...	99 80	99 50	99 20	98 10
124 ..	— (Obl.).....	123 ..	120 50	120 70	120 50
1290 ..	C.I.T. Alcatel	1295 ..	1290 ..	1323 ..	1280 ..
51 ..	Citroën.....	51 ..	50 10	50 10	50 10
445 ..	Club Méditer	436 50	429 ..	438 ..	426 ..
285 ..	C.M. Industr.	224 50	218 ..	218 ..	218 ..
110 ..	Coflexip.....	188 80	189 40	188 40	189 40
280 ..	Cofrastel....	292 ..	291 50	291 50	292 ..
225 ..	Cie Bancaire	230 ..	226 30	226 ..	225 ..
280 ..	C.E.F.....	286 ..	283 ..	281 50	280 10
113 ..	C. Entrepr....	123 50	119 90	119 90	119 20
68 ..	Cot.-Foucher	71 20	68 ..	68 ..	66 70
183 ..	Cr. Com. Fr...	182 50	182 ..	182 ..	181 ..
170 ..	— (Obl.).....	173 ..	171 20	171 20	171 20
308 ..	Créd. fonc....	315 50	311 ..	311 ..	310 30
128 ..	C.F. Indus....	119 ..	116 ..	116 ..	115 10
110 ..	Crédit Indust.	187 90	186 50	186 50	115 70
210 ..	Créd. Nat....	315 ..	314 50	314 50	312 ..
76 ..	Crédit Nord..	75 20	76 ..	76 ..	76 ..
115 ..	Creusot-Loire	122 ..	120 ..	119 50	117 50
173 ..	C.S.F.....	172 20	170 ..	170 ..	167 ..
158 ..	D.B.A.....	165 ..	165 ..	165 ..	165 ..
92 ..	Dewoitine-N.-E..	91 90	92 ..	92 ..	90 ..
54 ..	Dollfus-Mieg..	54 ..	52 70	52 80	53 05
505 ..	Dumez.....	520 ..	508 ..	508 ..	508 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
588 ..	Cie Cie Eaux	571 ..	586 ..	570 ..	566 ..
220 ..	E. I. Lefebvre	226 ..	227 ..	227 50	227 ..
56 ..	Esso S.A.F...	56 60	55 50	55 50	55 50
177 ..	Eurafrance..	176 ..	174 ..	174 ..	174 ..
335 ..	Europe N° 1..	346 ..	345 ..	345 ..	338 50
95 ..	Paris-France..	95 ..	95 ..	94 50	94 ..
78 ..	Pechelbronn..	78 50	78 ..	78 20	77 10
94 ..	P.U.K.....	94 80	94 80	96 ..	94 40
52 ..	Penarroya..	51 ..	51 ..	50 80	51 ..
220 ..	Penhoet.....	221 80	221 ..	220 50	218 ..
418 ..	Pernod-Ric..	429 80	419 ..	418 ..	418 ..
58 ..	Perrier.....	59 ..	58 ..	58 ..	58 ..
103 ..	Pétroles B.P.	56 10	55 90	56 90	55 85
168 ..	Pétroles Pr..	194 90	192 ..	192 ..	191 10
268 ..	Peugeot.....	250 ..	247 50	250 ..	250 ..
326 ..	— (obl.).....	324 ..	319 ..	320 ..	313 50
72 ..	Pierre Auby..	72 20	71 80	72 ..	70 40
75 ..	P.L.M.....	79 ..	78 50	75 50	75 10
220 ..	Pocinin.....	227 ..	218 20	220 ..	220 ..
155 .

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. PROCHE-ORIENT
AMÉRIQUES
ASIE
DIPLOMATIE
3. AFRIQUE
4-5. EUROPE
6. POLITIQUE
AÉRONAUTIQUE
SOCIÉTÉ
7. RELIGION
MÉDECINE
8. SCIENCES
ÉDUCATION

LE MONDE DU TOURISME ET DES LOISIRS
Pages 9 à 13
— Quinze mille jeunes en vacances sur le tas : Les compagnons aux remparts.
— Plaisirs de la table : Certains l'aiment froid.
— Mode : Maison ; Brocante ; Philatélie ; Jeux.

14. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
JUSTICE
FAITS DIVERS
16 à 18. ARTS ET SPECTACLES
20 à 22. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TÉLÉVISION (16)
Annonces classées (19 et 20) ; Aujourd'hui (15) ; Carnet (15) ; « Journal officiel » (15) ; Loto (15) ; Météorologie (15) ; Mots croisés (15) ; Bourse (22).

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a reçu, vendredi matin 3 septembre, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé de la condition des travailleurs manuels, et M. Gilbert Gantier, député républicain indépendant de Paris. Le président de la République devait s'entretenir, dans l'après-midi, avec M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères.

COLIS FAMILIAUX
HUILE D'OLIVE
VIERGE EXTRA « OLIVOLI »
Produit naturel de l'olive fraîche
Garantie extraite par
PREMIÈRE PRESSION A FROID
et clarifiée par simple décantation et filtration
Franco de port à part. de 5 litres
Demander document. gratuite n° 9 à la
SOCIÉTÉ PROVENÇALE OLÉICOLE
13300 SALON-DE-PROVENCE

LA GRÈVE A LA S.N.C.F.

- *Le trafic sur les grandes lignes est plus perturbé que prévu*
- *Moins de 50 % des trains circulent en banlieue parisienne*

La grève des agents de conduite C.G.T. et C.F.D.T. de la S.N.C.F., déclenchée pour protester contre la création d'un nouveau grade (T. 5), atteint, comme annoncé, son « point fort » ce vendredi 3 septembre. Elle affecte surtout les réseaux de la banlieue parisienne, où moins de la moitié des trains, sauf à PARIS-NORD, ont circulé.

Sur les grandes lignes, où le mouvement est moins sensible, la direction générale de la S.N.C.F. a tout de même été contrainte de ne mettre en marche à PARIS-MONTPARNASSE et à PARIS-SAINT-LAZARE qu'un train sur deux dès ce vendredi matin à 8 heures, alors que le service normal devait être assuré jusqu'à midi.

Elle fait état des prévisions suivantes pour les vendredi 3 et samedi 4 septembre :

VENDREDI 3 SEPTEMBRE

BANLIEUE

Par rapport à la normale, le service est assuré à 30 % à PARIS-MONTPARNASSE, 40 % à PARIS-LYON, PARIS-AUSTERLITZ et PARIS-SAINT-LAZARE, 50 % à PARIS-EST et PARIS-INVALIDES, 70 % à PARIS-NORD.

Il est suspendu entre PARIS-INVALIDES et VERSAILLES-RIVE GAUCHE.

GRANDES LIGNES

Dans les autres gares, la plupart des trains devraient partir aux horaires que nous avons indiqués dans notre précédent numéro.

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

BANLIEUE

Le service sera normal à PARIS-EST, et, en fin de matinée, à PARIS-LYON et à PARIS-AUSTERLITZ. Il sera réduit à 40 % à PARIS-MONTPARNASSE, à 50 % à PARIS-SAINT-LAZARE et à PARIS-INVALIDES, et 70 % à PARIS-NORD.

GRANDES LIGNES

Le trafic sera normal, sauf à PARIS - MONTPARNASSE et à PARIS-SAINT-LAZARE où trois trains sur cinq seront mis en service.

Des voyageurs informés résignés et compréhensifs...

« Par suite d'un arrêt de travail du personnel, la circulation des trains risque d'être perturbée », lit-on sur des affichettes jaunes — couleur antigréviste ? — apposées un peu partout, dans les gares parisiennes, par la direction générale de la S.N.C.F.

En effet : le trafic *est* perturbé en raison, bien sûr, de la grève des agents de conduite C.G.T. et C.F.D.T. Un train sur deux ou trois, ou deux trains sur cinq sont mis en marche sur les réseaux de banlieue. Gare Saint-Lazare, par exemple, un panneau indique même : « *La desserte des lignes Pont-Cardinet à Auteuil-Boulogne, Argenteuil à Ermont - Eaubonne, Puteaux à Issy-Plaine n'est pas assurée* », ce vendredi 3 septembre.

Dans cette même gare, et sans doute dans toutes les autres, la direction de la S.N.C.F. a mis au point un système d'information efficace. Des tableaux spéciaux, installés aux points stratégiques, sur les quais, indiquent clairement les horaires des trains en partance, et le voyageur est prévenu qu'il lui faut les consulter avant de prendre son billet.

Est-ce ce souci d'informer correctement le public qui a engagé les usagers à prendre leur mal en patience ? Gare-Saint-Lazare, au moins, il n'y a pas eu, ce vendredi matin, de mouvements d'énervement comme on a pu en constater dans des circonstances semblables. Il y régnait une sorte de résignation calme, et les convois en partance étaient pris d'assaut en assez bon ordre... Il semble aussi qu'un certain nombre de « banlieusards » aient, pour une fois, délaissé le train pour la voiture.

Cette relative compréhension du public est certainement due, aussi, à l'effort d'explication auquel se sont astreints les agents de conduite C.G.T. et C.F.D.T., non seulement par tracts, distribués aux voyageurs, mais aussi au cours de mini forums improvisés. A un usager qui s'étonne de la raison de ce mouvement revendicatif — la création d'un nouveau grade (T. 5) — et qui estime, dans le langage des sondages, que « *c'est plutôt une bonne chose* », un gréviste répond : « *Il faut bien comprendre que deux mille cinq cents d'entre nous seulement, sur vingt-deux mille, rendez-vous compte, bénéficieront de cette mesure. Ceux qui conduisent des trains roulant à 140 kilomètres à l'heure et plus. Non seulement ils seront choisis à la tête du client, mais encore il faut savoir que leur travail est beaucoup plus facile que celui du conducteur d'un train de marchandises.* »

« *Alors*, reprend l'usager, *que voulez-vous ?* » « *Le futur T 5 touchera environ 300 F de plus. Nous voulons que les crédits débloqués pour la création de ce grade soient, au contraire, répartis entre les autres niveaux. Ce serait plus équitable, plus démocratique. Savez-vous que, dans la même catégorie T 4, la plus haute actuellement, et qui regroupe la majorité des agents de conduite, les différences de salaires peuvent aller, en raison de la multiplicité des primes, jusqu'à 1 000 F ou 1 200 F par mois ?* » Le voyageur s'éloigne en hochant la tête. Sceptique ou convaincu ? — M. C.

Le gouvernement estimerait à moins de 6 milliards la perte des agriculteurs à compenser

On peut commencer à évaluer les pertes de l'agriculture en 1976. Les estimations — encore officieuses et provisoires — faites par les pouvoirs publics et qui doivent être discutées le 21 septembre, lors de la réunion de la commission des comptes de l'agriculture, aboutissent à des résultats très différents selon les secteurs de production.

Pour les céréales, la baisse serait importante : de l'ordre de 17 % de la production, soit d'environ 2,8 milliards de francs, la valeur de la production ayant atteint 16,7 milliards de francs l'année dernière. Les céréales les plus touchées semblent avoir été le maïs (baisse estimée à 30 %), l'orge (— 18 %), le blé (— 10 %).

La récolte de pommes de terre a encore plus souffert, avec une baisse de production estimée à 40 % par rapport à 1975. Cependant, globalement, la production de fruits et de légumes (aussi importante en valeur que celle des céréales) a tout de même augmenté de 2 %, grâce à une récolte très abondante de fruits. Pour le vin, la production 1976 devrait être à peu près égale à celle de l'année dernière, qui avait atteint une valeur de 10,1 milliards de francs.

Pour le bétail, dont la production représente une valeur égale à celle des céréales et des fruits et légumes réunis (soit 31,2 milliards de francs en 1975), les résultats seront bons. La sécheresse, si elle a très sensiblement alourdi les coûts de revient, n'a pas empêché la production d'augmenter : + 3 % par rapport à l'année dernière.

Dans les autres secteurs, les résultats varient beaucoup : volailles en augmentation, plantes industrielles (betteraves, colza...) en baisse très sensible (— 15 % par rapport à 1975).

Au total, les progrès enregistrés ici compensant les reculs subis là, on peut estimer que la production agricole (1) baissera globalement de 2 %.

Les conséquences dommageables de ce recul de la production sur le pouvoir d'achat des agriculteurs sont évidemment aggravées par l'alourdissement de leurs frais : hausse des prix, augmentation des consommations intermédiaires. En revanche, les comptes agricoles doivent prendre en considération les subventions versées par l'Etat à l'agriculture, et notamment les primes à la vache accordées en février 1975 par l'Etat aux exploitants.

Tous comptes faits, les calculs — encore provisoires, soulignons-le — aboutissent à une baisse de 10 % en valeur réelle du revenu individuel des exploitants agricoles. Ce revenu ayant atteint 57 milliards de francs en 1975 (2), c'est donc une perte de 5,7 milliards de francs environ qu'il faudrait compenser pour maintenir cette année le pouvoir d'achat des exploitants agricoles.

Il est probable que les pouvoirs publics devront recouvrer une somme d'environ 6 milliards de francs sur les contribuables s'ils veulent, comme il a été annoncé, empêcher le déficit budgétaire de se creuser davantage en 1976.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Estimée en tonnage, après pondération.
(2) Ce chiffre comprend les subventions versées par l'Etat à l'agriculture, mais ne comprend pas les 17 milliards de francs environ versés en grande partie par l'Etat pour financer les régimes sociaux de l'agriculture.

Le directeur des services comptables de la société Marcel Dassault disparaît avec 8 millions de francs

Le directeur des services comptables du groupe Marcel Dassault, M. Hervé de Vathaire, a disparu depuis deux mois en emportant une somme de 8 millions de francs retirée sur l'un des comptes du groupe. La nouvelle a été révélée ce vendredi 3 septembre, à Paris, par la police judiciaire chargée de l'enquête. C'est le 6 juillet dernier que M. de Vathaire s'est présenté à la succursale de la Banque nationale de Paris, 24, avenue de la Grande-Armée. La somme qu'il réclamait lui a été remise.

Cependant, les services de la banque devaient rapidement s'apercevoir que M. de Vathaire n'avait reçu aucun ordre pour le retrait de cette somme. Depuis ce jour personne n'a revu M. de Vathaire. Dès l'annonce de cette disparition, M. Marcel Dassault avait déposé plainte pour abus de confiance. Mais il devait plus tard la retirer.

Interrogé au micro d'Europe I à ce propos, M. Dassault a déclaré : *« Récemment, j'ai retiré la plainte, à la demande de sa famille. Par ailleurs, j'ai appris par un inspecteur de police que, vraisemblablement, il n'était plus en possession de la somme dérobée. Alors, comme il n'y avait aucune chance de retrouver quoi que ce soit, même si on le retrouvait lui, pour faire plaisir à ses parents, et puis, étant donné ses presque vingt-cinq ans de service, j'ai retiré ma plainte en abus de confiance. »*

A propos de la personnalité de M. de Vathaire, M. Dassault a ajouté : *« C'était un chef de service tout à fait remarquable. Il avait ma signature, et après la mort de sa femme, qui est morte d'une façon un peu étrange, eh bien, ça lui a donné un coup et il a été un peu dérégié dans sa vie privée. »*

Très lié avec Jean Kay

Il semble que cette affaire ne se rattache pas seulement à l'escroquerie. L'enquête a révélé notamment que M. de Vathaire était très lié avec Jean Kay, ancien mercenaire et auteur d'une tentative de détournement d'avion à Orly en 1971.

M. Jean Kay, âgé de trente-trois ans, issu d'une famille d'origine irlandaise, fils de militaire, déserta l'armée à la fin de la guerre d'Algérie pour participer aux actions de l'O.A.S. Plus tard, on le retrouvera dans les rangs des mercenaires au Biafra, au Yemen et, en 1974, en Angola, puis il y a quelques mois au Liban.

Mais Jean Kay est surtout connu pour avoir détourné, le 3 décembre 1971, un Boeing 720 B pakistanais en partance pour Karachi. Il voulait faire livrer 20 tonnes de médicaments à la population bengali. Maîtrisé par la police après sept heures d'attente et de tractations, il fut remis en liberté le 7 août 1972 après huit mois de détention. Le 12 octobre 1973, la cour d'assises de Versailles le condamna à cinq ans de prison avec sursis, après un procès au cours duquel M. André Malraux témoignera en faveur de cet être « idéaliste ».

● *Un accord de principe* est intervenu entre Lisbonne et Luanda en vue de normaliser les relations diplomatiques suspendues en mai dernier à l'initiative de l'Angola.

REVENUS ÉLEVÉS
Trimestriels ou annuels
de 8,50 à 11,60 %
taux actuariel annuel brut
Depuis 20 ans, la SOBI offre aux épargnants trois formules de comptes à intérêts progressifs.
(Versements à partir de 5000 F.)
Renseignez-vous sans engagement en écrivant à :
SOCIETE DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS
26, bd d'Italie 600 A/B.P. 31
MONTE-CARLO (principauté de Monaco)
Inscrite sur la liste des banques sous le n° LBM 7
Affiliée à la Société Bancaire de Paris et à la Landesbank Rheinland Pfalz.
SOBI

A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 3 septembre 1976 a été tiré à 556 673 exemplaires.

Breguet

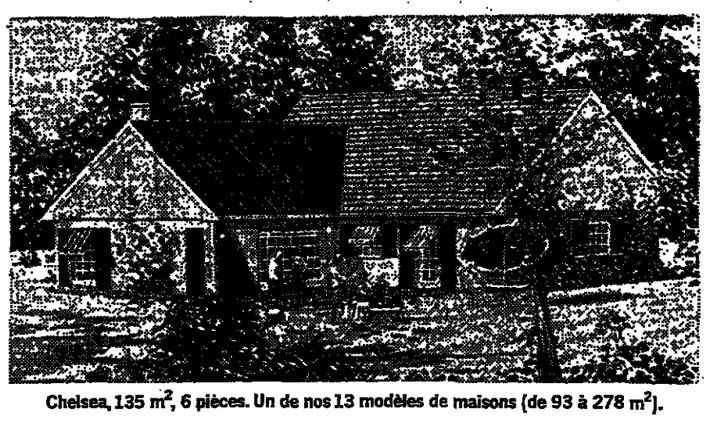

Chelsea, 135 m², 6 pièces. Un de nos 13 modèles de maisons (de 93 à 278 m²).

VIVEZ TOUTE L'ANNÉE COMME EN VACANCES

Vacances : air pur, calme, liberté des enfants... N'y renoncez pas. Nos maisons, largement ouvertes sur une belle nature, dans leurs grands jardins privés, vous permettent de passer toute votre vie comme en vacances... Venez, dès votre retour, visiter nos Domaines situés tout près de Paris. Cette visite sera déjà le premier prolongement de vos vacances...

Domaine du Bois la Croix
EN LISIÈRE D'UN PARC PRIVÉ DE 18 HA
À 18 KM DE PARIS

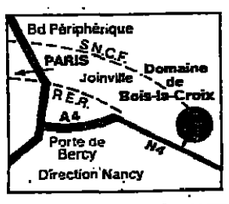

Domaine de Montmélian
À 2 KM DE LA SORTIE ERMENONVILLE DE L'A.1
À 25 KM DE PARIS

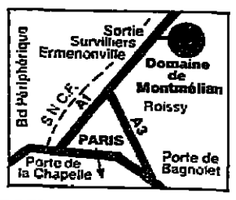

Domaine de Bouffémont
EN LISIÈRE DE LA FORÊT DE MONTMORENCY
À 21 KM DE PARIS

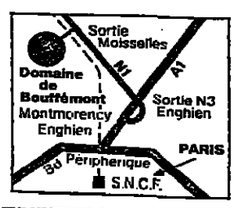

AUJOURD'HUI OU DÈS VOTRE RETOUR DE VACANCES VENEZ VISITER NOS 13 MAISONS MODÈLES, OUVERTES TOUS LES JOURS DE 10 À 19 H. NOTEZ LES ADRESSES :
DOMAINE DE MONTMELIAN 95470 ST-WITZ (TÉL. 471.56.55)
DOMAINE DU BOIS-LA-CROIX 77340 PONTAULT-COMBAULT (TÉL. 028.64.63)
DOMAINE DE BOUFFEMONT 95570 BOUFFEMONT (TÉL. 991.35.59)

Culture

ﻫﻜﺬا ﻣﻦ الأﺻﻞ